

UNIVERSITÄT
MÜNCHEN

JUAN

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

CENTRO GENERAL DE BIBLIOTECA

100



LES
CAPÉTIENS



HENRI MARTIN



DC82

M3

c.1

006430



EX LIBRIS
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ
Episcopi Leonensis

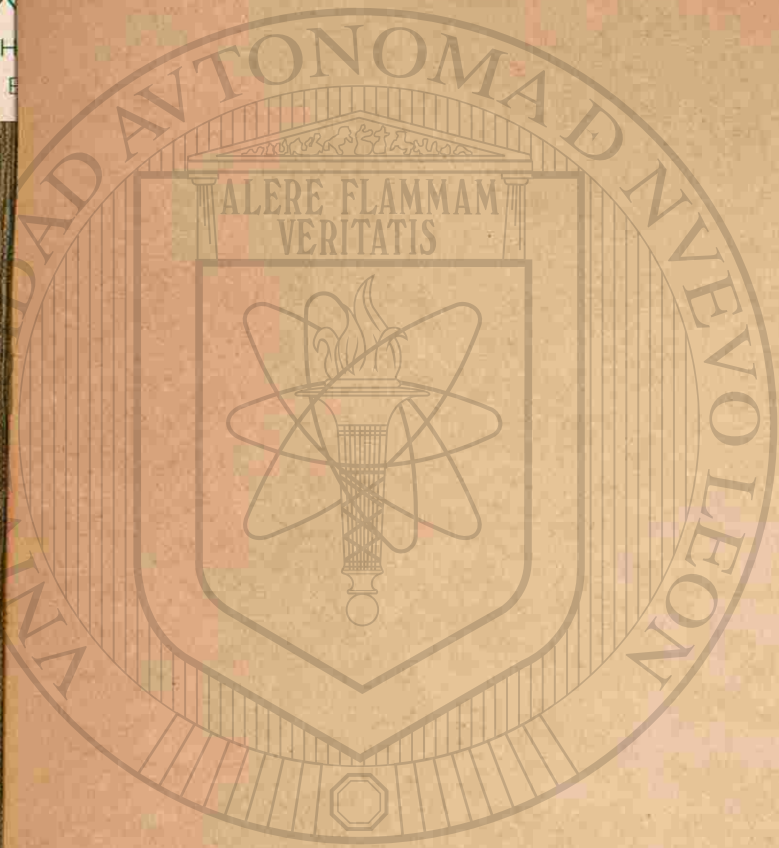


1080020007

UNIVERSIDAD NACIONAL
DE NUEVO LEÓN
DIRECCION GENERAL
DE BIBLIOTECAS



EX
HEMETH
E



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Registro de libros
encuadernación
1911-1912

1076

HENRI MARTIN

de l'Académie française

LES CAPÉTIENS

ET LA

FRANCE FÉODALE

DEPUIS

LE TRAITÉ DE VERDUN JUSQU'À LA MORT DE PHILIPPE-AUGUSTE

Ouvrage illustré de 15 gravures sur bois



PARIS

LIBRAIRIE FURNE

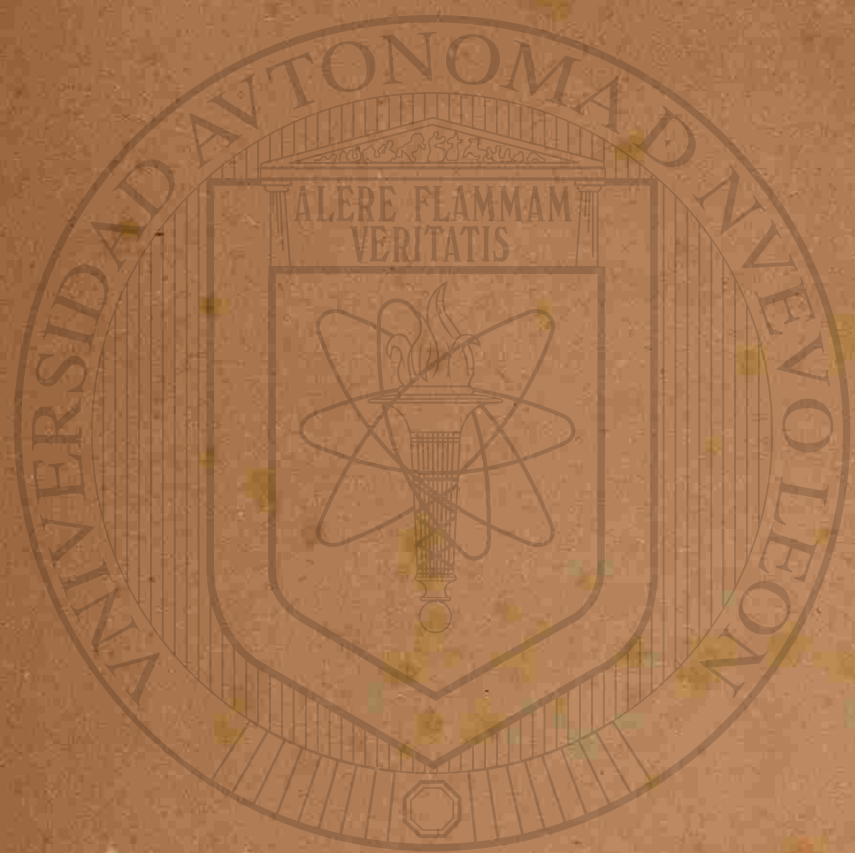
JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE

MDCCLXXXII

Tous droits réservés





LES CAPÉTIENS

ET LA

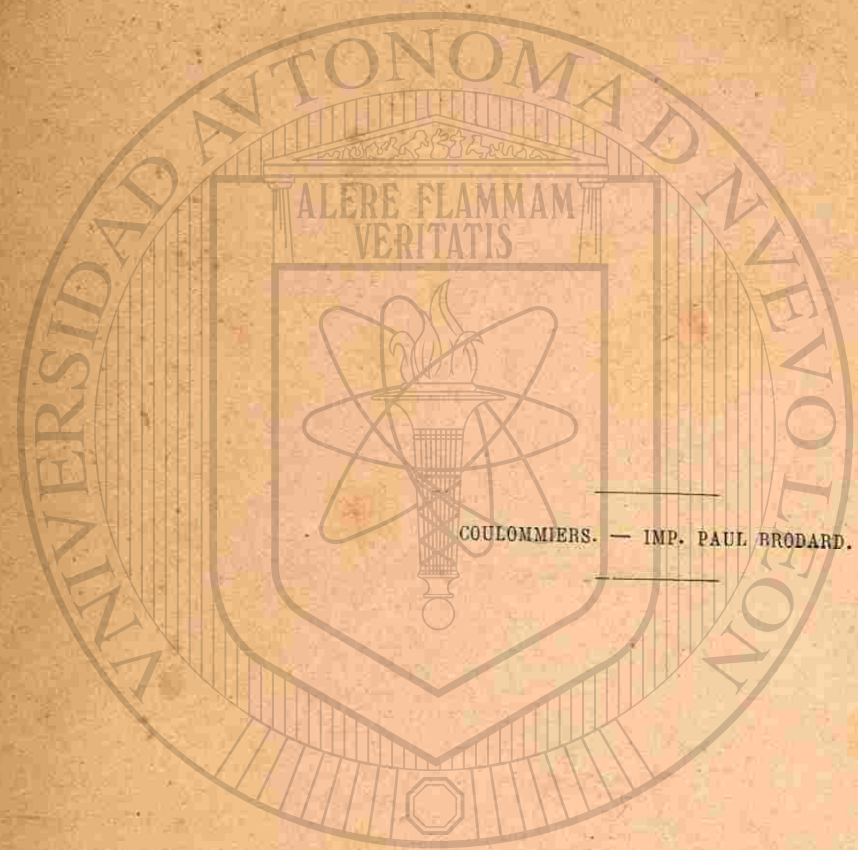
FRANCE FÉODALE

JUANIL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS





HENRI MARTIN

de l'Académie française

LES CAPÉTIENS

ET LA

FRANCE FÉODALE

DEPUIS

LE TRAITÉ DE VERDUN JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE-AUGUSTE

Ouvrage illustré de 15 gravures sur bois



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEÓN
Instituto Valverde y Torres

PARIS

LIBRAIRIE FURNE

JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE

MDCCLXXXII

Tous droits réservés

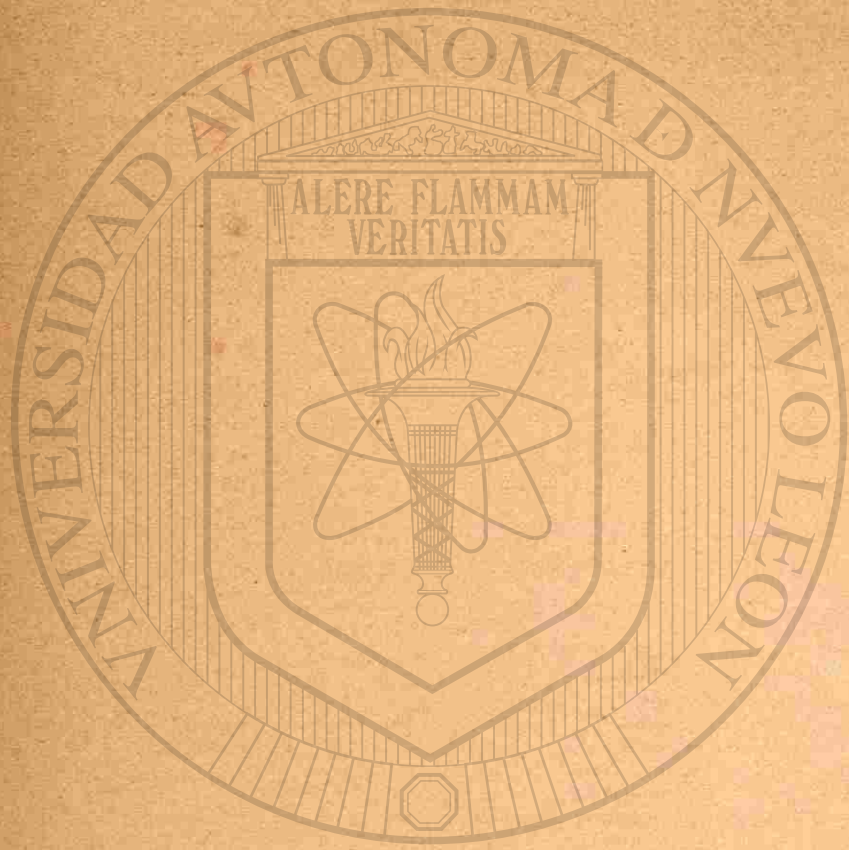
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



Capilla Alfonsina
Biblioteca Universitaria

43389

Dc 82
M3



FACULTAD DE CIENCIAS
VALVERDE Y TELLEZ

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

LES CAPÉTIENS

ET

LA FRANCE FÉODALE

DEPUIS LE TRAITÉ DE VERDUN
JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE-AUGUSTE

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DE L'AVÈNEMENT DE HUGUES CAPET.

Invasions normandes. — Royaumes de Bretagne, de Lorraine et de Provence. — Commencement des grands fiefs. — Robert le Fort. — Karle le Chauve ouvre l'ère de la féodalité. — Siège de Paris par les Normands. — Eudes, comte de Paris, roi de la France occidentale; son règne. — Première restauration des Carolingiens; Karle le Simple. — Rollon; duché de Normandie. — Les rois Robert de France et Raoul de Bourgogne. — Seconde restauration des Carolingiens. — Louis d'Outremer; Hugues le Grand. — Guerres civiles et étrangères. — La Lorraine disputée entre la France et la Germanie. — Derniers rois carolingiens; chute définitive de la maison de Charlemagne. — Election de Hugues Capet.

(843-987.)

L'Empire des Franks s'était écroulé, comme avant lui l'Empire romain¹, et les anciennes nations, que les Romains avaient autrefois réunies sous leur vaste domination, allaient renaître sous des

1. Voyez *Charlemagne et l'Empire carolingien*, de Henri Martin, 1 vol. in-8, Jouvët et C^o.

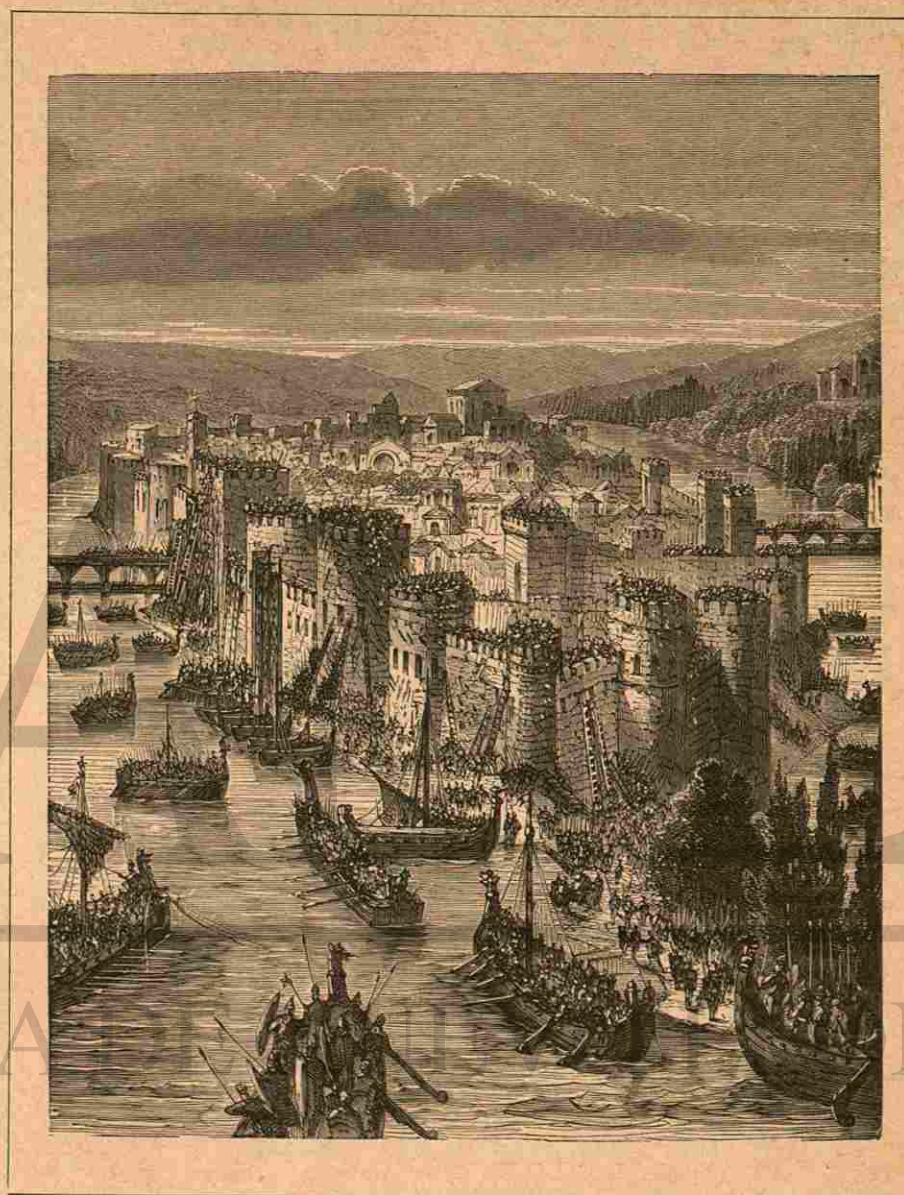
006430

toriaux essayèrent parfois d'arrêter l'immense développement de la piraterie; quelques-uns furent entrés volontiers dans l'alliance des Franks, dans la société chrétienne; vaines tentatives! Longtemps encore le génie national les entraîna ou les brisa: les braves étaient pour Odin et pour les rois de l'Océan.

Toutes les mers et tous les fleuves s'ouvraient à leurs navires; toutes les terres leur étaient livrées en proie. Ils s'étaient partagé le monde: aux Suédois, le levant; aux Danois¹ et aux Norvégiens, le couchant; les guerriers errants de la Suède, conduits par Rourik, commençaient à s'assujettir une partie des Slaves et des Finnois, et allaient fonder l'Empire des Wargrs ou Warègues Russiens, entre la Baltique et la mer Noire, dans ces mêmes régions où les Goths, dont les frères subsistaient encore en Scandinavie, avaient régné cinq siècles auparavant; les Danois et les Norvégiens poursuivaient la conquête des Iles-Britanniques, et envahissaient la Germanie et la Gaule.

Ces irruptions n'eurent de commun avec les anciennes invasions barbares que les maux qu'elles causèrent. Ce n'étaient plus là des peuples quittant leurs foyers en masse pour se ruer pesamment sur des pays plus favorisés de la nature, mais bien des associations peu nombreuses de guerriers d'élite, sans femmes, sans enfants, sans esclaves, matelots et soldats tout ensemble, parcourant les mers, aussi rapides que les oiseaux de tempête, et opérant leurs descentes avec une soudaineté et une impétuosité qui paralysaient la défense et qui glaçaient de terreur leurs ennemis vaincus avant d'avoir combattu. Dans les nuits orageuses des équinoxes, quand les marins des autres peuples se hâtent de chercher un abri et de rentrer aux ports, ils mettent toutes voiles au vent, ils font bondir leurs frêles esquifs sur les flots furieux, ils entrent dans l'embouchure des fleuves avec la marée écumante, et ne s'arrêtent qu'avec elle;

1. Le Danemark comprenait alors, outre le Jutland et les îles, la province de Scanie, qui forme l'extrémité méridionale de la presqu'île scandinave.



DÉBARQUEMENT DES NORMANDS DANS L'ÎLE DE LA CITÉ

formes nouvelles. La Neustrie allait être le berceau de la nationalité française, pendant que l'Austrasie, rendue si glorieuse par quatre générations de grands hommes, était destinée à s'effacer entre les deux nationalités française et allemande qui se formaient sur ses deux flancs.

Ce n'était toutefois qu'après de longues misères que la France, l'Allemagne et l'Italie, sorties des ruines de l'Empire des Franks, devaient parvenir à un ordre nouveau, même bien imparfait. Après le partage de l'Empire, le désordre continua, et, de même que l'Empire s'était décomposé, les trois royaumes semblèrent en voie de se décomposer à leur tour. Les trois frères, Lothar, Lodewig (Louis) et Karle, pour s'acheter des partisans, avaient été obligés d'achever de dissiper le domaine royal; le pouvoir des rois et le pouvoir des évêques, qui tentaient l'un et l'autre de maintenir quelque ordre dans l'État, s'abaissaient également devant le pouvoir des grands, qui ne songeaient qu'à leurs intérêts particuliers.

La situation des royaumes franks eût été déplorable, quand même ils n'eussent eu à se débattre que contre leurs misères intérieures; mais ces misères appelèrent du dehors un autre fléau, l'invasion étrangère. Partout les ennemis du nom frank et de la foi chrétienne s'élançaient allégrement à l'assaut de l'Empire écroulé; trop faibles pour subjuguier et détruire la chrétienté, que Karle-Martel et Charlemagne avaient mise définitivement à l'abri de la conquête, ils étaient assez forts pour la déchirer. Lodewig, fils aîné de Lothar, qui lui confia le gouvernement de l'Italie peu après le traité de Verdun, passa sa vie à disputer l'Italie méridionale aux musulmans, maîtres de la Sicile; tout le règne de Lodewig le Germanique s'écoula dans une lutte opiniâtre contre les Slaves, devenus non seulement rebelles, mais agresseurs, et contre les Danois; la Gaule enfin, durant soixante-dix ans, essuya de la part des hommes du Nord des calamités qui rappelèrent les invasions du v^e siècle.

Les trois peuples teutoniques des contrées boréales, Danois, Suédois et Norvégiens, que le reste de l'Europe confondait sous le nom d'hommes du Nord (*Northmen*, par corruption *Normands*), avaient été longtemps presque sans rapport avec la chrétienté. Ils avaient longtemps concentré leur activité et leurs relations dans la mer du Nord et la Baltique, et essayé leurs forces dans d'interminables guerres entre eux et avec les Finnois et les Slaves septentrionaux. Leur force et leur audace croissaient obscurément au fond de ces régions inconnues. La configuration de leur pays les avait rendus les premiers marins de l'Europe; leur religion, qui ne connaissait de vertu que le courage, de vice que la lâcheté, et qui n'ouvrait le paradis qu'aux braves morts sur le champ de bataille, fit d'eux les premiers guerriers du monde.

Ils étaient arrivés au plus haut degré de leur belliqueuse exaltation au moment où l'Empire frank commença de pencher vers son déclin; la destruction du paganisme en Germanie par Charlemagne contribua beaucoup à attirer leurs flottes vengeresses dans les mers de la Gaule, sans être l'unique cause d'un mouvement d'expansion et d'agression générale, aussi inévitable que l'avait été jadis le débordement de la Germanie sur l'Empire romain. Divers chroniqueurs rapportent que les progrès de la population dans le Nord et l'insuffisance des moyens de subsistance avaient fait établir une loi suivant laquelle on obligeait, tous les cinq ans, une partie de la jeunesse à aller chercher fortune sur la terre étrangère; d'autres assurent même que cette loi s'étendait, dans chaque famille, à tous les puînés.

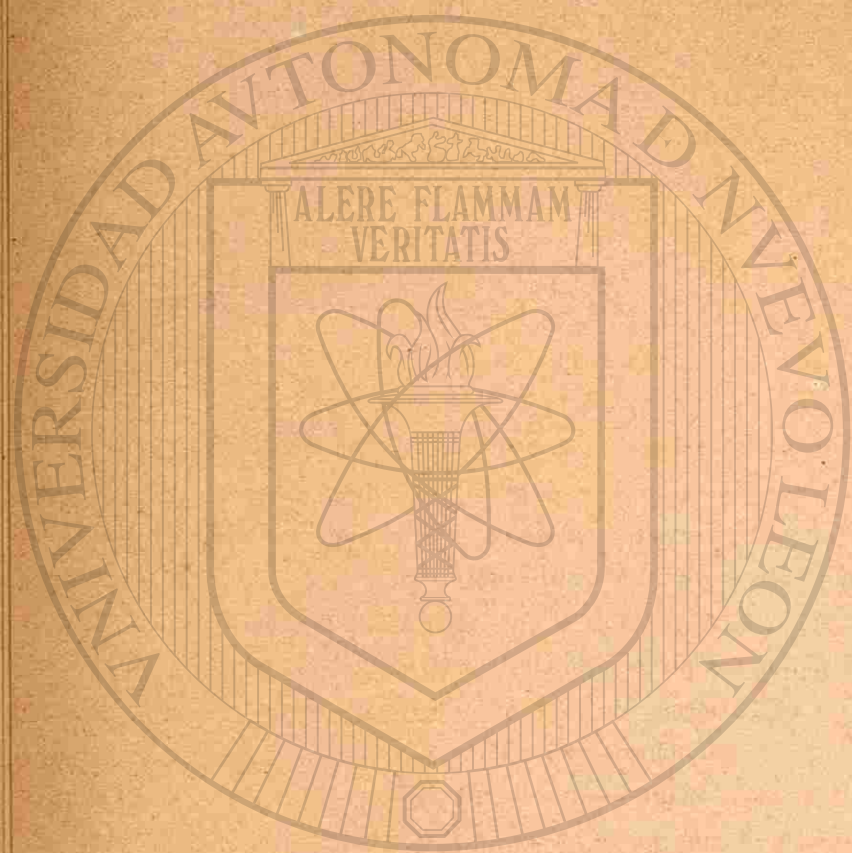
Ce qui est certain, c'est que tout chef (*iarle*, *herse*) qui se trouvait à l'étroit sur son domaine, ou qui en était expulsé par quelque rival, se faisait guerrier errant (*wargr*, loup) et pirate (*wikingr*), avec les *kæmpe* ou *champions* dévoués à sa personne; qui ne pouvait être *roi de terre* se faisait *roi de mer* (*sækongr*), et plus d'un *roi de terre* échangea volontairement sa royauté pour l'autre. Les chefs terri-

ils se saisissent d'un îlot, d'un fort, d'un poste de difficile accès, propre à servir de cantonnement, de dépôt et de retraite, puis remontent le fleuve et ses affluents jusqu'au cœur du continent, sur leurs longues et sveltes embarcations aux deux voiles blanches, à la proue aiguë, à la carène aplatie, sur leurs « dragons de mer » à la tête menaçante, comme ils disent.

Le jour, ils restent immobiles dans les anses les plus solitaires, ou sous l'ombre des forêts du rivage ; la nuit venue, ils abordent, ils escaladent les murs des couvents, les tours des châteaux, les remparts des cités ; ils portent partout le fer et la flamme ; ils improvisent une cavalerie avec les chevaux des vaincus, et courent le pays en tous sens jusqu'à trente ou quarante lieues de leur flottille. Quel immense avantage un tel système d'attaque ne doit-il pas avoir sur un État désorganisé, où les milices ne se rassemblent que lentement et péniblement, et où les petits despotes locaux sont bien moins disposés à se porter secours qu'à s'entre-détruire !

Les Normands avaient saccagé Nantes en 843 ; au mois de mars 845, cent vingt bâtiments pirates, conduits par le Norvégien Ragnard ou Ragner-Lodbrog, héros fameux dans les traditions scandinaves, pénétrèrent dans l'embouchure de la Seine, s'arrêtèrent un moment à Rouen, que leurs compagnons avaient saccagé quatre ans auparavant, remontèrent le fleuve jusqu'à Paris, et descendirent, la veille de Pâques, dans l'île de la Cité et dans les faubourgs des deux rives. Les habitants épouvantés avaient fui, soit dans les forêts et dans les marais voisins, soit à Saint-Denis où était le roi Karle avec sa maison et quelques milices. Les païens pillèrent sans résistance la Cité et les grands monastères de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain des Prés, où les rois mérovingiens avaient entassé tant de richesses.

Le roi Karle, n'étant pas secondé par ses grands, dont plusieurs, dit-on, avaient reçu des présents des Normands, ne put chasser ces Barbares et acheta leur retraite à prix d'argent ; et ils emportèrent



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

dans leur pays les dépouilles de Paris et les lames de cuivre doré qui couvraient le toit de Saint-Germain des Prés.

L'année suivante, les corsaires grecs pillèrent Marseille, les musulmans d'Afrique traitèrent de même l'église Saint-Pierre de Rome; en 848-849, Bordeaux et Toulouse furent saccagés à leur tour par les Normands; puis ceux-ci, ayant achevé de ruiner la Gascogne, sortirent de la Garonne, ravagèrent tout le pays d'entre Seine et Loire, et reparurent derechef sous Paris (857). La basilique de Sainte-Geneviève fut réduite en cendres, l'île de la Cité et les entrepôts des commerçants de la Seine furent livrés au pillage.

Ainsi dévasté par les Normands, le royaume de Karle le Chauve fut en outre muflé par les Bretons, qui avaient, depuis quelques années, rejeté la domination franke et s'étaient donné un roi appelé Noménoé. Battu en 848 par ce dernier, dans la plaine de Ballon (près de Redon), puis, en 851, par son fils et successeur Hérispoé, Karle fut obligé d'accéder à la restauration du royaume de Bretagne. Hérispoé vint le trouver à Angers, lui rendit hommage « en mettant les mains dans les siennes », et reçut les insignes royaux avec la cession des comtés de Rennes, de Nantes et de Retz. La Bretagne primitive fut qualifiée de *Basse-Bretagne* ou *Bretagne bretonnante*; on appela les comtés réunis *Nouvelle-Bretagne*, *Haute-Bretagne* ou *Bretagne romane*.

Il ne manquait plus aux misères des royaumes franks que de voir les trois fils de Lodewig le Pieux déchirer le traité de Verdun, et tourner leurs armes les uns contre les autres. Les Aquitains, ne voulant plus de Karle, qui ne les défendait pas, s'avisèrent d'offrir leur couronne au roi de Germanie pour un de ses fils: Lodewig le Germanique ne résista point à la tentation, et dépêcha son fils Lodewig par la Bourgondie en Aquitaine avec une armée de Germains.

Les bandes de Lodewig montrèrent autant de férocité que les Normands eux-mêmes, et promènèrent partout l'incendie et le mas-

sacre; le parti du prince germain se ruina ainsi de lui-même; les Aquitains ne prêtèrent aucune assistance à Lodewig; Karle le chassa d'Aquitaine et tâcha d'apaiser les griefs des Aquitains en consentant à séparer nominalement leur pays de la Neustrie, et à leur donner pour roi son second fils, appelé Karle comme lui: cet enfant, âgé de huit ans, fut sacré roi d'Aquitaine à Limoges, le 15 octobre 855, et les princes germains renoncèrent à leurs prétentions.

Un événement plus important venait d'avoir lieu: c'était la subdivision d'un des trois États franks en trois nouveaux royaumes.

Lother, qui n'avait plus paru que l'ombre de lui-même depuis le traité de Verdun, fut attaqué d'une maladie mortelle dans le courant de l'année 855: il abdiqua, prit l'habit monastique au couvent de Prüm dans les Ardennes, et y mourut le 29 septembre, après avoir partagé son royaume entre ses trois fils, suivant un plan dès longtemps arrêté. L'ainé, Lodewig II, déjà associé à l'Empire, eut l'Italie; le second, Lother II, eut l'Austrasie, qui prit dès lors le nom de *royaume de Lother* ou *royaume du fils de Lother*, en tudesque *Lotherrike* ou *Lother-ing-rike*, en latin *Lotharingia* ou *Lotharii regnum*, d'où l'on a fait Lotherrègne, Loheraine, Lorraine; le plus jeune des trois frères, Karle, reçut la Provence, de la mer à l'Isère, le « duché de Lyon » qui allait de l'Isère jusqu'au delà de Maçon, la Bourgondie cisjurane (Franche-Comté), Genève, Vaud et le Valais.

Ce nouveau partage dura peu; le roi de Provence mourut en 863, et ses frères d'Italie et d'Austrasie se partagèrent ses États. Le roi d'Austrasie, Lother II, décéda, jeune aussi, en 869; Karle le Chauve en profita pour envahir son royaume, qui se divisa entre deux partis, le parti gaulois ou *welche*, et le parti germain. Metz, Toul, Verdun et Liège, qui parlaient la langue romane, c'est-à-dire le français, se déclarèrent pour Karle; la fraction orientale de l'Austrasie pour le roi Lodewig le Germanique. Le pape Adrien II réclama l'héritage pour un troisième prétendant, l'empereur Louis d'Italie, frère du défunt roi, et menaçait Karle d'excommunication, s'il ne sortait au

plus tôt d'Aix-la-Chapelle. Mais Karle ne tint compte de ces menaces et partagea le Lotherrègne entre lui et le roi de Germanie : Lodewig le Germanique eut presque toute l'Austrasie entre la Meuse et le Rhin, la moitié de la Burgondie cisjurane (Franche-Comté) et la Transjurane (Suisse); à Karle échurent les cantons entre la Meuse et l'Escaut, Toul, Verdun, Besançon, puis le duché de Lyon et Vienne (870), dont il donna le gouvernement à son beau-frère Boson.

L'empereur Louis d'Italie étant mort, Karle le Chauve fit en Italie comme il avait fait en Lorraine. Il gagna le pape et les grands de Rome, et se fit couronner empereur dans l'église de Saint-Pierre, le jour de Noël 875. Karle le Chauve voulut encore agir de la même façon lorsque mourut son frère Louis de Germanie (août 876). Les États du roi de Germanie, comme naguère ceux de l'empereur Lothar, avaient été partagés entre trois fils. Un des trois, Louis, avait reçu la plus grande partie de la Germanie et de la Lorraine germanique. Karle le Chauve voulut joindre cette autre moitié de la Lorraine à la moitié qu'il avait déjà; mais, cette fois, il ne réussit pas, et se fit battre par son neveu Louis II de Germanie (octobre 876).

Les Normands avaient recommencé leurs furieux ravages en Gaule, et les pirates musulmans, les Grecs et les vassaux rebelles, désolaient l'Italie. Karle le Chauve acheta encore une fois la paix des Normands, et pour tâcher de s'assurer la fidélité de ses vassaux, il publia, dans une assemblée générale de son royaume, à Kiersi-sur-Oise, un capitulaire qui établit que les fils des comtes et de tous les vassaux de la couronne succéderaient à leur père, et qu'il en serait de même chez les vassaux des vassaux du roi. Ainsi, désormais, tous les offices et toutes les terres conférés par le roi à ses vassaux, et par ceux-ci à ceux qu'on nommait les arrière-vassaux, à des conditions dont la principale était le service militaire, devinrent des propriétés héréditaires, qu'on ne pouvait plus perdre qu'en cas de trahison.

Ce fut l'établissement de ce qu'on a nommé le régime féodal, d'un mot de vieil allemand qui voulait dire *fief*, c'est-à-dire possession donnée à un guerrier pour solde de ses services (juillet 877). La société féodale, fondée sur la hiérarchie des fiefs, sur leur subordination les uns vis-à-vis des autres, allait remplacer l'ancienne société romaine après une longue anarchie.

Karle le Chauve, qui avait fait une si grande concession à ses vassaux de Gaule, croyait pouvoir compter sur eux pour se maintenir en Italie; mais ils y prirent si peu d'intérêt et le secondèrent si mal quand il retourna au delà des Alpes, qu'il fut obligé d'abandonner l'Italie, qui lui était disputée par un des fils du feu roi de Germanie. Pris d'une fluxion de poitrine en repassant le mont Cenis il mourut dans un village de la montagne, le 6 octobre 877.

Il y a des temps malheureux où tout se gâte et tourne à mal, les hommes et les choses. Karle le Chauve, qui avait fini par devenir fourbe et corrompu comme ses contemporains, était né avec le goût du bon ordre, des lettres et des arts. L'école du palais avait fleuri sous lui comme sous son aïeul Charlemagne, et un illustre philosophe irlandais, Jean Scott Érigène, fut pour lui ce qu'avait été pour Charlemagne l'Anglo-Saxon Alcuin; mais Jean Scott professa dans ses livres des doctrines philosophiques qui lui attirèrent les anathèmes des papes et des conciles, et l'école du palais disparut avec ce savant maître. Les débris des lettres et des arts ne subsistèrent plus que dans quelques monastères, et l'ignorance régna de nouveau pendant près de deux siècles.

II

Le fils de Karle le Chauve, Louis II, surnommé le Bègue, qu'il avait associé récemment à la royauté, du consentement des évêques et des grands, ne survécut que dix-huit mois à son père, et ses deux jeunes fils bâtards, Louis III et Carloman, furent couronnés ensemble : l'aîné, Louis, fut proclamé roi de Neustrie; le second, roi de Bourgondie et d'Aquitaine (879).

Le démembrement du royaume de Karle le Chauve ne s'arrêta point là. Le roi de Germanie enleva la Lorraine française aux héritiers de Louis II le Bègue, et la Bourgondie orientale et méridionale, d'accord avec la Provence, rejeta la race de Charlemagne pour rétablir l'ancien royaume des Burgondes; elles se donnèrent pour roi le duc Boson (octobre 879).

Les princes de la race de Charlemagne se réconcilièrent alors pour faire la guerre ensemble aux Normands et au roi Boson. Ils eurent quelques succès. Ils reprirent sur Boson la plus grande partie de son royaume et sa capitale Vienne, et Louis III, roi de Neustrie, battit à Saucourt en Vimeux (décembre 880), les Normands, qui avaient de nouveau saccagé tout le pays de l'Escaut à la Somme. Louis III ne put cependant chasser les Normands; ils se maintinrent dans son royaume, et envahirent, sur le roi de Germanie, la Lorraine, cette ancienne Austrasie qui avait semblé leur imposer jusqu'alors, et où ils pénétraient pour la première fois. Tout le nord de l'Austrasie fut mis à feu et à sang. Aix-la-Chapelle tomba au pouvoir des Barbares, qui logèrent leurs chevaux dans la chapelle du palais de Charlemagne.

Le roi Louis de Germanie, qui se mourait, n'avait pu défendre

l'Austrasie. Louis III de Neustrie mourut aussi bientôt, à dix-neuf ans (août 882).

Ses États passèrent à son frère Karle, surnommé le Gros, déjà roi d'Allemagne ou de Souabe; les États de Louis de Neustrie reconquirent son frère Carloman.

Karle le Gros, qui était à la tête d'une grande armée, eût pu venger l'Austrasie et accabler les Barbares qui l'avaient dévastée, mais, au lieu de les combattre, il leur donna de l'argent pour qu'ils voulussent bien s'en aller. Les Normands qui avaient pillé l'Austrasie allèrent rejoindre ceux qui pillaient la Neustrie, et le roi Carloman, délaissé par ses vassaux, fut obligé à son tour d'acheter une trêve, mais, du moins, après avoir bravement combattu. Peu de temps après, comme il était à la chasse, un de ses serviteurs lui fit par imprudence une blessure mortelle : il dit que c'était un sanglier qui l'avait blessé, de peur qu'on ne mit à mort à cause de lui un homme innocent, et il rendit l'âme à vingt et un ans (6 décembre 884).

Sept rois ayant disparu en huit ans, Karle le Gros hérita d'eux tous, et presque tous les pays qui avaient formé l'Empire des Franks se trouvèrent réunis entre les mains de cet empereur fainéant, devenu le successeur de Charlemagne comme par dérision de tant de grands souvenirs. Jusqu'à lui, du moins, les descendants des Charles et des Pépin n'avaient jamais été gens de lâche cœur.

Les Normands, cantonnés entre la Meuse et l'Escaut, à Louvain en Brabant, y préparèrent la plus grande expédition qu'ils eussent encore lancée contre la Gaule. Ils marchèrent par terre et par mer sur Rouen, mirent en déroute un corps d'armée neustrien et burgondien, puis se rembarquèrent pour remonter la Seine. Le 25 novembre 885, trente mille Barbares parurent devant Paris, montés sur sept cents de ces grandes barques peintes qu'ils appelaient leurs dragons de mer, parce que la proue effilée se terminait en tête de serpent.

Ils avaient pillé Paris trois fois, et comptaient y entrer sans résistance une quatrième.

Mais ils trouvèrent Paris fortifié à neuf et la rivière barrée par deux ponts de bois que protégeaient deux grosses tours, là où sont aujourd'hui le Pont-au-Change et le Petit-Pont. Paris avait alors un comte nommé Eudes, fils d'un brave chef appelé Robert le Fort, d'origine saxonne, qui avait été sous Karle le Chauve duc du pays d'entre Seine et Loire, et qui était mort l'épée à la main en défendant son duché contre les Normands. Le comte Eudes et l'évêque de Paris, Goslin, qui était aussi un homme de courage, s'étaient enfermés dans l'île de la Cité avec tout ce qui restait de braves gens dans le pays, et ils excitaient les habitants à se battre jusqu'à la mort, au lieu de se laisser tuer comme des moutons ou traîner en esclavage par les Barbares.

Un des rois de mer, comme on appelait les chefs normands, demanda le passage à l'évêque, en promettant qu'on s'abstiendrait de pillage. L'évêque refusa. Les Normands donnèrent l'assaut pendant deux jours à la tour du Grand-Pont. Prêtres et moines combattirent à l'envi. Les Normands convertirent le siège en blocus, assirent leur camp dans le faubourg du nord, autour de l'église Saint-Germain le Rond (l'Auxerrois), et ne reprirent les attaques de vive force qu'au bout de quelques semaines : tout ce qui subsistait des traditions de la science militaire romaine fut employé par ces Barbares, dont l'orgueil était intéressé à triompher à tout prix. Ils fabriquèrent une tour roulante à trois étages et la poussèrent contre la tour du Grand-Pont : les Parisiens tuèrent à coups de flèches les hommes qui dirigeaient la machine; les Normands alors s'approchèrent de la tour du Grand-Pont, les uns sous des mantelets mobiles couverts de cuirs frais, les autres en faisant la tortue avec leurs boucliers; ils assaillirent à la fois le pont par eau, la tour par terre : ils s'efforcèrent de combler le fossé de la tour, en y jetant jusqu'aux cadavres de leurs prisonniers, qu'ils égorgeaient à la vue des assiégés; ils ébranlèrent la tour avec trois béliers, tandis qu'ils tâchaient d'écartier les Parisiens des créneaux par une grêle de traits et de balles de plomb; ils

poussèrent trois navires chargés d'arbres enflammés contre les piles du pont; tout fut inutile : les mantelets et les tortues furent écrasés par les énormes pierres que lançaient les mangonneaux et les catapultes des assiégés, ou percés par de grandes perches armées de fer; les bûchers flottants échouèrent contre un môle de pierre qui soutenait le pont. Les Normands se replièrent sur leur camp, et abandonnèrent leurs machines de guerre (fin janvier 886).

Un accident fatal troubla bientôt l'allégresse des Parisiens : dans la nuit du 6 février, une crue de la Seine emporta une partie du Petit-Pont de la rive méridionale, qui n'avait point été attaqué jusqu'alors, et isola ainsi de la cité la tour qui servait de tête de pont : les Normands y coururent en foule; douze hommes qui gardaient cette tour se défendirent héroïquement tout le jour contre une armée entière, à la vue des Parisiens, qui contemplaient avec fureur et désespoir les inutiles exploits de ces braves gens qu'ils ne pouvaient secourir. La tour incendiée, les douze se retirèrent sur les débris du pont et y combattirent longtemps encore; vers le coucher du soleil, ils se rendirent enfin, sur la promesse d'avoir la vie sauve; mais à peine eurent-ils déposé leurs armes, que les Normands les massacrèrent tous. Les noms de ces hommes intrépides, qui fécondèrent de leur sang le berceau de la nationalité française, ont été conservés à la postérité; ils s'appelaient : Ermenfred, Hervé, Eriland, Odaucere (*Odownaker*), Erwig, Arnold, Solies (*Solius*), Gozbert, Wido ou Gui, Ardrade, Einard et Gossuin.

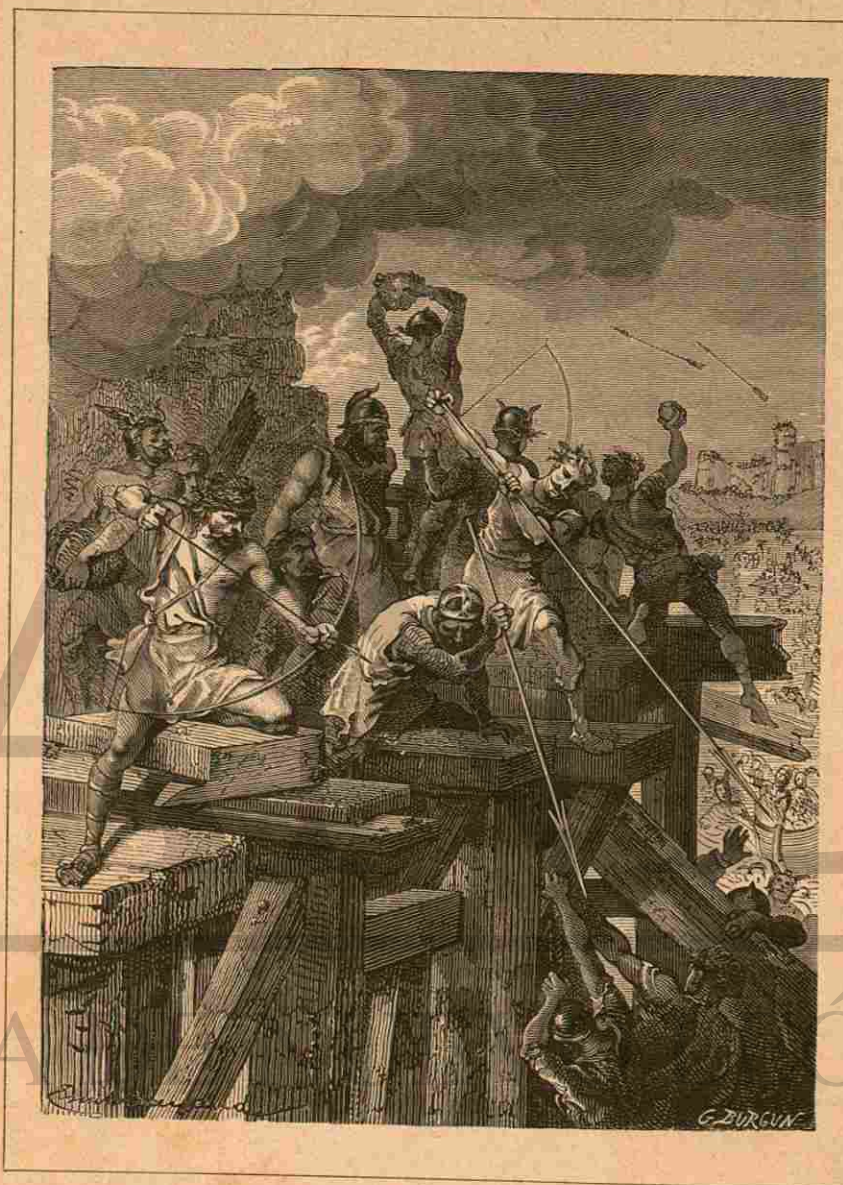
La mort des douze ne fit qu'affermir la résolution des Parisiens, certains qu'ils n'avaient point de merci à attendre; la diminution des forces des païens encouragea même les assiégés à tenter des sorties; une grande partie des Normands, ennuyés de la longueur du siège, étaient allés piller les contrées entre Seine et Loire; Bayeux, Évreux, furent saccagés par Roll; mais d'autres bandes païennes furent battues devant Chartres et le Mans, par les populations que dirigèrent deux vassaux du comte Eudes.

Les hauts faits des Parisiens retentissaient dans tout l'Empire, qui n'était plus accoutumé à des bruits de gloire. Heinrick, duc des Marches saxonnes et frisonnes, le plus puissant et le plus renommé des chefs germains, marcha enfin au secours de la Neustrie, pénétra de nuit, par surprise, dans le camp des Normands, et jeta quelque renfort dans Paris; contraint à la retraite par les païens rassemblés de toutes parts, il revint bientôt, ramené par le comte Eudes qui avait jugé nécessaire de courir en personne invoquer l'assistance de l'empereur et des chefs lorrains et germains. Par malheur, il fut tué dans une reconnaissance sur le camp ennemi, et son armée se retira.

Enfin, dans les derniers jours d'octobre, l'empereur Karle parut avec des forces supérieures. Les Parisiens croyaient déjà tenir leur revanche, lorsqu'ils apprirent tout à coup avec une profonde indignation que Karle le Gros traitait avec les Normands. Effrayé de l'approche de nouvelles bandes venant des rives de l'Escaut, l'inepte prince accordait 799 livres d'argent aux envahisseurs, avec l'autorisation d'aller hiverner en Bourgondie et de ravager à leur aise cette région.

Tel fut l'ignoble dénouement de ce siège héroïque, qui eût mérité d'être chanté par une voix mieux inspirée que celle du moine Abbon, Homère barbare, à qui nous devons pourtant savoir gré de nous avoir conservé l'authentique récit des exploits de nos pères. La honte de Karle le Gros ne servit qu'à rehausser la gloire de Paris : Paris avait conquis le rang de capitale du peuple nouveau qui venait de se révéler à lui-même en repoussant l'étranger, et qui allait s'affirmer avec éclat en se donnant un chef national. Paris venait d'inaugurer ses grandes destinées! Il était désormais la tête et le cœur de la France.

Les Parisiens ne se démentirent pas un instant : lorsque les barbares, conformément à leur traité avec l'empereur, réclamèrent le passage dont le refus avait été le signal du siège, l'abbé Ébles et le successeur de Gozlin, l'évêque Anskeri, appelèrent les citoyens



LES DOUZE DÉFENDANT LA TOUR ET LE PONT

aux remparts, et Ébles perça d'une flèche le pilote du bâtiment qui naviguait en tête de la flotte. Les Normands tirèrent leurs barques à sec, les traînèrent ainsi l'espace de plus de deux milles, et ne les remirent à flot que bien au delà de la Cité; encore n'obtinrent-ils de n'être pas troublés dans cette singulière opération qu'en livrant des otages, comme garantie du serment qu'ils prêtèrent de ne plus infester les environs de Paris ni les bords de la Marne.

L'empereur, cependant, ne porta pas loin la peine de sa lâcheté : de Paris, il retourna malade vers le Rhin : les grands de la Germanie et du Lotherrègne, « voyant son esprit aussi affaibli que son corps », refusèrent de reconnaître pour souverain son fils naturel Bernard, qu'il voulait associer à l'Empire, et proclamèrent roi, d'une voix presque unanime, Arnolfe, duc de Carinthie, fils bâtard du feu roi de Bavière Karloman. La défection fut si générale, que le malheureux Karle se vit réduit à implorer de son neveu, qui le renversait du trône, quelques moyens de subsistance pour lui et son fils : il ne survécut que quelques semaines à sa chute, et s'éteignit au fond du couvent d'Indingen, le 12 janvier 888.

Le fantôme de l'Empire frank disparut alors pour toujours, et l'Occident se disloqua violemment par une explosion générale : ce fut comme le second acte du grand drame commencé à Fontenailles et à Verdun. Sept rois surgirent à la fois dans l'Empire dissous : tous les Germains et une partie des Lorrains s'étaient réunis autour de l'actif et brave Arnolfe; Béringhier ou Bérenger, duc de Frioul, fils d'une fille de Lodewig le Pieux, reçut, à Pavie, la couronne d'Italie des mains de l'archevêque de Milan; Rodolfe, qui était fils du feu comte de Paris Conrad et neveu de Hugues l'Abbé, et qui avait le duché de la Bourgogne transjurane, prit le sceptre royal à Saint-Maurice-en-Valais, et essaya sans succès d'enlever le Lotherrègne à Arnolfe, qui le refoula dans les montagnes de l'Helvétie, et qui le força de prêter serment de vassalité pour la Transjurane. La Provence et le duché de Lyon, qui avaient perdu leur roi Boson en

887, après trois ans d'agitations et de discordes, harcelés au nord par les Normands, au midi par les corsaires sarrasins cantonnés près de Fréjus, reconnurent pour roi le petit Lodewig, fils de Boson. En Aquitaine, Ramnulf II, comte de Poitiers, frère du brave abbé Ébles, se fit proclamer roi dans sa cité, mais sans aucune chance d'être agréé par les autres grands Aquitains, ses rivaux; enfin Wido ou Gui, duc de Spolète, Frank d'origine et allié à la race carolingienne, fut appelé en France, où il avait des domaines, par l'archevêque de Reims Foulques, et sacré à Langres, en présence de quelques prélats et seigneurs de Champagne et de Bourgogne; mais, pendant ce temps, une autre élection plus illustre avait lieu à Compiègne : « Eudes, fils de Robert, vaillant homme, disent les *Annales de Metz*, qui surpassait tous les autres hommes en beauté de visage, en hauteur de taille, en force et en sagesse », et qui avait reçu de Karle le Gros, après le siège de Paris, le duché d'entre Seine et Loire, était proclamé roi aux acclamations de la France occidentale, et oint par Walter ou Gautier, archevêque de Sens (fin 887). C'était Paris en quelque sorte que l'on couronnait sur la tête de son valeureux comte.

Wido sentit l'impossibilité de soutenir la lutte, quitta la Gaule et alla ravir l'Italie à Bérenger, et envahir la couronne impériale à la place de celle de Neustrie. La faction qui avait appelé Wido, et qui dominait dans le nord et l'est de la Neustrie, se rejeta vers le roi de Germanie, et l'invita « à occuper un trône qui lui appartenait »; le défenseur de Paris fit pencher la balance en sa faveur par une victoire sur l'ennemi commun, sur les Normands, qui s'étaient étendus vers le nord, et qui ravageaient toute la Champagne et les confins du Lotherrègne. Pendant qu'une bande de Normands assiégeaient, prenaient et brûlaient Meaux, Eudes, à la tête d'une poignée de braves, surprit le principal corps des barbares dans les bois et les défilés de l'Argonne, près de Montfaucon, et le mit en pleine déroute (24 juin 888). Le poète Abbon prétend que dix-neuf mille païens

furent dispersés ou passés au fil de l'épée par mille chrétiens. L'exagération est évidente; mais il est certain que le triomphe d'Eudes eut beaucoup de retentissement : le comte de Flandre, Baudouin II, se détacha du parti de l'archevêque Foulques, et rallia au roi Eudes tout le pays entre l'Escaut et la Somme; Arnolfe de Germanie, qui avait bien assez à faire outre-Rhin, ne s'opiniâtra pas à la conquête des régions de l'Ouest; il se contenta de garder le Lotherrègne, avec une vague suprématie sur la Neustrie comme sur les autres nouveaux royaumes de la Gaule, et consentit à ce que le fils de Robert le Fort régnât sur les États attribués à Karle le Chauve par le traité de Verdun; puis il ratifia, en envoyant une couronne d'or à Eudes, la révolution qui donnait à la France romane un roi de sa langue, sinon de son sang, un fils adoptif de la Neustrie, étranger à la race austrasienne des fils de Karle.

Un peuple nouveau était désormais constitué par l'absorption des Franks occidentaux dans la masse des Gallo-Romains; il n'y avait plus ni Franks ni Romains en Neustrie, il n'y avait plus que des Français : en langue romane, *France, Franceis*. Le grand signe de cette transformation fut l'attribution spéciale du nom de *France* au duché de Seine-et-Loire, à la région qui entoure Paris, centre de formation de la nationalité française.

III

La royauté nouvelle ne voyait autour d'elle qu'obstacles et périls. L'élan de patriotisme qui s'était manifesté dans quelques villes, et parmi quelques prêtres et quelques gens de guerre, était bien loin de suffire à dompter l'ennemi intérieur et l'ennemi extérieur, l'inva-

887, après trois ans d'agitations et de discordes, harcelés au nord par les Normands, au midi par les corsaires sarrasins cantonnés près de Fréjus, reconnurent pour roi le petit Lodewig, fils de Boson. En Aquitaine, Ramnulf II, comte de Poitiers, frère du brave abbé Ébles, se fit proclamer roi dans sa cité, mais sans aucune chance d'être agréé par les autres grands Aquitains, ses rivaux; enfin Wido ou Gui, duc de Spolète, Frank d'origine et allié à la race carolingienne, fut appelé en France, où il avait des domaines, par l'archevêque de Reims Foulques, et sacré à Langres, en présence de quelques prélats et seigneurs de Champagne et de Bourgogne; mais, pendant ce temps, une autre élection plus illustre avait lieu à Compiègne : « Eudes, fils de Robert, vaillant homme, disent les *Annales de Metz*, qui surpassait tous les autres hommes en beauté de visage, en hauteur de taille, en force et en sagesse », et qui avait reçu de Karle le Gros, après le siège de Paris, le duché d'entre Seine et Loire, était proclamé roi aux acclamations de la France occidentale, et oint par Walter ou Gautier, archevêque de Sens (fin 887). C'était Paris en quelque sorte que l'on couronnait sur la tête de son valeureux comte.

Wido sentit l'impossibilité de soutenir la lutte, quitta la Gaule et alla ravir l'Italie à Bérenger, et envahir la couronne impériale à la place de celle de Neustrie. La faction qui avait appelé Wido, et qui dominait dans le nord et l'est de la Neustrie, se rejeta vers le roi de Germanie, et l'invita « à occuper un trône qui lui appartenait »; le défenseur de Paris fit pencher la balance en sa faveur par une victoire sur l'ennemi commun, sur les Normands, qui s'étaient étendus vers le nord, et qui ravageaient toute la Champagne et les confins du Lotherrègne. Pendant qu'une bande de Normands assiégeaient, prenaient et brûlaient Meaux, Eudes, à la tête d'une poignée de braves, surprit le principal corps des barbares dans les bois et les défilés de l'Argonne, près de Montfaucon, et le mit en pleine déroute (24 juin 888). Le poète Abbon prétend que dix-neuf mille païens

furent dispersés ou passés au fil de l'épée par mille chrétiens. L'exagération est évidente; mais il est certain que le triomphe d'Eudes eut beaucoup de retentissement : le comte de Flandre, Baudouin II, se détacha du parti de l'archevêque Foulques, et rallia au roi Eudes tout le pays entre l'Escaut et la Somme; Arnolfe de Germanie, qui avait bien assez à faire outre-Rhin, ne s'opiniâtra pas à la conquête des régions de l'Ouest; il se contenta de garder le Lotherrègne, avec une vague suprématie sur la Neustrie comme sur les autres nouveaux royaumes de la Gaule, et consentit à ce que le fils de Robert le Fort régnât sur les États attribués à Karle le Chauve par le traité de Verdun; puis il ratifia, en envoyant une couronne d'or à Eudes, la révolution qui donnait à la France romane un roi de sa langue, sinon de son sang, un fils adoptif de la Neustrie, étranger à la race austrasienne des fils de Karle.

Un peuple nouveau était désormais constitué par l'absorption des Franks occidentaux dans la masse des Gallo-Romains; il n'y avait plus ni Franks ni Romains en Neustrie, il n'y avait plus que des Français : en langue romane, *France, Franceis*. Le grand signe de cette transformation fut l'attribution spéciale du nom de *France* au duché de Seine-et-Loire, à la région qui entoure Paris, centre de formation de la nationalité française.

III

La royauté nouvelle ne voyait autour d'elle qu'obstacles et périls. L'élan de patriotisme qui s'était manifesté dans quelques villes, et parmi quelques prêtres et quelques gens de guerre, était bien loin de suffire à dompter l'ennemi intérieur et l'ennemi extérieur, l'inva-

sion normande et l'anarchie seigneuriale. Puis l'ancienne dynastie, la race de Peppin le Bref, n'était pas éteinte; le clergé surtout en gardait la mémoire, et le parti qui avait appelé tour à tour Wido de Spolète et Arnolfe de Germanie reportait ses espérances vers le petit Karle (*le Simple*), seul descendant vivant de Karle le Chauve. D'un autre côté, l'Aquitaine aspirait à se séparer de la France d'outre-Loire (Neustrie), comme celle-ci s'était affranchie de la France germanique. Eudes commença par passer dans ce pays, divisé entre le comte de Poitiers Ramnulfe et le comte d'Auvergne Guilhem le Pieux; mais, rappelé au nord par les fureurs des Normands, qui avaient derechef assailli Paris, il dut se contenter d'une suzeraineté purement nominale sur l'une et l'autre partie de l'Aquitaine.

Ne disposant que de faibles forces, Eudes acheta la retraite des Normands, qui quittèrent le royaume de France et allèrent se jeter sur la Bretagne, désorganisée depuis la mort de son dernier roi Salomon. Les deux chefs bretons, qui se disputaient la souveraineté du pays, Judicaël, comte de Reunco, et Allan (Alain), comte de Vannes, se liguèrent contre les barbares: le premier périt victime de son imprudente valeur; mais le second extermina presque entièrement l'armée des païens (890) et, en récompense de cette victoire, se vit proclamer roi de Bretagne.

L'année d'après, un autre gros corps de Normands, resté cantonné à Louvain en Brabant, y fut forcé et détruit par le roi Arnolfe de Germanie; puis une dernière bande, établie à Amiens et aux bords de la Somme, se décida enfin à quitter la contrée, où, par suite même de ses dévastations, elle ne trouvait plus à vivre. La France n'y gagna rien: la guerre civile remplaça la guerre étrangère.

Au Nord, le comte de Flandre avait rompu avec le roi Eudes, et, au Midi, les troubles s'étaient rallumés en Aquitaine.

Ramnulfe de Poitiers étant mort, Eudes avait donné le Poitou à son frère Robert, ce qui était contraire au nouveau droit public et

renversait les droits d'un fils en bas âge qu'avait laissé Ramnulfe. Le frère de celui-ci, le fameux Ébles, abbé de Saint-Germain et de Saint-Denis, alla soulever l'Aquitaine; un comte Adhémar, qui avait vaillamment combattu contre les Normands lors du siège de Paris, et dont le père avait été autrefois comte de Poitiers, se jeta dans la querelle pour son propre compte, et chassa de Poitiers le frère du roi. Le puissant Guilhem d'Auvergne, qui s'intitulait duc d'Aquitaine, arma pour soutenir le fils de son ancien rival Ramnulfe. Eudes courut en Poitou, et l'abbé Ébles mourut les armes à la main, en combattant les hommes du roi (fin 892). Les défenseurs de Paris s'entre-exterminaient!

Eudes ne put néanmoins recouvrer Poitiers, et il fut obligé, par les nouvelles de Neustrie, de repasser au plus vite la Loire. Le parti de l'ancienne dynastie, grossi de tout ce qui ne cherchait qu'un prétexte de désordre, avait profité de son absence pour lever l'étendard et avait proclamé roi le jeune Karle le Simple. Eudes eut raison du mouvement; néanmoins, voyant les Normands reparaitre et sa santé décliner, il manda Karle auprès de lui, gratifia ce jeune homme « de la portion du royaume qu'il voulut, et lui promit de plus grandes choses », c'est-à-dire apparemment son héritage; puis il traita avec les Normands, leur permit d'hiverner sur la Loire, et leur promit de l'argent pour qu'ils s'en allassent au printemps. Eudes ne vit pas l'exécution de ce pacte: il tomba gravement malade à la Fère-sur-Oise, à la fin de 897, et mourut le 3 janvier suivant, « après avoir prié tous ceux qui l'entouraient de garder leur foi à Karle ». On ensevelit à Saint-Denis le premier roi de la maison de FRANCE, entre les descendants de Chlodowig et de Karle-Martel.

La restauration de la dynastie carolingienne s'opéra pacifiquement et sans secousse: un certain nombre de prélats et de seigneurs proclamèrent Karle à Reims pour la seconde fois; le comte de Flandre, le duc de la Bourgogne française, le comte d'Auvergne, qui dominait toujours l'Aquitaine, adhérèrent à cette proclamation; le comte

Robert, frère du feu roi Eudes, rendit également hommage à Karle moyennant la concession des « honneurs » qu'avait eus son frère avant d'être roi. Karle convenait beaucoup mieux aux grands que le fier et intelligent Eudes : son ineptie, qui lui fit donner les surnoms de *simple* et de *sot* (*simplex*, *sottus*), le mettait hors d'état de rien entreprendre pour relever la royauté, et, durant bien des années, l'histoire serait complètement muette sur son compte, s'il n'eût été parfois l'instrument de quelques seigneurs contre leurs rivaux. C'est une triste et obscure époque; cependant, si on examine attentivement le fond des choses, on reconnaît que la dissolution de la société ne fait plus de progrès.

L'ordre nouveau tâche de se constituer; les dynasties féodales se fondent; les rapports hiérarchiques commencent à s'établir; les existences et les propriétés sont encore exposées à de violentes attaques, mais la résistance contre les brigands nationaux et étrangers grandit de jour en jour : les métairies ouvertes, les *villas* de bois des leudes franks se sont transformées en donjons de pierre et de brique; toutes les abbayes sont des châteaux forts (*castra*); chaque propriétaire rural, libre ou noble, ce qui se confond, fait de sa maison une place de guerre, où quelques hommes d'armes, ses commensaux, héritiers des anciens antrustions, peuvent l'aider à soutenir un siège; sur chaque colline de la France s'élève une tour crénelée; les Normands sont encore là, courant par toute la Neustrie, l'Aquitaine, la Bourgogne; mais le butin devient journellement plus rare et plus disputé, quoique la résistance ne soit guère que locale et partielle. Les rapports des Normands avec la France vont d'ailleurs prendre bientôt un caractère nouveau, et de grandes choses se préparent de ce côté.

La province ecclésiastique de Rouen, à laquelle l'usage avait peu à peu restreint la dénomination de Neustrie, était dans une situation plus déplorable que le reste de la Gaule; les Normands n'avaient presque pas quitté cette région maritime, depuis l'origine de leurs invasions, et la résistance n'avait pu s'y organiser comme dans l'in-

térieur : les cités étaient à demi ruinées; presque tous les propriétaires étaient morts ou en fuite avec leurs familles; les serfs étaient errants ou dispersés; les halliers, les broussailles et les landes couvraient partout la terre, et l'on faisait des lieues entières, dans un des plus beaux pays de la Gaule, « sans voir la fumée d'un toit, sans entendre aboyer un chien ». Les Normands ouvrirent enfin les yeux sur les richesses que recélait le sol de ce fertile désert : à l'exemple des anciens Barbares, ils commencèrent à se fixer sur les terres qu'ils avaient ravagées, et, sans renoncer aux pillages et aux excursions lointaines, ils s'établirent à demeure sur les rives de la basse Seine : leurs établissements n'avaient été jusqu'alors que des repaires de brigands; celui-ci eut un aspect tout nouveau.

Vers le temps de la mort du roi Eudes, les bandes avec lesquelles il avait traité, suivies d'autres flottilles beaucoup plus nombreuses, étaient revenues dans la Seine : cette fois, l'expédition normande ressemblait moins à une association de guerriers vagabonds qu'à une grande colonie d'émigrants et de bannis. La terrible bataille navale du Hafursfiord, tant célébrée par les skaldes, avait renversé l'indépendance des chefs norvégiens aux pieds de Harald Harfagher; une multitude de petits princes, de iarls et de herses s'étaient exilés de leur patrie asservie à un monarque, et, après avoir longtemps erré dans les Hébrides et sur les côtes d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre, la plupart se dirigeaient enfin vers la Neustrie, sous la conduite de Roll, le célèbre roi de mer. Ils venaient coloniser la Neustrie, à l'exemple des Danois, qui avaient colonisé le Northumberland. Roll et les siens prirent paisiblement possession de Rouen, et, « considérant le site avantageux de cette ville pour la mer et pour la terre, ils décidèrent unanimement d'en faire le chef-lieu de tout le pays ». Ils occupèrent également Évreux, Bayeux, et la plus grande partie de la province. Dès lors, les Normands de la Seine eurent deux façons d'agir fort diverses à l'égard des Neustriens : au dehors, ils continuaient leurs rapines et leurs violences accoutu-

mées; mais, dans le pays qu'ils s'étaient approprié et qu'ils appelaient déjà de leur nom *Northmannie* ou Normandie, ainsi que l'atteste un monument contemporain (*la vie du roi Alfred*, dont l'auteur mourut en 909), ils agissaient en maîtres intelligents et non plus en destructeurs aveugles : ils faisaient travailler les esclaves pour eux au lieu de les tuer, et imposaient un tribut régulier aux marchands et aux paysans qui se remettaient à l'agriculture et au négoce. Les rares sujets des Normands étaient déjà moins malheureux que le pauvre peuple des autres provinces; car les hommes du Nord ne s'entre-pillaient pas réciproquement comme faisaient les seigneurs français, et le pays demeurait tranquille derrière eux pendant qu'ils étaient en course.

Durant plusieurs années, les conquérants de la Normandie ne cessèrent de s'élancer de leur nouvelle patrie sur le reste de la Gaule : coalisés avec les bandes qui reparurent dans la Loire après la mort d'Allan le Grand, ils poussaient jusqu'au fond de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Berri; en 911, trois flottes remontèrent simultanément la Seine, la Loire et la Gironde; Roll attaqua en personne Paris, qui se défendit comme à l'ordinaire; puis il mit le siège devant Chartres, dont les habitants lui infligèrent une sanglante défaite. Roll, exaspéré, redoubla d'audace et de furie, « et excita les siens à exterminer la France ». — « Les païens, comme des loups nocturnes, se jettent sur les bergeries du Christ, dit un chroniqueur; les églises sont incendiées; les femmes, traînées captives; le peuple, égorgé; c'est un deuil universel, et de lamentables clameurs s'élèvent de toutes parts vers le roi Karle, qui laisse périr le peuple chrétien par son inertie. »

Une grande résolution fut enfin prise par le roi, ou sous le nom du roi : on savait trop qu'acheter la paix à prix d'argent était une honte inutile; expulser les Normands de vive force était impossible; c'eût été folie que d'attendre des grands l'union et la persévérance nécessaires pour une telle entreprise; Robert, comte de Paris et duc de

France, proposa le seul parti capable de changer radicalement la situation et de fermer une ère de désastres : ce fut d'offrir à Roll la main de Ghisèle, fille de Karle le Simple, avec la cession de la contrée sise entre l'Océan, les rivières d'Epte, d'Eure et d'Aure, les frontières du Maine et de la Bretagne, à condition qu'il reçût le baptême et devint le vassal du roi. Les seigneurs et les évêques se rangèrent à l'avis de Robert, et Frankes (ou Francon), archevêque de Rouen, fut chargé de communiquer ces propositions à Roll.

Le vieux roi de mer en délibéra mûrement avec ses compagnons d'armes, et, « par leur conseil, il reçut l'offre de bonne grâce. Au jour fixé, Roll et Karle vinrent au lieu dit Saint-Clair, le roi, avec Robert, duc des Français, se tenant à l'un des bords de la rivière d'Epte, et Roll avec ses guerriers à l'autre bord. » On échangea divers messages avant que de s'entendre; car Roll ne se contentait pas du don de la province rouennaise : « Cette terre », disait-il, est partout envahie par les bois; le soc de la charrue ne la sillonne plus, et nous n'y trouvons pas de quoi subsister ». Le roi, qui avait de vieux ressentiments contre le comte de Flandre, voulut alors donner son comté à Roll; mais le chef normand refusa cette terre « pleine de marécages », et demanda la Bretagne, « pour supplément de vivres ». Karle donna sans peine ce qui ne lui appartenait pas : il ne cédait à Roll que le droit de conquérir la Bretagne, s'il était assez fort pour l'exercer.

Quand tout fut convenu, le roi des Français et le chef des Norvégiens s'abouchèrent, et l'on procéda à la cérémonie de l'hommage : le cérémonial ne consistait plus seulement à s'agenouiller devant le suzerain et à mettre les mains dans les siennes; les formes serviles de la cour de Byzance s'étaient introduites dans le palais des empereurs et des rois francs, où elles faisaient un ridicule contraste avec la faiblesse des souverains et l'indépendance des vassaux : on était donc tenu de baiser le pied du prince qui octroyait un bénéfice (usage qui, après avoir disparu de toutes les cours laïques, s'est

conservé dans celle de Rome). Lorsque les évêques avertirent Roll de se conformer à la coutume, il fit un bond en arrière, en s'écriant : *Nese bi Gott* (Non, de par Dieu !), ce qui fit beaucoup rire les Français et leur fit donner aux Normands le sobriquet de *Bigoths*. Comme on insista, Roll ordonna à l'un de ses gens de baiser pour lui le pied du roi : le soldat normand, sans se baisser, prit le pied de Karle, et l'élevant à la hauteur de sa bouche, jeta le roi à la renverse. Un grand tumulte s'éleva; mais les seigneurs français tenaient médiocrement à l'honneur de leur roi, et prirent le parti de rire au lieu de se fâcher : la cérémonie s'acheva, et Roll prêta serment de fidélité (911).

Roll repartit ensuite pour Rouen, accompagné du duc Robert de France, et, dans le courant de janvier 912, il reçut le baptême de la main de l'archevêque de Rouen : Robert de France lui servit de parrain et lui donna son nom; depuis cette époque, les chroniqueurs n'appellent plus Roll que le « duc Robert ». Les païens, voyant leur chef devenu chrétien, abandonnèrent les faux dieux et convolèrent unanimement au baptême; *Robert*, duc des Normands, épousa en grand appareil la fille du roi des Français, puis il partagea le pays entre les siens, releva les églises ruinées, répara et augmenta les remparts et les fortifications des villes, subjuga les Bretons qui lui étaient rebelles, et sustenta toute sa seigneurie avec les denrées enlevées de la Bretagne... Il établit une loi suivant laquelle tout homme qui prêtait assistance à un voleur était pendu comme le voleur lui-même... Un jour qu'après la chasse il prenait son repas près d'une mare, dans une forêt voisine de Rouen, il suspendit ses bracelets d'or aux branches d'un chêne; les bracelets demeurèrent là, trois années durant, sans que personne osât y toucher. Ce bois en a conservé le nom de *Rou-mare* (la mare de Roll).

Sous cette administration sage et ferme, la nature déploya librement la fécondité réparatrice qui se manifeste toujours après les grandes calamités. Les marchands, les colons, les serfs accoururent

de toutes les parties de la Gaule dans une région où chacun pouvait espérer protection pour son travail et pour son existence, et la Normandie, au bout de peu d'années, fut la province la plus riche et la plus populeuse de l'Occident. « Roll », dit la chronique de Fontenelle, « se concilia l'affection des gens de toute race et de tous métiers, et fit un seul peuple de tant de gens de nations diverses ».

Ainsi se turent, après trois quarts de siècle, ces litanies lugubres qui suppliaient incessamment le ciel de délivrer la chrétienté de la fureur des Normands (*A furore Normannorum libera nos, Domine!*). Ainsi fut accomplie cette surprenante révolution, qui fit surgir du sein de la plus profonde barbarie un ordre infiniment supérieur à celui du reste de la Gaule : le sang des Franks n'avait pas suffi pour régénérer la vieille Gaule romaine et pour vivifier la société du moyen âge; il lui fallait une seconde infusion du plus jeune et du plus vigoureux sang teutonique; les Teutons du Nord étaient donc venus après les Teutons de l'Est. Les destructeurs de la France romaine se firent ses fils adoptifs : les implacables persécuteurs du christianisme allaient être les plus intrépides champions de la foi.

A peine chrétiens, ils s'élançèrent, de toute leur énergie, à la tête de la chrétienté, de la jeune France et de la civilisation renaissante : ils prirent partout l'initiative; ils renoncèrent à leur langue comme à leurs dieux pour s'emparer de la langue romaine et en faire l'instrument d'une poésie nouvelle; arts, lettres, monuments, ils avaient tout détruit, ils contribuèrent puissamment à tout recréer; par delà la langue romaine, ils ressaisirent et s'approprièrent les inspirations les plus profondes de l'esprit celtique, et furent sinon les créateurs, du moins les grands propagateurs de la société chevaleresque.

IV

Pendant que la Normandie s'organisait sous la main vigoureuse de Roll, la France se débattait dans de nouvelles révolutions. Le roi Karle le Simple avait été largement dédommagé de la cession de la Normandie. Au moment même où se concluait le traité de Saint-Clair-sur-Epte, le 21 novembre 911, était mort le roi de Germanie Ludwig, fils d'Arnolfe, et le sceptre des régions teutoniques était sorti pour toujours de la maison de Karle le Grand; les pays slaves, la Germanie et l'Italie se voyaient alors en proie aux terribles invasions des Maghiars ou Hongrois (Ouïgours), dernier ban des populations hunniques, qui venaient, des bords de l'Euxin, venger leurs frères les Awares, comme les Normands avaient vengé les Saxons : ce péril obligea les peuples d'outre-Rhin de se réunir sous un seul chef, Conrad, duc de Franconie ou de France orientale. Mais le parti roman ou *gaulois* (welche, wallon), reprenant la supériorité dans le Lotherrègne, empêcha les Lorrains de reconnaître le roi des Germains, et décerna la couronne au roi de la France romane; non seulement Conrad eut le dessous dans la lutte qu'il entreprit pour rattacher le Lotherrègne à la Germanie; mais Karle, à la tête des Lorrains, passa le Rhin et s'avança jusqu'en Saxe afin de secourir Heinrik, duc de Saxe, qui s'était révolté contre Conrad.

Le mérite de cette énergie inaccoutumée n'appartenait point au roi, mais à un favori qui régnait sous son nom : Haganes ou Haganon, simple noble (chevalier, *miles*), s'était emparé de l'esprit de Karle, le poussait à « mépriser les conseils de ses grands, et, siégeant à côté du roi, réglait les affaires du royaume ». Haganon travaillait avec zèle et courage à relever la royauté de son abaisse-

ment; mais sa fortune lui tourna la tête : il manqua d'habileté et heurta tous les grands par son insolence, au lieu de chercher à les balancer les uns par les autres. Il était toujours « attaché au côté du roi », et le rendait inabordable pour tout le monde.

Le duc Heinrik (le Henri l'Oiseleur de nos historiens) s'éleva peu de mois après au trône de Germanie (décembre 918), et ne tarda pas à reprendre les projets de son devancier Conrad sur le Lotherrègne. Mais la querelle ne resta pas entre les deux rois Heinrik et Karle, et les événements se compliquèrent. Robert, qui commandait, par lui-même ou par ses vassaux, aux comtés de Paris, d'Orléans, de Gâtinais, de Chartres, de Perche, du Mans, d'Angers, de Tours, de Blois, enfin à tout ce qui formait le vaste « duché de France », se croyait enfin assez fort pour saisir la couronne qu'avait portée son frère, et pour supplanter le faible roi qui n'avait plus guère en France de domaine direct que les comtés de Laon et de Soissons avec les seigneuries d'Église : le roi carolingien était de plus en plus étranger à la nouvelle France, et il semblait qu'un souffle dût suffire pour balayer ce fantôme du passé. L'orage éclata en 920 : dans un plaid tenu au champ de mars de Soissons, les grands, d'une résolution unanime, jetèrent à terre des fétus de paille, « annonçant par là qu'ils rejetaient Karle et ne le voulaient plus pour seigneur, parce que c'était un roi de lâche cœur, et, se séparant de lui, ils le laissèrent tout seul au milieu du champ ».

Soutenu par ses gendres, le duc de Bourgogne Raoul, et le comte de Vermandois Héribert II, Robert osa alors ce qu'il n'avait point osé deux ans auparavant, et se fit proclamer roi, dans l'église Saint-Remi de Reims, avec le concours des évêques (juin 922).

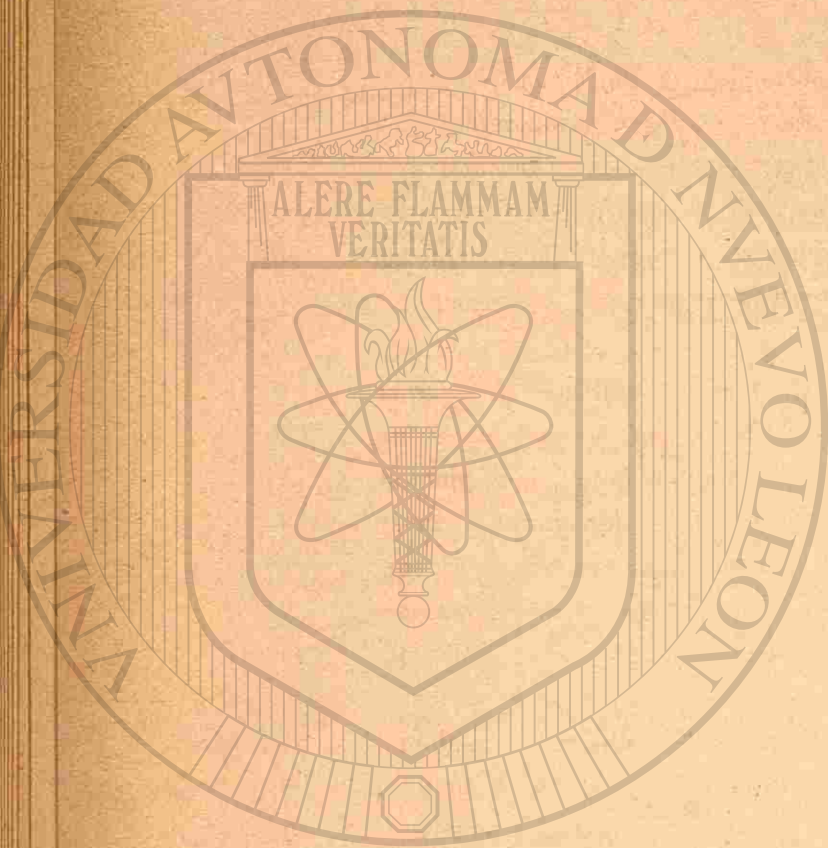
Mais Karle, qui s'était retiré dans le Lotherrègne, en revint avec une petite armée, et le dimanche 15 juin 923, vers midi, les Français, qui prenaient tranquillement leur repas dans la plaine de Saint-Médard et au bord de la rivière, furent brusquement assaillis par la cavalerie lorraine, arrivée sur eux à toute bride. Le roi Robert, au

l'envoya prisonnier à Château-Thierry. A la nouvelle de cette trahison, la reine Odgiwe, femme de Karle le Simple, et sœur d'Athelstane, roi des Anglo-Saxons, s'enfuit en Angleterre avec un fils de trois ans, à qui le choix de son asile valut le surnom de Lodewig ou Louis-d'Outremer. On ne sait ce que devint Haganon.

La captivité de Karle le Simple mit fin à la guerre civile dans la France romane, mais non dans le Lotherrègne où la plupart des seigneurs proclamèrent le roi Raoul, tandis que le duc Ghiselbert et l'archevêque de Trèves demeuraient attachés à Heïnrîk de Germanie. L'Aquitaine, qui n'avait pris aucune part à la lutte, refusait de reconnaître le nouveau roi. Raoul marcha vers la Loire, et obtint l'hommage de Guilhem II, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, en lui restituant le comté de Bourges qu'il lui avait enlevé naguère avec l'assistance de Robert de France. La royauté, même entre les mains d'un homme brave et intelligent, ne pouvait se maintenir qu'à force de concessions. Raoul retourna en France, après son entrevue avec le duc Guilhem, sans prévoir vraisemblablement le terrible orage qui allait fondre du haut des Alpes sur la Gaule méridionale.

La Bourgogne royale, la Provence et l'Italie avaient eu leurs révolutions comme la France; Hugues, comte d'Arles et de Vienne, issu, par les femmes, de Lothar II et de Waldrade, avait supplanté dans le royaume de Provence le jeune Karle ou Charles-Constantin, fils de Lodewig ou Louis l'Aveugle. Pendant ce temps, le « roi du Jura », Rodolfe II, renversait du trône d'Italie l'empereur Bérenger, qui périt bientôt après assassiné par un de ses vassaux; mais Bérenger, en tombant, avait porté un coup funeste à l'Italie. Il avait appelé à son aide les hordes féroces des Hongrois, qui arrivèrent trop tard pour le sauver, mais assez tôt pour causer des maux effroyables à la péninsule.

Pavie, qui était alors la seconde ville d'Italie, fut ruinée et noyée au sang de tous ses habitants; la barrière des Alpes n'arrêta pas les



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE

bruit de l'attaque, saisit sa bannière de sa propre main, rejeta sa longue barbe blanche hors de sa cotte d'armes pour se faire reconnaître des siens, s'élança au-devant de l'ennemi, et poussa droit au porte-étendard de Karle pour s'emparer de l'étendard de son rival. « Gare à toi! Fulbert! » cria Karle au porte-enseigne à l'instant où Robert allait l'abattre à ses pieds. Fulbert se retourna, et, d'un coup de sabre, fendit le crâne au roi Robert et le renversa roide mort.

La mort de Robert ne donna pas la victoire à Karle : Hugues de France, fils de Robert, et Héribert de Vermandois, accourus à la tête de troupes fraîches, renouvelèrent le combat avec furie; le champ leur demeura enfin, et Karle fut entraîné dans la fuite des Lorrains, après avoir toutefois prouvé à ses adversaires que, s'il était digne des épithètes de *simple* et de *sot*, il ne méritait pas d'être appelé « roi de lâche cœur ». Des milliers de morts jonchaient la plaine de Saint-Médard, et la perte des vainqueurs surpassait celle des vaincus, qui se retirèrent sans être poursuivis. L'armée de Karle se dispersa néanmoins pour ne plus se rallier.

La couronne fut donnée, non pas à Hugues, qui se souciait peu d'une royauté sans domaines, et préférait s'affermir dans son vaste duché de France, mais à son beau-frère Raoul de Bourgogne, lequel fut sacré à Saint-Médard de Soissons le 13 juillet, par le même archevêque de Sens qui avait sacré Robert l'année précédente.

Le malheureux Karle, n'ayant plus d'autre espoir que d'obtenir à tout prix l'assistance du roi de Germanie, s'était rendu près de Heinrik, lui avait cédé le Lotherrègne, et « lui avait soumis sa personne et le royaume de France ». Cette conduite l'eût perdu, s'il avait eu encore quelque chose à perdre. Sur ces entrefaites, un message du comte de Vermandois ranima le courage du roi détrôné : Héribert II fit prévenir Karle que, mécontent du couronnement de Raoul, il était prêt à retourner à son ancien prince. Karle se hâta d'aller trouver le comte à Saint-Quentin, chef-lieu du Vermandois; mais, dès le lendemain de son arrivée, Héribert se saisit de lui et



LE ROI ROBERT TUÉ PAR LE PORTE-ÉTENDARD DE CHARLES LE SIMPLE

Barbares, et, de la Lombardie, ils se précipitèrent sur la Gaule : repoussés de la Haute-Provence par les forces réunies du roi Rodolfe et de Hugues de Vienne, ils descendirent vers les plages de la Méditerranée, marchèrent droit au Rhône, et fondirent sur la Gothie comme un torrent furieux. Nîmes eut le sort de Pavie, et, de Nîmes aux portes de Toulouse, les plaines septimaniques furent si horriblement dévastées, qu'elles étaient encore presque désertes plusieurs années après. Une maladie contagieuse, et l'épée de Rodolfe, de Hugues et surtout du comte de Toulouse, Raimond-Pons III, délivrèrent enfin Hongrois la Gaule méridionale. L'invasion des Hongrois est la dernière invasion barbare qu'ait eue à subir notre patrie (924)¹. La destruction de la horde hongroise fut suivie d'une guerre entre les rois de Bourgogne et de Provence, un moment alliés contre l'ennemi commun. Le parti du malheureux Bérenger appela Hugues de Vienne en Italie, et la lutte se termina au bout de trois ans, par une transaction qui donna l'Italie à Hugues et la Provence à Rodolfe. Hugues céda à son rival tout ce qu'il possédait en deçà des Alpes, et les royaumes de Transjurane et de Provence furent réunis en un seul État, connu dans l'histoire sous le titre de royaume d'Arles ou royaume de Bourgogne (930).

Les embarras qu'avait en France le roi Raoul montrèrent que Hugues le Grand avait sagement fait de ne pas rechercher la couronne. Le duc d'Aquitaine, qui avait reconnu Raoul, avait rompu toutes relations avec lui, et dans ses domaines et dans ceux de la

¹ 1. Le Midi ne fut plus assailli par de grandes armées d'Infidèles; mais, durant près d'un demi-siècle encore, la côte de Provence et les défilés des Alpes furent infestés par la colonie de brigands musulmans qui s'étaient fait un repaire inaccessible dans les bois et les rochers de Freycinet ou la Garde-Frainet, non loin de Saint-Tropez et du golfe de Grimaud. Ces audacieux bandits s'emparèrent de tous les passages qui mènent de la Gaule en Italie, pénétrèrent de vallée en vallée jusque dans le Valais, l'Helvétie et la Lombardie, et s'établirent au couvent de Saint-Maurice, en 940. Les pèlerins de Rome, longtemps dépouillés ou massacrés par eux, finirent par leur payer un tribut régulier analogue à celui que les hadjis de la Mecque ont si longtemps payé aux Arabes du désert. Ils occupaient une multitude de tours et de forteresses, depuis les sources du Rhône jusqu'à l'embouchure du Var; ils étaient devenus une puissance politique, et se ménageaient entre le roi d'Italie et le roi d'Arles, qui craignaient également de les pousser à bout.

plupart des seigneurs aquitains, on recommençait à placer le nom de Karle au bas des chartes et des diplômes : une charte de l'église de Brioude, de l'an 928, porte cette suscription : « Fait le xvi des kal. de mars, la troisième année après que le roi Karle eut été dépouillé de sa dignité (*dehonestatus*) par les infidèles Français ».

Le Lotherrègne, pendant ce temps, avait fait défection comme l'Aquitaine; le duc Ghiselbert, type de cette mobile et incertaine population, qui oscillait sans cesse de la France à la Germanie, après avoir prêté serment à Raoul, venait de se retourner avec tout le Lotherrègne vers le roi Heinrik. Les embarras de Raoul furent portés au comble par la rébellion de Héribert. Ce n'était pas pour servir les intérêts de Raoul que l'avidé et astucieux comte de Vermandois s'était déloyalement saisi de la personne de Karle le Simple. Il exploitait sans pudeur son rôle de geôlier; il faisait de son captif un perpétuel épouvantail aux yeux du nouveau roi et arrachait à Raoul toutes sortes de concessions au détriment de la couronne, en menaçant, quand le prince résistait, de rendre la liberté à son prisonnier. La mort de Karle, qui survint au mois d'octobre 929, permit enfin à Raoul, soutenu par Hugues de France, de réduire le vassal infidèle et de ressaisir sa suzeraineté sur l'Aquitaine.

Pendant ce temps, le vieux duc Rollon de Normandie était mort. Son fils Guillaume, surnommée Longue-Épée, lui succéda. Son règne s'ouvrit par une guerre contre les Bretons, qui, après diverses alternatives, furent contraints finalement de se reconnaître ses vassaux.

Le roi Raoul mourut à son tour le 15 janvier 936. Cette fois encore, Hugues n'avait qu'à étendre le bras pour saisir la couronne; mais Hugues préférait de plus solides avantages; de nouveau il aimait mieux faire un roi que de l'être lui-même, et vendre la couronne que de l'acheter. Ce froid et prudent calculateur passa sa vie à agrandir, à fortifier, à enraciner sa maison dans le sol, et réserva à ses enfants l'occupation définitive de la royauté, comme s'il eût été

abbayes qu'il possédait, auprès de son oncle le roi Eudes. Il avait recommandé en mourant à son gendre Richard de Normandie celui de ses fils qui devait lui succéder dans le duché de France; ce fils était Hugues Capet¹, alors âgé d'environ dix ans. Des deux autres fils de Hugues le Grand, l'aîné, Othon, avait le duché de Bourgogne; le second, Eudes, autrement appelé Heinrik ou Henri, était engagé dans la cléricature.

La mort de Hugues le Grand fut suivie d'un assez long calme, calme tout relatif et qui n'était ni l'ordre ni la paix; car, lorsque les grands vassaux étaient en paix les uns avec les autres, les petites guerres renaissaient de toutes parts dans l'intérieur de chaque seigneurie; on se battait de canton à canton, de château à château; la guerre était, pour ainsi dire, l'état normal de la société. Mais les princes se tinrent quelques années en repos: trois enfants, dont l'aîné, Lothar, avait à peine quinze ans, étaient à la tête du royaume et des duchés de France et de Bourgogne; ils étaient gouvernés par leurs mères, la reine Gerberge et la duchesse Hedwige, toutes deux sœurs d'Othon le Grand; et les deux princesses, à leur tour, n'agissaient que d'après les conseils d'Othon et de leur autre frère Bruno, archevêque de Cologne, qu'Othon avait créé duc de tout le Lotherrègne.

Ce gouvernement tout germanique froissait les instincts nationaux des populations françaises; mais elles n'avaient pas de point d'appui suffisant pour le repousser: la puissance d'Othon était trop grande; maître de la Germanie et du Lotherrègne malgré les révoltes fré-

1. Le surnom de CAPET, que le chef de la troisième dynastie légua à toute sa race, vient, suivant Ducange (*Glossar. ad verbum CAPETUS*), de ce que Hugues se couvrait ordinairement la tête d'un capuce, ou de ce qu'étant enfant, il avait coutume, « par manière de jeu », de rabattre les capuces des gens qu'il rencontrait. Voilà une bien frivole origine pour un nom si fameux. Il se revêtait d'une chape, a-t-on dit encore, comme abbé laïque de plusieurs monastères; et c'est pour cela qu'on l'appelait *Capet* ou *Chapel*. Tous les autres grands laïques avaient aussi des abbayes; ce n'était là rien de particulier. Ce surnom ne se rapportait-il pas plutôt au caractère de Hugues et ne désignait-il pas son naturel opiniâtre et persévérant? Hugues l'entélé, de *caput*, tête.

quentes des seigneurs lorrains, il avait arraché l'Italie aux princes qui se la disputaient, et s'était saisi de la couronne impériale, oubliée, depuis trois quarts de siècle, sur le front des petits rois de Lombardie: il avait relevé l'Empire et la grandeur teutoniques, et ressuscité, dans une société nouvelle et avec des formes différentes, quelque chose de la gloire et de l'autorité de Karle le Grand. La prépondérance intellectuelle, comme matérielle, avait passé pour un moment dans la jeune Germanie chrétienne, animée de la sève d'une récente civilisation.

Avec l'âge cependant, l'ambition venait à Lothar. Brave et remuant comme son père, il rêvait « de rétablir son royaume tel qu'il avait été autrefois ». Il commença par envahir la Normandie; repoussé par le duc Richard, qui avait rappelé le roi de Danemark à son secours, il se dédommagea en prenant une partie du comté de Flandre.

En 972 eut lieu un événement mémorable dans l'histoire du midi de la France.

Les Sarrasins n'avaient pu tenir longtemps le poste de Saint-Maurice, ce point central des Alpes qu'ils avaient envahi avec une si étonnante audace; mais ils conservaient toujours de nombreux repaires dans les basses Alpes et surtout dans les rochers de Fraxinet, capitale de cette république de pirates. Guilhem, comte d'Arles ou de Provence, secondé, suivant les traditions locales, par un prélat guerrier, Isarn, évêque de Grenoble, détruisit successivement ces aires d'oiseaux de proie, et finit par écraser les « infidèles » dans un combat décisif, au moment où ils se repliaient de toutes parts sur Fraxinet: la colonie musulmane fut tout entière taillée en pièces ou engloutie dans les précipices de ces côtes abruptes (972).

Othon le Grand mourut le 7 mai 973, après trente-sept ans de puissance et de gloire. Sa fin amena une prompte et importante péripétie dans les affaires de France: l'ascendant germanique disparut avec lui, et la réaction, dès longtemps préparée, éclata avec assez

sûr qu'elle ne pouvait leur échapper. Le fils de Karle le Simple, Lodewig ou Louis, était en exil *outré-mer* depuis treize ans : Hugues le Blanc, d'accord avec le duc de Normandie, le comte de Vermandois, et les prélats de la France romane, envoya des députés à la cour du roi des Anglo-Saxons pour redemander le jeune prince, qui fut couronné à Laon. Hugues commença par se faire donner par lui le duché de Bourgogne, héritage du feu roi Raoul; néanmoins, il s'aperçut bientôt que le nouveau monarque n'entendait pas être entre ses mains un instrument docile. Excité par sa mère, celui-ci entreprit de voler de ses propres ailes. Hugues se prépara les moyens d'arrêter cet essor inattendu, en se rapprochant de Héribert et en épousant une sœur d'Othe ou Othon le Grand, fils et successeur du roi Heinrik ou Henri l'Oiseleur sur le trône de Germanie.

Othon de Saxe, l'homme le plus éminent qui eût paru depuis Charlemagne, annonçait dès lors le règne brillant qui releva la gloire germanique; il s'était emparé de la tutelle du petit Conrad, héritier de Rodolfe II, roi de Transjurane et de Provence, et dominait ainsi, directement ou indirectement, toute la Gaule orientale, des bouches de la Meuse et du Rhin à celles du Rhône et du Var. C'était un coup de maître de la part de Hugues que d'ôter un pareil appui à la royauté carolingienne. Les principaux auteurs de la restauration de Lodewig, y compris le duc de Normandie, se liguèrent donc contre le roi qu'ils avaient rétabli, dès qu'ils connurent son caractère et ses espérances; et Lodewig n'eut d'alliés à leur opposer que le comte de Flandre, Arnolfe, rival de Héribert de Vermandois, le comte de Besançon, ennemi personnel de Hugues, et l'archevêque de Reims, qui avait tout à perdre si Héribert ressaisissait sa puissance.

Les hostilités éclatèrent en 938; l'intervention étrangère les compliqua et les aggrava : Athelstane, roi d'Angleterre, envoya au secours de Lodewig une flotte qui ravagea les côtes du Ponthieu, comté qui avait alors le château de Montreuil pour chef-lieu, et qui

reconnaissait Héribert pour suzerain. Les Lorrains, ayant toujours à leur tête le volage et turbulent Ghiselbert, se détachèrent encore une fois de la Germanie et se donnèrent à Lodewig. Par compensation, les princes coalisés, Hugues, Héribert, Guillaume, renoncèrent à la suzeraineté du roi Lodewig et se déclarèrent vassaux du roi Othon; Ghiselbert se noya dans le Rhin en combattant contre les troupes saxonnes et souabes du roi Othon, et presque tout le Lotharinge retourna au pouvoir du roi des Germains (939).

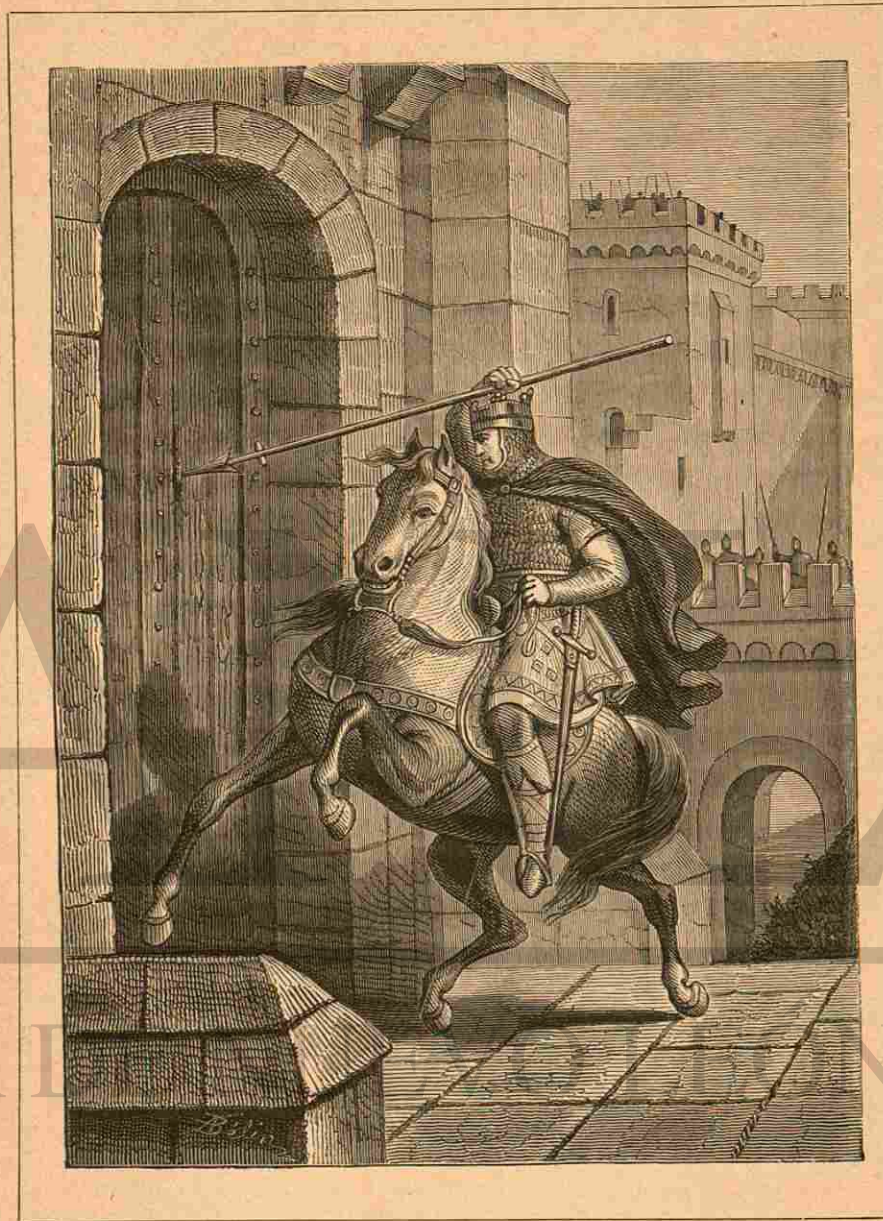
Le pape Étienne VIII s'entremet enfin en faveur de Louis IV, et la paix fut conclue en 942. Peu de temps après, Guillaume Longue-Épée fut assassiné, et le comte Héribert mourut d'apoplexie. La maison de Vermandois perdit son ascendant avec son unité; ses vastes domaines furent morcelés entre les cinq fils de Héribert, et désormais il n'y eut plus dans la Gaule septentrionale de puissance capable de balancer celle du duc de France.

Une nouvelle lutte entre ce dernier et Louis IV s'engagea au sujet de la Normandie où régnait à présent le petit duc Richard (Sans Peur), âgé seulement de dix ans. L'intervention d'une flotte danoise donna d'abord l'avantage à Hugues, qui retint même un instant le roi prisonnier à Laon; puis, Othon le Grand et le pape ayant pris parti pour Louis IV, la paix se fit enfin par lassitude (954). Quatre ans après, le roi mourut d'une chute de cheval, et, pour la troisième fois, Hugues de France disposa de la couronne. Au lieu de la prendre pour lui, il fit proclamer roi Lothar, fils aîné (treize ans) du monarque défunt. De même qu'il avait obtenu le duché de Bourgogne pour prix du couronnement de Louis d'Outremer, de même il se fit donner le duché d'Aquitaine, alors disputé entre les comtes de Toulouse et de Poitiers, pour prix du couronnement de Lothar; vainement néanmoins il essaya de s'en emparer. Hugues eût probablement renouvelé ses tentatives si la mort ne l'eût prévenu. Il fut enlevé le 16 juin 956 par une épidémie qui désolait la Germanie et la Gaule : on l'ensevelit à Saint-Denis, une des nombreuses

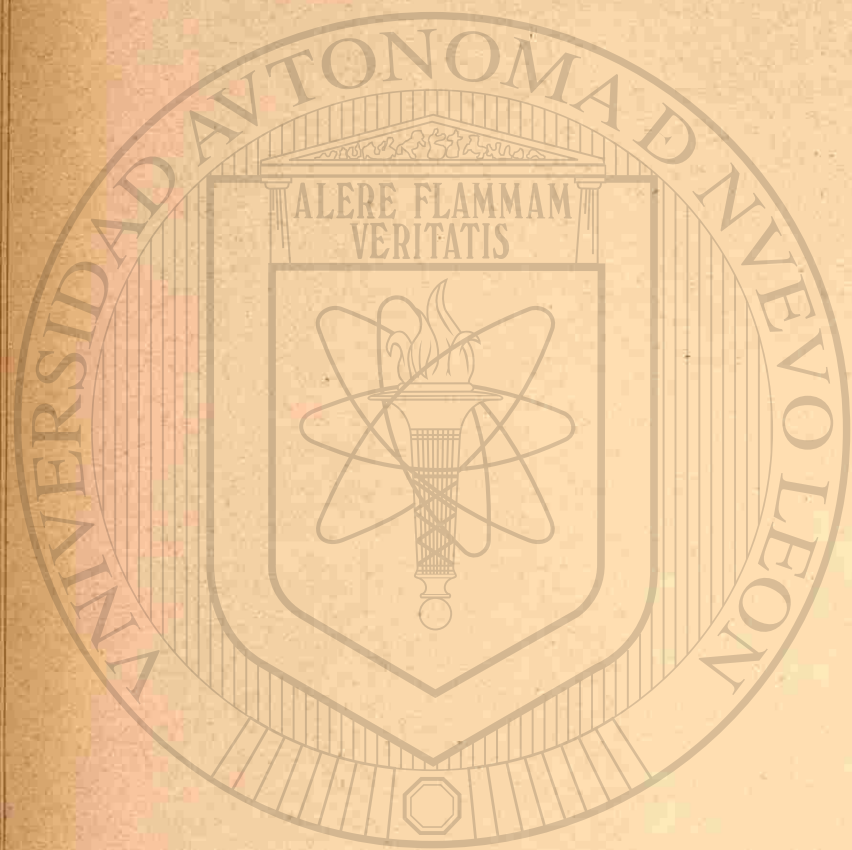
de violence pour entraîner la maison carolingienne elle-même dans une voie contraire à son intérêt dynastique. Le parti français en Lorraine se révolta, et deux seigneurs du pays appelèrent les princes de France à leur aide.

Dominé peut-être à son insu par l'influence de l'astucieux Hugues Capet, qui cherchait à le brouiller irrévocablement avec la couronne de Germanie, Lothar entra brusquement en Lotherrègne avec un gros corps de cavalerie, et se dirigea sur Aix-la-Chapelle avec tant de vitesse, qu'il faillit surprendre et enlever Othon et sa femme dans la résidence impériale : Othon n'eut que le temps de quitter la table et de monter à cheval pour se sauver à Cologne avec toute sa maison, et « Lothar prit possession du royaume en tournant l'aigle vers la Gaule; car il y a dans le palais, du côté du levant, un aigle (de bois ou de métal) que tous ceux qui possèdent ce lieu ont coutume de tourner vers leurs États ». (*Chroniq. Saxonie.*) C'était plutôt une bravade qu'une prise de possession sérieuse; car Lothar, n'ayant pas réussi à faire l'empereur prisonnier, retourna en France sans essayer de se maintenir dans le Lotherrègne.

Lothar reçut, chemin faisant, un message d'Othon, qui lui annonçait que l'empereur, dédaignant de lui rendre surprise pour surprise, se mettrait en marche le 1^{er} octobre « pour aller ruiner son royaume ». Othon tint parole : il publia le ban de guerre dans toute la Germanie, et, le 1^{er} octobre, il entra en France à la tête de soixante mille combattants, « armée telle qu'aucun homme de ce temps n'en avait vu auparavant ou n'en a vu depuis de semblable ». Il parcourut le Rémois, le Laonnois, le Soissonnais, ravageant et brûlant tout « sauf les églises », et s'avança jusqu'à Paris sans rencontrer de résistance : Othon parut considérer Hugues, plutôt que Lothar, comme son principal adversaire, et Paris, plus que Laon, fut le but de son expédition; tout le monde sentait instinctivement que là était le cœur de la nouvelle France. Othon manda à Hugues, enfermé dans les murs de Paris, qu'il allait lui faire chanter un



L'EMPEREUR OTHON VIENT DARDER SA LANCE DANS LA PORTE DE LA VILLE



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Alleluia tel qu'il n'en avait jamais oui; et, montant sur Montmartre avec toute son armée, il fit entonner le cantique *Alleluia, te Martyrum*, etc., par une multitude de clercs auxquels répondaient en chœur soixante mille guerriers.

Le chroniqueur Baudri de Cambrai prétend que Hugues et tout le peuple de Paris, saisis de stupéfaction, en eurent « les oreilles assourdies (*attonitis auribus*) ». Suivant la chronique de Sithieu, Othon s'avança au galop jusqu'aux fossés de Paris, et darda sa lance dans la porte de la ville (apparemment dans la porte du Grand-Pont), en disant : « Jusqu'ici, c'est assez! (*Huc usque sufficit!*) » Les Parisiens tentèrent une sortie avec leur vaillance accoutumée, et l'on escarmoucha vivement au milieu des flammes qui dévoraient le faubourg : un neveu de l'empereur, qui était venu défier les plus braves des assiégés en combat singulier, fut tué devant la porte de la ville par un guerrier français. Othon ne tenta point l'assaut : il croyait son honneur satisfait; il resta trois jours campé devant Paris, puis commanda la retraite.

Othon ne regagna pas tranquillement ses États : les princes français, qui avaient laissé s'amortir le premier feu des Germains, s'élançèrent à leur poursuite dès qu'ils les virent reprendre le chemin du Lotherrègne, et taillèrent leur arrière-garde en pièces près de Soissons (978).

Lothar cependant ne tarda pas à penser qu'en faisant la guerre aux Germains, il servait plutôt les intérêts de Hugues Capet que les siens propres. En 980, il alla trouver Othon dans la forêt des Ardennes, lui porta de riches présents, et renonça à toute prétention sur la Lorraine, au grand chagrin, dit la chronique, des ducs de France et de Bourgogne et de l'armée des Franks. Hugues, de son côté, s'efforçait de s'acquérir l'amitié de l'Église, qui tentait en ce moment quelques efforts pour sortir du désordre où l'avait jetée l'invasion des monastères par les laïques : Hugues seconda cette réaction avec un zèle qui pouvait être à la fois habile et sincère; il obligea Héribert

de Vermandois, comte de Meaux et de Troies, à se démettre de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, afin d'y laisser élire un abbé régulier, et agit de même pour son propre compte dans ses grandes abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Riquier, de Saint-Valeri-sur-Somme.

Othon II étant mort en 983, laissant un fils en bas âge, Othon III, Lothar essaya de nouveau de s'emparer du Lotherrègne, et, dans cette vue, se réconcilia avec Hugues; il n'obtint pas toutefois grand succès, et le duc de France s'apprêta à profiter de la brouille des Germain et du roi, quand celui-ci mourut, le 2 mars 986. Lodewig, dit le Fainéant, son fils, qui lui succéda sans obstacles, n'eut pas le temps de rien faire de bien ni de mal. Comme son grand-père, Louis IV d'Outremer, il mourut d'une chute de cheval, le 21 mai 987.

Après qu'on l'eut enseveli à Compiègne, l'assemblée des grands (*primates*) se réunit à Senlis. D'après le témoignage de Richer, cette assemblée fut nombreuse et imposante : on y vit figurer « les Français, les Bretons, les Normands, les Aquitains, les Goths (de la Septimanie), les Espagnols (de la marche d'Espagne), les Gascons ». Les provinces les plus lointaines du royaume furent représentées, au moins par quelques-uns de leurs barons. Richer ne dit pas quels furent les absents; mais on est assuré que Séguin, archevêque de Sens, ne vint pas, ni les comtes Arnoul de Flandre, Albert de Vermandois, Héribert de Troies; peut-être Guilhem, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, et l'autre Guilhem, comte de Toulouse, ne parurent-ils pas non plus. Le parti de l'ancienne dynastie, à commencer par l'oncle du feu roi, Karle, duc de Basse-Lorraine, protesta, par son absence, contre un résultat prévu. L'archevêque de Reims ouvrit le débat par un très remarquable discours : « Karle, dit-il, a ses fauteurs, qui le prétendent digne du royaume par le droit que lui ont transmis ses parents; mais *le royaume ne s'acquiert point par droit héréditaire*, et l'on ne doit élever à la royauté que celui qu'illustrent non seulement la noblesse matérielle (*corporis nobilitas*), mais la

sagesse de l'esprit, celui que soutiennent la foi et la grandeur d'âme; peut-on trouver ces qualités dans ce Karle, que la foi ne gouverne pas, qu'une honteuse torpeur énerve, qui a ravalé la dignité de sa personne au point (*qui tanta capitis imminutione hebit*) de servir sans honte un roi étranger et d'épouser une femme inférieure à lui, prise parmi les simples *guerriers*? Comment le *grand duc* souffrirait-il qu'une femme prise parmi ses *chevaliers* (*de suis militibus*) devint reine et dominât sur lui? Si vous voulez le malheur de l'État, choisissez donc Karle! Si vous voulez son bien, couronnez l'excellent duc Hugues! Choisissez le duc, illustre par ses actions, par sa puissance, et vous trouverez en lui un protecteur non seulement de la chose publique, mais de la chose de chacun. »

Tous applaudirent, « et, du consentement de tous, le duc fut élevé au royaume »; puis on se transporta de Senlis à Noyon, et, là, « le métropolitain et les autres évêques » sanctionnèrent par l'onction du sacre le choix de l'assemblée nationale et l'irrévocable déchéance de la race carolingienne. Le 1^{er} juillet 987 (ou le 3?), l'archevêque de Reims posa sur le front de Hugues Capet, dans la cathédrale de Noyon, cette couronne de France que deux des devanciers de Hugues avaient déjà portée et que ses descendants devaient se transmettre durant tant de siècles.

Romains; tous étaient devenus Français, et ne se distinguaient plus que par la différence de rang et de privilèges. On ne rencontrait plus que par exception des terres dont les propriétaires ne reconnussent pas de seigneurs au-dessus d'eux. La plupart des terres faisaient partie de la hiérarchie des fiefs, c'est-à-dire que les possesseurs des terres relevaient les uns des autres et se superposaient les uns aux autres comme sur une sorte d'échelle dont les échelons montaient depuis le plus petit vassal jusqu'au roi.

Le vassal ou possesseur de fief reconnaissait tenir sa terre de son seigneur à de certaines conditions. Le vassal devait défendre son seigneur par l'épée, et le seigneur avait la même obligation envers le vassal. Le vassal devait prendre place dans le conseil et au tribunal de son seigneur. Il devait juger ses *pairs*, c'est-à-dire ses égaux, les autres vassaux du seigneur, et être jugé par eux, sous la présidence du seigneur. Le vassal ne pouvait être dépouillé de son fief que pour n'en avoir pas rempli les devoirs et par jugement de ses pairs. Et de même, le seigneur perdait son droit de suzeraineté sur le fief, s'il ne secourait pas son vassal dans le danger, ou s'il attentait à la vie ou à l'honneur du vassal ou de quelqu'un des siens. Les engagements étaient donc réciproques entre seigneur et vassal, et chacun était responsable, jusqu'au roi qui pouvait perdre sa couronne, s'il manquait à son serment de garder à chacun ses droits.

Le principe qui exclut l'homme étranger aux armes exclut la fille de l'héritage du fief. Point de partage entre le fils et la fille; point entre l'aîné et le puîné, du moins s'il n'y a qu'un fief dans la maison : telle est la tendance rigoureuse du principe constitutif de la famille féodale. Point de démembrement du fief. Le droit d'aînesse, inconnu de l'antiquité romaine aussi bien que de l'antiquité barbare, sort spontanément de la constitution féodale, sans qu'il soit besoin de l'expliquer par l'infiltration des idées juives à travers le christianisme. Le droit d'aînesse féodal ne doit pas être toutefois absolu. Point de démembrement, mais point d'accumulation des fiefs. S'il y a

CHAPITRE II

INSTITUTIONS FÉODALES. — PREMIERS CAPÉTIENS ET DYNASTIES DES GRANDS VASSAUX.

Derniers efforts de la race carolingienne. — Le roi Robert. — *L'an 1000.* Architecture romane. — Manichéens, commencement des persécutions religieuses. — Révolte des paysans. Les ducs de Normandie. — Le roi Henri 1^{er}. — Trêve de Dieu. — Impuissance des rois. Anarchie féodale. — Les royaumes d'Arles et de Bourgogne réunis à l'Empire germanique. — Hildebrand.

(987-1060.)

I

La féodalité, c'est-à-dire le régime des fiefs, qui devait régner en France et en Europe durant de longs âges, avait été fondée par le capitulaire de Karle le Chauve, en 877. Ce capitulaire, comme il a été dit plus haut, avait reconnu aux fils le droit de succéder aux pères dans les fiefs ou terres féodales et dans les offices publics.

L'établissement de la féodalité était maintenant achevé et comme couronné par une nouvelle royauté française, qui remplaçait l'ancienne royauté franque. Les rois et les seigneurs parlaient maintenant la même langue que le peuple : on ne reconnaissait plus, dans le royaume de France, ni Francs, ni Burgondes, ni Gaulois ou

rieurs, les arrière-vassaux, étant nombreux, ont besoin d'un grand nombre de *sujets* pour les nourrir. Cette nécessité de la constitution féodale, combinée avec la substitution du servage à l'esclavage domestique, favorise essentiellement la population. L'esclave n'a pas de famille; le serf en a une : l'esclave se reproduit peu; le serf pullule.

Quant aux habitants des villes, qui dominaient la Gaule au temps de la civilisation romaine, et qui voient maintenant l'Empire transféré aux campagnes ou du moins aux maîtres des campagnes; quant aux bourgeois, ainsi qu'on commence à les nommer (*burgensis, borgois*, du tudesque *burg*, ville), leur situation, que l'esprit féodal voudrait rendre tristement uniforme, varie de province à province, de cité à cité. Les villes du Midi, et quelques-unes de celles du Nord, quoique soumises à des suzerains, clercs ou laïques, ont conservé des restes de leurs institutions romaines, que le temps transforme et ravive, loin de les anéantir. Le nom de curie a passé, là comme ailleurs, au tribunal de l'évêque (*curia christianitatis*); mais le pouvoir ecclésiastique n'a pourtant pas réussi à absorber la vie municipale : la bourgeoisie tend à se dégager de ce patronage étouffant, et des magistrats laïques ont continué d'appliquer le droit romain, qui régit toujours, au moins comme coutume dominante, l'Aquitaine, la Provence et la Septimanie; le patricien bourgeois du Midi, héritier direct des anciens curiales et *honorés* (*honorati* de la Gaule romaine), allié à l'élément mercantile et populaire, tend à conserver ou à reconquérir l'élection de ses magistrats et d'autres garanties contre le despotisme des suzerains. Sans doute les habitants de ces cités ont souvent à se débattre contre des exigences pécuniaires, présentées sous toute sorte de formes et de prétextes; mais nul n'oserait les traiter en serfs. Les corporations de marchands, d'artisans, de marins, de même que le patriciat citadin, se sont perpétuées plus vivaces et moins écrasées sous la royauté franke et sous la féodalité qu'elles ne l'étaient sous la décadence impériale; l'extinction de l'esclavage

domestique fait déjà grandir l'industrie libre et va lui donner un développement inconnu.

Dans le Nord et le Centre, le régime municipal, ébranlé, disloqué par l'établissement des Franks, a été submergé presque généralement par la féodalité. Il reste pourtant çà et là, dans quelques vieilles cités, d'obscurs et faibles magistrats électifs. Mais presque partout les offices municipaux sont donnés en fiefs. Quelques grandes villes obtiennent des ménagements; quelques seigneurs, par politique, respectent, jusqu'à un certain point, la liberté civile chez leurs bourgeois.

Mais ce sont là des exceptions garanties, non par la loi, mais par la force de ceux qui en jouissent. La volonté des suzerains n'a de contrepois que les moyens de résistance des sujets, et presque toutes les villes d'une importance et d'une population médiocres, telles que la plupart de celles du Nord et du Centre, subissent avec une irritation mal contenue le despotisme d'un ou de plusieurs suzerains, car beaucoup de cités, partagées entre l'évêque, le seigneur laïque et les abbés des principaux monastères, ont autant de *sires* que de quartiers et presque de rues. Le but de la féodalité, réduire les *manants* (*manentes*) des villes au niveau des *vilains* des campagnes, comme ceux-ci au niveau des serfs, est donc à peu près atteint dans une grande partie de la France : le reste de nos villes passera-t-il sous le joug à son tour, ou donnera-t-il aux opprimés l'exemple de secouer le joug? La féodalité réalisera-t-elle complètement son idéal? C'est la grande question que le moyen âge aura à résoudre.

L'établissement de la nouvelle dynastie capétienne à la tête de la féodalité française ne s'opéra point sans obstacles et sans luttes. La race de Charlemagne fit un dernier effort pour disputer le trône à la maison de France. L'oncle du dernier roi carolingien, Charles, duc de Basse-Lorraine ou de Brabant, comme on commençait d'appeler la province la plus importante de la Basse-Lorraine, prit les armes contre le roi Hugues Capet. Le comte de Flandre, les princes de la mai-

plusieurs fiefs, que chaque fils en ait un, afin que le nombre des guerriers ne diminue pas.

Mais de même que, chez les anciens Grecs et Romains, il y avait eu, au-dessous de la société libre et républicaine, la masse des esclaves privés des droits de l'homme et du citoyen, de même dans la société féodale, au-dessous de la hiérarchie des vassaux, c'est-à-dire au-dessous des guerriers possesseurs des terres, des guerriers libres et nobles, ce qui était devenu même chose, il y avait la masse des cultivateurs, qui devaient au seigneur non le service militaire, mais des redevances en argent ou en denrées, et la corvée, c'est-à-dire le travail de leur corps.

Ceux-ci ne faisaient point partie de la société politique; la loi des fiefs ne les concernait pas. Et ils étaient, dans chaque seigneurie, dans chaque fief, livrés à l'arbitraire du seigneur, grand ou petit.

Il n'y avait plus d'esclaves domestiques comme chez les Romains, parce que, suivant les coutumes des Germains ainsi qu'auparavant des Gaulois, les emplois de la domesticité n'étaient pas considérés comme serviles, et qu'ils étaient remplis par des personnes libres; mais les nobles réduisaient, autant qu'ils pouvaient, tous les paysans à la condition des anciens cultivateurs non libres de la fin de l'Empire romain. Ils prétendaient les charger tous de redevances arbitraires, à la merci du maître, au lieu de redevances fixes.

Et ils prétendaient traiter les ouvriers comme les cultivateurs, et les habitants non nobles des villes comme ceux des campagnes; ils prétendaient que leurs sujets ou leurs *serfs*, comme ils les appelaient, ne pussent se marier, ni changer de domicile, ni transmettre leur héritage à leur famille, sans la permission du seigneur: c'est cette condition qu'on a appelée le *servage de la glèbe*, c'est-à-dire la condition d'homme enchaîné à la glèbe, à la motte de terre qu'il cultive. En quelques pays, quand le serf mourait, on lui coupait la main droite et on la portait au seigneur, pour signifier que son serf ne pouvait plus lui faire service.

Le clergé, sans accepter tous les principes de la féodalité, est trop engagé lui-même dans le système féodal pour combattre des abus dont il profite; il ne continue pas, contre le servage, la noble mission qu'il avait remplie contre l'esclavage. Les seigneurs d'Église occupent, à côté des suzerains laïques, le même rang que leurs devanciers ont tenu auprès des leudes royaux; dans un grand nombre de cités, la protection municipale exercée par les évêques s'est transformée en seigneurie; le « défenseur de la curie » est devenu le suzerain de la cité, et, ne reconnaissant de supérieur temporel que le roi, réclame l'hommage de tous les seigneurs laïques établis sur le territoire diocésain, quels que soient leur titre et leur rang; d'autres fois, au contraire, il rend lui-même hommage à un seigneur laïque, qui s'arroge le droit de conférer le *benefice* épiscopal à chaque vacance. De même, les abbés sont seigneurs des villages, des bourgs, des villes, formés autour de leurs monastères. Les seigneurs ecclésiastiques ont, comme les *sires* laïques, leurs vilains et leurs serfs: la condition des serfs d'Église est à la vérité moins humiliante que celle des autres serfs; ils n'appartiennent point à un homme, à une terre, mais à Dieu et aux saints, et ont droit d'attendre un traitement moins dur de la part de supérieurs qui sont, comme eux, les « serviteurs de Dieu »; mais le fait, là comme ailleurs, ne dément que trop communément le droit.

Sous l'Empire, la grande propriété, qui, avec la fiscalité et l'esclavage, a détruit l'ancien monde, faisait le vide autour d'elle. Sous le régime féodal, la grande propriété, transformée en grands fiefs, tend au contraire à multiplier la moyenne propriété transformée en arrière-fiefs; ce qu'il lui faut, ce n'est plus seulement le plus fort revenu, c'est le plus grand nombre de bras tenant l'épée. La grande propriété, au lieu d'être une force isolée et destructive, un grand arbre vénénéux qui fait tout périr sous son ombre, devient une force attractive, centre d'un organisme vivant. L'action de ce principe se fait sentir jusque sur les vilains et les serfs. Les propriétaires infé-

son de Vermandois et le duc d'Aquitaine se déclarèrent pour Charles; mais ils le soutinrent faiblement, et la plupart des grands consentirent à ce que Hugues associât son fils Robert à la couronne (987). Charles, cependant, se saisit par surprise de la forte ville de Laon, qui avait été la résidence des derniers rois de sa famille; il repoussa Hugues, qui était venu l'assiéger à Laon, puis surprit aussi Reims. Arnoul, bâtard du feu roi Lothar, que le roi Hugues avait cru gagner en lui donnant l'archevêché de Reims, avait livré en trahison Laon et Reims à son oncle Charles. Un autre prélat, Adalbéron, évêque de Laon, par une autre trahison, livra Laon, et Charles lui-même avec sa famille, au roi Hugues, dans la nuit du Jeudi saint (2 avril 991).

Charles mourut quelques mois après, prisonnier dans la citadelle d'Orléans. Ses enfants se réfugièrent plus tard en Allemagne, où leur postérité mâle s'éteignit obscurément, et aucun prince de la famille de Charlemagne ne reparut plus en France. La royauté de Hugues Capet et de son fils ne fut plus contestée au nord de la Loire; mais les deux rois eurent encore à combattre au midi de ce fleuve. Aldebert, comte de Périgord, s'était révolté contre son suzerain le duc d'Aquitaine, lui avait enlevé Poitiers même, sa capitale, puis avait poussé jusqu'à la Loire, et pris Tours sur le comte de Chartres. Après qu'Aldebert eut usurpé les comtés de Poitiers et de Tours, le roi Hugues lui avait fait demander : « Qui t'a fait comte? » Aldebert avait répondu : « Qui t'a fait roi? » Après avoir fait prisonnier Charles, son compétiteur, Hugues Capet se retourna contre Aldebert. Celui-ci fut tué dans un siège, et la maison de Poitiers, qui s'était réconciliée avec Hugues, recouvra le duché d'Aquitaine, et devint plus puissante qu'auparavant.

Hugues Capet mourut le 24 octobre 996. Il finit ses jours, dit la chronique, en recommandant à son fils de ne jamais prendre les biens des monastères, de peur d'attirer sur lui le courroux de leur chef, le grand saint Benoît.

Le roi Robert, qui fut fort dévot, ne manqua pas aux recommandations de son père. Pendant que le royaume de France passait à la famille des Capétiens, le royaume de Bourgogne n'avait plus un roi que de nom. Ses vassaux avaient usurpé tous les domaines de la couronne, et les rois, qui n'avaient plus aucune autorité, étaient si pauvres qu'ils ne vivaient qu'en s'appropriant le revenu des évêchés et des abbayes vacants, durant l'année du décès des titulaires. Le royaume de Bourgogne n'était qu'une ombre; mais des seigneuries très vivaces et très florissantes se formaient de ses débris. C'était le comté de Savoie, fondé par la famille de laquelle descend le roi actuel d'Italie; c'était la Franche-Comté, ou comté libre de Bourgogne, et le comté de Viennois, appelé un peu plus tard Dauphiné, parce qu'un des comtes mit un dauphin dans ses armoiries; c'était enfin le comté de Provence.

Les guerres de seigneurie à seigneurie étaient continuelles dans l'ouest de la France. Les Bretons restaient en paix avec le duc de Normandie, leur suzerain, mais se battaient entre eux et avec les comtes d'Anjou et de Chartres qui soutenaient l'un le comte de Rennes, l'autre le comte de Nantes. La maison de Rennes eut le dessus, et Rennes resta jusqu'à la Révolution française la capitale de la Bretagne. Les rois capétiens étaient, en fait, moins puissants que l'avaient été leurs ancêtres les ducs de France. Hugues, pour se faire des amis et se maintenir, avait été obligé de commencer à démembrer l'ancien domaine ducal, ainsi qu'avait été autrefois démembré le domaine royal.

Robert n'était pas propre à affermir et à fortifier la royauté. Il était, dit son biographe Helgaud, moine de Fleuri, « instruit dans les sciences divines et humaines, et tellement appliqué aux saintes lettres, qu'il ne passait jamais un seul jour sans lire le Psautier et sans prier le Dieu Très-Haut avec David. Poète et parfait musicien, il composa beaucoup d'hymnes et de rythmes sacrés, qui furent adoptés par l'Église, entre autres la prose du Saint-Esprit, qui commence par ces

mots : *Adsit nobis gratia!* et, dans un pèlerinage qu'il fit à Rome (en 1016), il déposa sur l'autel de Saint-Pierre ses poésies latines, notées en musique. Ce pieux roi avait coutume de venir souvent à l'église de Saint-Denis, couvert de ses habits royaux et la couronne en tête : il y dirigeait le chœur à matines, à la messe et à vêpres, et il y chantait avec les moines. Doux, civil, enclin à la reconnaissance, plus bienfaisant de cœur que caressant en ses manières, jamais une injure reçue ne put le porter à la vengeance. Grand, agile et vigoureux, quoique d'une taille un peu épaisse, il avait la chevelure lisse et arrangée avec soin, le regard modeste, la bouche agréable. »

Ce roi débonnaire, qui eût voulu vivre oublié et paisible, eut la vie privée la plus tourmentée et la plus malheureuse. Il avait épousé en 995, malgré ses parents, la princesse Berthe de Bourgogne, fille du roi Conrad le Pacifique, et veuve d'Eudes, comte de Chartres, qui était sa cousine au quatrième degré, et Robert avait servi de parrain à l'un des enfants d'Eudes et de Berthe. Cette double parenté temporelle et spirituelle était considérée par l'Église comme un empêchement canonique au mariage; cependant Archambaud, archevêque de Tours, avait cru pouvoir accorder une dispense au jeune roi, et lui avait donné la bénédiction nuptiale en présence et avec l'assentiment de plusieurs autres évêques. Mais le pape Grégoire V lui ordonna, sous peine d'interdit, de rompre cette union, et, après une longue résistance, Robert obéit, et se remaria avec Constance, fille du comte de Toulouse, princesse aussi méchante que Berthe était bonne.

Peut-être était-ce la peur causée à tout le monde par l'approche de l'an 1000 qui avait décidé le roi à céder au pape.

Durant les premiers siècles, les chrétiens avaient attendu de génération en génération la fin du monde et le règne du Christ. D'immenses révolutions avaient bouleversé le monde; mais le monde survivait à toutes ces misères : les esprits les plus éminents, surtout depuis saint Augustin, s'étaient donc rejetés sur une interprétation mystique des menaces de l'Évangile; mais la foule continuait à s'in-

quiéter de la fin du monde, et, ne pouvant plus prendre à la lettre les paroles du Christ ¹, s'était rattachée à un nouveau texte, et avait reculé à l'an 1000 après Jésus-Christ l'époque du jugement universel, d'après un passage de l'*Apocalypse* ².

Dans toute la chrétienté s'était répandue la croyance que le jour suprême approchait, que bientôt on verrait les « signes de colère, prédits par l'Écriture, l'homme du péché, le fils de perdition » (l'Antéchrist), qui, suivant saint Paul, « se devait révéler aux nations » avant la venue du Christ. Dans la dernière année du x^e siècle, tout était interrompu, plaisirs, affaires, intérêts, tout, quasi jusqu'aux travaux de la campagne. « Pourquoi, se disait-on, songer à un avenir qui ne sera pas? Songeons à l'éternité qui commence demain! »

On se contentait de pourvoir aux besoins les plus immédiats : on léguait ses terres, ses châteaux, aux églises, aux monastères, pour s'acquérir des protecteurs dans ce royaume des cieux où l'on allait entrer. Beaucoup de chartes de donations aux églises commencent par ces mots. « La fin du monde approchant, et sa ruine étant imminente, etc. » Quand approcha le terme fatal, les populations s'entassèrent incessamment dans les basiliques, dans les chapelles, dans tous les édifices consacrés à Dieu, et attendirent, transies d'angoisses, que les sept trompettes des sept anges du jugement retentissent du haut du ciel.

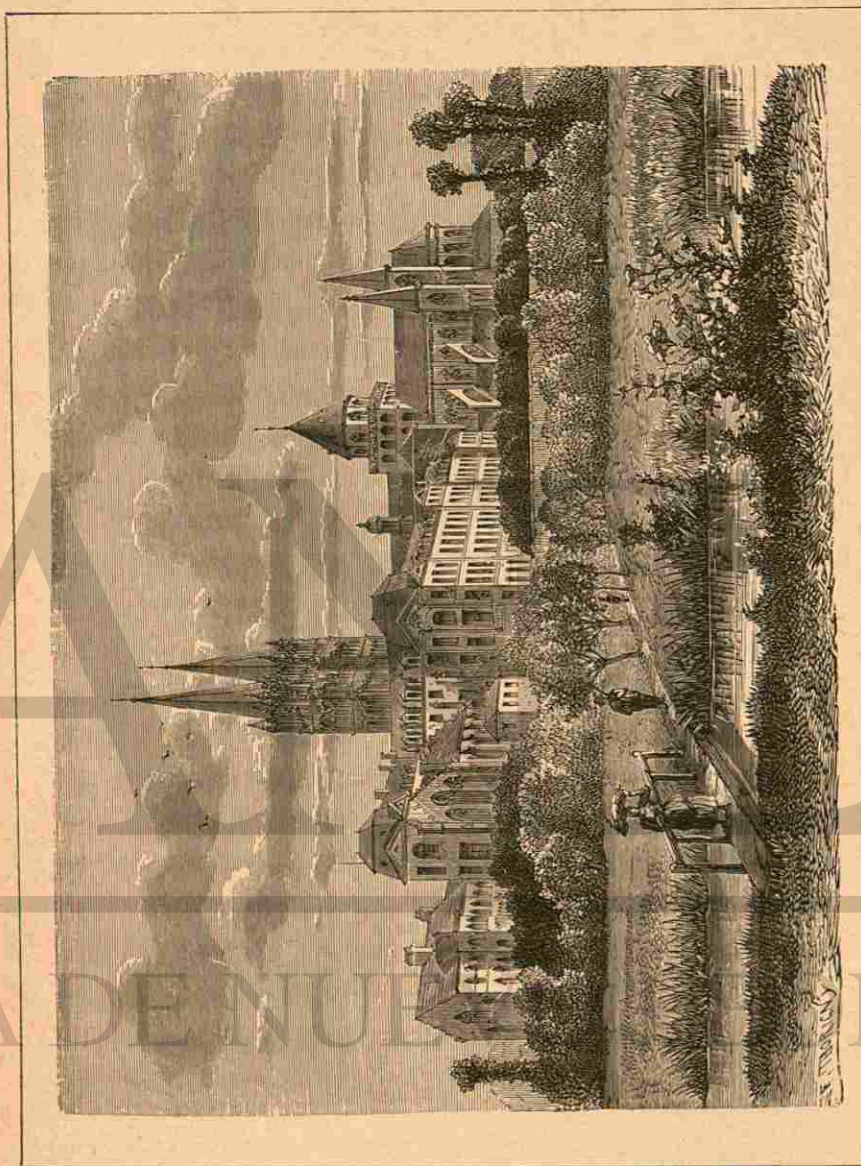
1. « Je vous le dis en vérité : cette génération ne passera point que ces paroles ne soient accomplies, etc. »

2. « Au bout de mille ans, Satan sortira de sa prison et séduira les peuples qui sont aux quatre angles de la terre... Le livre de la vie sera ouvert; la mer rendra ses morts, l'abîme infernal rendra ses morts; chacun sera jugé selon ses œuvres par Celui qui est assis sur un grand trône resplendissant, et il y aura un ciel nouveau et une terre nouvelle! »

II

Le premier jour de l'an 1000, puis tout le mois, puis toute l'année, s'écoulèrent sans que les astres se détachassent du firmament, et sans que les lois de la nature eussent été aucunement interverties; mais la terreur générale ne se calma point sur-le-champ : ne pouvait-on s'être trompé dans les calculs terrestres sur la marche du temps? L'effroi populaire se dissipa enfin; mais avec lui ne furent point anéantis les dons immenses prodigués au clergé et principalement aux communautés religieuses : cette seule année indemnisa l'Église des innombrables usurpations exercées sur son patrimoine. Le retour des populations à la foi la plus ardente ne s'arrêta pas avec la cause qui avait donné la première impulsion.

« Vers la troisième année après l'an 1000, dit le chroniqueur Radulfus Glaber, les basiliques sacrées furent réédifiées de fond en comble dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez solides pour ne point exiger de réparations. Les peuples chrétiens semblaient se disputer entre eux à qui élèverait les églises les plus belles et les plus riches : on eût dit que le monde entier, d'un commun accord, avait dépouillé ses antiques haillons pour se couvrir d'églises neuves comme d'une blanche robe. Les fidèles ne se contentèrent pas de reconstruire les basiliques épiscopales; ils restaurèrent et décorèrent aussi les monastères dédiés aux saints, et jusqu'aux chapelles des villages. Le monastère de Saint-Martin de Tours fut un des plus magnifiques ouvrages de cette époque : le vénérable archiclave (trésorier) Hervé, ayant fait abattre l'ancienne église, éleva sur ses ruines un nouvel édifice d'une merveilleuse beauté, et y transféra le corps du grand



SAINTE-ÉTIENNE DE CAEN



découvertes, entre autres « celle d'un fragment de la baguette de Moïse ». A Saint-Julien, en Anjou, on assura avoir trouvé une sandale de Jésus-Christ; à Saint-Jean-d'Angéli, le *chef* de saint Jean-Baptiste. Le roi Robert et sa femme, Sanche III, roi de Navarre, et beaucoup d'autres princes et seigneurs, vinrent de tous les pays d'Occident saluer cette prétendue tête du précurseur de Jésus-Christ. On sait qu'il y eut plusieurs de ces *chefs* de saint Jean aussi authentiques les uns que les autres. Un pape français Gerbert, né en Auvergne, et revêtu du pontificat sous le nom de Silvestre II, contribuait, de son côté, par son adresse autant que par sa science quasi merveilleuse, à restaurer le pouvoir des évêques de Rome.

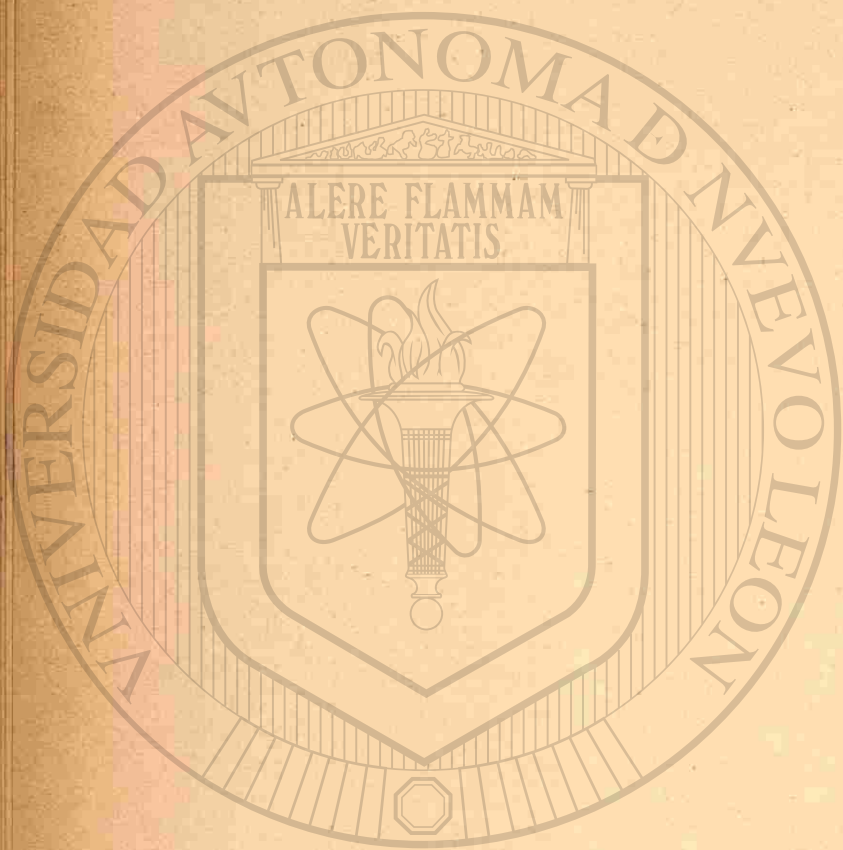
Le règne de Robert présente peu d'événements intéressants. Après une guerre malheureuse contre le comte de Chartres, le roi, soutenu par le duc Richard II de Normandie, marcha contre la Bourgogne dont la mort de son oncle Henri, frère de Hugues Capet, le faisait héritier, et il réussit à obtenir la Bourgogne française pour son troisième fils; mais les seigneurs du pays gardèrent les fiefs qu'ils avaient usurpés, et le nouveau duc n'eut qu'un assez mince domaine et des droits forts restreints.

« Quelques années auparavant, dit Glaber, il était advenu une grande joie à la chrétienté. Ces Hongrois, qui avaient tant de fois désolé l'Occident et qui s'étaient fixés sur les bords du Danube, se convertirent à la foi du Christ; leur roi reçut au baptême le nom d'Étienne, devint très bon catholique, et obtint pour femme la sœur de l'empereur Henri. Depuis lors, tous les pèlerins d'Italie et des Gaules qui voulaient visiter le temple du Seigneur à Jérusalem renoncèrent à s'y rendre par mer, et préférèrent passer par les domaines du roi hongrois; Étienne veillait à la sûreté de la route, accueillait ces pieux voyageurs comme des frères et leur faisait de beaux présents. Aussi sa conduite hospitalière déterminait-elle une foule innombrable de nobles et d'hommes du peuple à entreprendre le pèlerinage de Jérusalem. »

La joie publique dura peu. L'affluence extraordinaire des pèlerins inquiéta probablement le khalife fathimite d'Égypte, Hakim-Bamrillah, tyran impie et sanguinaire, aussi détesté des musulmans que des chrétiens. Hakim, dont les États comprenaient la Syrie et la Palestine, fit renverser de fond en comble l'église du Saint-Sépulchre (en 1009 ou 1010).

Cette nouvelle remplit la chrétienté d'horreur et d'indignation. Le khalife était trop loin pour qu'on pût tirer vengeance de son forfait : on chercha des victimes expiatoires plus faciles à atteindre. Les Juifs, épars dans les diverses contrées de l'Europe, où ils remplissaient tour à tour les rôles de médecins, de trafiquants, d'usuriers, avaient toujours été en butte à la haine des populations chrétiennes; on les chargea du sacrilège, afin de pouvoir leur en faire subir le châtement. Le bruit courut que les Juifs d'Orléans, qui étaient nombreux et riches, avaient écrit au khalife pour l'exciter à détruire le temple du Christ. « Quand ce secret fut divulgué dans l'univers, raconte Glaber, les chrétiens décidèrent d'un commun accord qu'ils expulseraient de leur pays et de leurs cités tous les Juifs jusqu'au dernier. De ces misérables, les uns furent chassés et bannis, d'autres massacrés par le glaive, ou précipités dans les flots, ou livrés à des supplices divers; plusieurs enfin se dévouèrent eux-mêmes à une mort volontaire; de sorte qu'après la juste vengeance exercée contre eux, à peine en resta-t-il quelques-uns dans le monde romain. Un décret des évêques interdit à tout chrétien de lier commerce avec ces infidèles, à moins qu'ils n'abjurassent les pratiques du judaïsme. »

« Cependant, ajoute le chroniqueur, les Juifs errants et fugitifs, qui avaient survécu à leur désastre en se cachant dans des retraites ignorées, commencèrent à reparaitre en petit nombre dans les villes, cinq ans après la ruine du temple de Jérusalem; car il fallait bien qu'il en subsistât quelques-uns sur la terre comme un témoignage du crime par lequel ils ont versé le sang divin du Christ. » Le fait est qu'on ne pouvait ni les souffrir ni se passer d'eux : grâce à leur



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

saint Martin. Le roi Robert, sans parler d'un grand nombre d'autres fondations, bâtit à Orléans une église en l'honneur de saint Aignan, ancien évêque de cette ville : la façade de cette maison de Dieu fut construite avec un art admirable et sur le même plan que celle du monastère de Sainte-Marie, mère du Christ, Saint-Vital et Saint-Agricole, à Clermont en Auvergne. »

Ce fut chez nous l'époque du grand essor de l'architecture qu'on appelle *romane*, comme qui dirait renouvelée des Romains, ainsi qu'on appela langue romane la langue française des premiers temps. On reconnaît les églises de cette architecture à leurs arcades arrondies et à leurs voûtes le plus souvent en forme de berceaux, et ce fut aussi dans ce temps-là que l'on commença à construire les hauts clochers à plusieurs étages d'arcades et aux flèches aiguës qui semblent s'élançer vers le ciel. Saint-Cernin de Toulouse, Saint-Étienne de Caen, et l'église de l'abbaye de Vézelay, sont les plus grands monuments qui nous restent de cette architecture. Un édifice plus vaste encore, la magnifique église de l'abbaye de Cluni, qui avait 550 pieds de long, a été malheureusement détruite par la compagnie de démolisseurs appelée la Bande noire.

L'abbaye de Cluni fut au *x^e* siècle le centre principal d'un grand mouvement de réforme parmi les moines, et la plupart des monastères adoptèrent les règlements de Cluni, devenue comme le chef-lieu du grand ordre des bénédictins. C'est à un abbé de Cluni qu'on doit l'introduction, dans la religion chrétienne, de la Commémoration des morts, le 2 novembre. On retourna ainsi à un antique usage des Gaulois, nos pères. Le pouvoir ecclésiastique, fort ruiné au *x^e* siècle, se relevait au *xi^e* pour monter plus haut qu'il n'avait jamais fait. Le clergé employait, pour restaurer la puissance de l'Église, toutes sortes de moyens, qui n'étaient pas tous légitimes. Ce fut l'époque où l'on inventa le plus de fausses reliques pour attirer les hommages et les dons des fidèles. Ce fut d'abord à Sens que l'archevêque Leudri fit, en antiquités sacrées, de miraculeuses

industrie, aux vastes relations qu'ils avaient entre eux d'un bout à l'autre du monde connu, ils étaient les premiers et presque les seuls capitalistes de l'Occident. Pendant tout le moyen âge, on ne cessa de les chasser et de les rappeler. On fit cruellement acheter à ces malheureux le droit de respirer le même air que les chrétiens : astreints à porter des vêtements particuliers et bizarres, parqués dans des rues et des quartiers qui ont gardé jusqu'à nous le nom de *juiveries*, ces humiliations quotidiennes n'étaient rien auprès de celles qu'on leur infligeait à l'occasion des grandes solennités chrétiennes. Le clergé institua des cérémonies symboliques destinées à rappeler aux Juifs leur dégradation, et à réveiller par intervalles la haine populaire. A Toulouse, par exemple, il fut établi que, le dimanche de Pâques, un chrétien donnerait un soufflet à un Juif sous le porche de la cathédrale.

Il y eut bientôt après d'autres victimes encore pour cause de religion. En 1022, on découvrit à Orléans des hérétiques de la secte dite manichéenne. Ces sectaires prétendaient que ce n'était pas Dieu qui avait créé le monde; que le fils de Dieu s'était incarné seulement en apparence dans le sein de la vierge Marie; qu'un fantôme, et non le Verbe éternel, avait été attaché sur la croix; que Jésus-Christ n'était point présent dans l'eucharistie, et qu'invoquer les confesseurs et les martyrs était un acte d'idolâtrie; qu'on n'était point sauvé par les œuvres (mais apparemment par la foi seule.) Enfin, ils condamnaient le mariage et défendaient de manger de la chair.

Comme ils refusèrent d'abjurer leurs croyances, le roi Robert les laissa condamner et envoyer au bûcher : ce fut le commencement des persécutions religieuses du moyen âge.

L'inquiète activité d'esprit qui se révélait par ces débats théologiques, que tranchait le bourreau, tenait à la situation générale de la société : une jeune et ardente sève bouillonnait dans ce monde désordonné, mais vivace et rajeuni; toutes les classes fermentaient, chacune dans le cercle de ses idées et de sa condition; les clercs dis-

cutaient les questions religieuses; les chevaliers, las des guerres monotones de château à château, avaient soif de grandes aventures et de courses lointaines; les bourgeois et les vilains se débattaient contre les exactions de leurs seigneurs, et aspiraient à recouvrer leur liberté.

« Il n'est point de terme aux larmes ni aux gémissements des serfs, dit le roi Robert, dans le poème dialogué d'Adalbéron. Qui pourrait, en les multipliant autant de fois qu'un damier contient de cases, compter les peines, les courses, les fatigues qu'endurent ces infortunés? » La condition du menu peuple était d'autant plus dure, qu'il n'eut jamais, dans notre Occident, cette résignation fataliste avec laquelle les Orientaux, à l'exemple des esclaves de l'antiquité, supportent la tyrannie. Depuis l'extinction de l'esclavage proprement dit, les masses n'acceptèrent jamais moralement le servage corvéable et taillable à la merci, et n'y virent jamais que le droit du plus fort; jamais elles ne cessèrent d'aspirer à un idéal meilleur, qui les poussait vers l'avenir, en leur rendant le présent plus misérable par les efforts douloureux qu'il leur suggérait.

La Normandie, cette province où toute la population semblait animée d'une énergie supérieure, fut le théâtre du premier mouvement populaire qui ait agité nos campagnes. La différence d'origine était fortement tranchée entre les Normands de race, presque tous nobles et gens de guerre, et la population gallo-romane, qui, ayant extrêmement multiplié depuis le temps de Rollon, pratiquait le commerce et l'industrie dans les villes, l'agriculture dans les campagnes. Les villes, toutefois, étaient ménagées par le duc et par les seigneurs; mais il n'en était pas de même des campagnes. Les « vrais Normands » ne pouvaient être taxés contre leur gré, ni par les seigneurs ni par le duc lui-même : nul péage ne les atteignait, et ils jouissaient du droit de chasse dans les forêts, de pêche sur les eaux, à l'exclusion des vilains et des serfs, soumis en outre à toute sorte d'exactions.

Peu après la mort du duc Richard Sans Peur, les vilains et les serfs, ceux des bocages et ceux des plaines, se rassemblèrent par vingt, par trente, par cent, et tinrent ensemble maints *parlements* (conférences). « Les seigneurs, se disaient-ils, ne nous font que du mal : avec eux nous n'avons ni gain ni profit de nos labours. Chaque jour on nous prend nos bêtes pour les corvées et les services; puis ce sont les *justices* vieilles et nouvelles, des plaids et des procès sans fin, plaids de monnaies, plaids de marchés, plaids de routes, plaids de forêts, plaids de moutures, plaids d'hommages. Il y a tant de prévôts et de baillis, que nous n'avons pas une heure de paix; tous les jours ils nous courent sus, prennent nos meubles et nous chassent de nos terres. Il n'est nulle garantie pour nous contre les seigneurs et leurs sergents, et nul pacte ne tient avec eux. — Pourquoi nous laisser ainsi traiter, et ne pas nous tirer de peine? Ne sommes-nous pas des hommes comme eux? C'est du cœur seulement qu'il nous faut. — LIONS-NOUS DONC ENSEMBLE PAR UN SERMENT, JURONS DE NOUS SOUTENIR L'UN L'AUTRE; ET, S'ILS VEULENT NOUS FAIRE LA GUERRE, N'AVONS-NOUS PAS, POUR UN CHEVALIER, TRENTE ET QUARANTE PAYSANS, JEUNES, DISPOS, ET PROPRES À COMBATTRE À COUPS DE MASSUE, À COUPS D'ÉPIEU, À COUPS DE FÈCHE, À COUPS DE HACHE OU À COUPS DE PIERRE, FAUTE D'AUTRES ARMES? — SACHONS RÉSISTER AUX CHEVALIERS, ET NOUS SERONS LIBRES DE COUPER DES ARBRES, DE COURIR LE GIBIER, DE PÊCHER À NOTRE GUISE, ET NOUS FERONS NOTRE VOLONTÉ SUR L'EAU, DANS LES CHAMPS ET DANS LES BOIS. »

Mais avant que la révolte eût éclaté, les chefs de la conspiration furent saisis, suppliciés, et le mouvement des campagnes fut étouffé.

Vingt-sept ans après la conjuration des vilains de Normandie (1024), les paysans bretons se soulevèrent en masse contre leurs seigneurs pendant la minorité du duc Alain ou Allan III, fils de Goeffroi; ils tuèrent beaucoup de nobles hommes, et incendièrent un grand nombre de châteaux. Cette multitude à demi nue et mal

armée fut enfin dispersée par les chevaliers couverts de casques de fer, de hauberts et de chausses de mailles; mais les paysans bretons ne reprirent le joug qu'après une lutte acharnée et une grande effusion de sang. Ici, la guerre avait eu lieu, non plus comme en Normandie, entre des races, mais entre des castes diverses. C'est le premier événement de ce genre que nous connaissions chez les peuples kimriques au moyen âge, mais il y avait eu des faits analogues chez les Gaëls d'Irlande.

Ce n'était pas seulement dans les campagnes qu'éclataient des soulèvements : en 1024, les Cambrésiens s'insurgèrent contre leur évêque, expulsèrent ou emprisonnèrent les chanoines et les clercs qui les opprimaient. Une armée impériale vint rétablir violemment la suzeraineté de l'évêque.

Pendant ce temps, le roi Robert végétait obscurément dans sa petite cour monacale, persécuté par sa femme, dont il était l'esclave craintif. Il mourut le 20 juillet 1031, après avoir quelques années auparavant (1024) manqué, par son inertie, l'occasion de disputer aux Germaines la Lorraine et même l'Italie qui s'offraient à le prendre pour roi.

III

Robert eut pour successeur son fils Henri, qu'il avait associé à la couronne en 1027, du consentement des grands et des évêques; mais la reine Constance, qui ne songeait qu'à mal faire, alluma la guerre civile pour renverser Henri au profit de son autre fils, Robert duc de Bourgogne. Le duc de Normandie, Robert le Diable, qui avait succédé à son frère Richard III, qu'on le soupçonnait même d'avoir empoisonné, secourut son suzerain; le parti de la reine fut obligé

Peu après la mort du duc Richard Sans Peur, les vilains et les serfs, ceux des bocages et ceux des plaines, se rassemblèrent par vingt, par trente, par cent, et tinrent ensemble maints *parlements* (conférences). « Les seigneurs, se disaient-ils, ne nous font que du mal : avec eux nous n'avons ni gain ni profit de nos labours. Chaque jour on nous prend nos bêtes pour les corvées et les services; puis ce sont les *justices* vieilles et nouvelles, des plaids et des procès sans fin, plaids de monnaies, plaids de marchés, plaids de routes, plaids de forêts, plaids de moutures, plaids d'hommages. Il y a tant de prévôts et de baillis, que nous n'avons pas une heure de paix; tous les jours ils nous courent sus, prennent nos meubles et nous chassent de nos terres. Il n'est nulle garantie pour nous contre les seigneurs et leurs sergents, et nul pacte ne tient avec eux. — Pourquoi nous laisser ainsi traiter, et ne pas nous tirer de peine? Ne sommes-nous pas des hommes comme eux? C'est du cœur seulement qu'il nous faut. — LIONS-NOUS DONC ENSEMBLE par un serment, jurons de nous soutenir l'un l'autre; et, s'ils veulent nous faire la guerre, n'avons-nous pas, pour un chevalier, trente et quarante paysans, jeunes, dispos, et propres à combattre à coups de massue, à coups d'épieu, à coups de flèche, à coups de hache ou à coups de pierre, faute d'autres armes? — Sachons résister aux chevaliers, et nous serons libres de couper des arbres, de courir le gibier, de pêcher à notre guise, et nous ferons notre volonté sur l'eau, dans les champs et dans les bois. »

Mais avant que la révolte eût éclaté, les chefs de la conspiration furent saisis, suppliciés, et le mouvement des campagnes fut étouffé.

Vingt-sept ans après la conjuration des vilains de Normandie (1024), les paysans bretons se soulevèrent en masse contre leurs seigneurs pendant la minorité du duc Alain ou Allan III, fils de Goeffroi; ils tuèrent beaucoup de nobles hommes, et incendièrent un grand nombre de châteaux. Cette multitude à demi nue et mal

armée fut enfin dispersée par les chevaliers couverts de casques de fer, de hauberts et de chausses de mailles; mais les paysans bretons ne reprirent le joug qu'après une lutte acharnée et une grande effusion de sang. Ici, la guerre avait eu lieu, non plus comme en Normandie, entre des races, mais entre des castes diverses. C'est le premier événement de ce genre que nous connaissons chez les peuples kimriques au moyen âge, mais il y avait eu des faits analogues chez les Gaëls d'Irlande.

Ce n'était pas seulement dans les campagnes qu'éclataient des soulèvements : en 1024, les Cambrésiens s'insurgèrent contre leur évêque, expulsèrent ou emprisonnèrent les chanoines et les clercs qui les opprimaient. Une armée impériale vint rétablir violemment la suzeraineté de l'évêque.

Pendant ce temps, le roi Robert végétait obscurément dans sa petite cour monacale, persécuté par sa femme, dont il était l'esclave craintif. Il mourut le 20 juillet 1031, après avoir quelques années auparavant (1024) manqué, par son inertie, l'occasion de disputer aux Germainis la Lorraine et même l'Italie qui s'offraient à le prendre pour roi.

III

Robert eut pour successeur son fils Henri, qu'il avait associé à la couronne en 1027, du consentement des grands et des évêques; mais la reine Constance, qui ne songeait qu'à mal faire, alluma la guerre civile pour renverser Henri au profit de son autre fils, Robert duc de Bourgogne. Le duc de Normandie, Robert le Diable, qui avait succédé à son frère Richard III, qu'on le soupçonnait même d'avoir empoisonné, secourut son suzerain; le parti de la reine fut obligé

de la religion, se réunir en conciles et en synodes, où l'on apporta solennellement une quantité prodigieuse de châsses contenant de saintes reliques. On publia dans tous les diocèses que les prélats et les seigneurs du royaume tiendraient des assemblées pour le rétablissement de la paix générale et la conservation de la foi. Grands et petits accueillirent avec joie cette nouvelle, et attendirent les décrets des pasteurs de l'Église avec la résolution de s'y soumettre, comme si Dieu lui-même eût fait entendre sa voix sur la terre; car le souvenir des infortunes récentes, et la crainte d'être privés de l'abondance que promettait l'aspect riant des campagnes, avaient subjugué tous les cœurs (1034). »

Tous les conciles provinciaux décidèrent la réforme des abus et l'observation d'une paix inviolable. Il fut prescrit à tout particulier, clerc ou laïque, de sortir sans armes, toute sécurité étant garantie à chacun, quelle qu'eût été sa conduite antérieure, et toutes représailles étant défendues pour les faits passés. On arrêta que quiconque ravirait le bien d'autrui serait dépouillé du sien propre ou condamné aux peines corporelles les plus rigoureuses. On défendit surtout d'exercer aucune voie de fait contre les gens qui voyageaient dans la compagnie d'un prêtre, d'un moine, d'un clerc ou d'une femme. Le droit d'asile, sacré en tout autre cas, fut interdit au sacrilège qui violerait les lois relatives au maintien de la paix; se réfugiant-il au pied de l'autel, il en devait être arraché pour subir son châtiment. La promulgation de ces actes synodaux excita un enthousiasme universel. Dans plusieurs assemblées, les évêques, levant au ciel leur crosse épiscopale, et le reste des assistants, étendant les mains vers le Seigneur, s'écrièrent d'une commune voix : *Pax! pax! pax!* (paix!) en signe du pacte éternel qu'ils venaient de conclure avec Dieu. Il fut convenu qu'après cinq ans révolus, « la Paix de Dieu » serait confirmée dans la même forme par de nouveaux conciles.

Cependant les heureux fruits de la Paix de Dieu ne tardèrent pas à se corrompre. Les seigneurs qui l'avaient jurée, les grands

« de l'un et de l'autre ordre » (ecclésiastique et laïque), retournèrent bientôt à leurs rapines, à leurs excès de tout genre, et furent imités par les classes inférieures, malgré les remontrances de plusieurs saints personnages, entre autres du célèbre Odilon, abbé de Cluni.

Aussi, cinq ans après, ceux qui avaient institué la Paix de Dieu comprirent qu'il fallait moins exiger pour obtenir un succès plus durable. En 1041, les conciles provinciaux remplacèrent la Paix de Dieu par la Trêve de Dieu. Ils restreignirent l'interdiction des voies de fait à l'intervalle du mercredi soir au lundi matin, plus, les jours de grande fête et tout l'Avent et tout le Carême, laissant ainsi à la guerre sa part. Les violateurs de la Trêve de Dieu devaient être bannis ou obligés de se racheter par une grosse amende.

La royauté capétienne paraissait près de s'affaïsser comme avait fait la royauté carolingienne. Les ducs de Normandie prédominaient sur les rois capétiens, comme les ducs de France avaient prédominé sur les rois carolingiens.

Les comtes de Chartres, vassaux de l'ancien duché de France, essayaient de prendre la position qu'avaient eue autrefois les ducs de France. Ils étaient très puissants et possédaient Blois, Tours, Troies, Châlons et Meaux; mais Eudes II, comte de Chartres et de Champagne, se perdit dans l'entreprise de se faire roi de Bourgogne à la mort du roi Raoul le Fainéant, son oncle maternel. Raoul avait légué son vain titre de roi à l'empereur allemand Conrad de Franconie. Le comte Eudes périt les armes à la main, en disputant à l'empereur la couronne de Bourgogne et même la couronne d'Italie (1037).

La prépondérance des comtes de Chartres ne survécut pas à Eudes II, et le premier rang parmi les vassaux de l'ancien duché de France passa aux comtes d'Anjou. ®

Le royaume de Bourgogne fut annexé à l'Empire, et toute la Gaule orientale, depuis les bouches du Rhin et de l'Escaut jusqu'aux bouches du Rhône et aux Alpes Maritimes, fut ainsi vassale des empe-

reurs allemands. La couronne impériale, jusqu'à l'abolition de l'Empire, à la suite des guerres de la Révolution française, ne sortit plus des mains des Allemands, qui prétendaient avoir hérité de la suprématie des Romains, et qui nommaient leur Empire le Saint-Empire romain. Les Italiens avaient tâché en vain de disputer la couronne impériale aux Allemands, et avaient été obligés de subir la suprématie des empereurs d'Allemagne, qui continuaient à venir se faire couronner à Rome.

Les Italiens ne purent point alors établir l'indépendance ni l'unité de leur nation, qui ne devaient se fonder que de nos jours; mais ils ne tardèrent pas à établir diverses républiques qui ne reconnaissaient l'Empire que de nom, et qui devinrent très florissantes par les beaux-arts, le commerce et la navigation, et qui rappelèrent la splendeur des anciennes républiques de la Grèce. La force réelle des empereurs allemands, chefs électifs d'une fédération de princes très peu dociles à leurs suzerains, n'était pas en rapport avec l'étendue de leur domination. Très peu obéis en Italie, ils eurent encore moins d'autorité effective sur le royaume de Bourgogne. Le pouvoir réel y resta entre les mains des principaux comtes, chacun chez lui.

Quelques années après l'annexion du royaume de Bourgogne à l'Empire, le roi Henri de France, comme l'avait fait autrefois son père, manqua l'occasion de reprendre le royaume de Lorraine sur les Allemands, et, malgré les conseils des seigneurs et des évêques de France, ne répondit point à l'appel des seigneurs lorrains qui lui offraient de quitter l'empereur pour lui (1046).

La Trêve de Dieu rendait les guerres moins cruelles, mais ne les empêchait pas. La Normandie était à son tour en grand trouble. Le duc Robert le Diable était mort en revenant d'un pèlerinage à la Terre sainte, qu'il avait entrepris sans doute par remords d'avoir fait mourir son frère en trahison (1035). Les pèlerinages à Jérusalem étaient devenus très à la mode en Occident, et il semblait que les fatigues et les dangers de ce long voyage excitassent plutôt que d'effrayer les

pèlerins. On voyait partir pour la Terre sainte grands et petits, et jusqu'aux femmes.

Les barons normands, comme ils l'avaient promis à Robert le Diable avant son départ, reconnurent pour duc son fils bâtard Guillaume, encore enfant. Robert l'avait eu d'une jeune fille de Falaise, appelée Arlette, dont il s'était épris un jour en la voyant laver du linge à une fontaine, au pied du rocher sur lequel s'élève le château de Falaise. Ce Guillaume le Bâtard devait être un jour Guillaume le Conquérant. Mais ses barons ne lui gardèrent pas longtemps leur foi. Les seigneurs normands avaient pris les coutumes des seigneurs français, et ils guerroyaient sans cesse entre eux et contre leur prince. Le roi Henri, à qui Robert le Diable avait autrefois porté secours, secourut à son tour Guillaume contre un de ses parents qui lui disputait le duché (1046-1047).

Le jeune duc Guillaume fit preuve de grand courage et de grande capacité dans ces guerres, et parvint à rasseoir fortement son autorité. Il reprit Alençon et Domfront sur le comte d'Anjou, qui avait profité des discordes des Normands pour entamer la Normandie, et qui avait eu quelque temps la prépondérance dans tout l'ouest de la France (1048). Le roi Henri, excité par le comte d'Anjou, se brouilla sans raison avec Guillaume, et voulut l'abattre après l'avoir aidé à s'élever. Les grands de France suivirent le roi contre les Normands, que tous leurs voisins jalouaient; mais cette coalition ne réussit pas. Le roi ne montra qu'inconsistance et impéritie, et fut enfin battu, au bord de la rivière de Dive, par le duc Guillaume. On fit la paix, et le profit en fut pour les Normands, qui gardèrent sur le comté du Maine une suzeraineté qu'ils avaient enlevée aux Angevins (1055 à 1059). Le duc Guillaume acquit par là grande renommée.

Ce n'était pas le duc seul, mais les Normands qui étaient partout en renom. Les Normands chrétiens de France avaient recommencé les courses lointaines de leurs pères, les Normands païens. Durant la première partie de ce siècle, ils avaient fait de brillantes expéditions

de se soumettre, et Constance mourut peu de temps après (1032).

Robert de Normandie se paya de ses services en se faisant céder par le jeune roi la suzeraineté sur le comté du Vexin, dont le chef-lieu était Pontoise, et il avança ainsi la frontière de la Normandie jusqu'à la rivière d'Oise, à sept lieues de Paris seulement.

L'Occident était frappé en ce moment de fléaux atmosphériques bien plus cruels encore que les guerres féodales. « Vers ce temps-là, raconte Glaber, la famine désola l'univers, et le genre humain sembla menacé d'une destruction prochaine. La température était si contraire qu'on ne trouvait plus de saison favorable pour cultiver la terre, et des pluies continuelles inondèrent tellement les campagnes, que, durant trois années (1030-1032), les sillons ne purent recevoir la semence. Dans le peu de champs qu'on était parvenu à ensemer, le grain, réduit en farine, ne rendait pas le sixième de son produit ordinaire. Cette plaie fatale, qui avait d'abord frappé la Grèce et l'Italie, s'étendit de là sur la Gaule et l'Angleterre. Tous les hommes en ressentirent également les atteintes : les grands, les gens de moyenne condition et les pauvres, tous avaient la pâleur sur le front et la faim sur les lèvres, car la violence farouche des grands cédait enfin à la disette commune. Quiconque avait quelque denrée à vendre en pouvait demander le prix le plus excessif : il était sûr d'être pris au mot. Le boisseau de grain coûtait presque partout soixante sous, et même, en quelques lieux, jusques à quatre-vingt-dix sous (sous d'argent). On vit les hommes, après avoir dévoré les bêtes et les oiseaux des champs, se résoudre à ronger des cadavres... On mangeait l'écorce des arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux, afin d'échapper à la mort... La faim renouvela ces horribles exemples, si rares dans l'histoire, où les hommes dévorèrent la chair des hommes : le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de furieux affamés qui se partageaient ses membres; d'autres présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et les « immolaient à leur ventre ».

La multitude des morts ne permettait pas de leur donner à tous la sépulture, et les loups, attirés par l'odeur des cadavres, venaient se repaître de ces débris humains. Alors des hommes, « pleins de la grâce de Dieu », creusèrent dans quelques endroits des fosses appelées *charniers*, où l'on entassa pêle-mêle cinq cents morts et plus. Les carrefours, les fossés des champs servirent aussi de cimetières.

On croyait que l'ordre des saisons et les lois de la nature étaient retombés dans le chaos, et l'on pensa que, cette fois, la fin du monde approchait véritablement. « Cependant, poursuit Glaber, en l'an 1000 de la Passion du Christ (1033), qui suivit ces années de désolation et de misère, la miséricorde du Seigneur ayant tari la source des pluies et dissipé les nuages, le ciel commença de s'éclaircir, le souffle des vents devint plus propice, et les maux de la terre prirent fin. »

Les esprits étaient abattus par tant de souffrances : cette société désordonnée et sanguinaire se croyait frappée du courroux céleste, et les plus superbes têtes se courbèrent, lorsque le clergé, comme saisi d'une inspiration divine, se mit à prêcher la paix et la pénitence au nom du Seigneur. Les évêques du duché de Bourgogne, dès le temps de la mort du roi Robert (1031), « ne relevant plus d'aucune autorité », se lièrent eux-mêmes, ainsi que tous les hommes de leur pays, par le serment d'observer la paix et la justice, « Béraud de Soissons, Guarin de Beauvais, et d'autres évêques de France, dit le chroniqueur Baudri de Cambrai, voyant que, par l'impuissance (*imbecillitas*) du roi et les péchés du peuple, le royaume s'en allait à sa ruine, imitèrent les prélats de Bourgogne, en s'efforçant de soumettre tous les hommes de France au serment ou à l'anathème. » Le Midi suivit cet exemple. « On vit en Aquitaine, dit Glaber, puis dans les provinces de Lyon, d'Arles, et dans tout le reste du royaume de Bourgogne, et enfin dans toute la France, les évêques, les abbés et des personnes de tout rang, dévouées au bien

en Espagne pour secourir les chrétiens contre les musulmans, et dans le midi de l'Italie pour aider les Italiens contre les Grecs de l'empire d'Orient, qui occupaient encore une partie des provinces que nous appelons napolitaines. Les aventuriers normands, s'étant brouillés avec les seigneurs italiens qui les avaient appelés à leur aide, avaient occupé pour leur compte plusieurs forteresses et commencé de fonder une nouvelle Normandie au midi de l'Italie. Il leur vint tant de renforts de Normandie et de Bretagne, et ils se rendirent si redoutables à tout le monde, que le pape Léon IX et l'empereur d'Allemagne, Henri le Noir, suzerain de l'Italie, se coalisèrent contre eux avec l'empereur grec d'Orient.

Le pape, transgressant le principe que les évêques de Gaule avaient proclamé dans la Trêve de Dieu, prit les armes, et marcha en personne contre les Normands d'Italie, à la tête d'une armée italienne et allemande. Le pape fut vaincu, et, fait prisonnier par les Normands (1053), traita avec ses vainqueurs, qui consentirent à se reconnaître ses vassaux, à condition qu'il leur accordât en fief les grandes provinces de Pouille et de Campanie, qu'ils tenaient déjà, puis la Calabre et la Sicile, qu'ils projetaient d'enlever et qu'ils enlevèrent, la première aux Grecs, la seconde aux musulmans d'Afrique. Ceux-ci avaient pris la Sicile aux Grecs. Les Normands d'Italie devinrent ainsi maîtres de toutes les contrées qui formèrent ce qu'on nomma le royaume de Naples ou des Deux-Sicules. On voit encore, dans la Sicile et dans la Pouille, de très beaux monuments d'architecture romane bâtis par les princes normands. Le pape, de son côté, gagna à sa défaite plus qu'il n'eût gagné à la victoire, en devenant suzerain du nouveau royaume, sur le territoire duquel il n'avait eu jusque-là aucune prétention.

L'autorité du saint-siège de Rome était partout en progrès. Un homme d'un grand génie, qui gouverna successivement l'Église sous le nom de plusieurs papes avant de devenir pape lui-même, dirigeait et accélérât ce progrès avec une habileté profonde et une énergie

inflexible. C'était le fameux Hildebrand, moine toscan, élevé à l'abbaye de Cluni, qui fut plus tard le pape Grégoire VII.

Hildebrand avait conçu le projet d'une grande révolution dans la chrétienté. Au moment où la féodalité, comme nous l'avons dit plus haut, envahissait tout, Hildebrand avait entrepris de dompter la puissance féodale au profit d'une autre puissance. La féodalité, depuis le ix^e siècle, tendait de plus en plus à absorber l'Église. Les princes et les seigneurs entendaient réduire les terres d'Église à la condition des fiefs, et faire entrer les évêques et les abbés dans la hiérarchie du régime féodal, tantôt comme seigneurs, tantôt comme vassaux; et ils y avaient presque complètement réussi, quoiqu'il y eût des disputes sur la forme de l'hommage que les seigneurs laïques réclamaient de leurs vassaux ecclésiastiques.

Si les évêques et abbés eussent fait personnellement le service de leurs fiefs, c'est-à-dire s'ils eussent porté les armes, comme certains d'entre eux commençaient à le faire, et qu'ils se fussent mariés, le clergé eût été complètement absorbé par la féodalité; en d'autres termes, la classe de la société qui représentait alors les intérêts spirituels et moraux eût été absorbée par la classe de la société qui représentait les intérêts territoriaux et militaires.

Chez les nations protestantes modernes, le mariage des prêtres fait d'eux des citoyens, sans préjudice pour l'éducation morale et intellectuelle de la nation à laquelle ils consacrent leurs services. Dans la société féodale du moyen âge, on peut croire que le mariage des prêtres eût fait d'eux des seigneurs et des soldats, en effaçant leur caractère spirituel et en étouffant la culture des esprits et des âmes. Durant la première partie du xi^e siècle, l'absorption du clergé dans la société féodale était, comme nous l'avons dit, fort avancée; le plus grand nombre des évêques et des abbés faisaient encore faire le service militaire de leurs terres par des officiers laïques; mais plusieurs le faisaient déjà eux-mêmes. Dans les pays de langue celtique, en Bretagne par exemple, les prêtres étaient très communément mariés;

chrétienté, le roi Henri terminait son obscure carrière. Veuf sans enfant mâle, il s'était remarié, en 1051, à une princesse venue d'un pays lointain. Se souvenant de son père, et craignant d'épouser, sans le savoir, une cousine à un degré quelconque, il n'osa prendre en mariage aucune princesse des contrées environnantes, et il envoya tout au bout de l'Europe, à Kief, sur le Dniéper, demander la fille du souverain des Russiens, prince d'origine suédoise, qui régnait sur une nation slave, récemment convertie au christianisme.

La princesse Anne de Russie donna au roi Henri un fils nommé Philippe, que son père associa au trône dès qu'il eut sept ans. Les rois prenaient cette précaution, de peur qu'après eux on n'acceptât point leur fils, et que la couronne ne sortît de leur maison. On a conservé la relation du sacre du petit roi Philippe dans la cathédrale de Reims, en 1059. L'archevêque de Reims demanda à Philippe s'il croyait aux dogmes de la foi catholique et les voulait défendre; il lui en fit signer la promesse; puis, avant que l'on couronnât et que l'on proclamât le nouveau roi, les grands, les simples chevaliers ou nobles, et le peuple, crièrent par trois fois: « Nous approuvons, nous consentons qu'il soit fait ainsi! »

Le roi Henri I^{er} mourut l'an d'après, le 4 août 1060.

CHAPITRE III

ANARCHIE FÉODALE

Philippe 1^{er}. — Conquête de l'Angleterre par les Normands. Puissance de Guillaume le Conquérant. — Grégoire VII. — Guerre des Investitures. — Conquête du Portugal par les chevaliers français et bourguignons. — Première croisade. — Pierre l'Ermitte. — Godefroi de Bouillon. Raimond de Saint-Gilles. — Conquêtes en Syrie et en Mésopotamie. — Prise de Jérusalem. — Résultats de la croisade.

(1060-1099.)

I

Les temps où vécurent obscurément les rois Robert et Henri avaient préparé de prodigieux événements qui s'accomplirent pendant le règne et sans la participation de Philippe, successeur de ces rois et non moins obscur qu'eux. Le XI^e siècle avait porté dans ses flancs l'âge héroïque de la France: la chevalerie, brillante création de l'esprit guerrier uni à l'esprit religieux, puis fécondé par un autre sentiment d'un ordre tout nouveau; les communes, réveil, au sein de la féodalité, d'une démocratie très différente de la démocratie antique; les croisades, tardive et formidable réaction de l'Occident contre trois siècles d'agressions musulmanes; l'art monumental, expression du génie de la société chrétienne et française; les nouvelles littératures

des comtes-évêques héréditaires occupaient l'évêché de Quimper; l'archevêque même de Dol se maria. Dans les autres pays, les prêtres vivaient assez ordinairement, soit dans un concubinage qui était une espèce de mariage de fait, soit même tout à fait dans le désordre. De plus, la plupart des évêques et des autres gens d'Église vendaient et achetaient comme des propriétés les titres et les bénéfices ecclésiastiques, et par conséquent, les fonctions sacerdotales et l'administration des sacrements qui étaient attachées à ces titres.

Ce fut contre cet état de choses qu'Hildebrand dirigea une grande réaction qu'avaient commencée avant lui d'autres pieux personnages en Gaule et ailleurs. La Paix de Dieu en avait été le premier signe éclatant.

Le parti de la papauté, à la tête duquel était Hildebrand, entreprit d'abord de réformer le clergé avant d'attaquer directement la féodalité. Il commença par faire la guerre au trafic des titres et des bénéfices ecclésiastiques et au mariage des prêtres.

Le pape Léon IX, celui-là même qui fit un peu plus tard la guerre aux Normands, et qui était un ancien évêque de Toul en Lorraine, vint en France, par le conseil d'Hildebrand, tenir un concile contre les simoniaques dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims. On appelait simoniaques ceux qui faisaient commerce des bénéfices et des fonctions ecclésiastiques, en mémoire de ce Simon le Magicien qui avait voulu induire les apôtres à trafiquer des choses saintes.

Le roi Henri et la plupart des grands protégeaient la simonie, parce qu'ils gagnaient beaucoup à vendre les évêchés et les abbayes dans leurs domaines. Le concile de Reims, toutefois, déposa et excommunia plusieurs prélats simoniaques, sans que personne osât lui résister; puis le pape alla tenir à Mayence un autre concile pour les pays de l'Empire, et l'empereur Henri le Noir, qu'Hildebrand avait gagné, seconda le pape au lieu de lui faire obstacle (1049). Hildebrand, qui arriva ensuite comme légat du pape en France, acheva, dans plusieurs conciles provinciaux, l'ouvrage commencé à Reims et à

Mayence, et inspira une telle frayeur au clergé, que personne n'osait plus acheter ce que les princes eussent encore été disposés à vendre.

Hildebrand n'eut pas moins de succès contre le mariage ou le concubinage des prêtres. Les moines, devenus comme l'armée du pape, secondèrent partout Hildebrand contre le clergé séculier. On souleva le peuple contre les prêtres mariés ou concubinaires, et on les força à se séparer de leurs femmes. Ces premières victoires du parti papal furent suivies d'un grand acte politique, qui donna à la papauté une constitution nouvelle. Un concile, tenu à Rome en 1059, organisa ce qu'on appelle le sacré collège, ou le collège des cardinaux, qui fut d'abord composé des évêques de la province de Rome, lui attribua l'élection des papes, et ne reconnut plus aux empereurs le droit de confirmer le pape élu avant sa proclamation. Hildebrand entendit fonder par là une espèce de sénat, conseil et soutien de la papauté. L'empereur Henri IV, successeur de Henri le Noir, était encore enfant, et ceux qui gouvernaient l'Empire en son nom ne réussirent point à s'opposer à cette nouveauté.

Ce n'étaient là, pour Hildebrand, que les premiers pas. Il ne prétendait pas seulement affranchir l'Église de la féodalité, et la papauté de l'Empire; il voulait soumettre la féodalité, et les royautés et l'Empire, à l'Église et à la papauté. Il voulait faire du pape le monarque universel et le pontife-empereur, successeur des anciens empereurs romains en même temps que vicaire de Jésus-Christ; il prétendait que le pape gouvernât la chrétienté, dans l'ordre spirituel, par les évêques, et, dans l'ordre temporel, par les rois et les princes, les uns et les autres devant relever également du saint-siège de Rome. Il voulait fonder dans la chrétienté ce qu'on nomme la théocratie, c'est-à-dire le gouvernement de Dieu représenté par le pape, vicaire de Dieu. Il avait réussi dans la première partie de ses desseins; il essaya d'en achever l'exécution. Nous le retrouverons bientôt à l'œuvre.

Pendant que ce puissant réformateur remuait la France et toute la

chrétienté, le roi Henri terminait son obscure carrière. Veuf sans enfant mâle, il s'était remarié, en 1051, à une princesse venue d'un pays lointain. Se souvenant de son père, et craignant d'épouser, sans le savoir, une cousine à un degré quelconque, il n'osa prendre en mariage aucune princesse des contrées environnantes, et il envoya tout au bout de l'Europe, à Kief, sur le Dniéper, demander la fille du souverain des Russiens, prince d'origine suédoise, qui régnait sur une nation slave, récemment convertie au christianisme.

La princesse Anne de Russie donna au roi Henri un fils nommé Philippe, que son père associa au trône dès qu'il eut sept ans. Les rois prenaient cette précaution, de peur qu'après eux on n'acceptât point leur fils, et que la couronne ne sortît de leur maison. On a conservé la relation du sacre du petit roi Philippe dans la cathédrale de Reims, en 1059. L'archevêque de Reims demanda à Philippe s'il croyait aux dogmes de la foi catholique et les voulait défendre; il lui en fit signer la promesse; puis, avant que l'on couronnât et que l'on proclamât le nouveau roi, les grands, les simples chevaliers ou nobles, et le peuple, crièrent par trois fois: « Nous approuvons, nous consentons qu'il soit fait ainsi! »

Le roi Henri I^{er} mourut l'an d'après, le 4 août 1060.

CHAPITRE III

ANARCHIE FÉODALE

Philippe 1^{er}. — Conquête de l'Angleterre par les Normands. Puissance de Guillaume le Conquérant. — Grégoire VII. — Guerre des Investitures. — Conquête du Portugal par les chevaliers français et bourguignons. — Première croisade. — Pierre l'Ermitte. — Godefroi de Bouillon. Raimond de Saint-Gilles. — Conquêtes en Syrie et en Mésopotamie. — Prise de Jérusalem. — Résultats de la croisade.

(1060-1099.)

I

Les temps où vécurent obscurément les rois Robert et Henri avaient préparé de prodigieux événements qui s'accomplirent pendant le règne et sans la participation de Philippe, successeur de ces rois et non moins obscur qu'eux. Le XI^e siècle avait porté dans ses flancs l'âge héroïque de la France: la chevalerie, brillante création de l'esprit guerrier uni à l'esprit religieux, puis fécondé par un autre sentiment d'un ordre tout nouveau; les communes, réveil, au sein de la féodalité, d'une démocratie très différente de la démocratie antique; les croisades, tardive et formidable réaction de l'Occident contre trois siècles d'agressions musulmanes; l'art monumental, expression du génie de la société chrétienne et française; les nouvelles littératures

enfantées par les langues nouvelles; toutes les grandes choses du moyen âge, enfin, naissaient ou allaient naître presque à la fois.

Le jeune roi Philippe avait recueilli sans obstacle l'héritage de son père Henri I^{er}. Son enfance s'écoula paisiblement sous la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre, conformément aux dernières volontés de Henri I^{er}, qui avait désigné son beau-frère Baudouin, préférablement à son frère Robert, duc de Bourgogne, comme *bail et mainbourg* (protecteur et tuteur) de la personne et des domaines de Philippe. La mort de Baudouin V (en 1067) laissa au jeune roi la libre jouissance des domaines de la couronne. Philippe, qui n'avait pas quinze ans, put dès lors s'abandonner librement à ses passions. Énervé de bonne heure par l'abus des plaisirs et par l'oisiveté, il fut encore plus nul que son père et que son aïeul.

Pendant que les Normands d'Italie continuaient leurs exploits contre les musulmans et les Grecs, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, conquérait l'Angleterre.

Ce royaume était fort déchu par suite de ses longues guerres contre les Danois, qui l'avaient dix fois envahi, et conquis et possédé à plusieurs reprises. Les Anglo-Saxons avaient récemment chassé leurs dominateurs danois; mais ils restaient fort affaiblis, et la civilisation avait beaucoup baissé parmi eux durant ces continues invasions étrangères. Les Anglo-Saxons n'avaient plus de grands docteurs comme au temps où ils envoyaient Alcuin à Charlemagne. C'était une rareté chez eux, dit un ancien historien, qu'un homme d'Église sachant la grammaire latine. Ils dépensaient tout à banqueter et à boire, et vivaient dans des taudis comme les anciens Barbares, tandis que les Français et les Normands, sobres et bien ordonnés, portaient de beaux habits et de belles armes et habitaient de belles maisons à arcades, comme on en voit encore quelques-unes à Dol, à Cluni et dans d'autres vieilles villes.

Édouard, roi d'Angleterre, fils d'une princesse normande, était le cousin et l'ami de Guillaume. Il avait été élevé en Normandie pen-

dant que les Danois étaient maîtres de l'Angleterre, et, après que les Danois eurent été expulsés et qu'on l'eut rappelé dans son pays pour le faire roi, il resta plus Normand que Saxon d'inclination et d'habitudes. Il donna à des Normands les principaux emplois ecclésiastiques et militaires, reçut royalement Guillaume en Angleterre, en 1066, et lui promit secrètement son héritage.

Il ne tarda pas néanmoins à se repentir de sa promesse, et, avant de mourir, en 1066, il rassembla les chefs saxons autour du lit où il gisait, et leur déclara que le plus digne de régner après lui était l'un d'entre eux, le chef Harold, fils d'un simple bouvier. Harold en effet, qui était déjà choisi par la nation avant de l'être par le roi, fut proclamé le lendemain des funérailles d'Édouard.

A cette nouvelle, Guillaume publia dans toute la chrétienté ce qu'il appelait l'iniquité de Harold, l'accusa de sacrilège devant le pape, et demanda que l'Angleterre fût mise au ban de la chrétienté, c'est-à-dire hors la loi, et déclarée propriété du premier occupant.

Guillaume était en bonne intelligence avec l'Église de Rome, et il en avait déjà obtenu une chose qui avait été refusée autrefois au pauvre roi Robert. Il avait épousé sa cousine, fille du comte de Flandre, et le pape avait consenti à ne point casser le mariage, à condition que Guillaume fonderait deux monastères. L'un des deux fut la belle abbaye de Saint-Étienne de Caen. Les Anglo-Saxons, au contraire, étaient alors mal vus à Rome. Au temps de la domination danoise, les Danois, qui, à l'exemple des Normands de France, étaient devenus chrétiens, ainsi que les Suédois et les Norvégiens, avaient établi en Angleterre, au profit du saint-siège de Rome, un tribut appelé le denier de Saint-Pierre. Les Anglo-Saxons, affranchis des Danois, avaient refusé de continuer ce tribut. Le commerce simoniaque des bénéfices ecclésiastiques, fort en usage chez les Anglo-Saxons, fournissait au pape un grief plus légitime.

Le puissant chef du parti de la papauté, Hildebrand, qui visait à soumettre tous les princes à la vassalité envers le saint-siège, et qui

voyait les rois de Suède, de Danemark et les princes normands d'Italie accepter la suzeraineté papale, espéra que Guillaume rétablirait le tribut en Angleterre et se reconnaîtrait vassal du saint-siège. Il appuya donc ses demandes auprès du pape Alexandre II. Quelques-uns des cardinaux, moins ambitieux et plus humains, blâmèrent Hildebrand de prêter son concours à l'accomplissement de tant d'homicides; mais Hildebrand l'emporta, et le pape autorisa Guillaume à entrer en Angleterre pour ramener ce royaume sous l'obéissance de Rome et y rétablir l'impôt du denier de Saint-Pierre. Harold et ses partisans furent excommuniés.

Tandis qu'Hildebrand le servait si bien à Rome, Guillaume avait convoqué ses amis et ses conseillers pour leur demander assistance. Ils lui dirent qu'il fallait requérir aide et conseil de la généralité des habitants du pays, parce que, dirent-ils, il est de droit que qui paye la dépense soit appelé à la consentir. C'est la première fois, à notre connaissance, que ce grand principe du droit de tous, qui devait conduire un jour à la démocratie et au vote universel, a été ainsi proclamé clairement dans le moyen âge. Autrefois, les sujets de l'Empire romain payaient sans être consultés, et les Barbares ne voulaient rien payer du tout, ni entendre parler des nécessités publiques. Au moyen âge, l'idée des devoirs, comme des droits du citoyen, commençait à se produire. Le moyen âge, qui a vu tant de tyrannies, a vu aussi les premiers pas de la liberté.

Guillaume convoqua donc une nombreuse assemblée de gens de guerre, de gens d'Église et de gens de négoce, car les marchands et habitants des villes étaient parvenus, en Normandie, à maintenir leur liberté malgré les nobles. Guillaume sollicita leur concours à tous. Les riches hommes que Guillaume avait convoqués ne voulurent point d'abord risquer leur vie et leurs biens pour l'aider à conquérir la terre d'autrui; mais Guillaume prit à part les principaux l'un après l'autre, et fit si bien qu'il les gagna en détail après avoir été refusé d'eux en masse.

Quand les Normands eurent promis, Guillaume appela les gens de guerre de toutes les autres provinces de France, en promettant à chacun tout ce qu'il lui demandait pour le suivre en Angleterre. Rien ne lui coûtait à promettre, et il ne refusait personne. Il lui en vint de toute la France, et même d'au delà des Alpes et du Rhin. Guillaume ne s'en contenta pas; il voulut avoir le secours du roi de France, son suzerain, et lui offrit de tenir de lui en fief le royaume d'Angleterre, si le roi l'aidait à en faire la conquête. Le jeune roi Philippe, qui n'avait pas quinze ans, consulta ses barons, comme on appelait les seigneurs et les chefs de guerre. Les barons de France conseillèrent à Philippe de ne point se mêler de cette affaire, de peur d'augmenter la puissance des Normands, qui déjà ne le respectaient guère.

Le roi Philippe ne secourut donc pas le duc Guillaume. Le duc Conan de Bretagne fit plus. Il attaqua Guillaume parmi ses préparatifs de guerre, en réclamant le duché de Normandie comme à lui appartenant. Il tenait, par sa mère, à la famille des ducs normands, et disait que Guillaume, qui était bâtard, n'avait pas droit au duché. Conan était vaillant homme, et eût pu donner bien de l'embarras à Guillaume; mais le duc de Normandie gagna un serviteur de Conan, et le duc de Bretagne mourut empoisonné. Un oncle de Conan, qui lui succéda, se fit l'allié de Guillaume, et le duc de Normandie, ne laissant plus derrière lui rien qui l'inquiétât, mit à la voile pour l'Angleterre.

La flotte normande débarqua sur la côte anglaise, près de Hastings, le 28 septembre 1066. En mettant le pied sur la grève, Guillaume fit un faux pas, et tomba la face contre terre. « Voilà un mauvais présage! » murmuraient ceux qui l'entouraient. « Que dites-vous? s'écria le duc en se relevant; j'ai saisi cette terre de mes mains, et tout est à nous tant qu'il y en aura! »

Guillaume ne trouva point tout d'abord Harold devant lui. Les Anglo-Saxons étaient envahis de deux côtés à la fois. Un frère de Harold,

révolté contre lui, avait appelé le roi de Norvège, qui était descendu dans le nord, avant que Guillaume eût débarqué dans le midi de l'Angleterre. Le roi Harold avait couru vers le nord, et avait vaincu et tué le roi de Norvège; puis il revint contre Guillaume. Mais son armée était diminuée par sa première bataille, et ses chefs lui conseillèrent de dévaster le pays pour affamer les Normands, et de se retirer sur Londres, où s'assemblait la nation saxonne levée en masse. « Par ma foi! » dit Harold, « je ne détruirai pas le pays que j'ai à garder! » Et il se retrancha sur des hauteurs, derrière des fossés et des palissades, sans vouloir reculer d'un pas.

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, Guillaume prévint son armée qu'il attaquerait le lendemain. Les Normands passèrent la nuit à fourbir leurs armes et à se confesser à leurs prêtres. Les Saxons passèrent la nuit à boire et à chanter les vieux chants de guerre de leur nation. Au point du jour, Eudes, évêque de Bayeux, frère du duc Guillaume, célébra la messe; puis, montant à cheval, il rangea l'armée en bataille. Ceux qui avaient établi la Trêve de Dieu en France avaient défendu aux prêtres de faire la guerre; mais le saint-siège de Rome, qui était si rigoureux envers les prêtres mariés, tolérait les prêtres soldats quand ils le servaient. Le duc mit à son cou les principales des reliques sur lesquelles Harold avait juré, et cria à ses soldats : « Avez à bien combattre, et mettez tout à mort! Si nous vainquons, nous serons tous riches; ce que je gagnerai, vous le gagnerez. »

On arbora une bannière envoyée par le pape, et l'armée se mit en mouvement. En tête de l'armée chevauchait un trouvère, c'est-à-dire un poète normand, qui chantait la chanson de Roland, en mémoire de ce fameux capitaine de Charlemagne qui mourut à Roncevaux, car les Normands de ce temps étaient devenus tout à fait Français, et avaient abandonné les traditions des Scandinaves pour celles des Francs. Les Saxons se défendirent vaillamment avec leurs grandes haches contre les lances et les épées des gens de France. Trois assauts furent repoussés.

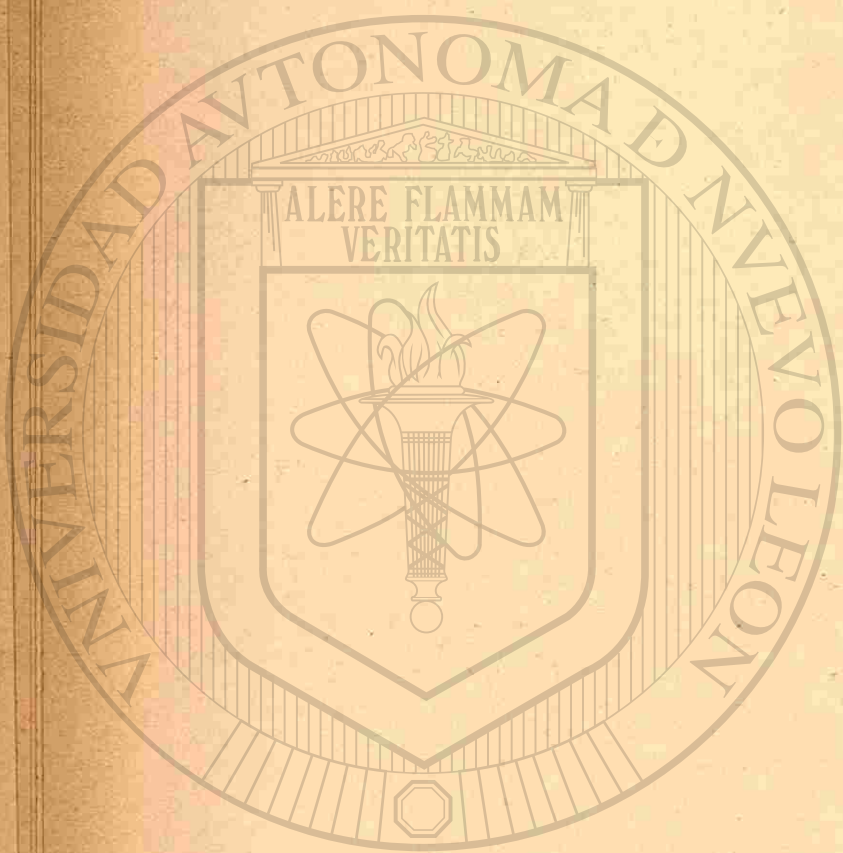


BATAILLE D'HASTINGS



Guillaume, alors, feignit de battre en retraite. Les Saxons sortirent de leurs retranchements et poursuivirent leurs ennemis. Les Normands se retournèrent, repoussèrent et enveloppèrent les Saxons, et pénétrèrent pêle-mêle avec eux dans leur camp. Harold fut tué et son armée fut taillée en pièces. Une grande masse d'Anglo-Saxons étaient réunis à Londres, et eussent encore pu combattre et tenter de venger Harold; mais ils ne surent pas s'entendre sur le choix d'un nouveau roi, ni sur la résistance à l'étranger. Londres se rendit, et Guillaume se fit sacrer roi d'Angleterre à Westminster.

Guillaume avait d'abord promis d'être doux et clément, afin de décider Londres à se rendre; mais, quand il se vit maître de la capitale et des meilleures provinces, il dépouilla de leurs biens tous les Anglo-Saxons qui avaient combattu contre lui à Hastings, et les héritiers de ceux qui étaient morts à la bataille, et même tous les hommes libres du pays qui avaient pris les armes à l'appel de Harold, bien qu'ils n'eussent point combattu. Il n'avait point tenu parole aux Saxons; mais il remplit ses promesses envers les Normands et envers tous les autres qui l'avaient servi. Il prit d'abord pour lui le trésor des rois saxons, l'orfèvrerie des églises, et ce qu'il y avait de plus précieux chez les marchands; il envoya une bonne part de ces richesses au pape et aux églises de Normandie et de France, et il rétablit l'impôt du denier de Saint-Pierre au profit du saint-siège de Rome. Il prit ensuite une grande partie des terres confisquées, et il distribua tout le reste à ses gens de guerre. Chacun eut son lot, du plus grand au plus petit. Le moindre tireur d'arc ou d'arbalète, venu d'entre les paysans normands ou français, qui avait suivi à pied les chevaliers dans cette guerre, devint chevalier et possesseur de fief. Et tous ceux qui arrivèrent de France pendant les premiers temps qui suivirent ne furent pas moins bien traités, car Guillaume, et ses grands à son exemple, ne croyaient pas pouvoir s'entourer de trop d'hommes sûrs pour maîtriser le pays. On dit que Guillaume distribua jusqu'à soixante mille fiefs.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Un seul chevalier normand, appelé Guilbert, déclara qu'il avait accompagné son seigneur à la guerre, comme c'était son devoir, mais qu'il ne voulait rien acquérir par rapine; et, content de son bien, dit la chronique, il refusa d'accepter le bien d'autrui. Le clergé saxon fut traité comme les laïques. La plupart des évêques furent déposés dans deux conciles tenus par des légats du pape, et les évêchés et les abbayes d'Angleterre furent donnés à des hommes de Normandie et de France. Les provinces de l'Ouest et surtout du Nord résistèrent quelque temps à Guillaume; mais elles succombèrent à leur tour, et toute l'Angleterre subit la domination des Normands (1067-1071).

Ce fut ainsi que les Anglo-Saxons furent dépouillés par les Franco-Normands, comme les anciens Bretons, frères des Gaulois, avaient été dépouillés par les Anglo-Saxons; mais l'assujettissement des Anglo-Saxons fut plus complet que n'avait été celui des Bretons, car une partie des Bretons s'étaient maintenus libres dans le pays de Galles, et défendirent longtemps encore leur indépendance contre les Normands comme ils l'avaient défendue contre les Saxons. Aucune province saxonne, au contraire, n'échappa au pouvoir des Normands.

Les conquérants franco-normands et les vaincus anglo-saxons se mêlèrent à la longue, comme les Anglo-Saxons s'étaient mêlés aux anciens Bretons; et la nation anglaise est issue du mélange de ces trois peuples, et ses qualités, ses mœurs et sa langue résultent de ce mélange. C'est donc à tort qu'on appelle les Anglais d'aujourd'hui la race anglo-saxonne, comme s'ils étaient issus de cette seule origine. Dans la monarchie féodale que Guillaume fonda en Angleterre, le pouvoir royal fut plus fort que dans les royaumes du continent, parce que les grands et tous les possesseurs de fiefs, établis en pays conquis, restèrent serrés autour de leur roi pour prévenir les révoltes des vaincus. Et, d'autre part, ces grands et ces possesseurs de fiefs, par la même raison, ne cherchèrent pas, comme les seigneurs de

France et des autres pays du continent, à s'isoler les uns des autres pour vivre en maîtres chacun sur leurs terres; mais ils s'habituaient, au contraire, à s'entre-soutenir et à traiter ensemble de leurs affaires communes. Et cela prépara plus tard la nouvelle Angleterre à ce qu'on appelle le gouvernement représentatif, c'est-à-dire au gouvernement où des assemblées nationales délibèrent sur toutes les affaires du pays.

Si l'autorité de Guillaume se consolida en Angleterre, en revanche, sur le continent, sa puissance parut momentanément affaiblie.

Il commença par perdre la suzeraineté de la Bretagne. Battu sous Dol par le nouveau duc Allan Fergant, il dut consentir à une paix tout à l'avantage des Bretons. Il voulut se dédommager en s'emparant du Vexin, cédé jadis par Henri I^{er} à Robert le Diable, puis repris par le même prince pendant la minorité de Guillaume. Il fondit donc sur le comté, saccagea le pays, et incendia Mantes. Comme il galopait à travers la ville en feu, son cheval s'abattit et le blessa. Il fallut reporter Guillaume à Rouen, et, six semaines après, il mourut (10 septembre 1087).

II

Après avoir parcouru ces temps confus et obscurs, pleins d'agitations sans grandeur, où se forme le régime féodal, nous voici maintenant en plein dans l'époque de la chevalerie, qui est l'époque des grandes aventures et des grandes guerres du moyen âge. Ce sont comme les lointaines expéditions des anciens Gaulois qui recommencent dans l'Europe chrétienne. A la conquête de l'Angleterre succédera bientôt une guerre bien plus vaste, où les hommes de France tiendront la première place, mais où la chrétienté tout

Un seul chevalier normand, appelé Guilbert, déclara qu'il avait accompagné son seigneur à la guerre, comme c'était son devoir, mais qu'il ne voulait rien acquérir par rapine; et, content de son bien, dit la chronique, il refusa d'accepter le bien d'autrui. Le clergé saxon fut traité comme les laïques. La plupart des évêques furent déposés dans deux conciles tenus par des légats du pape, et les évêchés et les abbayes d'Angleterre furent donnés à des hommes de Normandie et de France. Les provinces de l'Ouest et surtout du Nord résistèrent quelque temps à Guillaume; mais elles succombèrent à leur tour, et toute l'Angleterre subit la domination des Normands (1067-1071).

Ce fut ainsi que les Anglo-Saxons furent dépouillés par les Franco-Normands, comme les anciens Bretons, frères des Gaulois, avaient été dépouillés par les Anglo-Saxons; mais l'assujettissement des Anglo-Saxons fut plus complet que n'avait été celui des Bretons, car une partie des Bretons s'étaient maintenus libres dans le pays de Galles, et défendirent longtemps encore leur indépendance contre les Normands comme ils l'avaient défendue contre les Saxons. Aucune province saxonne, au contraire, n'échappa au pouvoir des Normands.

Les conquérants franco-normands et les vaincus anglo-saxons se mêlèrent à la longue, comme les Anglo-Saxons s'étaient mêlés aux anciens Bretons; et la nation anglaise est issue du mélange de ces trois peuples, et ses qualités, ses mœurs et sa langue résultent de ce mélange. C'est donc à tort qu'on appelle les Anglais d'aujourd'hui la race anglo-saxonne, comme s'ils étaient issus de cette seule origine. Dans la monarchie féodale que Guillaume fonda en Angleterre, le pouvoir royal fut plus fort que dans les royaumes du continent, parce que les grands et tous les possesseurs de fiefs, établis en pays conquis, restèrent serrés autour de leur roi pour prévenir les révoltes des vaincus. Et, d'autre part, ces grands et ces possesseurs de fiefs, par la même raison, ne cherchèrent pas, comme les seigneurs de

France et des autres pays du continent, à s'isoler les uns des autres pour vivre en maîtres chacun sur leurs terres; mais ils s'habituaient, au contraire, à s'entre-soutenir et à traiter ensemble de leurs affaires communes. Et cela prépara plus tard la nouvelle Angleterre à ce qu'on appelle le gouvernement représentatif, c'est-à-dire au gouvernement où des assemblées nationales délibèrent sur toutes les affaires du pays.

Si l'autorité de Guillaume se consolida en Angleterre, en revanche, sur le continent, sa puissance parut momentanément affaiblie.

Il commença par perdre la suzeraineté de la Bretagne. Battu sous Dol par le nouveau duc Allan Fergant, il dut consentir à une paix tout à l'avantage des Bretons. Il voulut se dédommager en s'emparant du Vexin, cédé jadis par Henri I^{er} à Robert le Diable, puis repris par le même prince pendant la minorité de Guillaume. Il fondit donc sur le comté, saccagea le pays, et incendia Mantes. Comme il galopait à travers la ville en feu, son cheval s'abattit et le blessa. Il fallut reporter Guillaume à Rouen, et, six semaines après, il mourut (10 septembre 1087).

II

Après avoir parcouru ces temps confus et obscurs, pleins d'agitations sans grandeur, où se forme le régime féodal, nous voici maintenant en plein dans l'époque de la chevalerie, qui est l'époque des grandes aventures et des grandes guerres du moyen âge. Ce sont comme les lointaines expéditions des anciens Gaulois qui recommencent dans l'Europe chrétienne. A la conquête de l'Angleterre succédera bientôt une guerre bien plus vaste, où les hommes de France tiendront la première place, mais où la chrétienté tout

Le roi Rodolphe fut tué dans une bataille (1080). Le parti papal lui donna pour successeur un Lorrain, un comte de Luxembourg; mais le parti féodal avait repris le dessus. La haute Italie et les trois quarts des évêques italiens étaient contre Grégoire VII. Henri IV pénétra de vive force dans Rome (21 mars 1084), et s'y fit couronner empereur par son pape Clément III, l'antipape, comme on disait. Grégoire VII s'était enfermé dans le château Saint-Ange, qui est comme la citadelle de Rome, et y soutint un siège. Il fut enfin secouru par Robert Guiscard, prince des Normands d'Italie et vassal du saint-siège, qui repoussa les troupes de Henri IV. Rome, dans le combat, fut à moitié saccagée et brûlée.

Grégoire VII mourut, quelques mois après, dans une grande tristesse, car il voyait s'échapper de ses mains cet empire du monde chrétien qu'il avait rêvé, et il se sentait impuissant à compléter la vaste entreprise dont les débuts avaient si bien réussi. La féodalité lui avait résisté, et les rois et les princes refusaient de suivre l'exemple de ceux d'entre eux qui s'étaient reconnus vassaux du saint-siège, Henri IV, qu'il avait tant humilié, restait maître de la plus grande partie de l'Empire; Guillaume le Bâtard, qu'il avait tant aidé à devenir Guillaume le Conquérant, comme on l'appelait maintenant, Guillaume, qui en ce temps-là vivait encore, avait, il est vrai, rétabli en Angleterre l'impôt du denier de Saint-Pierre au profit du saint-siège, mais il ne se reconnaissait pas pour cela vassal du pape; il traitait en vassaux ses évêques et ses abbés, leur commandait plus que ne faisait aucun autre prince, et gardait même la neutralité entre Grégoire VII et l'antipape Clément III. Le roi Philippe de France, de son côté, et tous les princes français refusaient l'impôt du denier de Saint-Pierre, que Grégoire VII avait tenté d'établir dans tous les pays catholiques. Il était évident, désormais, que le gouvernement théocratique, c'est-à-dire la monarchie universelle du pape, ne réussirait pas à se fonder.

La guerre entre la papauté et l'Empire continua après la mort de

Grégoire VII; car, si la papauté n'avait pas triomphé, elle n'était pas non plus abattue. Les successeurs de Grégoire VII maintinrent ses prétentions, et le parti impérial et féodal, soutenu par la plupart des autres princes en dehors de l'Empire, continua de repousser l'autorité absolue que réclamaient les papes. La doctrine communément admise au moyen âge, comme le montre le serment prêté par les rois de France à leur sacre, était qu'on ne pouvait pas régner sur les peuples catholiques sans être catholique. Les princes ne niaient pas cette doctrine, qui provenait de l'union de l'État et de l'Église établie sous Constantin; ils admettaient qu'un prince ennemi de la foi catholique pût être déposé par l'Église assemblée, mais ils niaient que le pape eût droit de disposer arbitrairement des couronnes.

Durant la guerre entre la papauté et l'Empire, la plupart des seigneurs du royaume de Bourgogne rompirent leur lien de vassalité envers l'Empire, et, entre le Rhône, les Alpes et la mer, on ne reconnut plus la suzeraineté ni de Henri IV, ni de ses compétiteurs. Pendant ces grandes querelles où il prenait peu de part, le roi Philippe continuait ses scandales. Il avait fait casser son premier mariage sous prétexte de parenté, puis il avait enlevé la comtesse d'Anjou, nommée Bertrade, infidèle à un mari qui, de son côté, avait déjà divorcé deux fois pour cousinage: on ne voyait alors que mariages cassés sous ce prétexte. La comtesse Bertrade divorça à son tour, et un évêque consentit à bénir son mariage avec le roi (1092).

Un concile convoqué à Autun par un légat du pape Urbain II, un des successeurs de Grégoire VII, excommunia le roi et Bertrade (1094). Philippe ne résista pas ouvertement, comme avait fait Henri IV de Germanie; il promit de se séparer de Bertrade, manqua de parole, fit même sacrer Bertrade reine par deux évêques, se fit excommunier jusqu'à trois fois, et passa le reste de sa vie entre les rechutes ouvertes et les simagrées de pénitence. Cela ne causa point toutefois de guerre en France comme en Allemagne et en Italie, parce

que les seigneurs ne retirèrent point leur hommage féodal à Philippe, et que les papes, qui avaient bien assez à faire contre les empereurs, ne poussèrent pas les choses à l'extrême contre le roi de France.

La chrétienté était alors occupée de bien autre chose que des obscurs désordres du roi Philippe, et la querelle de l'Empire et de la papauté avait elle-même cessé d'être le principal intérêt des peuples d'Occident. Un événement préparé depuis un siècle allait éclater. L'Europe chrétienne allait rendre à l'Asie musulmane ses agressions. L'Occident, à son tour, allait se jeter sur l'Orient. La passion des pèlerinages à la Terre sainte avait été croissant depuis un siècle. Le goût des voyages et des aventures se joignant à la ferveur religieuse, chacun voulait aller visiter le tombeau de Jésus-Christ. Les pèlerins avaient fort à souffrir, et beaucoup ne revenaient pas; néanmoins, tant que les Arabes régnèrent en Asie, les pèlerins purent acheter à prix d'or de leurs princes l'accès des lieux saints et quelque protection; mais l'empire des Arabes fut renversé par les peuples touraniens de l'Asie centrale. Les Turcs, de race touranienne, parents des anciens Scythes et des Huns d'Attila, s'étaient faits musulmans, et avaient d'abord servi les califes arabes de Bagdad; puis ils s'emparèrent de leur empire, envahirent les provinces qui restaient en Asie aux empereurs d'Orient jusqu'en face de Constantinople, et se rendirent maîtres de Jérusalem (1076).

Les pèlerins chrétiens furent traités avec bien plus de cruauté par les Turcs que par les Arabes, et les plaintes de ceux qui revenaient commencèrent à émouvoir et à irriter grandement les peuples d'Occident; et les chefs des peuples commencèrent à prêter l'oreille aux cris que poussaient vers l'Occident les Grecs de Constantinople, et à comprendre que le danger était commun à tous. Grégoire VII, s'il n'eût été absorbé par sa guerre contre l'Empire, eût voulu conduire une armée de pèlerins au secours des chrétiens d'Orient.

Un pauvre ermite picard fit ce que n'avait pu tenter le grand pape. Il se nommait Pierre, et il était des environs d'Amiens. C'était un

homme de petite taille et de mine chétive; mais il avait l'esprit vif, et parlait avec éloquence. Les bonnes gens l'appelaient *Coucou-Piètre*, c'est-à-dire Pierre au capuchon, qui était un vêtement provenant des anciens Gaulois. Comme, après bien des souffrances et des périls, il était parvenu à pénétrer dans la ville sainte, le patriarche de Jérusalem lui raconta toutes les misères que souffraient les chrétiens d'Asie sous l'empire des Turcs, les cruautés de ces nouveaux maîtres et leurs outrages contre les saints lieux, c'est-à-dire contre l'église bâtie sur le tombeau de Jésus-Christ. Pierre exhorta le patriarche, le saint père de Jérusalem, comme dit la chronique, à écrire au seigneur pape et à tous les rois et princes chrétiens pour les prier de délivrer leurs frères d'Orient, et il s'offrit de porter à tous les messages du patriarche. Il s'inquiétait cependant à part lui de s'être chargé d'un si grand ouvrage. Mais, une nuit, il crut entendre en songe Jésus-Christ lui dire: « Debout, Pierre, et hâte-toi! Je serai avec toi; car il est temps de purger les saints lieux et de secourir mes serviteurs ». Pierre l'Ermite repassa la mer, et s'acquitta de sa charge auprès du pape Urbain II (1094).

Le pape commença de traiter de cette grande affaire dans une première assemblée à Plaisance en Italie, où les ambassadeurs de l'empereur des Grecs vinrent solliciter l'assistance des peuples d'Occident, en promettant de se réconcilier avec l'Église romaine. Le pape Urbain II, qui était Français, des environs de Châtillon-sur-Marne, convoqua un concile général à Clermont en Auvergne, pour le 13 novembre 1095. Pierre l'Ermite alla devant le pape, haranguant partout grands et petits, en Italie et en France. Au jour dit, deux cent quarante archevêques ou évêques, quatre-vingt-dix abbés de grands monastères, des milliers de chevaliers et une multitude immense de peuple, se réunirent à Clermont dans un vaste camp, sous les murs de la ville, qui ne pouvait contenir tant de monde.

Le concile renouvela d'abord les décrets contre le trafic des dignités ecclésiastiques et pour le célibat des prêtres; il confirma la

entière les suivra contre les ennemis de l'Europe et du nom chrétien. Les jours de Charles-Martel et de Charlemagne reviennent. La guerre de la Croisade est proche. Mais, dans l'intervalle, entre la conquête de l'Angleterre et la Croisade, qui sera la guerre générale du monde chrétien contre le musulman, une autre guerre a lieu entre chrétiens, pour décider si la féodalité, qui n'a pas réussi à absorber l'Église, sera absorbée par l'Église et soumise, avec l'Église elle-même, à la domination absolue du pape.

Hildebrand, qui depuis plus de trente ans dirigeait le parti de la papauté, après avoir fait plusieurs papes, s'était enfin décidé à l'être. Élu en 1073, il avait pris le nom de Grégoire VII, qui est resté si fameux. Le roi de France fut le premier, entre les princes, menacé par Grégoire VII. Le roi Robert avait eu des vertus privées sans vertus politiques; le roi Henri n'avait eu ni vices ni vertus; le roi Philippe n'avait que des vices. Il passait sa jeunesse dans la paresse et la débauche, s'était remis, comme cela se pratiquait avant les réformes d'Hildebrand, à vendre au plus offrant les évêchés et les abbayes, et faisait dévaliser par ses gens les marchands sur les chemins. Grégoire VII écrivit aux évêques français des lettres terribles contre le roi; il y déclarait que, si Philippe ne renonçait à son trafic d'évêchés et à ses brigandages, il sommerait les Français, sous peine d'anathème, de déposer Philippe du trône qu'il déshonorait (1073-1074). Philippe, sans se corriger, tâcha de déguiser un peu mieux ses désordres, et les embarras de la grande guerre allumée entre la papauté et l'Empire empêchèrent Grégoire VII de réaliser ses menaces.

Henri IV, héritier de l'Empire et des royaumes de Lorraine et de Bourgogne, mais qu'on n'appelait que roi de Germanie, parce qu'il n'avait pas été couronné empereur à Rome, était au moins aussi vicieux que Philippe, avec plus d'énergie; mais ce ne fut pas là le sujet de la querelle. Grégoire VII, prétendant faire sortir de la hiérarchie féodale les évêques et les abbés, leur défendit de reconnaître

des suzerains laïques, et de recevoir d'eux l'investiture de leurs dignités. Comme les évêques et les abbés n'étaient pas seulement des chefs de communautés religieuses, mais des possesseurs de grandes terres, de bourgs et de cités, les princes ne pouvaient admettre que les évêques et abbés ne remplissent pas les devoirs féodaux pour ces possessions. Grégoire VII voulait le renversement de la société féodale; cette société se défendit.

La portion du clergé opposée au célibat des prêtres était encore fort nombreuse, malgré les persécutions qu'elle avait subies; les prêtres habitués à vivre dans le désordre s'y joignaient à ceux qui, au contraire, réclamaient la vie de famille. Ils se soulevèrent en Allemagne, en Lorraine et en Lombardie, s'unirent au parti féodal, et deux conciles des États du roi Henri IV, assemblés à Worms et à Pavie, proclamèrent la déchéance de Grégoire VII (1076).

Grégoire VII répondit en proclamant dans un concile à Rome la déchéance du roi Henri IV, le pouvoir absolu du pape sur le temporel comme sur le spirituel, et l'infaillibilité de l'Église romaine. Le parti féodal, frappé comme d'une terreur superstitieuse, plia devant Grégoire VII. L'Allemagne tourna contre Henri IV, qui s'était fait beaucoup d'ennemis par ses excès. Il fut obligé de venir s'humilier devant Grégoire VII en Italie, et de se soumettre à son jugement. Grégoire VII laissa le roi Henri se morfondre trois jours, pieds nus dans la neige, dans une cour du château de Canossa, avant de l'admettre en sa présence. Il lui accorda enfin l'absolution, mais sans décider s'il lui rendrait sa couronne (janvier 1077).

Les Lombards, qui étaient restés ennemis du pape, firent tant de honte au roi de ces affronts, que Henri IV rompit de nouveau avec Grégoire VII. Le parti du pape élut roi en Allemagne Rodolphe, duc de Souabe, et le parti impérial et féodal élut pape l'archevêque de Ravenne. La guerre s'étendit dans toute l'Allemagne, la Lorraine et l'Italie. Les autres pays ne prirent point part activement à la guerre; mais la plupart des princes étaient mal disposés pour le pape.

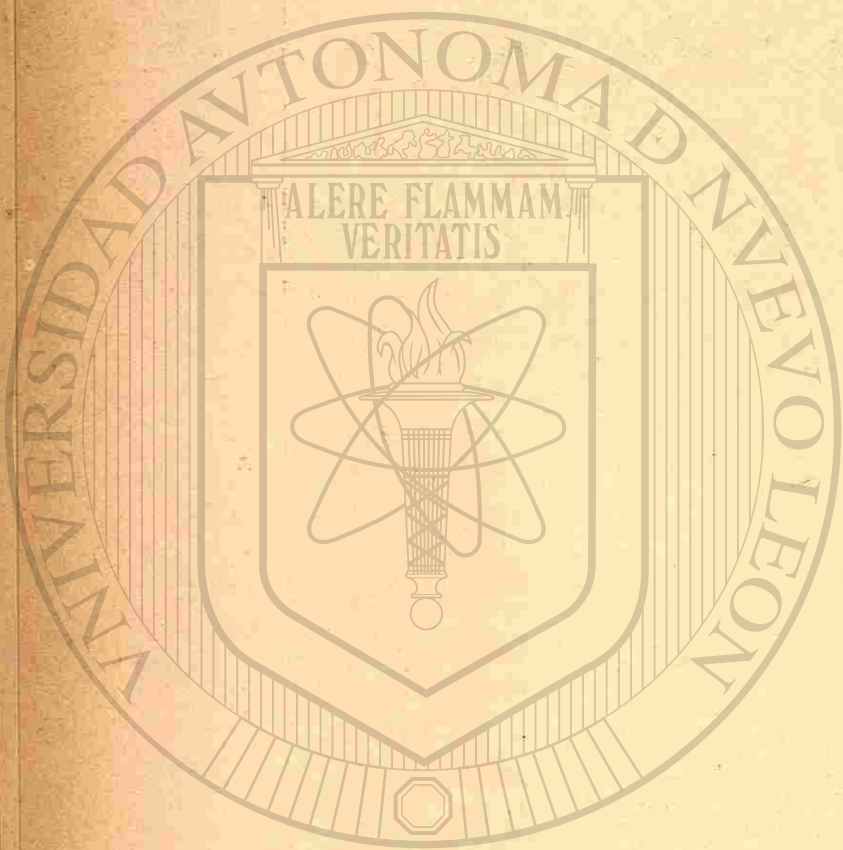
Trêve de Dieu, et la déclara perpétuelle pour les marchands, comme elle l'était déjà pour les gens d'Église, les pèlerins et les femmes. Après quoi, le pape Urbain sortit sur une grande place, au milieu du peuple assemblé, exposa les calamités de l'Orient et les dangers qui menaçaient l'Occident, et invita Pierre l'Ermite à raconter ce qu'il avait vu et entendu. Le pape reprit la parole après l'ermite : « Hommes de France », dit-il, « peuples élus et chéris de Dieu entre tous, unissez vos forces pour résister aux païens, qui ont résolu de détruire le nom chrétien! »

Et il les conjura de se rappeler la vertu et la grandeur du roi Charlemagne, de ne pas se laisser arrêter par le souci de leurs biens, ni par l'amour de leurs familles, d'éteindre parmi eux toute haine, et de prendre la route du saint sépulcre pour arracher le pays d'Israël aux ennemis de Dieu. Il promit le pardon du Seigneur à tous ceux qui entreprendraient ce saint pèlerinage, et excommunia quiconque oserait leur porter préjudice soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens. « Prenez la route du saint sépulcre », répéta-t-il, « hommes de France, et partez assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux! » Tout le peuple assemblé répondit d'une seule voix : « Dieu le veut! Dieu le veut! » Le pape reprit : « Très chers frères, c'est le Seigneur qui vous a inspiré de prononcer tous la même parole. Que dans les combats l'armée du Très-Haut n'ait donc que ce seul cri de guerre : Dieu le veut! Dieu le veut! » Et il détourna de partir ceux qui n'étaient point capables de porter les armes, exhorta les riches à aider les pauvres pour le voyage de la Terre sainte, et tous ceux qui entreprendraient ce voyage à se dévouer en sacrifice au Seigneur. Il prescrivit à tous les pèlerins, comme un gage de leur résolution, de porter le signe de la croix sur leur front et sur leur épaule. Et tous, avant de partir pour aller se préparer au grand voyage, attachèrent sur leur cotte et sur leur bonnet des croix d'étoffe rouge : c'est pourquoi l'expédition de Jérusalem fut appelée la Croisade. Et, comme c'était en France que la



LE DÉPART DES CROISÉS





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

croisade avait été décidée, et que les hommes de France y eurent la plus grande part, les anciens historiens de cette guerre l'appelèrent l'*Œuvre de Dieu faite par les Français*; et les peuples musulmans, de leur côté, confondirent et confondent encore tous les peuples d'Occident sous le nom de Francs.

Pierre se remit à parcourir la France royale et la France impériale. Partout où il apparaissait, le crucifix en main, avec son froc d'ermite et une corde autour des reins, le noble quittait sa tour, le bourgeois sa maison de ville, le serf sa cabane, pour accourir à lui pèle-mêle et lui demander la croix. Les querelles, les pillages, les incendies, avaient partout cessé; les pires des brigands venaient confesser leurs péchés et prendre la croix. Les seigneurs vendaient ou engageaient leurs fiefs pour enrôler des compagnons de guerre, et ils ne songeaient point à retenir leurs serfs, qui abandonnaient le sillon arrosé de leurs sueurs et qui s'en allaient vers le soleil levant, libres pour la première fois, avec le ciel sur leur tête et la terre devant eux. L'enthousiasme religieux, l'ardeur de la guerre et de la conquête, le désir de voir du nouveau, l'espoir pour les malheureux de trouver au loin un sort meilleur, tout se réunissait pour remuer les peuples comme une mer soulevée.

Les rois ne partirent pas. Pour répondre à l'appel du pape, Henri IV de Germanie était trop ennemi du saint-siège; Philippe de France était trop indolent; Guillaume le Roux, le second fils de Guillaume le Conquérant et son successeur dans le royaume d'Angleterre, était trop rusé politique et trop occupé de ses propres intérêts. Mais la plupart des princes et des grands barons partirent. Entre tous ceux qui prirent la croix, deux surtout ont mérité de rester fameux dans l'histoire.

L'un des deux était Raimond, comte de Toulouse. D'abord simple comte de Saint-Gilles sur le Rhône, il avait réuni dans sa main, tant par mariage que par héritage, le marquisat de Provence, qui était le pays entre la Durance et l'Isère, l'ancienne Gothie ou Nar-

bonnaise, qui était le Languedoc maritime, puis le comté de Toulouse, avec les pays d'Albigeois, de Rouergue et de Querci. Il était devenu plus puissant que le duc d'Aquitaine, et sa domination s'étendait depuis les Alpes jusqu'à la Garonne. Il avait acquis tout ce qu'il pouvait souhaiter de grandeurs et de richesses en ce monde, et il touchait à l'âge où les hommes ne songent plus guère qu'au repos. Il résolut néanmoins de tout quitter, non point, comme tant d'autres, avec un enthousiasme sans réflexion, mais, au contraire, en se préparant au voyage d'outre-mer avec grand sang-froid et grande prudence, et en réglant tout pour le mieux parmi ses peuples, qui l'aimaient fort pour son équité.

L'autre des deux grands chefs était Godefroi de Bouillon. Il était du pays de Picardie, comme Pierre l'Ermite, et fils d'un comte de Boulogne; le duc de Brabant, son oncle maternel, l'avait adopté, et lui avait légué de grandes seigneuries dans la France impériale, à savoir : Bouillon et le comté des Ardennes, Metz et Verdun. L'empereur Henri IV l'avait fait marquis d'Anvers, puis l'avait récemment créé duc de tout le royaume de Lorraine. Il était de grand air et de grande force, et par le bras et par le cœur, redoutable au combat et sage dans le conseil, juste et doux envers tous. C'était un homme tellement pieux, dit la chronique, qu'il brillait comme un flambeau parmi les moines, plus encore que comme un chef de guerre parmi les chevaliers; mais il avait l'âme libre, et, dans la grande querelle de la Papauté et de l'Empire, il avait cru que le pape n'était point en droit de disposer des couronnes, et il avait combattu pour Henri IV de Germanie contre Grégoire VII. On dit même que c'était lui qui avait tué de sa main, dans une bataille, le roi élu contre Henri IV par le parti du pape. Cette fois, Godefroi n'hésita point à écouter l'appel d'un autre pape, qui parlait au nom du salut de la chrétienté.

Pendant que les seigneurs et les gens de guerre faisaient leurs préparatifs pour se mettre en campagne, il s'assemblait de toutes parts

des nuées de pauvres gens, jeunes et vieux, hommes et femmes, qui, sans tenir compte des prudents avis du pape et sans ressources assurées, s'en allèrent à la grâce de Dieu. La première grosse bande, partie de la France royale et de la Lorraine, passa le Rhin, au mois de mars 1096, sous la conduite d'un vaillant chevalier bourguignon qu'on surnommait Gautier sans Avoir, parce qu'il n'avait pour tout bien que ses armes et son cheval. Ils suivirent le cours du Danube et parvinrent enfin jusqu'à Constantinople, non sans avoir perdu bien du monde en route.

Pierre l'Ermite se mit bravement à la tête d'une seconde troupe de quarante mille croisés, qui n'étaient pas en meilleur ordre que les premiers, bien qu'ils eussent plus de ressources. Ils n'écoutèrent point leur conducteur Pierre, prirent querelle avec les gens des pays qu'ils traversaient, et se firent battre et mettre en déroute par les Bulgares. Pierre les rallia à grand'peine, et les mena joindre Gautier sans Avoir devant Constantinople. L'empereur grec d'Orient appelé Alexis, fit traverser aux croisés le bras de mer du Bosphore, qui sépare l'Europe de l'Asie, et les envoya camper sur un petit territoire qu'avaient conservé les Grecs sur la côte d'Asie. Il leur recommanda de ne pas attaquer les Turcs avant que les grands chefs d'Occident fussent arrivés. Mais les croisés ne furent pas plus sages en Asie qu'ils l'avaient été en Europe; ils allèrent, malgré leurs chefs, livrer bataille au sultan turc de Nicée, qui régnait sur l'Asie Mineure. Ils furent taillés en pièces, et presque tout ce qui ne périt pas sur le champ de bataille fut réduit en esclavage. Gautier sans Avoir mourut comme un brave qu'il était, et comme un chef digne de meilleurs soldats. Pierre l'Ermite échappa, avec trois mille personnes seulement de plus de soixante mille. ®

Des bandes bien plus nombreuses s'étaient mises en mouvement de tout l'Occident, sans guides, sans connaissance des routes, s'attendant à être conduites par des miracles; il y en avait qui suivaient une oie et une chèvre qu'ils croyaient remplies de l'esprit divin. Ils

commirent de grands excès, et massacrèrent partout les Juifs sur leur passage, sous prétexte que leurs ancêtres avaient mis à mort Jésus-Christ; ils étaient plus de deux cent mille, Français et Allemands, quand ils arrivèrent à l'entrée de la Hongrie. Les Hongrois leur ayant refusé le passage, ils voulurent franchir de force la rivière de Leytha près de son embouchure dans le Danube. Les Hongrois résistèrent; le désordre se mit dans la masse des croisés, et cette multitude se débanda pour ne plus se réunir.

Une partie des fugitifs alla rejoindre les vraies armées chrétiennes, qui s'étaient enfin mises en marche à leur tour.



III

Trois armées s'étaient formées en Gaule. La première, dans le royaume de Lorraine, prit pour chef Godefroi de Bouillon. La seconde, dans la France proprement dite, était conduite par Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant; par Alain Fergant, duc de Bretagne, celui qui avait eu l'honneur de gagner une bataille à Dol sur le conquérant de l'Angleterre; par Hugues de France, comte de Vermandois, frère du roi Philippe, et par plusieurs autres grands. La troisième, dans les pays entre la Loire, les Alpes et les Pyrénées, était dirigée par l'évêque du Pui-en-Velay, légat du pape, et par le comte Raimond de Toulouse.

L'armée lorraine suivit la route des premiers croisés par l'Allemagne et la Hongrie, se grossissant de chevalerie allemande sur son passage. Les deux armées de la France royale du Nord et de la France du Midi passèrent les Alpes: les Français du Midi tournèrent par la Lombardie pour aller gagner la Dalmatie, et marcher par les pays au midi du Danube vers Constantinople; les Français

du Nord traversèrent l'Italie d'un bout à l'autre, en bon ordre, payant tout ce qu'ils prenaient pour vivre. Quand ils furent arrivés chez les Normands du midi de l'Italie, des deux côtés on se reconnut pour frères. « Nous aussi, nous sommes de race française », dirent les Normands d'Italie; « nous ne laisserons pas nos frères aller sans nous au martyre et au paradis! » Et Boëmond, prince de Tarente, le plus renommé de trois princes qui commandaient alors aux Normands d'Italie, prit la croix avec tous les vaillants hommes de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile.

Godefroi, dont l'armée était partie la première des trois, au mois de septembre 1096, obtint amiablement du roi de Hongrie le libre passage, traversa le pays des Hongrois en paix et bonne discipline, et arriva devant Constantinople avec son armée intacte. Mais, avant de rencontrer les ennemis de la chrétienté, il lui fallut combattre ces chrétiens mêmes qui avaient appelé à leur aide les hommes d'Occident. Lorsque l'empereur grec Alexis Comnène apprit que les Latins, ainsi que les Grecs appelaient tous les peuples occidentaux, arrivaient nombreux comme des nuées de sauterelles, il eut aussi peur des Latins que des Turcs; il eût bien voulu les renvoyer: il leur interdit l'entrée de la ville, et l'on en vint à une bataille entre les Grecs et les croisés sous les murs de Constantinople.

La seule armée de Godefroi suffit pour mettre en déroute toutes les forces d'Alexis. L'empereur des Grecs se hâta d'apaiser Godefroi, et celui-ci, qui ne pensait qu'au bien de tous et au succès de la croisade, ne se vengea point d'Alexis et le réconcilia avec Boëmond le Normand, qui amenait par mer et par terre la seconde armée, et qui était un grand ennemi d'Alexis. Godefroi et Boëmond rendirent même l'hommage féodal à l'empereur grec, qui promit de les aider de tout son pouvoir pendant la guerre d'Asie.

Les trois armées d'Occident furent enfin réunies, au printemps de 1097, au delà du Bosphore, sur la côte d'Asie. Elles retrouvèrent là Pierre l'Ermite avec le reste des premiers croisés. On alla mettre le

commirent de grands excès, et massacrèrent partout les Juifs sur leur passage, sous prétexte que leurs ancêtres avaient mis à mort Jésus-Christ; ils étaient plus de deux cent mille, Français et Allemands, quand ils arrivèrent à l'entrée de la Hongrie. Les Hongrois leur ayant refusé le passage, ils voulurent franchir de force la rivière de Leytha près de son embouchure dans le Danube. Les Hongrois résistèrent; le désordre se mit dans la masse des croisés, et cette multitude se débanda pour ne plus se réunir.

Une partie des fugitifs alla rejoindre les vraies armées chrétiennes, qui s'étaient enfin mises en marche à leur tour.



III

Trois armées s'étaient formées en Gaule. La première, dans le royaume de Lorraine, prit pour chef Godefroi de Bouillon. La seconde, dans la France proprement dite, était conduite par Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant; par Alain Fergant, duc de Bretagne, celui qui avait eu l'honneur de gagner une bataille à Dol sur le conquérant de l'Angleterre; par Hugues de France, comte de Vermandois, frère du roi Philippe, et par plusieurs autres grands. La troisième, dans les pays entre la Loire, les Alpes et les Pyrénées, était dirigée par l'évêque du Pui-en-Velay, légat du pape, et par le comte Raimond de Toulouse.

L'armée lorraine suivit la route des premiers croisés par l'Allemagne et la Hongrie, se grossissant de chevalerie allemande sur son passage. Les deux armées de la France royale du Nord et de la France du Midi passèrent les Alpes: les Français du Midi tournèrent par la Lombardie pour aller gagner la Dalmatie, et marcher par les pays au midi du Danube vers Constantinople; les Français

du Nord traversèrent l'Italie d'un bout à l'autre, en bon ordre, payant tout ce qu'ils prenaient pour vivre. Quand ils furent arrivés chez les Normands du midi de l'Italie, des deux côtés on se reconnut pour frères. « Nous aussi, nous sommes de race française », dirent les Normands d'Italie; « nous ne laisserons pas nos frères aller sans nous au martyre et au paradis! » Et Boëmond, prince de Tarente, le plus renommé de trois princes qui commandaient alors aux Normands d'Italie, prit la croix avec tous les vaillants hommes de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile.

Godefroi, dont l'armée était partie la première des trois, au mois de septembre 1096, obtint amiablement du roi de Hongrie le libre passage, traversa le pays des Hongrois en paix et bonne discipline, et arriva devant Constantinople avec son armée intacte. Mais, avant de rencontrer les ennemis de la chrétienté, il lui fallut combattre ces chrétiens mêmes qui avaient appelé à leur aide les hommes d'Occident. Lorsque l'empereur grec Alexis Comnène apprit que les Latins, ainsi que les Grecs appelaient tous les peuples occidentaux, arrivaient nombreux comme des nuées de sauterelles, il eut aussi peur des Latins que des Turcs; il eût bien voulu les renvoyer: il leur interdit l'entrée de la ville, et l'on en vint à une bataille entre les Grecs et les croisés sous les murs de Constantinople.

La seule armée de Godefroi suffit pour mettre en déroute toutes les forces d'Alexis. L'empereur des Grecs se hâta d'apaiser Godefroi, et celui-ci, qui ne pensait qu'au bien de tous et au succès de la croisade, ne se vengea point d'Alexis et le réconcilia avec Boëmond le Normand, qui amenait par mer et par terre la seconde armée, et qui était un grand ennemi d'Alexis. Godefroi et Boëmond rendirent même l'hommage féodal à l'empereur grec, qui promit de les aider de tout son pouvoir pendant la guerre d'Asie.

Les trois armées d'Occident furent enfin réunies, au printemps de 1097, au delà du Bosphore, sur la côte d'Asie. Elles retrouvèrent là Pierre l'Ermite avec le reste des premiers croisés. On alla mettre le

se remit en marche qu'après plusieurs mois; elle avança lentement, et lorsque enfin, du haut des collines d'Emmaüs, elle aperçut Jérusalem, elle ne comptait plus que soixante mille personnes, y compris les femmes, d'autres même disent seulement quarante mille : le reste était mort ou dispersé au loin (7 juin 1099).

Jérusalem n'était plus dans les mains des Turcs; elle venait d'être reprise sur eux par les Arabes, qui, de leur ancien empire, avaient gardé l'Égypte et le midi de la Syrie. Les croisés attaquèrent les Arabes et assiégèrent la ville sainte, où s'étaient réfugiés tous les musulmans des environs. Les assiégés étaient plus nombreux que les assiégeants. Les croisés souffrirent cruellement durant trente-sept jours dans ce brûlant et aride pays de Judée. Les Français du Nord mouraient de faim; les gens du Midi, plus économes, s'étaient seuls ménagés quelques ressources.

Une armée arabe allait arriver d'Égypte au secours de Jérusalem, comme une armée turque était venue au secours d'Antioche. Les croisés étaient en grand péril; l'empereur des Grecs ne tenait point parole et n'envoyait aucun secours. Le secours vint d'Italie. Une flotte partie de la grande ville maritime de Gènes apporta des vivres et d'habiles ingénieurs aux croisés. Les ingénieurs génois construisirent de hautes tours roulantes en bois, à la manière des anciens Romains. On poussa les tours vers les remparts, et l'on descendit avec des ponts-levis sur les murailles ennemies. Après deux jours de combat, on pénétra enfin dans la ville avec un terrible carnage.

Après avoir exterminé tout ce qui résistait, les croisés, lavant leurs mains sanglantes et déchaussant leurs pieds, parcoururent en pleurant les lieux où s'étaient accomplis les actes et la Passion de Jésus-Christ. Les chrétiens de Jérusalem, délivrés de la dure servitude sous laquelle eux et leurs pères avaient gémi, accouraient baiser les vêtements de Pierre l'Ermitte, qu'ils nommaient, après Dieu, leur libérateur (15 juillet 1099).

Les croisés établirent ensuite un royaume féodal sur la terre

d'Israël et de Judée, et ils élurent Godefroi pour y régner. Mais Godefroi ne voulut point porter un diadème d'or et de pierreries dans la ville où Jésus-Christ avait porté la couronne d'épines, et il n'accepta que le titre de défenseur du Saint-Sépulcre. Après lui, ses successeurs, moins scrupuleux, s'intitulèrent rois de Jérusalem. Le royaume de Jérusalem fut partagé en fiefs, et, à côté du droit des possesseurs de fiefs, les nobles hommes consentirent à reconnaître le droit des bourgeois, parce que les bourgeois et les marchands d'Italie et de Provence avaient, avec leurs vaisseaux, grandement aidé au succès de la croisade; et ce fut même le droit des bourgeois qui devint le droit commun, la loi commune, dans les cas que n'avait pas réglés le droit des fiefs.

Tandis qu'on proclamait Godefroi, l'armée d'Égypte s'avancait pour reprendre Jérusalem. Le conseil des chefs croisés décida que, pour ne pas laisser l'ennemi derrière soi en marchant contre cette armée, on mettrait à mort tous les musulmans échappés au premier massacre; et Godefroi, si juste et si humain envers les siens, ne s'opposa point à une résolution si cruelle, tant les haines de religion et de race rendent les hommes impitoyables! Cinq mille cavaliers et quinze mille fantassins croisés livrèrent bataille, près d'Ascalon, à la multitude envoyée contre eux d'Égypte. L'armée arabe eut le sort qu'avaient eu les deux armées turques,

Ce qui restait des libérateurs de la Terre sainte se sépara après cette dernière victoire : les uns, contents de s'être acquittés si glorieusement de leurs vœux, se rembarquèrent pour l'Europe; les autres restèrent pour la défense de Jérusalem et du pays conquis. Le comte Raimond de Toulouse se fit sur la côte de Syrie une principauté bien moindre que les grandes seigneuries qu'il avait laissées outre-mer. Boëmond le Normand et Baudouin de Boulogne, frère de Godefroi, avaient quitté l'armée longtemps avant le siège de Jérusalem, et s'étaient faits, le premier, prince d'Antioche, et le second, seigneur du haut pays entre l'Euphrate et le Tigre, d'où jadis était venu Abraham.

Une France nouvelle fut fondée de la sorte en Asie par les croisés français.

Parmi les populations de toute race et de tout pays qui s'agglomérèrent autour des princes latins d'Orient, parmi cet assemblage de Français, de Teutons, de Provençaux, d'Italiens, de Grecs, de Syriens, d'Arméniens, etc., il y eut une singulière fusion de tous les idiomes et de tous les usages d'Orient et d'Occident. Les médailles des rois de Jérusalem, héritiers de Godefroi, les représentent vêtus à l'orientale et coiffés d'amples turbans. Les communications si largement rouvertes entre l'Orient et l'Occident devaient exercer une grande influence sur la civilisation générale; mais ce résultat ne pouvait être immédiat; les deux mondes s'étaient rapprochés sous de trop sanglants auspices. Le résultat direct et glorieux de la première croisade fut d'arrêter le torrent de l'invasion seldjoukienne, qui menaçait de rouler au delà du Bosphore; ses conséquences indirectes dans l'intérieur de l'Europe, et surtout de notre France, furent moins apparentes, mais non pas moins considérables et moins heureuses : la fureur des guerres particulières, mal contenue par l'insuffisant obstacle de la Trêve de Dieu, diminua un peu lorsque les violentes passions de la chevalerie eurent ainsi au dehors un but d'activité permanent, car il fallut combattre pour défendre le Saint-Sépulchre après avoir combattu pour le délivrer. La croisade favorisa beaucoup le mouvement d'affranchissement des classes inférieures. De ces multitudes de vilains et de serfs qui s'étaient mises en chemin vers le soleil levant, prenant les astres pour guides, ou demandant leur route à l'instinct des animaux comme dans les migrations des races primitives, bien peu revirent le sol natal : ils semèrent le monde de leurs os sans sépulture; mais le fruit du grand pèlerinage ne fut pas perdu pour les frères et les fils qu'ils avaient laissés dans la patrie. Les vides des rangs populaires furent bientôt comblés par cette fécondité réparatrice de la nature qui se déploie avec une si étonnante puissance après les guerres et les épidémies; mais le baronnage,

qui continua, pendant tout le XII^e siècle, à s'appauvrir et à s'épuiser pour aller guerroyer en Orient, ne répara pas ses pertes comme le peuple; ce grand corps anarchique de la noblesse, qui pesait si lourdement sur notre Gaule, qui arrêtait à la fois tout essor de liberté populaire et toute reconstruction du pouvoir central, commença de s'affaiblir, et la bourgeoisie et la royauté surgirent simultanément, secouant le poids qui les étouffait. Le servage rural commença de se transformer. Les besoins des seigneurs multiplièrent les affranchissements collectifs et individuels : la liberté fut souvent mise à prix d'or. Le commerce reçut dans les républiques d'Italie une forte impulsion qui se communiqua à nos cités maritimes; la circulation du numéraire prit une activité inconnue; enfin la société fut profondément modifiée par une foule d'idées et de faits nouveaux.

siège devant Nicée, capitale des Turcs de l'Asie Mineure, et l'on fit le dénombrement de la grande armée chrétienne. Il y avait cent mille cavaliers portant le casque et la cotte de mailles, et six cent mille personnes à pied en comptant les femmes. Nicée se rendit, et la grande armée marcha en avant. Trois jours après, Boëmond et ses Normands d'Italie, qui formaient l'avant-garde, furent assaillis par une immense cavalerie. Le grand sultan des Turcs avait envoyé tant de renforts à son vassal le sultan de l'Asie Mineure, que celui-ci comptait, dit-on, cent cinquante mille archers à cheval.

Boëmond allait être accablé, lorsque Godefroi et les autres chefs accoururent à son aide. Une charge de quarante mille chevaliers enfonça, écrasa, dispersa la multitude ennemie. Cette bataille, qu'on nomma la journée de Dorylée, fut comme une seconde journée de Poitiers, et Godefroi de Bouillon renouvela Charles-Martel (2 juillet 1097). Toute l'Asie Mineure tomba au pouvoir des croisés, qui franchirent les montagnes du Taurus, descendirent en Syrie et assiégèrent Antioche, cette grande ville qui avait été si fameuse dans les premiers siècles du christianisme.

Le chef turc qui commandait à Antioche s'y défendit avec grande vigueur et persévérance. Le siège dura huit à neuf mois. La disette et les fièvres de Syrie désolèrent la grande armée; le désordre se mit parmi ces multitudes, qui se querellaient, se décourageaient ou s'étourdisaient par des débauches insensées. L'homme qui avait amené tous ces hommes en Asie par sa parole, Pierre l'Ermite, en voyant de telles misères et de tels péchés, crut que Dieu abandonnait les croisés; son esprit se troubla, et il s'enfuit. On courut après lui; on le ramena, et on lui fit jurer sur l'Évangile de ne plus quitter ceux qu'il avait appelés à la sainte entreprise.

On savait cependant que le grand sultan des Turcs avait refait une puissante armée. Les chrétiens allaient être enveloppés entre la nouvelle armée turque et la ville assiégée. Et l'armée chrétienne était fort diminuée par les maladies et aussi par les détachements qui

étaient allés faire au loin des conquêtes en Asie. Tous les chevaux étaient morts, sauf deux mille. Boëmond, que les autres chefs avaient sauvé à Dorylée, sauva à son tour l'armée. Un chrétien d'Antioche lui livra une des tours du rempart, et Boëmond introduisit les croisés dans la ville. Quelques jours après, deux cent mille Turcs parurent en vue d'Antioche.

Les croisés, resserrés dans la ville par l'ennemi, y étaient en sûreté, mais y mouraient de faim. On vit le comte de Flandre mendier son pain. Il n'y avait plus que le prudent Raimond de Toulouse et ses Méridionaux qui eussent gardé quelques ressources. Il semblait que Boëmond n'eût retardé que de bien peu la perte de l'armée en prenant Antioche. Comme les chrétiens retombaient dans le désespoir, voici qu'un prêtre provençal annonça que Jésus-Christ lui était apparu et lui avait révélé le lieu où était enfouie la lance qui lui avait percé le flanc sur le Calvaire. Le Christ avait promis que cette lance conduirait les chrétiens à la victoire. On trouva la lance au lieu indiqué. Alors, tous ces malheureux, exténués de faim et qui n'attendaient plus que la mort, furent repris de tant d'ardeur et de confiance que leurs chefs les menèrent sur-le-champ à l'ennemi.

Les chevaliers chrétiens, qui n'avaient plus de chevaux, attaquèrent à pied les escadrons ennemis. Les Turcs furent vaincus pour la seconde fois, et le premier Empire turc ne se releva jamais bien de ces deux grandes défaites. Ces premiers Turcs s'appelaient Seldjoucides, et différaient des Turcs d'aujourd'hui, qui sont les Turcs Ottomans (28 juin 1098).

Lorsque le premier enthousiasme de la victoire fut passé, il s'éleva de grands doutes sur le miracle de la sainte lance. Les Français du Nord, qui étaient toujours en rivalité avec ceux du Midi, crurent et dirent que c'était le comte Raimond de Toulouse qui avait fait cacher la lance et parler le prêtre. Les vainqueurs n'étaient guère en meilleur état que les vaincus. Une nouvelle épidémie emporta encore bien des milliers de croisés. L'armée chrétienne ne

Toulouse, et une nouvelle masse de plus de deux cent mille hommes marcha vers la Terre sainte. Dans cette nouvelle expédition, c'étaient les Aquitains, les Italiens et les Allemands qui formaient à leur tour la grande majorité.

La seconde croisade ne fut point heureuse. L'armée, dont le duc d'Aquitaine était le principal chef, suivit plutôt les exemples des bandes qui avaient commencé la grande croisade que ceux des vainqueurs de Dorylée, d'Antioche et de Jérusalem. Son indiscipline la perdit; elle se laissa mettre en déroute par les Turcs, et ne put gagner la Terre sainte (1102).

Le duc d'Aquitaine parvint cependant à s'acquitter de son pèlerinage à Jérusalem; et, comme il était beau diseur et l'un de ces poètes du Midi que l'on nommait *troubadours*, il célébra les malheurs de son voyage dans des poésies qui eurent un grand renom.

Le mauvais succès du duc Guilhem ne découragea point la passion du voyage d'outre-mer. En 1106, un des héros de la grande croisade, Boëmond, prince d'Antioche, arriva en France, et, dans deux grandes assemblées, à Chartres et encore à Poitiers, il exhorta les vaillants hommes à venir défendre Jérusalem et conquérir des terres en Asie. Beaucoup s'en allèrent avec Boëmond.

Les seigneurs et les chevaliers continuèrent à partir, tantôt les uns, tantôt les autres, pour la Terre sainte. Il y en eut qui ne se contentèrent pas d'une expédition contre les *infidèles*, ainsi que les chrétiens nommaient les musulmans, qui en disaient autant d'eux; il y eut des nobles français qui se dévouèrent pour toute leur vie à la protection des pèlerins et à la défense des saints lieux, et qui instituèrent, dans ce double but, deux ordres de moines soldats, les chevaliers de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem et les chevaliers du Temple (1104-1118).

Des guerriers de toutes les nations d'Occident se joignirent à eux, et ces deux ordres, surtout celui du Temple, devinrent très puissants.

Pendant ce temps, la race royale de Hugues Capet se réveillait

CHAPITRE IV

COMMENCEMENTS DE LA MONARCHIE FÉODALE

Croisade du duc d'Aquitaine. — Premiers exploits de Louis le Gros, Armement des serfs d'Eglise. — Lutte contre Henri 1^{er} d'Angleterre et l'empereur Henri V. L'oriflamme. — Progrès de la royauté. — Acquisition de l'Aquitaine par mariage. — Révolution municipale. — Affranchissement de la bourgeoisie. Les communes.

Le grand mouvement de la croisade ne s'arrêta point après la fondation du royaume de Jérusalem; ce qu'on avait fondé, il fallut le défendre; car les Turcs, affaiblis, mais non détruits, étaient rentrés dans l'Asie Mineure, dont les croisés n'avaient occupé que les côtes, et les Arabes d'Égypte et de Syrie assaillaient sans cesse la Terre sainte. Les chrétiens de Syrie étaient une race amollie et peu propre à la guerre; les Grecs étaient des alliés peu sûrs, et les nouveaux États chrétiens ne pouvaient se passer du secours de l'Occident.

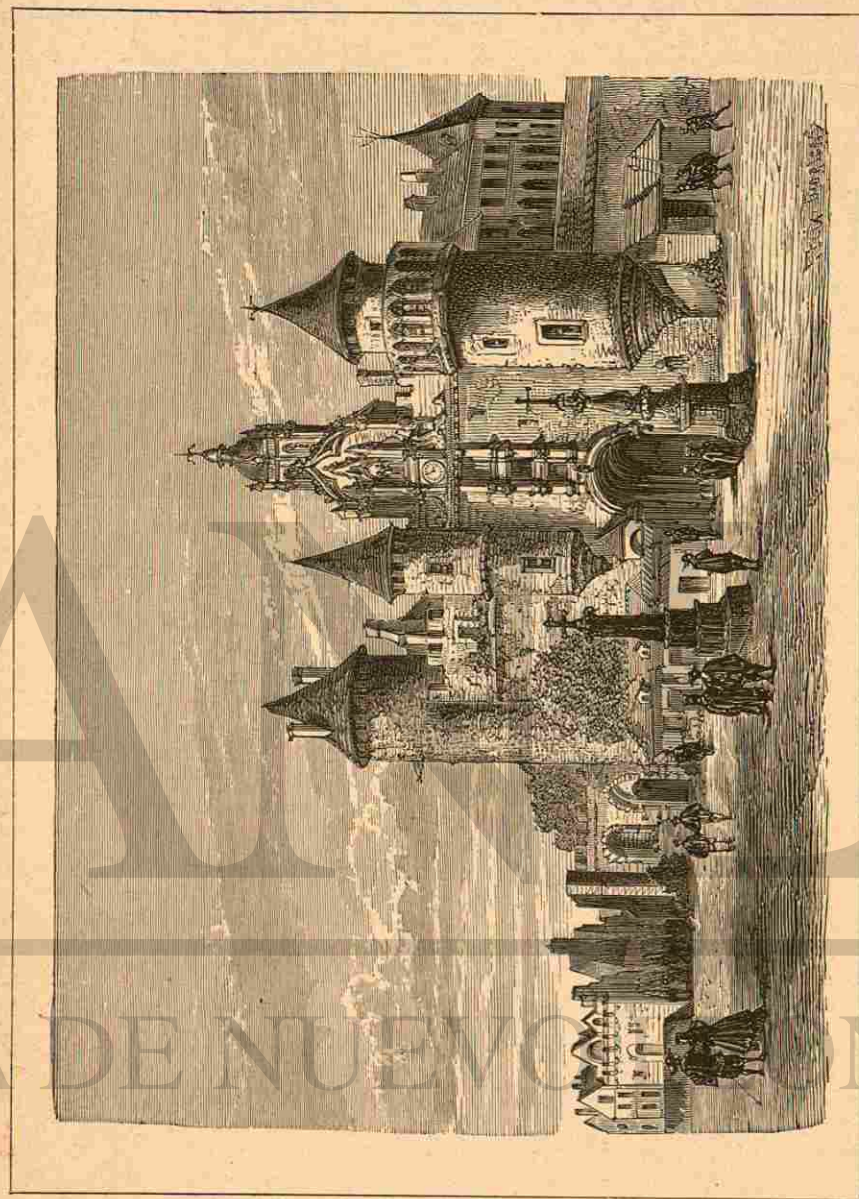
Dès l'année 1100, un an après la prise de Jérusalem, un légat du pape vint à Poitiers provoquer, dans un concile, une nouvelle croisade. Le duc d'Aquitaine, Guilhem IX, prit la croix à son tour, comme avait fait auparavant l'autre grand chef du Midi, le comte de

d'un long sommeil. Après trois générations de rois inertes et incapables, il était né à Philippe, le troisième de ces rois et le pire, un fils qui ne ressemblait pas à son père. Il se nommait Louis, et fut surnommé l'Éveillé et le Batailleur; plus tard, on l'appela Louis le Gros, parce que sa grande activité ne le préserva pas de la corpulence qu'il hérita de son père. Il n'avait pas un grand génie; mais il avait du bon sens et un ferme caractère, et il était vif et persévérant.

Le domaine royal était alors bien réduit; il ne comprenait plus que la partie centrale de l'ancien duché de France, c'est-à-dire les petits pays autour de Paris, avec l'Orléanais et Bourges, récemment acheté par le roi Philippe au vicomte de Bourges, qui était parti pour la croisade. Il restait, en outre, à la couronne des droits qui n'étaient pas très clairement définis sur les villes dont les évêques et les abbés étaient seigneurs, comme Reims, Beauvais, Laon, Noyon, Soissons, Amiens et Langres.

Dans leur domaine déjà si peu étendu, les rois, par suite de leur mollesse et de leur insouciance, étaient bien moins obéis de leurs vassaux que ne l'étaient chez eux le duc de Normandie ou le comte d'Anjou. Les barons du domaine royal, sans respect de la Trêve de Dieu, pillaient les terres des évêchés et des abbayes, exerçaient toutes sortes de violences et de déprédations sur les pays; les routes étaient sans cesse interceptées; les bourgeois qui voyageaient pour leurs affaires, les marchands ambulants qui se rendaient aux foires des villes ou des bourgades, ne pouvaient passer en vue de ces repaires de brigands sans être assaillis, dépouillés, mis à rançon, parfois même égorgés. Le roi Philippe, dans sa jeunesse, n'avait pas eu honte d'imiter ces ignominieux exploits. Ce n'était qu'un long cri de détresse parmi les clercs et le menu peuple.

Louis, associé au trône dès 1100, y répondit en se déclarant le champion de l'Église et des opprimés, le redresseur des torts, et, soit équité instinctive, soit politique, il identifia le rétablissement



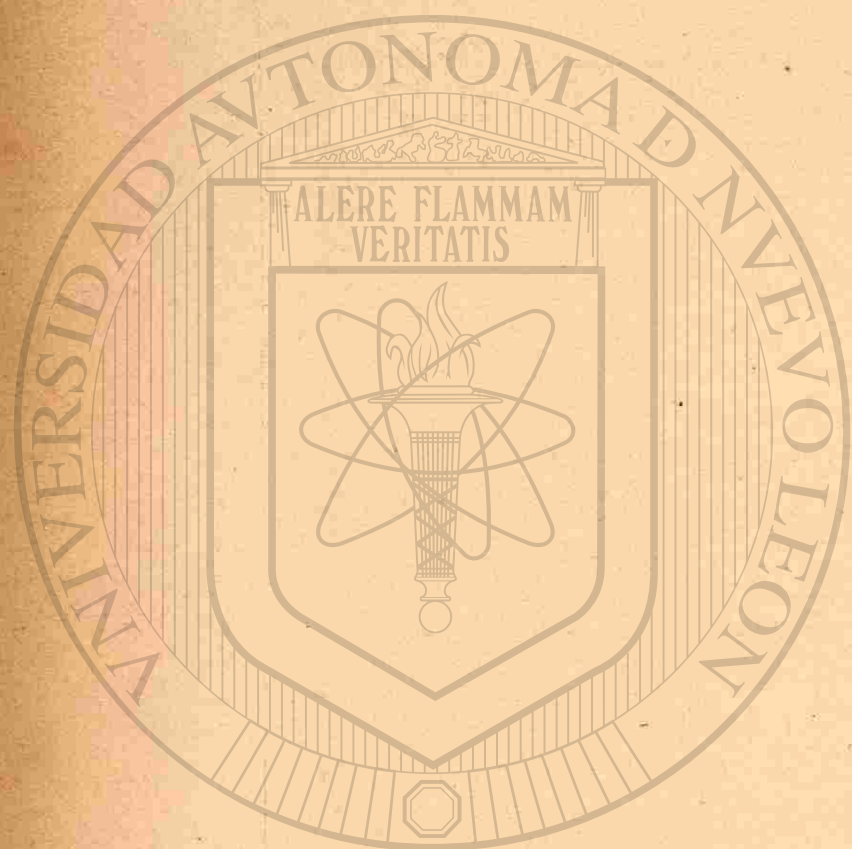
LE GRAND-CHÂTELET DE PARIS



de l'ordre avec celui du pouvoir royal. Ses moyens d'action furent d'abord très médiocres : il n'avait guère de troupe permanente que deux ou trois cents hommes d'armes, formant ce qu'on nommait déjà « la maison du roi », jeunes gens attirés à la cour par l'espoir des offices de la couronne ou des fiefs qui venaient à vaquer, *damoiseaux* (petits seigneurs, *domicelli*) que leurs parents envoyaient achever leur éducation auprès de l'héritier du trône, gentilshommes sans fortune que captivait le prestige du nom de roi. Les *gestes* belliqueux du « royal damoiseau », comme on appelait Louis, grossirent peu à peu cette clientèle guerrière, et ses forces s'accrurent avec sa renommée. Les premiers hobereaux contre lesquels il entra en lutte furent les sires de Montmorenci et de Montlhéri. La plaine de Saint-Denis et les vallées de l'Essonne et de l'Ivette étaient les champs de bataille du roi de France, et l'on pouvait presque le suivre des yeux dans ses campagnes du haut des tours du Grand-Châtelet, la forteresse qu'il construisait pour protéger le grand pont de Paris, et qui était où se trouvent aujourd'hui la place et la fontaine du Châtelet. Il fallut à Louis le Batailleur plusieurs années d'efforts et de combats pour réduire à leurs devoirs de vassaux et au respect des biens de leurs voisins les seigneurs de l'Ile-de-France et de l'Orléanais.

Bertrade, sa belle-mère, était toujours traitée en reine par son père, malgré les excommunications du pape. Bertrade, qui était très méchante, et comme une autre Frédégonde, eût bien voulu élever au trône, à la place de Louis, un des fils qu'elle avait eus du roi Philippe. Elle fit donner du poison à Louis; mais un médecin, qui avait étudié les sciences des musulmans, parvint à guérir le jeune roi. La chronique dit que, des suites du poison, il resta pâle toute sa vie.

Philippe, qui n'était plus roi que de nom, mourut le 29 juillet 1108. Quand il s'était senti près de la mort, il s'était fait habiller en moine bénédictin, s'imaginant gagner par là, comme il dit, à son âme pécheresse la protection du grand saint Benoît, père des moines.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Louis, qui était déjà seul roi de fait depuis sept ou huit ans, se hâta d'aller se faire sacrer à Orléans, et de ceindre le diadème avec l'approbation du clergé et du peuple, suivant les paroles d'un historien contemporain. Puis il courut combattre une révolte excitée contre lui parmi les barons par sa belle-mère Bertrade. La révolte fut vaincue, et Bertrade, de dépit, se fit religieuse, et mourut bientôt dans un couvent.

La guerre féodale, cependant, n'était pas finie. Le sentiment du devoir féodal recouvrait de l'empire dans une partie de la noblesse, et il y avait des barons qui secondaient fidèlement le roi; mais beaucoup d'autres ne cessaient de reprendre les armes contre lui. Le clergé, que Louis protégeait contre les pilleries des gens de guerre, lui vint puissamment en aide. Les évêques, dans tous les territoires dont ils étaient seigneurs, dans toutes les terres d'Église, ordonnèrent aux curés de campagne d'accompagner le roi aux sièges et aux batailles avec leurs bannières et leurs paroissiens. Au siège du château du Puiset en Beauce, ce fut un pauvre prêtre de village qui pénétra le premier dans les remparts de la forteresse ennemie. Les paysans des terres d'Église fournirent ainsi à Louis le Gros une milice mal aguerrie, mais nombreuse et très animée contre les nobles pillards, et qui fit masse contre les petites troupes féodales (1111).

Le pouvoir de Louis s'accroissait, mais aussi ses difficultés et ses périls. Ses progrès inquiétaient les grands vassaux, et, parmi eux, le plus puissant de tous, le roi d'Angleterre, duc de Normandie, qui commençait de se tourner contre lui. Avant de passer outre, il nous faut ici revenir à ce qui était arrivé en Normandie depuis la croisade. Après la mort de Guillaume le Conquérant, son fils aîné Robert avait eu le duché de Normandie; son second fils, Guillaume le Roux, avait eu le royaume d'Angleterre, et le troisième fils, Henri, surnommé Beau-Clerc, parce qu'il était de bel esprit et instruit dans la littérature, n'avait eu qu'une somme d'argent pour héritage. Le roi Guillaume le Roux étant mort par accident de chasse, en 1100, Henri

Beau-Clerc se saisit du royaume d'Angleterre, avant que son frère aîné, le duc Robert de Normandie, fût revenu de la croisade. Le duc Robert, à son retour, fit bien voir que les voyages ne l'avaient pas rendu plus sage ni plus actif. La Normandie, qui, pendant son absence, avait été gouvernée par son frère le roi Guillaume le Roux, retomba, par sa négligence, en pleine anarchie. Pendant qu'il vivait dans la paresse et la débauche, les seigneurs normands pillaient les terres d'Église et opprimaient sans pitié le pauvre peuple. Certains d'entre eux commettaient d'horribles cruautés.

Le roi Henri d'Angleterre, voyant la Normandie en tel désarroi, jugea l'occasion propice pour réunir dans ses mains tout l'héritage du Conquérant, son père. Il descendit en Normandie avec une armée, et, soutenu par le clergé, il somma son frère Robert de lui céder le gouvernement du duché de Normandie, puisqu'il ne savait pas le régir, et il lui offrit de lui en conserver le revenu.

Robert n'eût peut-être pas mieux demandé; mais ses conseillers le détournèrent d'accepter: il livra bataille au roi son frère, et fut vaincu et fait prisonnier. Henri l'envoya en Angleterre, où il vécut encore de longues années, en prison douce, et prenant son malheur en patience ou plutôt en insouciance (1106). Henri rétablit en Normandie le bon ordre et la Trêve de Dieu, et fut d'abord en bonne intelligence avec le jeune roi Louis. Tandis que le roi Philippe vivait encore, Louis ayant été rendre visite à Henri, sa belle-mère Bertrade avait prié le roi d'Angleterre de le retenir prisonnier; le roi Henri n'avait pas voulu se prêter à cette trahison, et il avait renvoyé Louis sain et sauf. Mais, quand il vit que Louis devenait trop fort, il soutint contre lui les vassaux rebelles du duché de France; il s'entendit avec le comte de Chartres, et débaucha à Louis le comte d'Anjou, qui l'avait d'abord soutenu. Louis ne se sentit pas encore assez puissant pour affronter cette ligue, et, après quelques incidents de guerre, il fit la paix avec Henri, et lui reconnut la suzeraineté sur la Bretagne et le Maine. Le duc de Bretagne, Alain Fer-

Lorrains pour marcher sur Reims. Le roi Louis alla invoquer saint Denis, patron du royaume, dans l'église de son abbaye, et il prit sur l'autel, pour aller à l'ennemi, la bannière du comté de Vexin, qu'il tenait en fief de l'abbaye de Saint-Denis. Le roi Dagobert avait autrefois donné le pays de Vexin à la grande abbaye qu'il avait fondée, et les rois capétiens, en réunissant à la couronne Pontoise et le Vexin, étaient devenus vassaux de Saint-Denis. La bannière du comté de Vexin était appelée oriflamme, c'est-à-dire flamme d'or, parce que sa soie rouge, rehaussée d'or, reluisait au soleil comme une flamme. L'oriflamme devint le grand étendard des rois de France au moyen âge.

Le roi Louis partit, en invitant fortement toute la France à le suivre, dit la chronique. Le peuple, en effet, se leva en masse à la nouvelle de l'invasion des Allemands. Le pays qui était le premier menacé, c'est-à-dire les diocèses de Reims et de Châlons, mit sur pied soixante mille hommes, et sept autres corps d'armée des contrées au nord de la Loire rejoignirent promptement les Champenois.

Tout annonçait une lutte terrible entre ces masses réunies pour repousser l'invasion et les forces de Henri V. Le choc n'eut pas lieu : l'empereur, arrêté à la fois par les redoutables préparatifs des Français et par une insurrection qui venait d'éclater derrière lui à Worms, se retourna contre cette ville rebelle, et mourut avant d'avoir pu la réduire, le 22 ou 23 mai 1125. Avec lui s'éteignit la maison impériale de Franconie, et l'Empire, héréditaire de fait pendant plusieurs générations, échappa aux descendants des Franks orientaux pour passer aux fils des Saxons, qui l'avaient déjà possédé au x^e siècle, puis aux fils des Alamans ou des Suèves. Le roi Louis, vainqueur sans combat, vint remercier saint Denis dans son église, puis il fit la paix avec le roi d'Angleterre, qui, pendant ce temps, avait soumis ses vassaux révoltés.

Louis le Gros alla ensuite en Flandre réduire un parti de bourgeois qui avaient tué le comte Charles le Bon, parce que ce comte avait

voulu remettre en servage de riches bourgeois de Bruges, qui étaient en effet d'origine serve en Picardie; il vainquit un puissant baron rebelle, le sire de Couci, qui était, par ses brigandages, la terreur du pays.

II

Louis le Gros, à peine âgé de cinquante ans, sentait déjà quelques-unes des infirmités de la vieillesse : inquiet de sa corpulence apoplectique, dont tant de travaux et de fatigues n'avaient pu arrêter le progrès, il avait, en 1129, associé son fils aîné à la couronne, avec le consentement des grands, suivant l'exemple de ses devanciers. Le 14 avril 1129, il avait fait sacrer, par l'archevêque de Reims, le jeune Philippe, le plus âgé des huit enfants que lui avait donnés sa femme Adélaïde de Savoie, et les barons français avaient juré fidélité « au roi Philippe ». Philippe ne devait pas succéder à son père. Deux ans après, le jeune prince, qui avait environ seize ans, se promenait un jour à cheval dans un faubourg de Paris (rue du Martroi-Saint-Jean, près de la Grève) : un pourceau se jette entre les jambes du cheval qui s'abat, brise son cavalier contre une borne, et l'étouffe sous le poids de son corps. Philippe « rendit l'âme » au bout de quelques heures (13 novembre 1131).

Quand le malheureux père fut un peu remis du premier accès de sa douleur, l'abbé de Saint-Denis, Suger, et ses autres amis lui conseillèrent de « faire ceindre du diadème royal et oindre de l'huile sainte son second fils, Louis, afin de déjouer ses ennemis dans leurs projets de trouble ». Le monarque suivit cet avis, et, dans un concile réuni à Reims par le pape Innocent II, il éleva « Louis le Jeune » à la dignité royale (25 novembre).

gant, celui qui était allé à la croisade, avait consenti à reconnaître de nouveau la suzeraineté normande, et le comte d'Anjou, à qui les Manceaux s'étaient donnés après avoir secoué à plusieurs reprises le joug des Normands, avait aussi accepté de tenir le comté du Maine en arrière-fief de la Normandie (1114).

Quelques années après, Louis essaya de prendre sa revanche et d'enlever la Normandie au roi Henri pour la donner au fils du duc Robert, qui avait cherché un asile en France pendant la captivité de son père. La Normandie fut envahie par le roi de France, par le comte d'Anjou, revenu au parti de Louis, et Louis fut bien près de réussir. Mais Henri, qui était fort habile, regagna le comté d'Anjou et mit le roi Louis en déroute dans une rencontre de cavalerie à Brenneville, près des Andelis.

Louis fit appeler aux armes, par les évêques et les curés, le peuple des campagnes françaises. Les paysans français se jetèrent en masse sur la Normandie et y commirent de grands ravages, mais sans pouvoir prendre les places fortes, et la paix se rétablit entre les deux rois par l'entremise du pape Calixte II (1119). Battant ou battu, Louis le Gros ne se décourageait jamais et gagnait toujours du terrain. Il avait pour lui le droit, tel qu'on le comprenait alors, et l'on trouvait juste que les grands fussent tenus de rendre au roi, leur suzerain, les services qu'eux-mêmes réclamaient de leurs vassaux. Louis commençait d'exercer effectivement, dans les pays du midi de la Loire, cette suzeraineté qui n'avait été qu'un nom sous ses prédécesseurs. En 1121, il protégea, les armes à la main, l'évêque de Clermont contre le comte d'Auvergne, qu'il réduisit à se soumettre. Le duc d'Aquitaine, suzerain du comte d'Auvergne, n'osa soutenir son vassal contre le roi.

Pendant ce temps, la guerre dite des Investitures avait continué entre la Papauté et l'Empire, dans la Gaule orientale ainsi qu'en Allemagne et en Italie. Elle se termina enfin en 1122, par une transaction. L'empereur, comme avaient fait les rois de France et d'Angleterre,

renonça à investir les évêques des fonctions ecclésiastiques par la crosse et l'anneau, et le pape l'autorisa à les investir, c'est-à-dire à les mettre en possession des terres d'Église, en les touchant de son sceptre. Cette transaction était raisonnable; elle faisait une distinction juste entre les fonctions spirituelles des évêques, qui ne regardaient pas les princes, et leurs possessions temporelles, les terres d'Église, qui devaient être soumises à des services politiques envers les princes comme les autres fiefs. On était loin de ce qu'avait voulu Grégoire VII; mais, dans la pratique, il n'était pas facile de s'entendre, et la querelle ne tarda pas à renaître.

D'un autre côté, la guerre se ralluma, en 1125, entre les rois de France et d'Angleterre. Le roi Henri d'Angleterre avait eu un grand malheur. Ses deux fils, une de ses filles et sa bru, avec beaucoup d'hommes de renom et de jeunes gens des premières familles normandes, embarqués sur un navire appelé *la Blanche-Nef*, avaient péri dans un naufrage pendant le trajet de Normandie en Angleterre. Il ne restait plus au roi Henri qu'une fille appelée Mathilde, mariée à l'empereur Henri V. Les barons normands avaient répugnance à devenir vassaux de l'empereur quand le roi Henri n'y serait plus, et le peuple de Normandie était mécontent, parce que les officiers du roi Henri le chargeaient d'impôts et d'exactions.

Un fort parti en Normandie se révolta donc en faveur de ce fils de l'ancien duc Robert, que Louis le Gros avait déjà essayé de rétablir dans le duché quelques années auparavant. Les révoltés réclamèrent le secours du roi de France. Le roi d'Angleterre, de son côté, requit l'assistance de l'empereur son gendre.

L'empereur Henri V gardait rancune à Louis le Gros, parce que Louis, pendant la guerre des Investitures, l'avait laissé excommunié par le pape dans un concile tenu à Reims. Quoique depuis il eût fait la paix avec le pape, il annonça l'intention de se venger sur la ville de Reims, où on lui avait fait cette injure, et il assembla dans le royaume de Lorraine une grande armée d'Allemands et de

Lorrains pour marcher sur Reims. Le roi Louis alla invoquer saint Denis, patron du royaume, dans l'église de son abbaye, et il prit sur l'autel, pour aller à l'ennemi, la bannière du comté de Vexin, qu'il tenait en fief de l'abbaye de Saint-Denis. Le roi Dagobert avait autrefois donné le pays de Vexin à la grande abbaye qu'il avait fondée, et les rois capétiens, en réunissant à la couronne Pontoise et le Vexin, étaient devenus vassaux de Saint-Denis. La bannière du comté de Vexin était appelée oriflamme, c'est-à-dire flamme d'or, parce que sa soie rouge, rehaussée d'or, reluisait au soleil comme une flamme. L'oriflamme devint le grand étendard des rois de France au moyen âge.

Le roi Louis partit, en invitant fortement toute la France à le suivre, dit la chronique. Le peuple, en effet, se leva en masse à la nouvelle de l'invasion des Allemands. Le pays qui était le premier menacé, c'est-à-dire les diocèses de Reims et de Châlons, mit sur pied soixante mille hommes, et sept autres corps d'armée des contrées au nord de la Loire rejoignirent promptement les Champenois.

Tout annonçait une lutte terrible entre ces masses réunies pour repousser l'invasion et les forces de Henri V. Le choc n'eut pas lieu : l'empereur, arrêté à la fois par les redoutables préparatifs des Français et par une insurrection qui venait d'éclater derrière lui à Worms, se retourna contre cette ville rebelle, et mourut avant d'avoir pu la réduire, le 22 ou 23 mai 1125. Avec lui s'éteignit la maison impériale de Franconie, et l'Empire, héréditaire de fait pendant plusieurs générations, échappa aux descendants des Franks orientaux pour passer aux fils des Saxons, qui l'avaient déjà possédé au x^e siècle, puis aux fils des Alamans ou des Suèves. Le roi Louis, vainqueur sans combat, vint remercier saint Denis dans son église, puis il fit la paix avec le roi d'Angleterre, qui, pendant ce temps, avait soumis ses vassaux révoltés.

Louis le Gros alla ensuite en Flandre réduire un parti de bourgeois qui avaient tué le comte Charles le Bon, parce que ce comte avait

voulu remettre en servage de riches bourgeois de Bruges, qui étaient en effet d'origine serve en Picardie; il vainquit un puissant baron rebelle, le sire de Couci, qui était, par ses brigandages, la terreur du pays.

II

Louis le Gros, à peine âgé de cinquante ans, sentait déjà quelques-unes des infirmités de la vieillesse : inquiet de sa corpulence apoplectique, dont tant de travaux et de fatigues n'avaient pu arrêter le progrès, il avait, en 1129, associé son fils aîné à la couronne, avec le consentement des grands, suivant l'exemple de ses devanciers. Le 14 avril 1129, il avait fait sacrer, par l'archevêque de Reims, le jeune Philippe, le plus âgé des huit enfants que lui avait donnés sa femme Adélaïde de Savoie, et les barons français avaient juré fidélité « au roi Philippe ». Philippe ne devait pas succéder à son père. Deux ans après, le jeune prince, qui avait environ seize ans, se promenait un jour à cheval dans un faubourg de Paris (rue du Martroi-Saint-Jean, près de la Grève) : un pourceau se jette entre les jambes du cheval qui s'abat, brise son cavalier contre une borne, et l'étouffe sous le poids de son corps. Philippe « rendit l'âme » au bout de quelques heures (13 novembre 1131).

Quand le malheureux père fut un peu remis du premier accès de sa douleur, l'abbé de Saint-Denis, Suger, et ses autres amis lui conseillèrent de « faire ceindre du diadème royal et oindre de l'huile sainte son second fils, Louis, afin de déjouer ses ennemis dans leurs projets de trouble ». Le monarque suivit cet avis, et, dans un concile réuni à Reims par le pape Innocent II, il éleva « Louis le Jeune » à la dignité royale (25 novembre).

quels il avait le plus de confiance, entre autres Suger, abbé de Saint-Denis, et leur ordonna d'accompagner Louis le Jeune en Aquitaine; de peur que les hommes d'armes de l'escorte n'exercassent quelques déprédations « et ne se rendissent ennemis des peuples amis », il commanda que toute la troupe fût défrayée, pendant le voyage, aux dépens du trésor royal.

« Après avoir traversé le Limousin », raconte l'abbé Suger, « nous arrivâmes sur les frontières du pays de Bordeaux : nous dressâmes nos tentes en face de cette cité, dont le grand fleuve de la Garonne nous séparait; de là, nous passâmes dans la ville sur des vaisseaux.

Le dimanche suivant, le jeune Louis épousa et couronna du diadème royal la noble damoiselle Éléonore, en présence de tous les grands de Gascogne, de Saintonge et de Poitou réunis. » Les deux époux, bien qu'ils se fussent mis en route pour « la France » aussitôt après leur mariage, ne retrouvèrent plus le roi Louis le Gros : en arrivant à Poitiers, Louis le Jeune reçut la nouvelle de la mort de son père, qui avait succombé à une violente attaque de dysenterie, le 1^{er} août 1137. Louis le Gros, âgé de cinquante-huit à cinquante-neuf ans, en avait régné plus de trente-six depuis que Philippe I^{er} l'avait associé à la couronne. La situation politique de la France avait bien changé dans le cours de ces trente-six années, et Louis le Gros voyait en mourant la grandeur de sa race dépasser toutes ses espérances. Le domaine de son fils s'étendait maintenant presque sans interruption des bords de l'Oise à ceux de l'Adour.

Louis le Gros laissait, outre Louis le Jeune, cinq fils : Henri, qui se fit moine à Clairvaux, devint évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims; Robert, comte de Dreux; Pierre, seigneur de Courtenai; Philippe, qui entra dans les ordres comme Henri; Hugues, qui mourut jeune, et une fille, nommée Constance. Fidèle à ses devoirs de roi, il avait eu la prudence et le bon sens de ne donner à ses fils que de faibles apanages et de ne pas démembrer pour eux le domaine de la couronne.

III

Pendant que la royauté, soutenue par le clergé, se relevait en France, une autre grande révolution politique et sociale, qui n'était point particulière à la France, mais qui remuait plus ou moins tout l'Occident, avait éclaté, avec des formes et des circonstances différentes, au nord et au midi de la Loire, à l'est et à l'ouest du Rhône. C'était la révolution qui releva de l'oppression féodale le peuple des villes, et qui commença, par contre-coup, d'améliorer aussi le sort du peuple des campagnes.

Sous les rois francs, les villes gauloises avaient été habituellement moins malheureuses que sous l'Empire romain au temps de sa décadence. Si elles étaient exposées parfois à de grands désordres et à de cruelles violences, elles n'avaient plus du moins à subir le terrible système d'impôts de l'administration impériale, qui broyait le peuple sans relâche et sans merci. Elles s'administraient elles-mêmes par des municipalités électives. Les évêques étaient les protecteurs, et, de fait, les chefs de ces corps municipaux.

Mais, quand le régime féodal s'établit, tout cela changea. Dans la plupart des villes, le comte, qui n'avait été d'abord qu'un juge nommé par le roi et qui s'était rendu héréditaire, et, dans un certain nombre d'autres cités, l'évêque, se firent seigneurs. Le seigneur s'empara, pour son compte, des impôts municipaux que la ville jusque-là votait pour ses besoins, et il s'empara aussi du choix des magistrats, auparavant électifs, et les donna en fiefs à qui bon lui sembla.

Le seigneur ne se contenta pas des anciens impôts municipaux, et frappa les habitants de taxes arbitraires. La domination féodale

Le roi Henri d'Angleterre, de son côté, avait voulu assurer son héritage à sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V. Il lui avait fait prêter serment de fidélité par ses barons, et il l'avait remariée au comte Geoffroi d'Anjou, surnommé Plantagenet, parce qu'il était grand chasseur et courait sans cesse à travers les bruyères et les genêts. Mais, après que le roi Henri fut mort au château de Lions-sur-Andelle en Normandie, le 1^{er} décembre 1135, les barons anglo-normands ne tinrent point leur serment. La succession des femmes n'était pas encore bien solidement établie dans le droit féodal, et les Normands ne voulaient pas plus de la domination des Angevins, leurs anciens ennemis, qu'ils n'avaient voulu de celle de l'empereur allemand.

Étienne, comte de Boulogne, de la maison de Chartres, neveu, par les femmes, du feu roi Henri, avait de grands fiefs en Angleterre. Il se fit relever par l'archevêque de Cantorbéry du serment qu'il avait juré comme les autres à Mathilde; puis il s'empara du trésor royal, et se fit proclamer roi à Londres (26 décembre 1135). La Normandie se donna, comme l'Angleterre, à Étienne. Mathilde et son mari, Geoffroi Plantagenet, essayèrent en vain de reprendre la Normandie. Les Angevins, quoique aidés par le duc d'Aquitaine Guilhem X et par d'autres grands, furent repoussés par les Normands.

Le roi Louis ne se mêla point de la querelle, et reçut l'hommage féodal du roi Étienne comme duc de Normandie.

Les sacrilèges et les crimes de tout genre commis par les alliés dans la campagne de 1136 inspirèrent de vifs remords au plus puissant d'entre eux, au duc d'Aquitaine : Guilhem X, « touché de repentir à cause du mal qu'il avait fait en Normandie », partit pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, église qui jouissait d'une haute renommée dans toute l'Espagne et la France méridionale; mais, avant de s'éloigner, tourmenté par le pressentiment d'une fin prochaine, quoiqu'il n'eût pas plus de trente-huit ans, il régla le sort de ses États, et légua au roi Louis la tutelle de sa fille,

« la très noble damoiselle Éléonore » (Aliénor, Aanor), unique héritière du vaste duché d'Aquitaine. Louis, du reste, avait droit de réclamer cette tutelle, d'après les principes de la féodalité.

Le roi Louis, lorsqu'il fut informé de ce legs qui l'autorisait à marier la princesse à son fils, n'était plus que l'ombre de lui-même, non que son énergie l'eût abandonné, mais « la graisse qui surchargeait son corps » le forçait, bien malgré lui, au repos : il était si gras, qu'il lui fallait se tenir presque droit dans son lit. Cet énorme embonpoint semblait alors le signe caractéristique de la royauté : tous les princes de ce temps étaient gens d'infatigable appétit, et Guillaume le Conquérant ou Louis le Batailleur, les plus alertes des hommes, avaient le ventre aussi gros que Philippe le Fainéant; apparemment que les excès de table et l'exercice continu du cheval faisaient chez les uns ce que faisait l'oisiveté chez les autres.

La dernière expédition militaire de Louis avait été contre le sire de Saint-Brisson-sur-Loire, chevalier-brigand, qu'il fit prisonnier, et dont il saisit le château fort (en 1133) : à son retour, attaqué de la dysenterie, il se trouva si mal qu'il remit l'anneau royal à son fils Louis le Jeune, partagea entre les églises et les indigents tout son mobilier, jusqu'à ses manteaux et habits royaux, « sans se réserver même sa chemise », et envoya au trésor de Saint-Denis tous les vases et les précieux ornements de sa chapelle royale. Il se rétablit toutefois, mais incomplètement.

Ce fut au château de Béthisi en Valois qu'il reçut les députés aquitains; il accepta avec grande joie l'offre du duc Guilhem, qui mourut, le 9 avril 1137, dans l'église même de Saint-Jacques-de-Compostelle. Impatient de conclure le mariage de son fils Louis avec la princesse Éléonore, le roi réunit cinq cents chevaliers, « des meilleurs du royaume », leur donna pour chefs Thibaud, comte de Chartres et de Champagne, avec qui il s'était enfin réconcilié et qui portait le titre de comte du palais ou palatin, et Raoul, comte de Vermandois; il adjoignit à ces deux princes les conseillers dans les-

quels il avait le plus de confiance, entre autres Suger, abbé de Saint-Denis, et leur ordonna d'accompagner Louis le Jeune en Aquitaine; de peur que les hommes d'armes de l'escorte n'exercassent quelques déprédations « et ne se rendissent ennemis des peuples amis », il commanda que toute la troupe fût défrayée, pendant le voyage, aux dépens du trésor royal.

« Après avoir traversé le Limousin », raconte l'abbé Suger, « nous arrivâmes sur les frontières du pays de Bordeaux : nous dressâmes nos tentes en face de cette cité, dont le grand fleuve de la Garonne nous séparait; de là, nous passâmes dans la ville sur des vaisseaux.

Le dimanche suivant, le jeune Louis épousa et couronna du diadème royal la noble damoiselle Éléonore, en présence de tous les grands de Gascogne, de Saintonge et de Poitou réunis. » Les deux époux, bien qu'ils se fussent mis en route pour « la France » aussitôt après leur mariage, ne retrouvèrent plus le roi Louis le Gros : en arrivant à Poitiers, Louis le Jeune reçut la nouvelle de la mort de son père, qui avait succombé à une violente attaque de dysenterie, le 1^{er} août 1137. Louis le Gros, âgé de cinquante-huit à cinquante-neuf ans, en avait régné plus de trente-six depuis que Philippe I^{er} l'avait associé à la couronne. La situation politique de la France avait bien changé dans le cours de ces trente-six années, et Louis le Gros voyait en mourant la grandeur de sa race dépasser toutes ses espérances. Le domaine de son fils s'étendait maintenant presque sans interruption des bords de l'Oise à ceux de l'Adour.

Louis le Gros laissait, outre Louis le Jeune, cinq fils : Henri, qui se fit moine à Clairvaux, devint évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims; Robert, comte de Dreux; Pierre, seigneur de Courtenai; Philippe, qui entra dans les ordres comme Henri; Hugues, qui mourut jeune, et une fille, nommée Constance. Fidèle à ses devoirs de roi, il avait eu la prudence et le bon sens de ne donner à ses fils que de faibles apanages et de ne pas démembrer pour eux le domaine de la couronne.

III

Pendant que la royauté, soutenue par le clergé, se relevait en France, une autre grande révolution politique et sociale, qui n'était point particulière à la France, mais qui remuait plus ou moins tout l'Occident, avait éclaté, avec des formes et des circonstances différentes, au nord et au midi de la Loire, à l'est et à l'ouest du Rhône. C'était la révolution qui releva de l'oppression féodale le peuple des villes, et qui commença, par contre-coup, d'améliorer aussi le sort du peuple des campagnes.

Sous les rois francs, les villes gauloises avaient été habituellement moins malheureuses que sous l'Empire romain au temps de sa décadence. Si elles étaient exposées parfois à de grands désordres et à de cruelles violences, elles n'avaient plus du moins à subir le terrible système d'impôts de l'administration impériale, qui broyait le peuple sans relâche et sans merci. Elles s'administraient elles-mêmes par des municipalités électives. Les évêques étaient les protecteurs, et, de fait, les chefs de ces corps municipaux.

Mais, quand le régime féodal s'établit, tout cela changea. Dans la plupart des villes, le comte, qui n'avait été d'abord qu'un juge nommé par le roi et qui s'était rendu héréditaire, et, dans un certain nombre d'autres cités, l'évêque, se firent seigneurs. Le seigneur s'empara, pour son compte, des impôts municipaux que la ville jusque-là votait pour ses besoins, et il s'empara aussi du choix des magistrats, auparavant électifs, et les donna en fiefs à qui bon lui sembla.

Le seigneur ne se contenta pas des anciens impôts municipaux, et frappa les habitants de taxes arbitraires. La domination féodale

fut plus ou moins dure, suivant les circonstances particulières aux localités et suivant le caractère des seigneurs. Quelques évêques et abbés, par esprit évangélique, quelques grands barons, par une politique habile, ménagèrent leurs sujets et favorisèrent les progrès du commerce et de la richesse. Ainsi firent le plus souvent les comtes de Flandre, qui, avec la Flandre, possédaient l'Artois, et aussi les comtes de Vermandois et de Troies ou de Champagne, et, jusqu'à un certain point, les ducs de Normandie. Mais la plupart des seigneurs tiraient de leurs sujets, par tous les moyens, tout ce qu'ils en pouvaient tirer; et les petits seigneurs étaient communément pires que les grands.

De leur côté, les habitants des villes, les bourgeois comme on les appelait dès lors, du nom de *burg*, qui veut dire ville en langue germanique, ne se résignaient point à la domination arbitraire, et résistaient quand ils pouvaient, mais avec peu de succès, parce qu'ils résistaient isolément. Dans le Midi, cependant, la féodalité était moins forte, et les institutions romaines des temps antérieurs à la décadence de l'Empire avaient laissé plus de traces que dans le Nord. Il y avait là beaucoup moins de distance entre les nobles, les possesseurs de fiefs et les notables bourgeois. Arles, Marseille, Toulouse, avaient des corps municipaux appelés universités, ce qui voulait dire : la totalité des citoyens. Dans certaines villes du Midi, clergé, noblesse et bourgeoisie délibéraient ensemble sur les affaires publiques. Lyon et les autres villes entre le Rhône et la Durance s'efforçaient de se maintenir exemptes d'impôts directs envers les princes, comme au temps des Francs.

La guerre des papes contre les empereurs et la croisade contribuèrent presque également à faire éclater la révolution des villes. En Italie, la plupart des évêques-seigneurs s'étant déclarés pour l'empereur contre le pape, les villes se soulevèrent contre eux, s'allièrent au pape, et se constituèrent en véritables républiques. L'exemple des villes italiennes excita nos villes du Midi. La croisade,

de son côté, en faisant partir pour la Terre sainte un si grand nombre de nobles, diminua, pour ainsi dire, l'épaisseur de la couche féodale qui recouvrait le sol du pays, et dégagea les villes aussi bien que la royauté.

Le mouvement des villes, comme nous l'avons dit, se produisit et dans le nord et dans le midi de la France. Dans le Midi, ce fut la Provence qui profita la première de l'exemple des révolutions italiennes : Marseille, Avignon, Arles, etc., se donnèrent des gouvernements électifs sous le nom de consulats, et, après bien des luttes, le comte de Provence, l'archevêque d'Arles et les autres seigneurs furent obligés de reconnaître les institutions consulaires moyennant le maintien de leur suzeraineté. En Italie, les villes étaient allées plus loin; elles avaient pleinement rejeté la suzeraineté féodale, et ne consentaient plus à relever que de l'Empire. L'une d'elles même, Venise, rejeta la suzeraineté impériale, et devint une république entièrement indépendante.

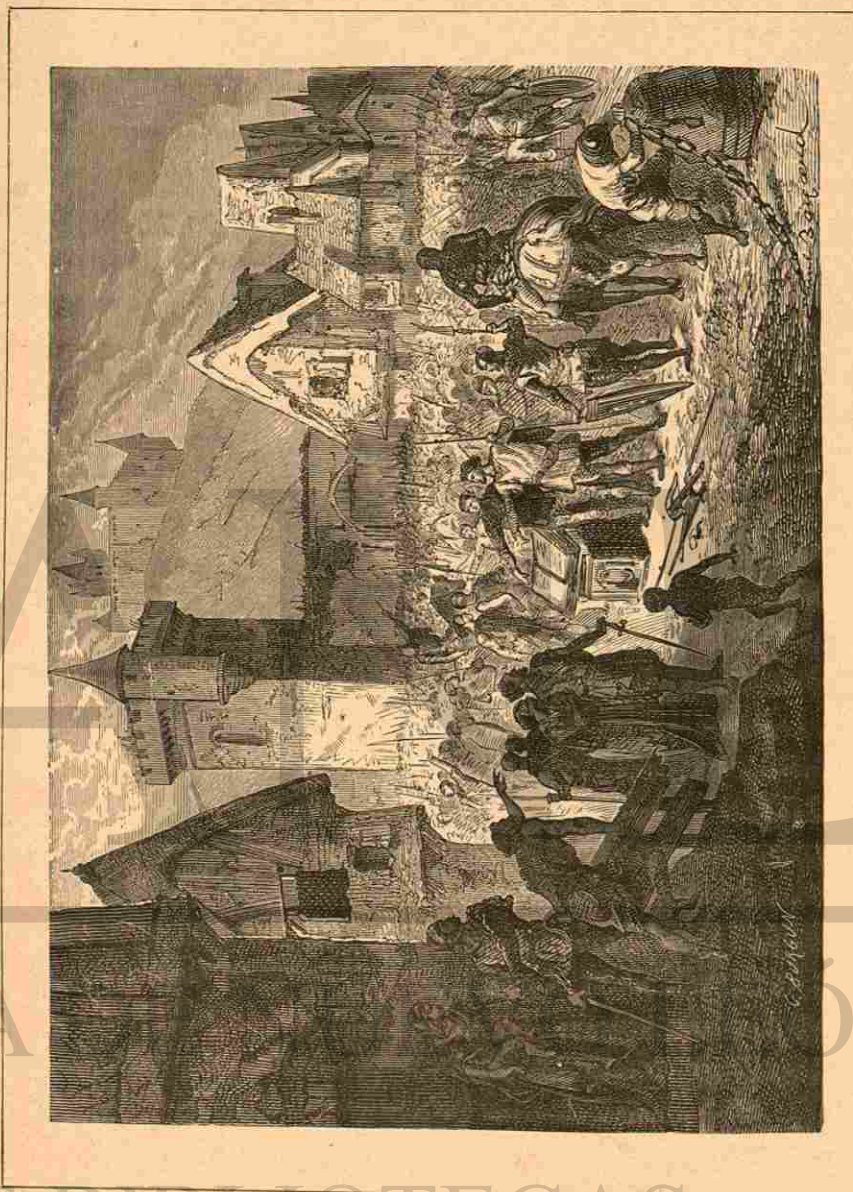
Le consulat s'établit encore plus à l'ouest qu'à l'est du Rhône inférieur, à Béziers, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Toulouse, etc. A Toulouse, le comte, qui était un très puissant prince, présidait en personne le conseil de la cité, qu'on appelait le chapitre, et dont les membres, très respectés dans toute la contrée, étaient appelés *capitols*. La liberté municipale eut une grande force dans ces pays : le seigneur de Montpellier, en 1141, ayant attenté aux droits du consulat, les consuls le chassèrent de la ville, et ne l'y laissèrent rentrer qu'après qu'il eut juré de se mieux conduire.

Il n'y avait pas dans nos villes du Midi deux consuls, comme dans l'ancienne Rome; il y avait depuis cinq jusqu'à vingt-quatre consuls; le plus souvent, ils étaient douze. Ils administraient la ville, rendaient la justice et commandaient la milice. Ils étaient ordinairement assistés d'un grand et d'un petit conseil, et, dans les grandes occasions, on convoquait l'assemblée générale des chefs de famille, appelée université. Les consulats s'établirent de proche en proche,

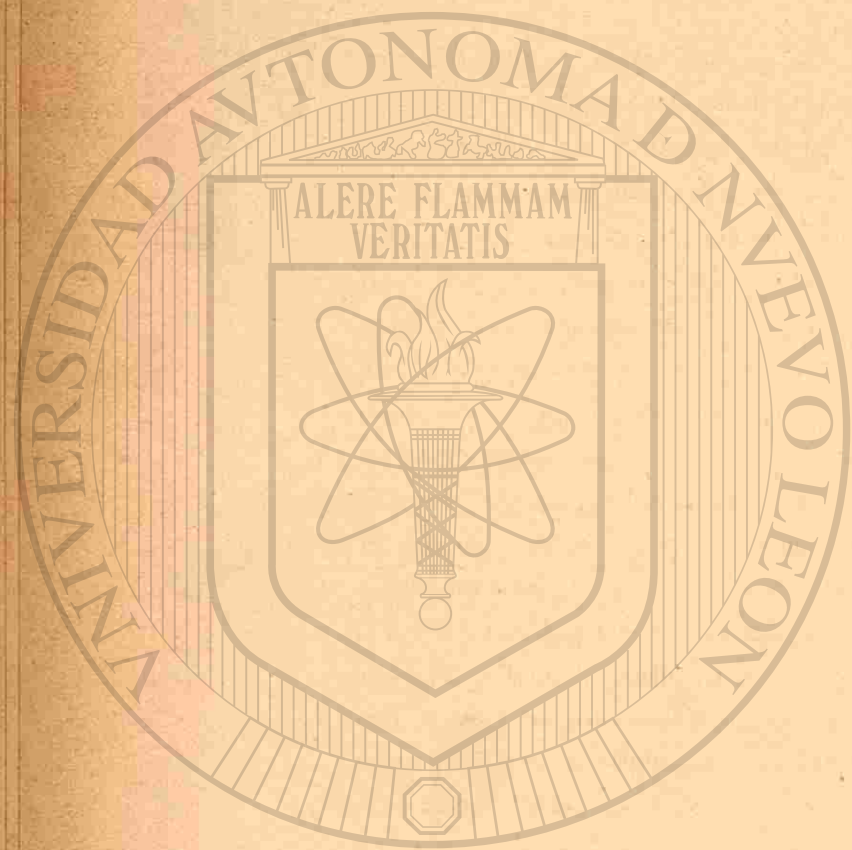
depuis la Méditerranée et les Pyrénées orientales jusqu'en Limousin et en Auvergne, mais avec moins de force et de liberté dans ces derniers pays. Les villes du Midi se donnèrent des constitutions politiques très sagement et très habilement combinées, et dont l'étude pourrait profiter encore aujourd'hui aux hommes qui prennent part aux affaires des grands États.

Dans les pays entre la Loire et la Méditerranée, le roi de France n'intervint pas dans les transactions entre les seigneurs et les villes. Dans la France orientale, qui relevait de l'Empire, les empereurs soutinrent les évêques contre les villes. Ils contribuèrent à empêcher les villes, dans les contrées entre le Rhône et la Durance, d'atteindre à la liberté presque républicaine des consulats de Languedoc et de Provence. Lyon et les autres villes de cette contrée assurèrent du moins fermement leur liberté civile et leur affranchissement des exactions féodales. Elles ne payaient aucun impôt direct aux seigneurs, n'étaient soumises qu'aux contributions indirectes, et se gardaient elles-mêmes avec leur milice.

La révolution dans les villes du Nord fut plus violente, plus disputée que dans le Midi, et nous savons mieux le détail de son histoire. C'est là que l'oppression était la plus grande, qu'il y avait le moins de reste d'anciennes libertés, et le plus de distance entre les nobles et les bourgeois et vilains. Il n'y avait guère là qu'une masse opprimée en face de ses maîtres. Là, tout était frappé d'impôts, les meubles comme les biens-fonds, la nourriture et le vêtement, la terre et l'eau; ce n'étaient que péages aux portes de la ville, sur les ponts, ou même au passage d'un quartier dans un autre, quand la ville était partagée entre plusieurs seigneurs; ce n'était que taxes de toutes sortes sur les ventes et mutations, sur les profits et les récoltes; on ne pouvait prendre un métier, ni bâtir ou reconstruire une maison, ni faire, pour ainsi dire, aucun acte de la vie civile sans payer un droit au seigneur; on ne pouvait moudre son blé qu'au moulin du seigneur, cuire son pain qu'au four du seigneur, changer



LE PEUPLE JURANT LA COMMUNE



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

de logis sans la permission du seigneur; on devait payer le cens et la taille pour sa maison, pour son terrain, pour sa personne et pour celle de sa femme et de ses enfants.

Et par-dessus tous ces impôts ordinaires venaient les impôts extraordinaires, et les corvées, et les exactions arbitraires, et les réquisitions de chevaux, de charrettes, de meubles et literies, quand le seigneur faisait son entrée, et le crédit forcé pour les denrées et marchandises que le seigneur et ses gens prenaient sans cesse et ne payaient presque jamais. La justice, elle-même, n'était plus qu'une dernière source d'exactions, et la pire de toutes. Les poursuites judiciaires n'étaient plus que le prétexte des officiers du seigneur pour accabler les bourgeois d'amendes ruineuses.

Les habitants de nos villes du Nord, qui avaient souvent essayé en vain de se défendre par des résistances isolées ou des révoltes passagères, comprirent enfin que l'union persévérante fait la force. Dans le Midi, c'était le souvenir des anciennes municipalités romaines, et le souvenir plus ancien des républiques de Rome et de la Grèce, qu'invoquait la révolution. Dans le Nord, ce furent les confréries des Normands, les associations de frères et amis restées en usage chez ces guerriers scandinaves établis en France, qui réveillèrent la mémoire des anciennes associations d'égaux en usage chez les Gaulois et les Germains. Les gens des villes se formèrent d'abord en associations de paix pour aider au maintien de la Trêve de Dieu et pour empêcher les pillages et les violences des malfaiteurs; puis les associations de paix se changèrent en associations de guerre contre les tyrans.

Un beau jour, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de nos villes, les habitants se lèvent en armes, se saisissent par surprise ou par force des tours ou des remparts, puis se réunissent sur les places publiques, et là se jurent assistance et fraternité, élisent des chefs pour les administrer, leur rendre la justice, et diriger leur défense contre le maître dont ils viennent de rejeter la domination. Ils éri-

voirs. Au nord de Cambrai, les villes flamandes, qui étaient nées libres, pour ainsi dire, étaient organisées selon la tradition des anciennes associations germaniques, appelées les *Amitiés*, et n'avaient pas eu besoin de faire la guerre contre les comtes de Flandre pour échapper au pouvoir arbitraire.

Au midi de Cambrai, les villes françaises avaient, au contraire, à profiter de l'exemple des Cambraisiens pour s'affranchir, et elles en profitèrent.

Dans la France proprement dite, l'ancien duché de France, ce fut Beauvais qui commença. Beauvais était partagé entre trois seigneurs : le principal était l'évêque; le second était le chapitre épiscopal, qui avait ses privilèges et sa juridiction distincts de ceux de l'évêque; le troisième était le châtelain, dont les prédécesseurs avaient été d'abord des officiers du roi, mais qui était maintenant seigneur d'une forteresse qui commandait l'entrée de la ville. Les bourgeois se soulevèrent contre le chapitre et le châtelain, et proclamèrent la commune avec le consentement et l'alliance de l'évêque, nommé Ansel (1096-1099).

Après la mort de cet évêque populaire, ses successeurs se mirent avec le chapitre et le châtelain contre les bourgeois; mais ceux-ci résistèrent avec persévérance, et réussirent à garder leur commune. La commune de Beauvais était gouvernée par treize pairs électifs. Plus tard, entre les treize pairs, la commune choisit un maire.

A Saint-Quentin, il y eut une réforme au lieu d'une révolution. La comtesse Adèle de Vermandois, veuve de ce comte Hugues, frère du roi Philippe, qui était mort à la croisade, prévint le soulèvement des bourgeois en leur accordant une charte de commune, que les barons du Vermandois et le clergé jurèrent de respecter (vers 1102). Tous les pouvoirs ne furent pas conférés à un seul corps, comme à Cambrai. Il y eut un maire, avec deux ou trois échevins pour l'assister, et des conseillers appelés jurés. La commune de Saint-Quentin, pour n'avoir point été établie par les armes, n'en eut

pas moins la pleine liberté, comme à Cambrai. Elle ne payait d'impôts qu'à elle-même, ouvrait la porte à tous, c'est-à-dire recevait quiconque venait du dehors chercher asile dans ses murs, pourvu, disent les Coutumes de Saint-Quentin, qu'il ne fût accoutumé à méchanceté. La ville revendiquait même par force les droits de celui qui lui demandait asile contre le seigneur qu'il avait quitté. Les comtes de Vermandois ne pouvaient faire de changements dans la monnaie sans le consentement du maire et des jurés, ni mettre d'autre garde que les gens de la commune dans le château qu'ils avaient en ville.

L'évêque-comte de Noyon imita la comtesse de Vermandois. C'était un ancien chanoine du chapitre de Cambrai, nommé Baudri de Sarchainville; il avait été témoin des révolutions cambraisiennes, et il en empêcha l'imitation dans sa ville épiscopale par l'octroi volontaire d'une charte de commune aux Noyonais. Ainsi que la comtesse de Vermandois, il fit jurer aux gens d'Église et aux nobles de respecter la commune. Il prononça l'excommunication contre quiconque transgresserait ce serment, et il fit ratifier l'établissement de la commune par le roi Louis le Gros, son suzerain (1108). Noyon eut un corps de jurés comme Cambrai.

Laon, la vieille capitale des derniers rois carolingiens, ne fut pas aussi heureuse que Saint-Quentin et que Noyon. Au lieu d'une réforme pacifique, elle eut une révolution sanglante. Ses évêques vivaient entourés de petits nobles qui habitaient la ville et qui les aidaient à opprimer les bourgeois. Ceux-ci, de leur côté, suivant les mauvais exemples qu'on leur donnait à l'évêché, étaient gens de mœurs violentes, et parfois emprisonnaient et rançonnaient les paysans et les étrangers. En 1109, l'évêque-comte de Laon était un prêtre soldat, appelé Gaudri, ancien chapelain du roi Henri d'Angleterre. Il avait fait prisonnier de sa main le duc Robert de Normandie, dans la bataille qui avait enlevé la Normandie à Robert pour la donner au roi Henri, et celui-ci l'avait récompensé en lui faisant

obtenir l'appui du jeune roi Louis pour l'élection au riche évêché de Laon.

L'évêque Gaudri n'aimait que la chasse et la guerre; il faisait tuer ou aveugler ceux qui lui déplaisaient, et il fit assassiner, dans sa cathédrale même, un brave chevalier qui avait acquis grand renom à la croisade. Pendant une absence du prélat, les bourgeois achetèrent à prix d'or le consentement des gens d'Église et des nobles, qui gouvernaient au nom de l'évêque, à ce que la ville s'érigeât en commune. Les bourgeois élurent un maire et douze jurés.

L'évêque Gaudri, à son retour, se montra d'abord très en colère; mais les bourgeois l'apaisèrent, dit la chronique, par l'offre de beaucoup d'or et d'argent. La commune, d'ailleurs, ne réclamait pas l'entière exemption d'impôts comme à Saint-Quentin et à Cambrai, et consentait à payer des redevances annuelles à l'évêque. Les bourgeois achetèrent aussi la garantie du roi, qui jura la charte laonnaise et la fit sceller du grand sceau de la couronne. Trois ans après, cependant, l'évêque, les gens d'Église et les nobles de la ville offrirent au roi une grosse somme, afin qu'il permit à l'évêque d'abolir la commune.

Louis le Gros, par besoin d'argent, se laissa induire à manquer honteusement aux habitudes de justice et d'honnêteté qu'il avait montrées jusqu'à cette heure. Il accepta l'offre de l'évêque. L'évêque, en vertu de son autorité pontificale, délia le roi et se délia lui-même de leurs serments à tous deux. Il fut signifié, de la part du roi et de l'évêque, aux magistrats municipaux de cesser leurs fonctions, et aux bourgeois de cesser leurs assemblées. Ceux-ci eurent avis que l'évêque allait lever sur eux une taxe pour se rembourser de la somme qu'il avait payée au roi, afin d'acheter l'abolition de la commune.

Quarante bourgeois jurèrent la mort de l'évêque et des nobles ses complices. Ils soulevèrent le peuple aux cris de : Commune! Commune! Les nobles accoururent au secours de l'évêque; ils furent



LES PAYSANS DE LA COMMUNE DE LAONNOIS COMBATTANT CONTRE LES NOBLES



gent leurs maisons en forteresses, barrent leurs rues avec des chaînes de fer, et prennent bravement l'offensive contre le château seigneurial, bâti d'ordinaire sur une hauteur qui commande la ville. Ils construisent, en face du donjon féodal, la tour municipale du beffroi, sur laquelle flotte la bannière de la commune, et du haut de laquelle les guetteurs veillent perpétuellement, prêts à mettre en branle la grosse cloche du tocsin dès que la commune est menacée.

La commune! tel est le nom que les hommes des villes donnent partout à leurs associations dans le Nord, pour signifier qu'ils mettent en commun leurs cœurs, leurs bras et leur vie, afin de conquérir la liberté ou de succomber tous ensemble. Ce nom de commune devient partout l'amour du peuple et l'effroi de ses oppresseurs. La plupart des nobles l'ont en abomination. Les évêques et abbés regardent presque tous comme une espèce d'hérésie la prétention que manifestent les bourgeois de se soustraire aux exactions arbitraires des seigneurs d'Église. Les seigneurs ecclésiastiques, suivant l'opinion d'un célèbre évêque et théologien de ce temps, ne sont point obligés de tenir les serments de respecter la commune, que leur extorquent les ligueurs tumultueuses des bourgeois. « Commune, dit un chroniqueur ecclésiastique, est un nouveau et très méchant mot : il veut dire que les sujets ne payent plus de redevances à leurs seigneurs qu'une fois l'an, et que, s'ils commettent quelques délits, ils en sont quittes pour une amende fixée d'avance. »

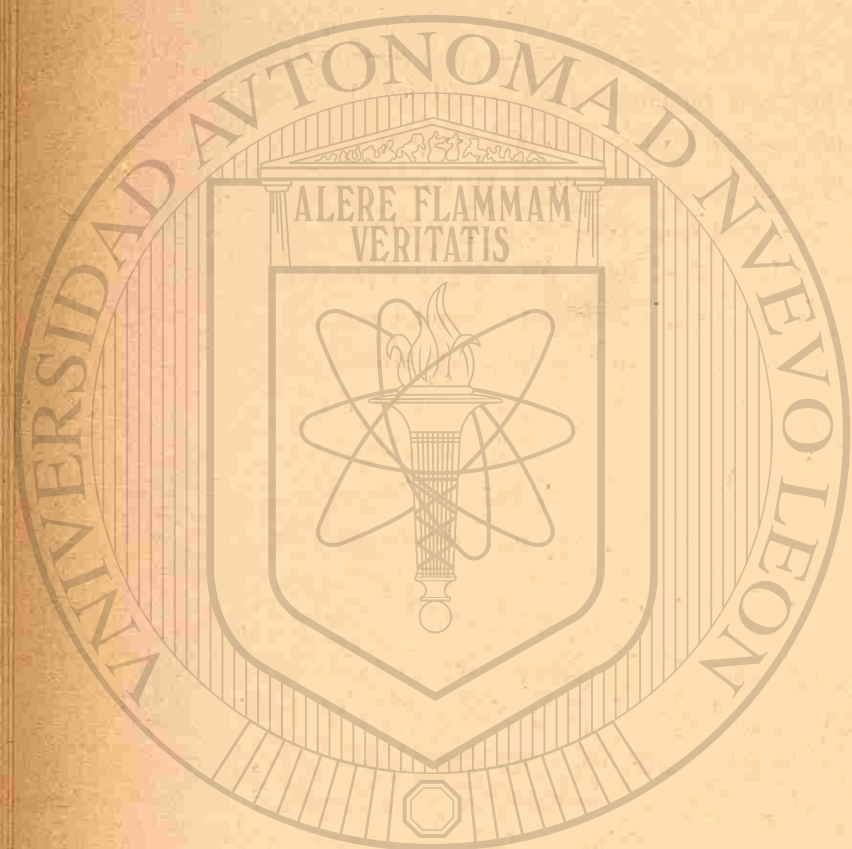
La commune prétendait aller plus loin encore que le disait ce chroniqueur, car elle aspirait, aussi bien que les consulats du Midi, à ne plus payer du tout d'impôts aux seigneurs. Les seigneurs ne se trompaient pas sur l'importance et sur les conséquences de ce grand nom de commune. Il signifiait que la fraternité et l'égalité des hommes établies par Jésus-Christ dans la religion demandaient à s'établir dans la politique, et qu'un nouveau principe de gouvernement apparaissait, à savoir : la volonté générale, l'unité dans l'égalité. Les petites communes municipales du moyen âge étaient l'an-

nonce de la grande communion nationale, qui devait un jour remplacer le régime des privilèges et la féodalité.

Il n'y eut point de luttes générales entre les seigneurs et les villes. Il y eut quelquefois des ligues partielles; mais, le plus souvent, chaque seigneur et chaque ville se battirent ou transigèrent à part, sauf, en certains cas, l'intervention royale dont nous parlerons tout à l'heure. Les circonstances et les succès furent très variés. Toutes les villes ne réussirent pas à conquérir la commune; mais les moins heureuses tirèrent quelque parti des victoires des autres, et y gagnèrent quelque adoucissement à leur sort, quelques réductions des abus qui les accablaient.

C'était la ville du Mans qui avait eu l'honneur d'arborer, la première, l'étendard de la commune. Dès l'an 1072, les bourgeois du Mans s'étaient constitués en commune; ils résistèrent glorieusement aux barons du pays conjurés contre eux avec leur évêque, mais ils ne purent se maintenir contre la grande puissance de Guillaume le Conquérant. Les Manceaux n'obtinrent du Conquérant que la conservation de leurs anciennes coutumes et justices, et furent contraints de renoncer à leur commune.

La ville de Cambrai vient la seconde sur la liste. Elle s'était déjà révoltée trois fois contre son évêque durant les x^e et xi^e siècles, et n'avait pu être soumise que par les empereurs en personne. En 1076, les Cambraisiens jurèrent la commune : mais ils se laissèrent surprendre en trahison par les nobles du parti de l'évêque, et leur commune fut abolie. Ils la relevèrent bientôt en profitant de la guerre des Investitures, se la virent enlever de nouveau par l'empereur Henri V, puis la rétablirent et la gardèrent, malgré tous les efforts des évêques. « Que dire de la liberté de cette ville? » dit un écrivain, « ni l'évêque ni l'empereur n'y peuvent lever de taxes, et l'on n'en fait jamais sortir la milice, si ce n'est pour la défense de la cité ». Cambrai était régie par quatre-vingts jurés qu'élisait la totalité des citoyens, et qui réunissaient dans leurs mains tous les pou-



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

enveloppés et massacrés : le peuple força l'évêché; l'évêque fut découvert au fond d'un cellier où il s'était caché; on l'en arracha, et on lui fendit la tête à coups de hache. Quand ils furent revenus de leur emportement, les bourgeois eurent peur de ce qu'ils avaient fait. Si forte que fût leur ville, ils n'osèrent la défendre contre le roi. Les chefs de la révolte se réfugièrent chez un grand baron du voisinage, le sire de Marle, ennemi de Louis le Gros; l'anarchie se mit dans la ville, et elle fut pillée et saccagée par les nobles des environs, qui voulaient venger leurs parents et amis, et par des bandes de paysans que les nobles avaient conviés au pillage. Le sire de Marle, qui avait donné asile aux chefs des Laonnois, était, du reste, un aussi grand tyran que l'évêque Gaudri. Ses châteaux furent pris par le roi, et les meurtriers de l'évêque furent mis à mort.

La commune de Laon se releva néanmoins de ses ruines sanglantes. En 1128, le successeur de l'évêque Gaudri en consentit le rétablissement, et le roi la ratifia de nouveau et ne rétracta plus sa garantie.

La révolution communale fut tout aussi violente à Amiens qu'à Laon, mais dans des conditions bien différentes. Là, l'évêque Geoffroi, qui était un grand homme de bien et dont l'Église a fait un saint, se montra le meilleur ami du peuple. La ville d'Amiens était partagée entre quatre seigneurs, l'évêque, le comte, le vidame et le châtelain. Le châtelain, comme à Beauvais, avait été premièrement un officier du roi, et maintenant il était un seigneur héréditaire; le vidame avait été premièrement un officier de l'évêque, et il était à présent seigneur d'un quartier de la ville.

L'évêque Geoffroi donna son consentement à l'établissement de la commune; le vidame vendit le sien, et le roi vendit sa garantie. Mais le comte d'Amiens, qui était le chef de la puissante maison de Couci et le père de ce sire de Marle dont nous avons parlé tout à l'heure, refusa de reconnaître la commune, et le châtelain s'unit au comte. Il y eut une telle guerre dans Amiens, que le bon évêque Geoffroi,

désolé de ne pouvoir mettre un terme aux misères de sa ville, abdiqua l'épiscopat, et se retira au monastère de la Grande-Chartreuse, fondé récemment dans les Alpes du Dauphiné par saint Bruno, ancien archidiacre de Reims (1113).

Mais le roi Louis, dont la maison de Couci était l'ennemie, vint enfin au secours des bourgeois d'Amiens, et un concile rappela l'évêque Geoffroi et le renvoya dans son diocèse. L'évêque prêcha dans sa cathédrale un sermon où il promit le royaume des cieux à ceux qui mourraient en combattant pour la délivrance de la commune. Les femmes mêmes prirent part au combat. Elles montèrent sur des tours roulantes en bois, qu'on poussa contre les murs de la forteresse du châtelain appelée le Castillon, et du haut de ces tours elles lancèrent une grêle de pierres sur les défenseurs du Castillon. Quatre-vingts d'entre elles furent blessées. L'assaut du Castillon, dirigé par le roi en personne, fut toutefois repoussé; mais on bloqua la forteresse deux années durant, et on l'obligea enfin de se rendre par famine : on la mit à ras terre, et le comté fut enlevé à la maison de Couci et rendu à la maison de Vermandois, qui l'avait eu autrefois (1115-1117).

Amiens fut gouverné par un maire et vingt-quatre échevins, investis de tous les pouvoirs.

Soissons obtint paisiblement la commune vers 1116. L'évêque, qui était le principal seigneur et duquel relevait le comte, donna ou vendit son consentement, et les bourgeois achetèrent la garantie du roi. Soissons fut gouverné par un maire, douze jurés et deux procureurs. Il est dit dans la charte communale de Soissons que l'évêque n'aura plus droit de rien prendre à crédit chez les fournisseurs qu'il n'aura pas payés dans les trois mois. La charte de Soissons, qui ne donnait pas une liberté aussi complète que quelques autres chartes communales, servit néanmoins de modèle à beaucoup de villes, à Crespi en Valois, Senlis, Meaux, Sens, et, plus tard, à Dijon et à d'autres villes du duché de Bourgogne. Dijon s'éleva ensuite à une

liberté plus complète. Les chartes communales de Saint-Quentin et d'Amiens furent imitées par les autres villes de la Somme, Corbie, Saint-Riquier, Abbeville. Reims imita la charte de Laon. La plupart de ces villes obtinrent la commune par transaction ou achat de leurs seigneurs laïques ou ecclésiastiques; quelques-unes, comme Reims et Sens, la conquièrent par des révolutions violentes dont nous reparlerons tout à l'heure.

Le roi Louis le Gros intervint, comme on vient de le voir, dans les luttes et dans les transactions entre les villes et les seigneurs ecclésiastiques qui relevaient de la couronne; il n'intervint pas entre les villes et les seigneurs laïques, si ce n'est quand la ville était partagée entre plusieurs seigneurs. Une fois la commune établie et garantie par le roi, Louis le Gros jugeait dans sa cour de justice les contestations qui s'élevaient entre le seigneur et la commune. Le plus souvent, comme nous l'avons montré, il favorisa l'établissement des communes dans les villes des évêques et des abbés; mais, dans ses villes à lui, c'est-à-dire dans celles qui appartenaient directement au domaine royal, il empêcha les communes de se former, parce qu'elles eussent diminué son autorité. Il n'accorda la commune qu'à la seule ville de Mantes, parce que c'était une population très guerrière, qui gardait la frontière du domaine royal du côté de la Normandie, et que le roi avait besoin de s'assurer l'amitié des gens de Mantes.

On conserve au Musée de Rouen le sceau de la commune de Mantes; il représente une multitude de têtes d'hommes serrées les unes contre les autres. C'était là l'emblème de l'égalité et de la fraternité chez nos pères. Le sceau de la commune de Dijon est aussi entouré de têtes humaines formant le cercle.

Louis le Gros accorda seulement à ses autres villes des libertés civiles et l'exemption de certaines taxes arbitraires.

Bourges, qui appartenait au roi, possédait quelque chose de plus, ainsi que Tours, qui appartenait au comte de Chartres, et que

d'autres villes des bords de la Loire, Bourges avait des magistrats électifs appelés prud'hommes, qui étaient les successeurs des anciens magistrats de la Gaule romaine, et beaucoup de villes de nos provinces du Centre imitèrent cette institution. Dans les grandes occasions, ces prud'hommes, qui étaient tantôt deux, tantôt quatre, convoquaient l'assemblée générale des chefs de famille; mais il n'y avait pas là autant de force ni de liberté que dans les vraies communes.

La Flandre, qui avait donné l'exemple aux villes de la France proprement dite, le reçut d'elles à son tour. Les villes flamandes accrurent la liberté dont elles jouissaient déjà en lui donnant la forme plus énergique de la commune. Les villes flamandes de langue française, comme celles qui parlaient la langue flamande, qui était un dialecte parent de l'allemand, conservèrent dans les institutions de la commune le beau nom de Loi de l'Amitié, qui provenait des anciennes confréries communes aux Germains et aux Gaulois. Le premier magistrat de la commune de Lille, aussi bien que les chefs municipaux de Gand et de Bruges, s'appelaient le gardien de l'amitié. L'Artois était alors annexé à la Flandre et participait au même mouvement. On lit, dans la charte communale de la ville d'Aire en Artois, l'article suivant :

« Tous ceux qui appartiennent à l'amitié de la ville ont promis et confirmé, par la foi et le serment, qu'ils s'aideraient l'un l'autre comme frères en tout ce qui est utile et honnête. — Si quelqu'un a eu sa maison brûlée, ou si, tombé en captivité, il paye pour sa rançon la plus grande partie de son avoir, chacun des amis donnera un écu et un secours à l'ami appauvri. »

Les comtes de Flandre ne virent pas volontiers s'élever dans leurs domaines l'institution de la commune; mais ils n'osèrent y refuser leur acquiescement, car le peuple y était nombreux et riche, courageux et remuant, et les grandes villes de Flandre devinrent presque des républiques comme les villes d'Italie. De la Flandre, la

révolution communale gagna le Brabant, ou Basse-Lorraine, et la Lorraine de langue française. Metz, Toul et Verdun conquièrent, par de longs efforts, la complète liberté communale; mais les empereurs empêchèrent cette liberté de s'établir à Trèves et dans la plus grande partie de l'ancienne Austrasie. Avec le temps, les villes de ces contrées, ainsi que celles de l'Allemagne, sans être constituées en communes, finirent par obtenir des magistratures municipales, qui relevèrent directement de l'Empire et qui devinrent puissantes.

En Normandie, les villes, qui jouissaient déjà d'une certaine liberté, s'érigèrent en communes sans opposition de la part des rois anglo-normands. Les bourgeois normands combinèrent dans leurs chartes communales les institutions des communes du Nord et celles des consulats du Midi. Rouen eut un maire, une commission exécutive de douze échevins que présidait le maire, et un petit et un grand conseil, l'un de douze, l'autre de soixante-quinze à cent conseillers.

Les villes du Sud-Ouest imitèrent les communes normandes, par suite du lien politique qui réunit l'Aquitaine à la Normandie dans la seconde moitié du XII^e siècle, comme nous le dirons plus tard. Poitiers, Niort, Bordeaux, Bayonne, allèrent plutôt au delà qu'en deçà des libertés normandes. Nombre de villes des régions entre la Dordogne et l'Adour imitèrent Bordeaux, dont elles se disaient les alliées et les filleules, ainsi que Bordeaux avait imité Rouen. Bordeaux eut un maire, un sous-maire, une commission exécutive de cinquante jurats, un petit conseil de trente et un grand conseil de trois cents défenseurs.

Quant aux montagnards des Pyrénées, Basques et Béarnais, ils gardaient de vieilles libertés appelées *fors*.

Tandis que les provinces du Sud-Ouest imitaient avec tant de succès les villes normandes, les pays les plus voisins de la Normandie n'avaient pas si bonne chance. Angers, comme le Mans, s'érigea en commune, mais ne put s'y maintenir contre la volonté du comte d'Anjou (1115). La Bretagne, qui a toujours été pourtant

un pays d'esprit énergique et libre, n'eut point de communes. Les paysans s'y associaient souvent pour résister aux nobles; mais les nouvelles fraternités communales ne se formèrent pas dans les villes, pas même à Rennes et à Nantes. Les municipalités bretonnes ne furent guère, en général, que des paroisses; l'église paroissiale y était le centre de l'administration civile, et le conseil de fabrique y était une espèce de conseil municipal. C'est ainsi, aujourd'hui encore, que s'administrent les villages anglais, où le prêtre protestant anglican préside le conseil de la paroisse. Dans les conseils de fabrique bretons, les gens d'Église, les nobles et les bourgeois siégeaient ensemble, comme dans les consulats bien plus libres et plus puissants du Midi.

Après la mort de Louis le Gros, les villes du domaine royal s'agitèrent pour tâcher de conquérir les chartes communales que ce roi n'avait pas voulu leur accorder. Orléans se souleva et jura la commune. Mais le nouveau roi Louis le Jeune marcha sur Orléans; la ville le laissa entrer sans résistance, et il fit mourir les chefs de ceux qu'il nommait des rebelles (1137).

Louis le Jeune accorda aux Parisiens la confirmation de quelques privilèges que leur avait octroyés récemment son père, et Paris ne remua pas. Les autres villes royales furent contenues par l'exemple malheureux d'Orléans. Le roi accorda quelques libertés à certaines d'entre elles. Plus tard, Louis le Jeune apaisa le ressentiment des Orléanais, en interdisant les exactions arbitraires au prévôt royal qui gouvernait la ville; en promettant de ne plus altérer les monnaies, suivant la mauvaise coutume qu'avaient la plupart des princes; en accordant des privilèges au commerce, et en abolissant la mainmorte dans les campagnes orléanaises aussi bien que dans la ville. La mainmorte était la plus dure espèce de servage.

Paris et ses faubourgs, qui étaient partagés entre le domaine direct du roi, l'évêque et les abbés des grandes abbayes, n'avaient point de magistrats municipaux; mais il existait à Paris une grande

corporation qui remontait jusqu'aux premiers temps de l'Empire romain, et qu'on appelait la Compagnie de la marchandise de l'eau, parce qu'elle était en possession de tout le commerce qui se faisait par la rivière de Seine et par les rivières affluentes. Cette compagnie, formée des principaux bourgeois parisiens, était puissante; les rois la ménageaient, et, plus tard, elle devint le corps municipal de Paris, en s'adjoignant les corporations des métiers.

On a retrouvé jadis, en faisant des fouilles sous le maître-autel de Notre-Dame de Paris, des autels que cette compagnie, du temps de l'empereur Tibère, avait élevés aux dieux des Gaulois réunis aux dieux des Romains. Ces autels se voient dans l'ancien palais romain, appelé les Thermes de Julien, aujourd'hui réuni au Musée de l'hôtel de Cluni. Le vaisseau, qui est figuré dans les armes de la ville de Paris, était l'emblème de cette compagnie de navigation.

Louis le Jeune abolit à Paris, en 1165, le droit de prise, espèce de pillage qui s'exerçait toutes les fois que le seigneur faisait son entrée dans une ville; mais les successeurs de Louis le Jeune revinrent plus d'une fois sur cette abolition.

L'année d'après la malheureuse tentative des Orléanais, la ville de Reims s'érigea en commune, en république, comme disent les anciens registres des églises de Reims, pendant que le siège archiepiscopal, dont relevait la ville, était vacant. Le roi ratifia la charte communale de Reims (1139). Le clergé s'émut de ce qu'il appelait un attentat contre les libertés de l'illustre Église de Reims; car la liberté de l'Église consistait, suivant lui, à lever des impôts sur les sujets des seigneuries ecclésiastiques, suivant la volonté arbitraire des évêques et des abbés. Le pape Innocent II enjoignit au roi, pour la rémission de ses péchés, de dissiper les coupables associations des Rémois; mais le roi n'en tint pas de compte.

Louis le Jeune, cependant, qui était variable et de peu de sens politique, se laissa souvent gagner par les seigneurs ecclésiastiques contre les communes. Il ôta le pouvoir judiciaire aux magistrats de

la commune de Beauvais pour le rendre à l'évêque, qui était alors un de ses frères nommé Henri. Puis, le frère du roi ayant passé de l'évêché de Beauvais à l'archevêché de Reims, Louis le Jeune soutint l'archevêque Henri dans l'entreprise qu'il fit d'abattre ou d'abaïsser la commune rémoise.

La guerre ayant éclaté dans Reims, le roi alla au secours de son frère : les chefs des bourgeois s'enfuirent; le roi fit abattre cinquante de leurs maisons. Quand il fut parti, les chefs de la commune revinrent; le peuple reprit les armes, démolit à son tour les hôtels des nobles du parti de l'archevêque, et bloqua celui-ci dans l'archevêché. Le roi ne revint pas; cette fois, ce fut le comte de Flandre qui vint en aide à l'archevêque. Au lieu de soutenir un siège contre la noblesse flamande, le peuple de Reims se retira en masse sur le mont Chenot, dans la forêt entre Reims et Épernai. Les Rémois ayant emporté ou détruit toutes les provisions, les Flamands ne surent que faire dans la ville déserte et vide. Ils s'en allèrent, et le peuple rentra, et l'archevêque fut obligé de capituler et de jurer la commune (1167).

A Sens, Louis le Jeune se conduisit comme avait fait à Laon son père Louis le Gros. L'archevêque de Sens n'était pas comte de la ville, que le domaine royal partageait avec des seigneurs ecclésiastiques. Le roi vendit fort cher son consentement à la commune qu'établirent les habitants; puis l'abbé de Saint-Pierre le Vif, seigneur d'un quartier de la ville, obtint du roi, par l'intervention du pape, l'abolition de la charte communale que Louis avait jurée et qu'on lui avait payée. Les bourgeois s'insurgèrent et tuèrent l'abbé de Saint-Pierre le Vif. Le roi entra en grande force dans la ville, se saisit des meurtriers, et fit précipiter les uns du haut de la grosse tour de Sens et décapiter les autres (1147). Le peuple de la ville fut fort indigné de la façon d'agir du roi, et il y eut, durant tout ce règne, des troubles et des révoltes continuelles à Sens. Le successeur de Louis le Jeune rendit enfin aux gens de Sens leur charte de commune.

Louis le Jeune francha également, contre le droit du peuple, la longue querelle de la petite ville de Vézelay contre son seigneur, l'abbé de ce monastère de Sainte-Marie-Madeleine, dont la magnifique église romane se voit encore sur une colline du Morvan (1150-1155). Cette bourgade mérite que son nom ne soit pas mis en oubli, non parce qu'elle avait alors un grand commerce et qu'elle était un lieu fameux de pèlerinage, mais à cause du grand courage, du patriotisme et des malheurs de ses habitants. Les patriotes du moyen âge, nos ancêtres, ont souvent montré, pour affranchir ou pour défendre leurs petites villes, autant d'héroïsme et autant d'intelligence que les patriotes de la grande Révolution pour affranchir et défendre la France, et il est juste de garder respect à leur mémoire.

Louis le Jeune ne fut pas moins contraire au peuple d'Auxerre. La ville d'Auxerre était partagée entre l'évêque et le comte. Les habitants gagnèrent le seigneur laïque, le comte; mais l'évêque acheta l'appui du roi, et le roi empêcha de former la commune (1167).

Louis le Jeune, comme on le voit, nuisit beaucoup plus qu'il ne servit au progrès des communes; toutefois, il rendit service à la portion la plus malheureuse du peuple. Par l'avis de bons conseillers, il bâtit dans le domaine royal un certain nombre de bourgs fermés de murailles, qu'on nomma villes neuves ou villes franches, parce que le roi leur donna des franchises, c'est-à-dire des libertés. Les officiers du roi y accordaient asile aux serfs échappés de la glèbe des seigneurs. Ces nouveaux habitants n'avaient pas la commune, mais ils se trouvaient heureux de n'être plus serfs et de travailler librement en payant l'impôt au roi. Plusieurs des grands vassaux en faisaient autant, au détriment des petits seigneurs et des abbayes, et à l'avantage des pauvres gens. De là ces noms de « ville neuve » et de « ville franche » que l'on retrouve çà et là dans toute la France et, aussi, dans d'autres pays. Les gens des campagnes commençaient

donc aussi à tirer quelque profit de la révolution des communes.

Il y avait parmi les campagnards deux classes différentes. Une des deux classes était celle des serfs, qui dépendaient absolument des seigneurs, mais qui différaient pourtant des anciens esclaves, en ce qu'ils avaient une famille et un domicile à eux, et que, s'ils ne pouvaient quitter la terre qu'ils cultivaient, s'ils étaient à la terre pour ainsi dire, la terre aussi était à eux. En fait, sinon en droit, on ne les séparait plus guère de leur famille ni de leur champ. L'autre classe était celle des vilains, ou villageois libres, qui ne devaient aux seigneurs que des redevances et des services fixes. Les seigneurs n'avaient pas réussi à réduire tous les vilains à la condition des serfs. Les vilains aspiraient maintenant à diminuer les services trop onéreux qu'ils devaient aux seigneurs, et à faire corps et assemblées délibérantes dans leurs villages comme on faisait dans les villes. Les serfs aspiraient à s'élever à la condition des vilains.

La croisade vint en aide aux uns et aux autres. Beaucoup de seigneurs vendirent des exemptions ou un affranchissement plus ou moins complet à des serfs et à des vilains, soit isolément, soit par groupes, par hameaux ou par villages. Il y eut aussi des seigneurs qui affranchirent leurs serfs par testament, en partant pour la croisade, pour l'amour du Christ et pour le remède de leur âme, est-il dit dans les actes d'affranchissement. Les serfs affranchis passaient à la condition de vilains libres, et se mettaient à défricher les terres vagues, les halliers et les landes que leur concédaient les seigneurs moyennant redevance. Et ceci amena un grand progrès dans la culture et un grand accroissement dans la population.

Les paroisses des campagnes avaient pour autorités l'intendant du seigneur et le curé. Les paysans eussent bien voulu obtenir d'élire leurs autorités; mais bien peu de villages parvinrent à nommer leurs maires. En général, ils arrivèrent seulement peu à peu à obtenir de s'assembler pour leurs intérêts communs. Il y eut,

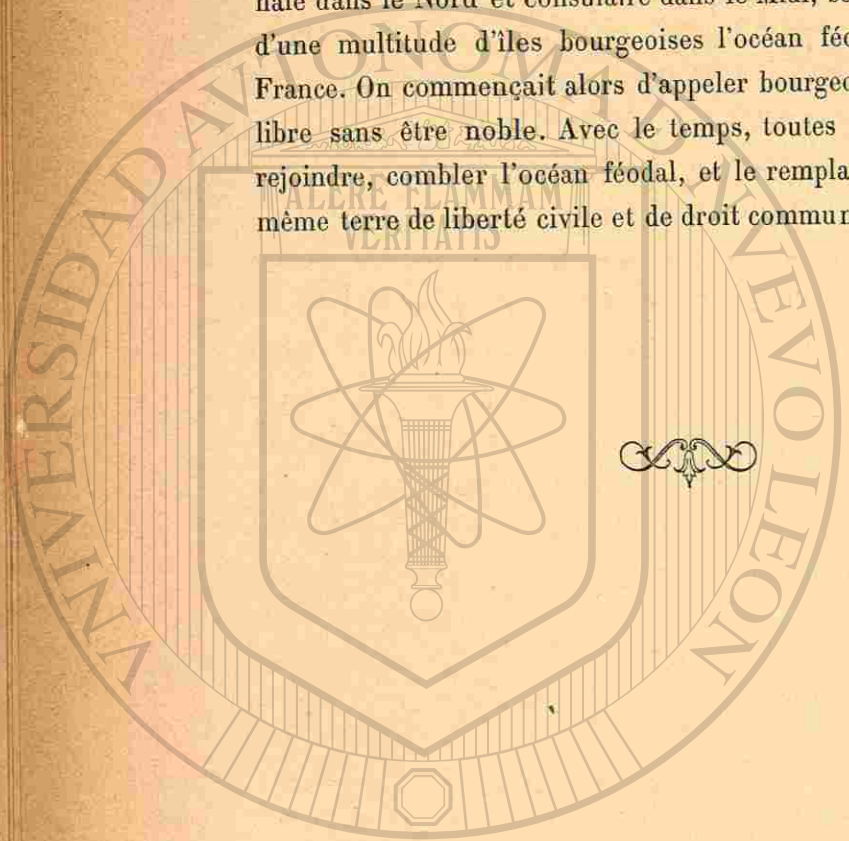
cependant, quelques villages et quelques groupes de villages qui parvinrent, par de courageux efforts, à conquérir des chartes de communes. En 1174, seize bourgs et villages du Laonnois, Anizi, Mons-en-Laonnois et autres, pendant que l'évêché de Laon était vacant, achetèrent du roi Louis le Jeune une charte de commune qui les associait en confédération, avec droit de nommer leurs magistrats et de se rendre la justice entre eux.

Mais, dès qu'il y eut un nouvel évêque à Laon, cet évêque, homme de grande famille, appela à son aide les barons de la contrée, ses parents et amis, pour abattre la commune confédérée. La commune du Laonnois, de son côté, appela au secours les paysans du Soissonnais et du Valois, qui aspiraient aux mêmes libertés. Les paysans livrèrent bataille à la noblesse entre Anizi et Pinon. Malgré leur vaillante résistance, les paysans furent rompus et mis en déroute par les cavaliers couverts de mailles de fer; mais le roi, cette fois, tint sa parole et arriva en personne au secours des paysans. Le pape refusa au roi de déposer l'évêque, mais n'obtint pas du roi l'abolition de la commune. Les paysans confédérés demeurèrent libres (1177-1180).

Quelques bourgs et villages du Soissonnais et des pays voisins obtinrent aussi la commune.

Les vilains des campagnes, en général, furent bien loin de s'élever à la même liberté que les bourgeois des villes, et, parmi les villes, il y eut bien des degrés différents de liberté. Mais partout, là même où les classes populaires ne parvinrent à aucunes libertés politiques, le droit féodal cessa de régner seul, et il se forma en face de lui un autre droit civil fondé sur l'égalité, comme le droit féodal était fondé sur l'inégalité et le privilège. L'égalité des partages dans la famille entre les aînés et les cadets, entre les fils et les filles, devint le droit commun des classes populaires françaises, tandis que, chez la nation anglaise, les idées de droit d'aînesse et d'inégalité passaient des nobles chez les bourgeois.

La révolution des villes au XII^e siècle, qu'on peut appeler communale dans le Nord et consulaire dans le Midi, sema, pour ainsi dire, d'une multitude d'îles bourgeoises l'océan féodal qui couvrait la France. On commençait alors d'appeler bourgeoisie tout ce qui était libre sans être noble. Avec le temps, toutes ces îles devaient se rejoindre, combler l'océan féodal, et le remplacer par une seule et même terre de liberté civile et de droit commun.



CHAPITRE V

MOEURS, IDÉES, LETTRES ET ARTS AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES

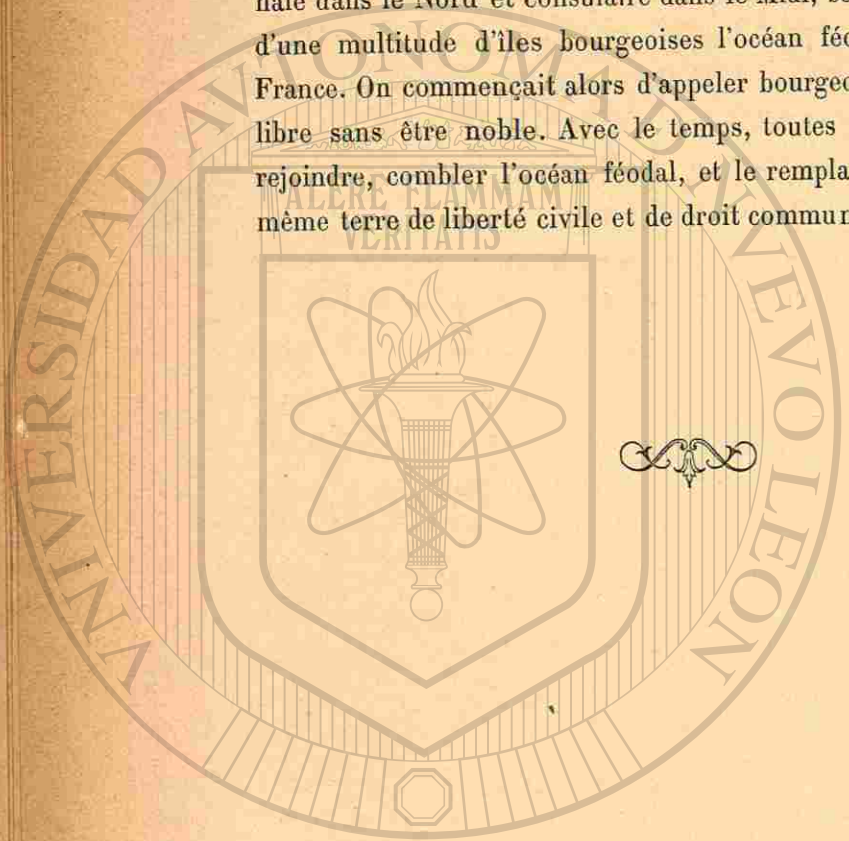
Philosophie scolastique. Héloïse et Abélard. Saint Bernard. — Chevalerie et poésie chevaleresque. Formation de la langue d'oïl et de la langue d'oc. Troubadours et trouvères. Cycle épique de Charlemagne. La chanson de Roland. — Cycle d'Arthur ou de la Table ronde. Le prophète Merlin. Chrestien de Troies et ses émules. Invasion générale des romans celtiques. Idéal moral nouveau. Rôle des femmes dans la chevalerie. — Fin de l'architecture romane. Naissance et caractère national de l'architecture ogivale.

I

Nous avons vu quel puissant intérêt l'époque de Louis le Gros ou, pour parler en termes plus généraux, la première moitié du XII^e siècle, offre à l'histoire politique. Cette époque, précédée de la conquête de l'Angleterre, ouverte par la première croisade, est signalée par deux faits capitaux dont le développement remplira les fastes entiers de la France, du XII^e au XVIII^e siècle, à savoir : la formation de la bourgeoisie et le mouvement ascendant de la royauté.

L'histoire des idées, des lettres et des arts n'est pas moins féconde que l'histoire politique durant cette période éminemment créatrice. On a dit qu'il y avait eu trois Renaissances, celle de Charlemagne, celle du XII^e siècle, et la grande Renaissance du XVI^e. La Renaissance

La révolution des villes au XII^e siècle, qu'on peut appeler communale dans le Nord et consulaire dans le Midi, sema, pour ainsi dire, d'une multitude d'îles bourgeoises l'océan féodal qui couvrait la France. On commençait alors d'appeler bourgeoisie tout ce qui était libre sans être noble. Avec le temps, toutes ces îles devaient se rejoindre, combler l'océan féodal, et le remplacer par une seule et même terre de liberté civile et de droit commun.



CHAPITRE V

MOEURS, IDÉES, LETTRES ET ARTS AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES

Philosophie scolastique. Héloïse et Abélard. Saint Bernard. — Chevalerie et poésie chevaleresque. Formation de la langue d'oïl et de la langue d'oc. Troubadours et trouvères. Cycle épique de Charlemagne. La chanson de Roland. — Cycle d'Arthur ou de la Table ronde. Le prophète Merlin. Chrestien de Troies et ses émules. Invasion générale des romans celtiques. Idéal moral nouveau. Rôle des femmes dans la chevalerie. — Fin de l'architecture romane. Naissance et caractère national de l'architecture ogivale.

I

Nous avons vu quel puissant intérêt l'époque de Louis le Gros ou, pour parler en termes plus généraux, la première moitié du XII^e siècle, offre à l'histoire politique. Cette époque, précédée de la conquête de l'Angleterre, ouverte par la première croisade, est signalée par deux faits capitaux dont le développement remplira les fastes entiers de la France, du XII^e au XVIII^e siècle, à savoir : la formation de la bourgeoisie et le mouvement ascendant de la royauté.

L'histoire des idées, des lettres et des arts n'est pas moins féconde que l'histoire politique durant cette période éminemment créatrice. On a dit qu'il y avait eu trois Renaissances, celle de Charlemagne, celle du XII^e siècle, et la grande Renaissance du XVI^e. La Renaissance

Abélard se retira sur la montagne Sainte-Geneviève, en dehors de l'enceinte fortifiée que le jeune roi Louis le Gros bâtissait alors autour de Paris. La ville de Paris, qui n'avait été d'abord que l'île de la Cité, comprenait alors quelques quartiers de la rive droite et de la rive gauche. Toute la jeunesse studieuse suivit Abélard sur la colline, où l'abbaye de Sainte-Geneviève s'élevait au milieu des clos et des vignes, et ce fut là qu'Abélard enseigna une philosophie à la fois très raisonnable et très hardie, fondée tout ensemble sur la liberté du Dieu vivant et sur la liberté de l'homme.

Abélard rentra ensuite en triomphe dans la chaire du cloître de Notre-Dame, et y enseigna l'explication des livres saints avec autant d'éclat que de philosophie. Et il lui venait des écoliers non seulement de toute la France, mais de tous les pays d'Occident et même de Rome, car il y avait alors partout un grand désir de s'instruire.

Abélard avait trente-six ans (1115). Il n'avait vécu jusque-là que pour la science et pour l'éloquence. Il n'avait connu que les passions de l'esprit; les passions du cœur s'emparèrent de lui à leur tour, quand il était déjà sorti de la jeunesse.

Il y avait dans l'île de la Cité, à Paris, une très jeune fille que tout le monde vantait pour sa surprenante intelligence. Elle avait, en effet, un aussi grand esprit et une bien plus grande âme qu'Abélard. Elle se nommait Héloïse; elle était nièce d'un chanoine de Notre-Dame de Paris, et Abélard lui enseignait la littérature. Abélard aimait son élève et en fut aimé. Elle s'attacha à lui sans réserve; elle lui accorda non par faiblesse, mais par un dévouement absolu, ce qu'il n'eût pas dû lui demander, s'il eût été digne d'elle.

Le mariage répara cette faute; mais Héloïse, continuant à se sacrifier pour celui qu'elle aimait, exigea que le mariage fût tenu secret, parce qu'elle craignait que la fortune et la renommée d'Abélard en souffrissent.

L'oncle d'Héloïse crut que c'était Abélard qui ne voulait pas

réparer l'honneur de sa famille, et il se vengea en faisant surprendre par trahison et mutiler affreusement Abélard.

Abélard n'en mourut pas; il se retira dans l'abbaye de Saint-Denis, et fit prendre le voile de religieuse à Héloïse dans l'abbaye d'Argenteuil. Elle n'entra au couvent que par un nouvel acte de dévouement, pour obéir à son époux, et garda son amour tout entier dans l'austérité de sa vie nouvelle, où elle devint comme une sainte aux yeux de ses contemporains.

Abélard, pendant quelque temps, n'avait été occupé que d'Héloïse, et avait abandonné la science pour célébrer ses amours dans des poésies en langue française, à la manière des trouvères. Après son malheur, il se rejeta dans la théologie et recommença d'enseigner. Il voulut expliquer la religion par la raison, qui est, disait-il, « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde », ainsi qu'il est dit dans l'Écriture sainte.

L'Église prit peur. Abélard fut condamné par un concile provincial, à Soissons, pour avoir répandu dans le public un livre de théologie, sans l'autorisation du pape ni de l'Église (1121). Le cri public s'éleva en sa faveur, et l'on n'osa l'enfermer, comme le portait l'arrêt du concile; on se contenta de détruire son livre. Il se réfugia dans un lieu désert, près de Nogent-sur-Seine. Ses disciples surent bien découvrir sa retraite, et vinrent en foule se bâtir des cabanes autour de son ermitage. Il se fonda en ce lieu comme une ville de philosophes, qui eut pour temple un oratoire dédié par Abélard au Paraclet, c'est-à-dire au Saint-Esprit, à l'Esprit consolateur annoncé par Jésus à ses disciples.

Abélard considérait le Saint-Esprit comme l'amour divin qui donne la vie au monde, et ce fut dans l'enseignement de l'amour divin, associé à l'enseignement de la philosophie de la raison, qu'il chercha la consolation de ses maux. Il n'avait d'abord songé qu'à lui-même et à sa gloire; mais le malheur l'avait amené à Dieu, et l'influence d'Héloïse lui avait fait comprendre l'amour désinté-

du XII^e siècle est bien plus étendue et plus vivace que sa devancière : elle n'a plus besoin d'être suscitée et personnifiée par un grand homme; elle naît spontanément; elle est partout; et, ce qui fait à nos yeux son plus beau titre, ce qui la distingue de la Renaissance toute classique du XVI^e siècle, elle est toute nationale : elle est moins une renaissance du passé que la naissance même de l'esprit français.

Fils de la Gaule, élève de la Grèce et de Rome, ravivé au contact énergique de la barbarie tudesque, l'esprit manifeste dès son premier éveil sa vraie nature, et fait du XII^e siècle une grande ère dans l'histoire de l'esprit humain, et, pour dire plus, de l'âme humaine. Nous verrons bientôt de quel torrent de sentiments nouveaux ce siècle couvrira le monde.

Deux littératures, complètement séparées par la langue et par l'objet, s'y manifestent : la savante ou latine; la vulgaire, romane ou *romanesque* : la première, continuant des phases antérieures; la seconde, absolument nouvelle. La première, venant de nos maîtres, quant à la forme et à l'objet, mais appliquant à cette forme et à cet objet notre génie propre; la seconde, venant de nos pères et de notre propre fonds. La première est théologique et dialectique; l'autre est poétique. La première est surtout enseignée par la parole; la seconde est chantée. Le *livre* n'est ici, des deux côtés, que secondaire; il n'est que l'auxiliaire, l'aide-mémoire de la parole.

La littérature savante s'épanouit avant l'autre : elle est dans tout son éclat dès le commencement du XII^e siècle; c'est vers le milieu seulement que se déploie pleinement la littérature vulgaire. Suivons donc, dans notre coup d'œil sur toutes deux, la loi de la chronologie.

L'érudition est faible dans la littérature que nous sommes obligé d'appeler savante, puisqu'elle parle et écrit dans une langue qui n'est comprise que des lettrés¹. L'étude du grec est tout à fait

1. Depuis très longtemps, la population des villes, la masse entière des laïques avait cessé d'entendre le latin. Un passage de Richer atteste que Hugues Capet ne le comprenait pas.

tombée. Une partie des monuments de l'antiquité, qu'on possédait encore sous Charlemagne, sont rentrés dans l'ombre. Il n'y a donc nullement progrès de savoir sur le IX^e siècle; mais il y a progrès littéraire, progrès dans le goût. Un certain nombre d'écrivains font effort pour se dégager de la rouille barbare, et arrivent à la correction, au moins relative, à la clarté, sinon à la belle latinité. Toutefois, la forme, qui dominera dans la grande Renaissance, est secondaire ici. L'esprit scientifique du XII^e siècle cherche le vrai et non le beau. Ses coryphées sont des logiciens et non des grammairiens ou des rhéteurs.

La philosophie était retombée dans les ténèbres après Jean Scott Érigène. Les ténèbres ne furent jamais complètes. La célèbre école du palais avait disparu; mais les écoles des cathédrales et des monastères subsistaient, au moins en partie. Durant les plus mauvais jours, quelque nom de maître, ayant joui d'une réputation plus ou moins méritée, surnage çà et là dans l'histoire littéraire, et l'on remarque que le peu de mouvement d'esprit qui se produit est surtout porté vers la dialectique. Ce phénomène n'était pas nouveau. Des arts de l'intelligence, c'est l'art de raisonner qui attire, le premier, l'esprit de l'homme au sortir de la barbarie. La grossièreté du barbare se transforme vite en subtilité.

Vers l'an 1100, on vit paraître, dans l'école du cloître de Notre-Dame, à Paris, un clerc de vingt ans, doué de la plus belle figure, des plus nobles manières, et d'une merveilleuse faculté de bien dire. Il se nommait Pierre Abélard, ce qui paraît signifier, en langue bretonne, Pierre, fils d'Alard. Fils d'un chevalier breton, d'entre Nantes, et Clisson, il avait cédé à ses frères sa part d'héritage, et courait les provinces, étudiant et disputant d'école en école. Devenu maître à son tour, l'écolier breton vainquit, dans les disputes philosophiques, le plus renommé des maîtres de ce temps, appelé Guillaume de Champeaux. Son rival lui fit interdire d'enseigner dans le cloître de Notre-Dame.

ressé dans les choses divines comme dans les choses humaines.

Parmi cette multitude de disciples auxquels Abélard enseignait la foi en Dieu et en la liberté de l'esprit humain, il en était un qui devait mourir glorieusement pour les principes qu'il avait reçus de son maître. Il y avait là un jeune Italien, appelé Arnaldo de Brescia, qui devait un jour mourir sur un bûcher pour avoir voulu passer de la liberté philosophique à la liberté politique, rétablir la république à Rome et conquérir l'indépendance de l'Italie, et contre le pape et contre l'empereur. Et l'élève d'Abélard a été le précurseur, le martyr, et comme le prophète de la nationalité italienne. Abélard enseignait Dieu, la raison et la liberté. Un autre, qui avait aussi du génie, enseigna Dieu comme Abélard, mais, contre Abélard, la foi sans réserve à l'autorité.

Cet autre était saint Bernard.

Bernard, fils d'un seigneur bourguignon, s'était fait moine à vingt-deux ans, entraînant avec lui au couvent toute sa famille et ses amis. Il ne comprenait d'autre vie chrétienne que la vie monastique, et, si cela eût dépendu de lui, il eût fait finir le monde en induisant tous les hommes et toutes les femmes à se faire religieux au lieu de se marier. Il parlait à chacun le langage qui lui convenait, simple avec les simples, savant avec les savants, éloquent avec tous; et il faisait tant d'impression sur ceux qui l'écoutaient que les mères cachaient leurs enfants et les femmes emmenaient leurs maris, de peur qu'ils n'lassent entendre Bernard et ne le suivissent au désert. Il avait fondé un nouveau monastère dans un lieu solitaire du pays de Langres; sa grande renommée valut à cette solitude le nom de Clairvaux, ou *l'Illustre Vallée* (1115).

Bernard eût d'abord souhaité de passer là sa vie dans le silence et la prière; mais, le renom de sa sainteté et de son génie allant toujours croissant, il était sans cesse appelé hors de sa retraite par les évêques, par les princes, par les rois, par les papes même, qui le consultaient sur toutes les grandes affaires religieuses et politiques.

Abélard et saint Bernard entrèrent donc en guerre. Abélard, croyant que le parti de saint Bernard allait recommencer contre lui le concile de Soissons, quitta son asile du Paraclet et se retira dans son pays, en Bretagne. Il reparut, quelque temps après, au Paraclet; mais ce fut pour y retrouver Héloïse, après douze années de séparation, et pour remettre entre les mains d'Héloïse cette retraite où il avait trouvé le soulagement et la foi. Héloïse y fonda une communauté de religieuses (1129). Abélard la quitta ensuite, car il ne leur était pas permis de passer ensemble le reste de leur vie; mais il ne cessa de diriger de loin la communauté à la tête de laquelle était Héloïse, et c'est à partir de cette époque qu'ils eurent ensemble une correspondance qui est restée fameuse, et dans laquelle c'est la femme qui se montre de beaucoup supérieure à l'homme. L'élévation, la force, la vérité, la profondeur de sentiment qui se montrent chez Héloïse, font du recueil de ses lettres une des plus belles choses qu'on ait jamais écrites, et il y a lieu de croire que c'est Héloïse qui a inspiré à Abélard ce qu'il y a eu de plus propre à émouvoir les âmes dans son enseignement théologique sur l'amour divin.

Abélard reparut encore une fois sur le théâtre de ses anciennes victoires. Il remonta, en 1135, dans les chaires des écoles de Paris, et sa parole y retrouva son immense popularité d'autrefois; et ses livres, pendant ce temps, se répandaient partout où ne pouvait se faire entendre sa parole.

Saint Bernard dénonça Abélard au pape et au sacré collège des cardinaux. « L'esprit humain, écrivait-il, usurpe tout et ne laisse plus rien à la foi. » Déjà Arnaldo de Brescia, le disciple préféré d'Abélard, venait d'être condamné dans un concile à Rome (1139). Abélard offrit de défendre l'orthodoxie de ses livres contre Bernard dans un concile à Sens; puis, craignant sans doute que la défense ne fût pas libre, il appela au pape, et se retira sans avoir discuté. Le concile de Sens n'en condamna pas moins ses livres; le pape Innocent II confirma la condamnation, et ordonna qu'Abélard

fût enfermé dans un monastère pour le reste de ses jours.

Ses adversaires, toutefois, gardaient du respect pour une si grande gloire. On l'envoya dans le plus illustre des monastères de France, à Cluni, dont l'abbé était son ami et correspondait avec Héloïse, car les personnages les plus éminents du clergé considéraient l'abbesse du Paraclet presque comme une mère de l'Église.

Abélard mourut à Cluni, en 1142. L'abbé de Cluni envoya ses restes mortels à Héloïse.

Héloïse et Abélard furent inhumés l'un près de l'autre au Paraclet. Après la suppression des ordres monastiques par la Révolution française, leurs restes furent amenés à Paris et réunis dans un même tombeau, bien connu, et honoré et fréquenté du peuple de Paris les jours où il va porter à ses morts des couronnes de fleurs dans le grand cimetière du Nord.

II

La littérature vulgaire ou laïque, diverse de formes, est une, au fond, dans cette période créatrice : elle n'est autre que la poésie chevaleresque. On ne saurait parler de la poésie chevaleresque, sans montrer en même temps la chevalerie elle-même, qui est le principe de cette poésie, et que cette poésie transforme à son tour.

Aujourd'hui, dans notre France moderne, une impopularité indélébile pèse toujours sur le souvenir de la féodalité : la société moderne, qui l'a si longtemps combattue et enfin terrassée, ne lui a point pardonné encore, et elle poursuit de sa haine tout ce qui lui rappelle un régime détesté, tout, excepté les traditions de la chevalerie. La chevalerie qui, pourtant, dans la plus grande partie de la

France et de l'Europe, rejetait presque sans exception de sa milice l'homme étranger à la caste nobiliaire, a trouvé grâce dans l'opinion du peuple; son nom est resté quelque chose de national en France, et n'éveille dans la mémoire populaire que de vagues souvenirs de courage, de loyauté, de générosité, d'amour idéal et constant; le fantôme chevaleresque apparaît, à travers les nuages du passé, abritant sous son écu sans tache les veuves, les orphelins, les opprimés, et consacrant sa force à la défense de la faiblesse et du droit outragé.

Le sentiment public ne se trompe jamais complètement : la distinction que l'opinion a établie d'instinct entre la féodalité et la chevalerie semble, à un coup d'œil superficiel, mal justifiée par les faits extérieurs; mais on lui reconnaît une valeur très réelle, si l'on ne s'arrête pas à la surface de l'histoire, et si l'on pénètre un peu avant dans la vie morale et intérieure du moyen âge.

On a beaucoup discuté sur l'origine de l'ordre de chevalerie et sur la date précise de son établissement. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de définir d'abord ce qu'on entend par chevalerie : c'est l'admission du jeune noble au rang des guerriers, à la suite d'un noviciat militaire; admission entourée de certaines cérémonies symboliques, les unes guerrières, les autres religieuses, et accompagnées de certains engagements moraux contractés par le récipiendaire. La question de l'origine, ainsi posée, n'est pas difficile à résoudre : en tant qu'institution militaire, la chevalerie descend en droite ligne des coutumes celtiques et germaniques.

Les Gaulois et les Germains considéraient la réception du jeune homme parmi les guerriers comme l'acte le plus solennel de la vie, et c'était au milieu de l'assemblée nationale, du *conseil armé*, que le nouvel homme de guerre était investi, par la lance et le bouclier, du droit de partager les périls et la gloire de ses égaux. Cet usage, tombé en désuétude parmi les populations gallo-romaines, se conserva, d'une part, chez les peuples restés purement celtiques, de l'autre part, chez les conquérants germaniques. Après la dispersion des

fût enfermé dans un monastère pour le reste de ses jours.

Ses adversaires, toutefois, gardaient du respect pour une si grande gloire. On l'envoya dans le plus illustre des monastères de France, à Cluni, dont l'abbé était son ami et correspondait avec Héloïse, car les personnages les plus éminents du clergé considéraient l'abbesse du Paraclet presque comme une mère de l'Église.

Abélard mourut à Cluni, en 1142. L'abbé de Cluni envoya ses restes mortels à Héloïse.

Héloïse et Abélard furent inhumés l'un près de l'autre au Paraclet. Après la suppression des ordres monastiques par la Révolution française, leurs restes furent amenés à Paris et réunis dans un même tombeau, bien connu, et honoré et fréquenté du peuple de Paris les jours où il va porter à ses morts des couronnes de fleurs dans le grand cimetière du Nord.

II

La littérature vulgaire ou laïque, diverse de formes, est une, au fond, dans cette période créatrice : elle n'est autre que la poésie chevaleresque. On ne saurait parler de la poésie chevaleresque, sans montrer en même temps la chevalerie elle-même, qui est le principe de cette poésie, et que cette poésie transforme à son tour.

Aujourd'hui, dans notre France moderne, une impopularité indélébile pèse toujours sur le souvenir de la féodalité : la société moderne, qui l'a si longtemps combattue et enfin terrassée, ne lui a point pardonné encore, et elle poursuit de sa haine tout ce qui lui rappelle un régime détesté, tout, excepté les traditions de la chevalerie. La chevalerie qui, pourtant, dans la plus grande partie de la

France et de l'Europe, rejetait presque sans exception de sa milice l'homme étranger à la caste nobiliaire, a trouvé grâce dans l'opinion du peuple; son nom est resté quelque chose de national en France, et n'éveille dans la mémoire populaire que de vagues souvenirs de courage, de loyauté, de générosité, d'amour idéal et constant; le fantôme chevaleresque apparaît, à travers les nuages du passé, abritant sous son écu sans tache les veuves, les orphelins, les opprimés, et consacrant sa force à la défense de la faiblesse et du droit outragé.

Le sentiment public ne se trompe jamais complètement : la distinction que l'opinion a établie d'instinct entre la féodalité et la chevalerie semble, à un coup d'œil superficiel, mal justifiée par les faits extérieurs; mais on lui reconnaît une valeur très réelle, si l'on ne s'arrête pas à la surface de l'histoire, et si l'on pénètre un peu avant dans la vie morale et intérieure du moyen âge.

On a beaucoup discuté sur l'origine de l'ordre de chevalerie et sur la date précise de son établissement. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de définir d'abord ce qu'on entend par chevalerie : c'est l'admission du jeune noble au rang des guerriers, à la suite d'un noviciat militaire; admission entourée de certaines cérémonies symboliques, les unes guerrières, les autres religieuses, et accompagnées de certains engagements moraux contractés par le récipiendaire. La question de l'origine, ainsi posée, n'est pas difficile à résoudre : en tant qu'institution militaire, la chevalerie descend en droite ligne des coutumes celtiques et germaniques.

Les Gaulois et les Germains considéraient la réception du jeune homme parmi les guerriers comme l'acte le plus solennel de la vie, et c'était au milieu de l'assemblée nationale, du *conseil armé*, que le nouvel homme de guerre était investi, par la lance et le bouclier, du droit de partager les périls et la gloire de ses égaux. Cet usage, tombé en désuétude parmi les populations gallo-romaines, se conserva, d'une part, chez les peuples restés purement celtiques, de l'autre part, chez les conquérants germaniques. Après la dispersion des

il doit *garder* (protéger) les pauvres gens pour que les riches ne les puissent fouler, et soutenir les faibles pour que les forts ne les puissent honnir. Il se doit éloigner de tout lieu où gît la trahison ou le *faux jugement* (l'injustice). Il doit jeûner tous les vendredis, ouïr la messe chaque jour, et y faire offrande s'il a de quoi. Les chevaliers doivent garder la foi inviolablement à tout le monde, et surtout à leurs compagnons; ils se doivent aimer, honorer et assister les uns les autres en toute occasion. »

Le récipiendaire prêtait serment, alors on apportait toutes les pièces de l'armure qu'il allait avoir droit de revêtir : quand on lui avait passé le haubert, ceint l'épée, chaussé les éperons d'or, son parrain en chevalerie lui donnait un soufflet et trois coups de plat d'épée sur le cou, en lui disant : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de Notre-Dame (ou de saint Michel ou de saint Georges), je te fais chevalier ! »

Les cloches sonnaient à joyeuses volées; l'église retentissait de fanfares: on apportait un heaume au jeune chevalier, on lui amenait un cheval de guerre; il s'élançait sur le coursier, et, faisant flamboyer sa lance au soleil et fendant l'air de son épée, il parcourait au galop les cours du château et les préaux verdoyants qui s'étendaient au pied des remparts, tandis que les acclamations populaires saluaient son entrée dans l'association des *preux*.

La chevalerie, la *milice* par excellence, comme on l'appelle, a donc ses règles d'initiation et ses règles de conduite, ses règles dans la guerre, tempérant la guerre : c'est son esprit qui défend de frapper l'ennemi réduit à demander merci, qui adoucit le sort des prisonniers, et tend à soumettre les rançons à des coutumes fixes et modérées. Comme pour les faits de guerre, elle a des règles pour les exercices de la paix, pour ces jeux qui sont l'image des combats et qui tiennent une si grande place dans les mœurs du moyen âge. Les jeux guerriers des Gaulois et des Germains, conservés et modifiés par les Franks, s'agrandissent, se systématisent, se codifient,

pour ainsi dire, vers le même temps où s'introduit le cérémonial religieux de l'initiation. Suivant les chroniques de Tours, ce fut un seigneur tourangeau, Geoffroi de Preuilli, qui formula le code des *tournois*, au milieu du xi^e siècle. Les tournois et leurs règlements se propagèrent rapidement dans toute la France, puis dans toute l'Europe latine, et le nom de *jeux français*, qu'ils conservèrent chez les autres nations, attesta que leur origine n'était contestée par personne.

Le *saint ordre de chevalerie* paraît ainsi complètement constitué dès le xi^e siècle, avec des règles positives et deux puissants mobiles moraux, le principe religieux et le principe héroïque. Cette première période de la chevalerie est déjà assez caractérisée pour enfanter sa poésie, et une grande poésie.

Quelques mots d'abord sur la langue, ou plutôt sur les langues qui servirent d'organe à cette poésie.

La langue du Nord et celle du Midi sont parfaitement tranchées au xi^e siècle. On les appelle encore collectivement langue *romane* ou *gauloise*, par opposition au latin; mais la première porte déjà son nom propre, qu'elle ne quittera plus : elle s'appelle déjà LANGUE FRANÇAISE. L'autre, signe frappant de l'absence de centre qui ne permettra pas la formation d'une vraie nationalité dans le Midi, n'a point de nom bien déterminé; on l'appellera tantôt langue *limousine*, à cause des poètes illustres nés dans le Limousin, tantôt langue *provençale*; le nom plus général de langue d'*oc*, par opposition à la langue d'*oil* (oui), ne passe guère en usage qu'au xiv^e siècle, et nous ne l'employons avant cette époque que pour la clarté du récit.

C'est cependant la langue du Midi qui se polit et s'assouplit la première aux rythmes poétiques. Plus sonore, plus musicale, plus riche en voyelles, plus rapprochée du génie grec et latin, elle acquiert de très bonne heure une variété, une flexibilité, une grâce, un coloris, un mouvement lyrique surprenants. La poésie du Midi, avec ses *canzos* (chants d'amour et de guerre), ses *tensons*, ses

serventes, qui renouvellent l'ode, l'épigramme, l'épigramme et la satire antiques, est probablement en pleine vigueur dès le commencement du XI^e siècle : elle donne à la famille des poètes qu'elle inspire un nom nouveau, le beau nom de *trobadors* ou *trobaires* (troubadours), que le Nord adopte, de son côté, sous la forme de *trouveors* ou *trouveres* (*trouveurs*, par corruption *trouvères*).

Les trouvères eurent moins de feu, mais plus d'haleine que les troubadours. Moins vifs et moins subtils, avec une force et une sensibilité plus contenues, ils eurent davantage l'inspiration soutenue des grandes compositions. La France, à qui l'on a contesté le génie épique, durant le long oubli où est restée ensevelie sa vieille poésie, la France est précisément la nation qui a renouvelé l'épopée en Europe, et c'est dans celle de ses deux langues du moyen âge, qui était déjà et devait rester la *langue française*, qu'a été créée la *Chanson de Geste* (chanson de hauts faits, chanson historique et guerrière). L'Europe du moyen âge l'a hautement reconnu en nommant ce nouveau genre de poème héroïque *chanson à la française*, comme elle nommait *jeux français* les joutes et les tournois.

L'origine des Chansons de Geste est gallo-franke : elle n'est pas dans ces vieux chants germaniques recueillis par Charlemagne, et qui, perdus sous leur forme première, revivent en partie dans les *Nibelungen* allemands. Ce premier cycle épique, qui roulait principalement sur la lutte des Germains contre Attila, disparut de notre sol avec la langue tudesque : il fut remplacé par une nouvelle tradition poétique, formée sur les souvenirs de Charlemagne lui-même et de sa race. Au milieu du XI^e siècle, simultanément avec la constitution de l'initiation chevaleresque et des tournois, avec les premières expéditions des Normands en Italie, des Français, des Bourguignons, des Aquitains en Espagne, éclate au nord de la Loire la *Chanson de Geste*. La date est certaine. Aux champs de Hastings (1066), devant le front de l'armée prête à charger, le *jongleur* normand Taillefer entonne les strophes de la *CHANSON DE ROLAND*, qu'il

entremêle aux jeux d'une adresse héroïque. Nous avons retrouvé la *CHANSON DE ROLAND*. Nous possédons, sinon le texte primitif absolument pur, du moins le texte un peu augmenté, peut-être, mais antérieur, en tout cas, à la première croisade et à la fin du XI^e siècle.

Il manque là, sans doute l'inépuisable variété, le savoir encyclopédique d'Homère, la langue d'Homère surtout; mais, quant à l'art de la composition, Théroutde atteint, du premier élan, la vraie forme épique, que le roman du moyen âge ne saura plus retrouver après lui; et, quant à l'âme, le trouvère du XI^e siècle est au niveau de tout. Ce poète à demi barbare a déjà dans la poitrine le cœur du grand Corneille. Sa lecture rehausse l'âme. Chose surprenante! le souffle du poème est le patriotisme! le patriotisme, quand il n'y a encore qu'une simple communauté de mœurs et de langue, quand il n'y a point de patrie politique! La pensée du poète crée en arrière ce qui sera en avant, une vraie France, cette *douce France*, pour laquelle ses héros expriment une tendresse si touchante, et c'est Charlemagne qui en est pour lui la majestueuse personnification.

La popularité du personnage de Roland ne se ressent pas des alternatives que subit la mémoire de Charlemagne. Cet Achille français envahit toutes les langues, toutes les littératures, toutes les imaginations de la chrétienté : il sort même du monde chrétien; on retrouve des légendes de Roland chez les Turcs de l'Asie Mineure et jusqu'au fond du Caucase. L'admiration des châteaux peut bien se partager entre Roland et vingt autres romanesques héros; le peuple ne lui connaît pas de rival parmi les douze pairs ni les *pala-dins*, depuis le jour où Théroutde a consacré son généreux trépas jusqu'au temps où Arioste rajeunira son immortalité en la rendant moins austère.

Franks sur le vaste territoire qu'ils avaient conquis, la coutume dut se modifier et perdre de sa solennité, au moins pour les guerriers de condition inférieure; mais elle ne disparut jamais, et des exemples assez nombreux attestent sa persistance sous les deux dynasties frankes. La féodalité s'en empara, et lui donna ce nom significatif de *chevalerie*, qui indiquait que la possession d'un cheval de guerre était le signe distinctif du noble homme. La *chevalerie* du fils d'un baron fut célébrée par des fêtes, des banquets et des jeux militaires auxquels prirent part tous les parents, les alliés, les feudataires du seigneur, et dont ses vassaux et ses sujets payèrent les frais. C'était là une des rares circonstances où les vassaux nobles devaient à leur sire autre chose que le secours de leur épée. L'admission au nombre des guerriers n'avait point été une simple formalité chez les Germains; on exigeait du récipiendaire des preuves de valeur données à la chasse ou ailleurs, une sorte de noviciat; le même principe reparut sous d'autres formes qui semblent calquées sur les degrés de la hiérarchie ecclésiastique: le jeune noble, avant de parvenir au grade de chevalier, de guerrier complet, eut à subir plusieurs années d'apprentissage et d'épreuves, sous les titres de page, de *varlet*, de *damoiseau*, d'*écuyer*. Les fils des petits tenanciers ne faisaient guère ce noviciat dans les tours isolées que leurs pères habitaient au fond d'un bois ou au sommet de quelque rocher; le suzerain les attirait dans son château pour s'assurer de la foi des parents, qui, de leur côté, se prêtaient volontiers à ces relations, à mesure que la sociabilité faisait des progrès, et que les châtelains se fréquentaient davantage dans les intervalles ou même à l'occasion de leurs innombrables querelles. Les jeunes nobles remplissaient dans la maison du seigneur toute sorte d'offices domestiques, auxquels la féodalité, conservatrice des traditions celtiques et germaniques, n'attachait aucune idée de servilité; et, le plus souvent, c'était de la main du suzerain qu'ils étaient armés chevaliers, ce qui établissait un nouveau lien entre eux et leur parrain en chevalerie.

Souvent, à leur tour, les hauts barons envoyaient leurs fils à la cour des princes souverains, du roi ou de l'empereur, et le résultat était le même sur une plus grande échelle.

Mais la chevalerie, en se régularisant ainsi, ne conserva point un caractère exclusivement militaire: la religion, qui présidait à tous les autres actes de la vie sociale, intervint pour consacrer la réception du néophyte, en fit une espèce de sacrement, et imposa au nouveau chevalier des engagements moraux de nature à développer chez lui la charité chrétienne envers ses égaux et ses inférieurs, à adoucir l'orgueil et la dureté féodale. Cela n'arriva point par mesure générale: ce ne fut pas l'œuvre de quelque concile acceptée par la noblesse; on ne saurait assigner une date précise à cette innovation si importante; mais il y eut évidemment coïncidence avec le mouvement religieux qui produisit la *Paix de Dieu* et la *Trêve de Dieu*. Le clergé bénit les armes qu'il n'avait pu arracher des mains de la noblesse, et s'efforça de tourner cette insatiable soif de guerre contre les musulmans et contre tous les ennemis de l'Église. La fusion des deux éléments guerrier et religieux dut être accomplie, et le pieux cérémonial de la chevalerie fut sans doute en pleine vigueur vers le milieu du XI^e siècle. Ce cérémonial était grave et austère: la veille du jour de réception, le jeune écuyer prenait un bain en signe de purification; puis on le revêtait d'une tunique blanche, d'une robe vermeille et d'une saie ou cotte noire, couleurs symboliques qui indiquaient l'engagement de mener une vie chaste, de verser son sang pour la foi, et d'avoir toujours présente la pensée de la mort. Le récipiendaire jeûnait jusqu'au soir, et passait la nuit en prières dans une église ou dans la chapelle du château; puis, le matin, il purifiait son âme par la confession, comme il avait purifié son corps par le bain, entendait la messe, et se présentait à la table sainte. La messe finie, le récipiendaire s'agenouillait devant le parrain qui devait lui conférer l'ordre, et qui lui rappelait brièvement les devoirs du guerrier: « Tout chevalier doit avoir droiture et loyauté ensemble;

III

Les trouvères et les troubadours célèbrent pourtant bien d'autres gloires. La Chanson de Geste se multiplie indéfiniment dans les deux langues du Nord et du Midi, le Nord gardant toutefois la prééminence numérique après l'initiative. Le roman carolingien est comme un arbre immense qui jette dans diverses directions de vastes branches subdivisées en nombreux rameaux. La branche des *Loherains*, en nous montrant les *Wandres* (Wandales), qu'elle mêle aux Sarrasins, jette, au moyen âge, un dernier écho des antiques invasions barbares : *Raoul de Cambrai* rappelle les traditions des Héribert de Vermandois; *Guiteclin de Sassoigne*, ou la *Chanson des Saisnes*, n'est autre que Witikind, ou le chant de la guerre des Saxons étrangement transformé; Witikind, aussi bien que le roi Marsile, de Saragosse, adore Mahomet et Apollon. La branche de *Guillaume au court nez* évoque les guerres de l'Aquitaine franke contre les musulmans d'Espagne; *Gérard de Roussillon* et les *Quatre fils Aimon* célèbrent la féodalité glorieusement rebelle à la monarchie. Ces poèmes embrassent en général un cycle historique qui va de Charles-Martel aux derniers Carolingiens; quelques-uns le dépassent en avant jusqu'aux premiers Capétiens; d'autres retournent en arrière jusqu'aux temps mérovingiens, et servent d'intermédiaire entre le cycle carolingien et un groupe de poèmes empruntés aux souvenirs de l'antiquité, le roman de *Troie la Grand*, le *Jules César*, l'*Alexandre*, etc., étranges classiques, qui vont chercher le siège de Troie non dans Homère, mais dans des livres apocryphes, œuvres des Grecs du Bas-Empire.

Nous avons constaté l'influence politique des poèmes français

d'origine gallo-franke; nous avons reconnu la haute valeur littéraire de ces poèmes, surtout du plus ancien de tous. Il faut bien, néanmoins, reconnaître que la *Chanson de Roland* n'ajoute rien d'absolument neuf au domaine de la poésie. Cette harpe guerrière fait vibrer admirablement les cordes héroïques qui avaient déjà résonné depuis la Perse jusqu'à la Scandinavie, en passant par la Grèce d'Homère; mais elle n'a point de corde nouvelle et inconnue. Ce n'est pas de cette famille poétique que sortira le principe véritablement distinctif de la chevalerie, la conception d'un nouvel idéal dans les rapports de l'homme et de la femme.

Une autre race poétique va paraître, et, avec elle, un nouveau monde moral. Et ce n'est plus alors chez les Franks que les poètes vont chercher leurs personnages et leurs aventures; c'est chez les Gallois et les Bretons, c'est-à-dire chez les petits peuples qui ont gardé la langue et les traditions celtiques des Gaulois.

Cette seconde époque commence après que les Normands, conquérants de l'Angleterre, se sont trouvés en rapport avec les Gallois descendants des anciens Bretons de la Grande-Bretagne, qui avaient maintenu leur indépendance contre les Anglo-Saxons.

Les bardes des anciens Gaulois et Bretons avaient subsisté dans le pays de Galles, et il y a là encore aujourd'hui des hommes qui portent le titre de bardes, et qui font, dans la langue de nos pères les Gaulois, des vers qu'on accompagne sur la harpe. Les trouvères normands eurent connaissance des poésies des bardes et des traditions populaires des Gallois et des Bretons, et ils les rapportèrent en France. Et tous les trouvères français et tous les troubadours du Midi se mirent à imiter ces poésies et à s'inspirer de ces traditions. Et ce fut alors que, dans un nouveau genre de poèmes, Charlemagne et ses paladins furent remplacés par le roi Arthur, un ancien chef des Gallois durant leurs guerres contre les Anglo-Saxons, et par les chevaliers de la *Table ronde*.

La Table ronde, autour de laquelle les poètes faisaient asseoir le

roi Arthur et ses compagnons de guerre, était un souvenir des chevaliers de l'ancienne Gaule, qui, s'estimant tous égaux entre eux, s'asseyaient autour d'une table ronde, parce que là il n'y a ni première, ni dernière place. Probablement aussi les Gaulois affectionnaient-ils cette forme, parce que le cercle était pour eux une forme sacrée et la figure du monde. La Table ronde redevint un signe d'égalité pour les chevaliers du moyen âge. « Autour de la Table ronde, tous sont égaux, tous sont au haut bout », dit un trouvère normand.

Un personnage fameux de ces poèmes rappelait davantage encore l'ancienne Gaule : c'était le prophète Merlin, qui vivait dans les forêts de chênes, comme les druides d'autrefois, et possédait tous leurs secrets. Les prophéties qu'on lui attribuait devinrent comme des articles de foi pour le peuple dans toute la chrétienté, et chacun y chercha, pendant des siècles, les événements de l'avenir. Ces poèmes furent appelés *romans*, parce qu'ils étaient écrits dans l'une ou l'autre des deux langues appelées romanes, le français du Nord et le français du Midi. Ce nom de roman s'étendit, par la même raison, aux poèmes sur les héros francs, et s'appliqua plus tard, comme nous le faisons aujourd'hui encore, à tous les récits d'aventures imaginaires. Dès ce temps-là, on commençait d'écrire des romans en prose à côté des romans en vers.

C'est à partir des romans de la *Table ronde* que l'amour n'a plus cessé de faire le principal intérêt des romans. Les femmes, qui ne font pas grande figure dans la *Chanson de Roland* ni dans les autres anciens romans sur les héros francs, prennent, au contraire, la première place dans les romans qui proviennent du pays de Galles. La reine Genièvre, Iseult aux blonds cheveux, et bien d'autres, ont été aussi célébrées par nos pères que les déesses de la mythologie par les Grecs et les Romains. Le prophète Merlin lui-même dans sa sauvage solitude au fond des bois, a pour compagne une fée dont il est aimé, et les poètes racontent qu'il s'est laissé, pour lui complaire,

enfermer par elle dans un cercle magique, afin qu'il ne puisse jamais la quitter.

Les amours d'Iseult la blonde avec le héros Tristan sont le sujet du plus beau des poèmes de la *Table ronde*, le *Tristan*, aussi gracieux et aussi touchant que la *Chanson de Roland* est héroïque. L'auteur paraît avoir été un trouvère normand appelé Thomas; on croit que Théroulde, l'auteur de la *Chanson de Roland*, était Normand aussi. Entre tous les trouvères ou poètes français du Nord, un Champenois, nommé Chrestien de Troyes, a gardé le plus de renom par le grand nombre de ses poèmes remplis de belles aventures imitées des Gallois et des Bretons. Il écrivait dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Les idées sur les femmes et sur l'amour, toutes différentes de celles que l'on avait eues jusqu'alors, en même temps qu'elles remplissent les romans de la *Table ronde*, transforment l'esprit et les usages de la chevalerie.

IV

C'est dans nos régions méridionales, que la société chevaleresque prend le plus brillant aspect, le développement le plus étendu et le caractère le plus populaire qu'il lui soit donné d'atteindre. Là, toutes les circonstances favorisent son essor. Le Midi est moins féodal, moins ecclésiastique, moins scolastique. Dans la France proprement dite, dans l'Angleterre normande, en Allemagne, l'institution chevaleresque ne s'étend pas en dehors de la caste nobiliaire. Dans nos provinces aquitaines, septimaniennes, provençales, ainsi qu'en Italie et en Espagne, l'institution n'est point fermée aux patriciens des villes, ni même, d'une manière absolue, aux hommes sortis des

roi Arthur et ses compagnons de guerre, était un souvenir des chevaliers de l'ancienne Gaule, qui, s'estimant tous égaux entre eux, s'asseyaient autour d'une table ronde, parce que là il n'y a ni première, ni dernière place. Probablement aussi les Gaulois affectionnaient-ils cette forme, parce que le cercle était pour eux une forme sacrée et la figure du monde. La Table ronde redevint un signe d'égalité pour les chevaliers du moyen âge. « Autour de la Table ronde, tous sont égaux, tous sont au haut bout », dit un trouvère normand.

Un personnage fameux de ces poèmes rappelait davantage encore l'ancienne Gaule : c'était le prophète Merlin, qui vivait dans les forêts de chênes, comme les druides d'autrefois, et possédait tous leurs secrets. Les prophéties qu'on lui attribuait devinrent comme des articles de foi pour le peuple dans toute la chrétienté, et chacun y chercha, pendant des siècles, les événements de l'avenir. Ces poèmes furent appelés *romans*, parce qu'ils étaient écrits dans l'une ou l'autre des deux langues appelées romanes, le français du Nord et le français du Midi. Ce nom de roman s'étendit, par la même raison, aux poèmes sur les héros francs, et s'appliqua plus tard, comme nous le faisons aujourd'hui encore, à tous les récits d'aventures imaginaires. Dès ce temps-là, on commençait d'écrire des romans en prose à côté des romans en vers.

C'est à partir des romans de la *Table ronde* que l'amour n'a plus cessé de faire le principal intérêt des romans. Les femmes, qui ne font pas grande figure dans la *Chanson de Roland* ni dans les autres anciens romans sur les héros francs, prennent, au contraire, la première place dans les romans qui proviennent du pays de Galles. La reine Genièvre, Iseult aux blonds cheveux, et bien d'autres, ont été aussi célébrées par nos pères que les déesses de la mythologie par les Grecs et les Romains. Le prophète Merlin lui-même dans sa sauvage solitude au fond des bois, a pour compagne une fée dont il est aimé, et les poètes racontent qu'il s'est laissé, pour lui complaire,

enfermer par elle dans un cercle magique, afin qu'il ne puisse jamais la quitter.

Les amours d'Iseult la blonde avec le héros Tristan sont le sujet du plus beau des poèmes de la *Table ronde*, le *Tristan*, aussi gracieux et aussi touchant que la *Chanson de Roland* est héroïque. L'auteur paraît avoir été un trouvère normand appelé Thomas; on croit que Théroulde, l'auteur de la *Chanson de Roland*, était Normand aussi. Entre tous les trouvères ou poètes français du Nord, un Champenois, nommé Chrestien de Troyes, a gardé le plus de renom par le grand nombre de ses poèmes remplis de belles aventures imitées des Gallois et des Bretons. Il écrivait dans la seconde moitié du XII^e siècle.

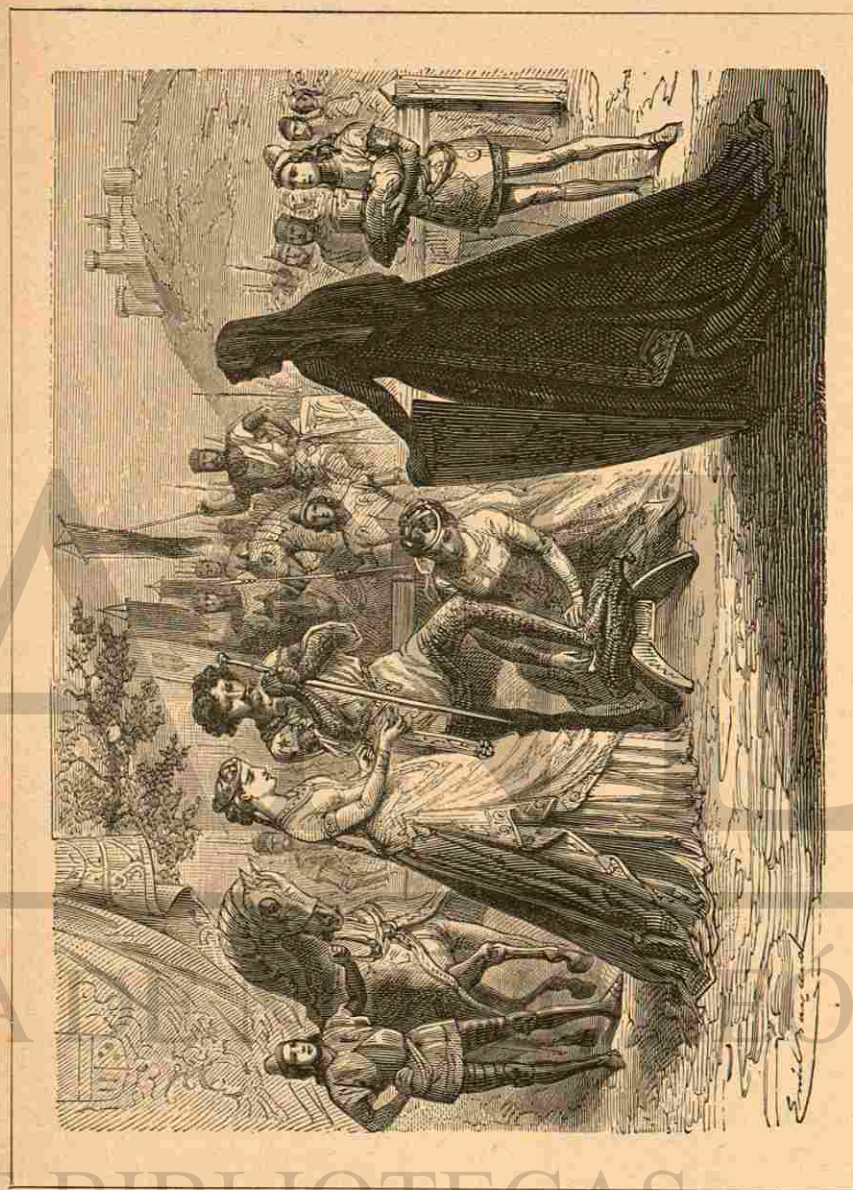
Les idées sur les femmes et sur l'amour, toutes différentes de celles que l'on avait eues jusqu'alors, en même temps qu'elles remplissent les romans de la *Table ronde*, transforment l'esprit et les usages de la chevalerie.

IV

C'est dans nos régions méridionales, que la société chevaleresque prend le plus brillant aspect, le développement le plus étendu et le caractère le plus populaire qu'il lui soit donné d'atteindre. Là, toutes les circonstances favorisent son essor. Le Midi est moins féodal, moins ecclésiastique, moins scolastique. Dans la France proprement dite, dans l'Angleterre normande, en Allemagne, l'institution chevaleresque ne s'étend pas en dehors de la caste nobiliaire. Dans nos provinces aquitaines, septimaniennes, provençales, ainsi qu'en Italie et en Espagne, l'institution n'est point fermée aux patriciens des villes, ni même, d'une manière absolue, aux hommes sortis des

classes inférieures, et les sentiments chevaleresques pénètrent fort avant dans la bourgeoisie et affectent plus ou moins la masse entière du peuple. Les troubadours ne parlent guère d'un honorable bourgeois en d'autres termes qu'ils feraient du gentilhomme le plus accompli. Les rapports des villes et des châteaux sont là tout autres qu'ailleurs. La bourgeoisie du Nord ne participa que plus tard, et moins directement, à la civilisation morale issue de la chevalerie.

L'existence des troubadours est plus animée, plus brillante que celle des trouvères : leur personnalité est plus marquée dans l'histoire. La tradition a conservé les aventures plus ou moins authentiques d'un grand nombre d'entre eux avec un soin qu'on ne retrouve pas dans le Nord pour leurs rivaux, si dignes pourtant de mémoire. La plupart des trouvères, au XII^e siècle, sont des clercs, déserteurs de la scolastique, contraste qui rend d'autant plus admirables la grâce et la douceur de leurs chants. Les troubadours, eux, sortent de toute origine : beaucoup de bourgeois, quelques clercs, plusieurs enfants de la dernière classe du peuple. Sous le laurier poétique, disparaissent les distinctions de naissance. Beaucoup de troubadours de la moyenne ou parfois de la plus basse condition passent leur vie à chanter leurs vers, sur la harpe, de château en château, de cour en cour, fêtés, récompensés avec magnificence, traités avec déférence par les grands barons, par les princes, qui se disputent l'honneur d'attacher à leur personne les poètes les plus renommés. Les femmes accueillent avec plus d'enthousiasme encore ces chantres qui élèvent si haut la gloire de leur sexe. Maint troubadour est le rival des princes auprès des plus hautes dames, et plus d'un prince soutient dignement la lutte avec les propres armes du poète. Bon nombre de petits seigneurs font plus, et quittent leurs manoirs pour mener la vie des troubadours. Une confraternité poétique s'établit entre tous ces chanteurs de conditions si diverses : tous y gagnent, et la société plus que tous. Malgré ces dissonances et ces contradictions qu'il faut tou-



ARMEMENT D'UN CHEVALIER PAR LES DAMES

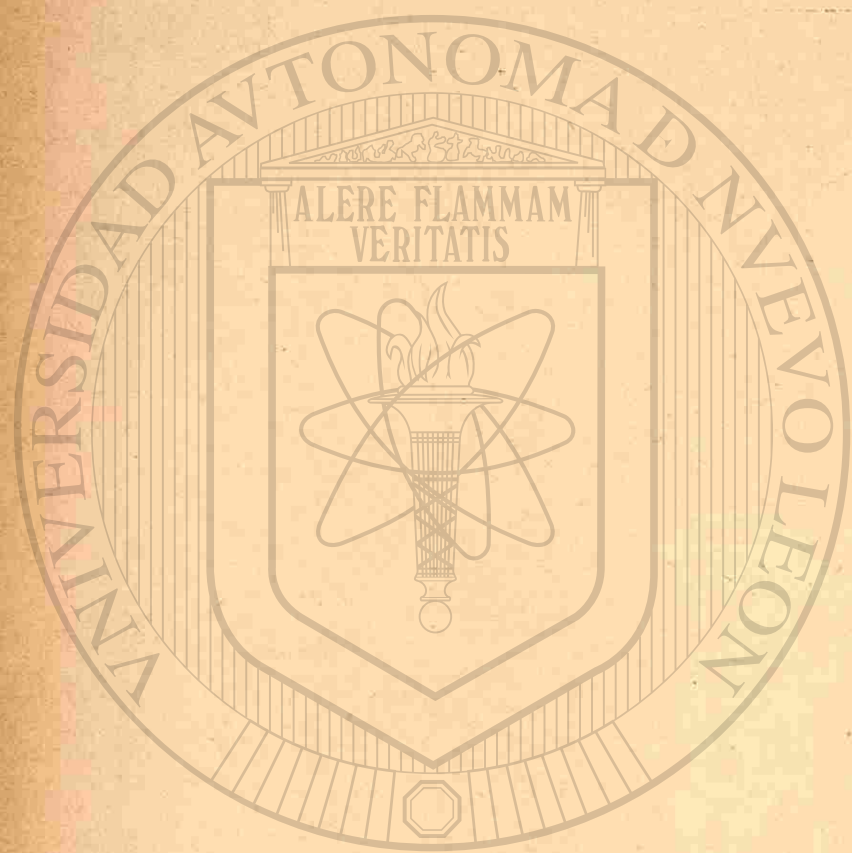


jours présupposer quand on parle du moyen âge, il s'épanouit dans les mœurs une fleur d'élégance, une grâce inconnues.

Dans le Midi, le développement de la chevalerie pousse à l'égalité entre noble et bourgeois; dans le Nord, à l'égalité seulement entre nobles, ce qui tient précisément à ce que les municipalités du Midi, plus aristocratiques que celles du Nord, ont beaucoup plus de points de contact avec la noblesse. Au nord de la Loire, la noblesse et la bourgeoisie sont deux mondes à part.

Malgré les nuances qui distinguent la France proprement dite de la Gaule méridionale, malgré la supériorité sociale du Midi sous certains rapports, les principes, les sentiments, les formes, le langage de la chevalerie sont identiques des deux côtés de la Loire. C'est une révolution générale et simultanée que celle qui introduit, dans les usages comme dans les idées de la société du moyen âge, un élément nouveau, et presque aussitôt dominateur, à côté de l'élément purement guerrier et de l'élément religieux. Le cérémonial de l'initiation chevaleresque, profondément modifié par l'Église au XI^e siècle, est modifié non moins profondément, au XII^e, par les nouvelles idées relatives aux femmes.

Après le serment prêté, ce sont maintenant des dames qui arment le chevalier : une dame l'aide à passer le haubert; une dame lui ceint l'épée; une dame lui chausse les éperons d'or, emblème de la rapidité avec laquelle il doit voler au secours du sexe le plus faible et de tous les opprimés. Les dames ont aussi désormais tous les honneurs des tournois et des fêtes chevaleresques. L'émulation qu'excite leur présence imprime à ces jeux belliqueux un caractère sans exemple dans le passé : leurs applaudissements et leurs sourires sont la plus précieuse récompense des *mieux faisant*s; on porte à la joute, et de là sur le champ de bataille, un ruban, une tresse de la bien-aimée; on combat pour faire triompher ses couleurs; la gloire n'est plus que le chemin de l'amour; et les femmes sont, d'ailleurs, les arbitres de la gloire. C'est de la main d'une dame, de la reine du



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

tournoi, que le vainqueur reçoit solennellement le prix conquis dans la lice.

Si l'on compare à ces luttes généreuses, à ces périls cherchés et partagés avec enthousiasme, les jeux atroces de l'amphithéâtre et la cruelle dépravation qu'y étalaient les dames romaines, la civilisation antique ne brillera pas devant le moyen âge.

Une série de locutions absolument originales exprime l'idéal de la moralité chevaleresque et, pour ainsi dire, les vertus cardinales de cette espèce de religion. Presque tous ces termes sont communs à la langue d'oc et à la langue d'oïl.

Le mot *courtoisie* (*cortesia*) désigne la bonne grâce, l'élégance de manières, la politesse bienveillante envers les hommes, respectueuse envers les femmes, le désir constant de plaire et d'obliger, l'ensemble des qualités sociales, nées du commerce habituel des deux sexes dans les châteaux où la jeunesse noble est élevée au service des grands suzerains et des hautes dames.

Le mot *courtoisie* vient de *court*, la *cour d'honneur* du château où s'exercent les jeunes gens, où se donnent les tournois sous les yeux des dames. Il caractérise une civilisation d'un tout autre ordre que celle à laquelle se rapportent les termes de *politesse*, de *civilité*, d'*urbanité*, et les habitudes qu'il exprime tiennent peut-être de plus près aux qualités de l'âme.

Le beau nom de *parage* comprend, avec la courtoisie, les vertus morales dont la courtoisie ne doit être que le signe et l'efflorescence extérieure; la noblesse du cœur, la dignité de la vie, la générosité dans tous les sens du mot, vaillance, élan secourable, libéralité, hospitalité. L'opposé de *parage* est *orgueil* (*orgolh*, en langue d'oc), qui implique égoïsme et dureté, cœur et main fermés, âme sans amour.

La droiture (en langue d'oc, *dreytura*), qui, dans la langue ordinaire, désigne l'attachement au juste en général, au droit (*rectum*), devient, dans la langue chevaleresque, l'amour fidèle avec les qualités qu'il produit; car la constance envers un digne objet est, selon

cette morale, ce qui est souverainement juste. Par *droiture* et *parage*, qui ne vont pas l'un sans l'autre, on acquiert *prix*, *valeur* et *merci* (*prets*, *valensa*, *merces*), c'est-à-dire mérite et estime près de sa dame, ce qui est l'essentiel, et par surcroît dans le monde.

La première des vertus qu'engendre l'amour, celle dont procèdent toutes les autres, s'appelle la *joie* (*joy* et *joia*, en langue d'oc). C'est ici que nous voyons encore éclater le génie de notre race. Les Gaulois, avons-nous dit ailleurs, étaient à la fois toujours prêts à jouer avec la mort, et plus joyeux dans la vie que les autres hommes. La joie gauloise, cette vivacité expansive, cette exaltation habituelle de l'âme du héros est toujours aussi héroïque, mais attendrie et humanisée par un sentiment plus doux, par une flamme qui épure le cœur des sentiments haineux et sombres, des tristesses malsaines, de la paresse, de l'avarice et de la dureté. Cet état souverainement actif de l'âme chevaleresque est tout opposé à la *mélancolie* (humeur noire) des temps de décadence et de scepticisme. Le chevalier ne peut être arraché à la *joie*, son état normal, que par un malheur réel. La *joie d'amour* est un enthousiasme continu qui provoque perpétuellement l'action, la vie; c'est un soleil intérieur qui anime tout.

On voit maintenant le sens élevé de ce nom si connu de *gai science* (*gai saber*), attribué à l'art des trouvères et des troubadours.

Fidélité, obéissance à sa dame, libéralité, hospitalité, bonté secourable envers tous, sont les devoirs du chevalier; il est tenu de servir sa dame, de défendre la justice et de *redresser les torts*, à quelque prix et à travers quelques périls que ce soit, sans tenir compte ni de sa fortune ni de sa vie.

La chevalerie ne se contente pas d'une morale enseignée par la poésie, et propagée par l'opinion: elle crée une institution qui concentre la force de l'opinion et qui donne une sanction à cette morale, aussi différente de l'enseignement ecclésiastique que des maximes féodales.

Cette institution est en pleine vigueur dans la seconde moitié du XII^e siècle, mais elle est trop extraordinaire et se heurte contre trop d'obstacles pour pouvoir se généraliser et subsister longtemps : ce sont les *cours d'amour*, issues de ces assemblées de seigneurs et de dames, qui, dans les pays d'outre-Loire, jugeaient les *tensons* des troubadours, luttés poétiques déjà qualifiées de *jeux d'amour* (*juec d'amor*) dans les chansons du duc d'Aquitaine Guilhem IX. Au lieu de simples jugements littéraires, on soumet à ces réunions des questions de morale chevaleresque, puis des questions de personnes, et les assemblées de plaisir se changent en véritables tribunaux, infligeant, à défaut de peines matérielles, des peines morales fort graves, telles que l'exclusion du commerce de tous *preud'hommes*, de toutes *preudes femmes*. Les cours d'amour, méridionales dans leur première forme, se produisent simultanément, avec leur nouveau caractère, des deux côtés de la Loire, et, conformément aux principes du *donnoi*, sont maintenant présidées par une dame, et, le plus souvent, exclusivement composées de dames.

Le même élan renouvelle à la fois l'art et la poésie. L'architecture ogivale éclôt en même temps que le cycle de la Table ronde.

Nous avons montré l'architecture romane dans sa puissance au XI^e siècle. Elle avait commencé par la force pesante et sombre; puis elle a tendu à rehausser ses piliers et ses voûtes, ses tours et ses flèches; elle a atteint une élégance relative; elle arrive à la recherche, à la richesse, au luxe de l'ornementation. Toute forme de l'art parcourt ces trois phases. On peut citer comme spécimens de

cette période somptueuse Notre-Dame de Poitiers, l'église de Saint-Gilles, en Languedoc, la façade de Saint-Denis, qui offrent une profusion extrême d'ornements. Non seulement les tympans, les voussures, les entre-colonnements, les bases et les chapiteaux disparaissent sous l'entassement éblouissant des motifs de décoration, figures humaines ou animales, naturelles ou fantastiques, végétales ou géométriques, mais jusqu'aux fûts des colonnes et des pilastres sont fouillés, évidés, brodés en losanges, en pointes de diamants, en fleurons, en lignes brisées de toute forme.

Ce luxe de la sculpture romano-byzantine excite les plaintes du spiritualisme ascétique. Saint Bernard réclame vivement contre ces simulacres bizarres, ces « singes grimaçants, ces centaures furieux », tous ces rêves de l'imagination des artistes qui altèrent la sévérité et troublent en quelque sorte la paix des « lieux réguliers ». Cîteaux en vient à proscrire les vitraux peints, dont les éclatantes images donnent des distractions aux religieux (1134). Le bel art de la peinture sur verre doit heureusement triompher de cette réaction passagère.

Dans l'architecture, cependant, se prépare une révolution qui va changer non le système général des édifices, que réclamait le culte chrétien, et qu'avait formulé l'art roman et byzantin, non les éléments essentiels de construction concourant à ce système, mais le caractère, l'aspect, l'esprit, en quelque sorte, des monuments, et ce qu'on peut appeler la tendance des grandes lignes architecturales. Issue d'un mouvement très complexe, et, pourtant, marquée du cachet le plus spécial, de la plus forte unité qui ait existé, l'architecture ogivale apparaît.

On a longtemps débattu l'origine de l'ogive. La question est de peu d'intérêt. Ce qui importe, ce n'est pas l'apparition accidentelle d'une ligne, d'une courbe quelconque, mais l'usage qu'on en fait, mais la physionomie qu'on imprime aux constructions par l'emploi de cette courbe. L'arc brisé s'est montré çà et là en Orient, et même dans l'antiquité classique : les Arabes l'ont employé avant nous dans

Cette institution est en pleine vigueur dans la seconde moitié du XII^e siècle, mais elle est trop extraordinaire et se heurte contre trop d'obstacles pour pouvoir se généraliser et subsister longtemps : ce sont les *cours d'amour*, issues de ces assemblées de seigneurs et de dames, qui, dans les pays d'outre-Loire, jugeaient les *tensons* des troubadours, luttés poétiques déjà qualifiées de *jeux d'amour* (*juec d'amor*) dans les chansons du duc d'Aquitaine Guilhem IX. Au lieu de simples jugements littéraires, on soumet à ces réunions des questions de morale chevaleresque, puis des questions de personnes, et les assemblées de plaisir se changent en véritables tribunaux, infligeant, à défaut de peines matérielles, des peines morales fort graves, telles que l'exclusion du commerce de tous *preud'hommes*, de toutes *preudes femmes*. Les cours d'amour, méridionales dans leur première forme, se produisent simultanément, avec leur nouveau caractère, des deux côtés de la Loire, et, conformément aux principes du *donnoi*, sont maintenant présidées par une dame, et, le plus souvent, exclusivement composées de dames.

Le même élan renouvelle à la fois l'art et la poésie. L'architecture ogivale éclôt en même temps que le cycle de la Table ronde.

Nous avons montré l'architecture romane dans sa puissance au XI^e siècle. Elle avait commencé par la force pesante et sombre; puis elle a tendu à rehausser ses piliers et ses voûtes, ses tours et ses flèches; elle a atteint une élégance relative; elle arrive à la recherche, à la richesse, au luxe de l'ornementation. Toute forme de l'art parcourt ces trois phases. On peut citer comme spécimens de

cette période somptueuse Notre-Dame de Poitiers, l'église de Saint-Gilles, en Languedoc, la façade de Saint-Denis, qui offrent une profusion extrême d'ornements. Non seulement les tympans, les voussures, les entre-colonnements, les bases et les chapiteaux disparaissent sous l'entassement éblouissant des motifs de décoration, figures humaines ou animales, naturelles ou fantastiques, végétales ou géométriques, mais jusqu'aux fûts des colonnes et des pilastres sont fouillés, évidés, brodés en losanges, en pointes de diamants, en fleurons, en lignes brisées de toute forme.

Ce luxe de la sculpture romano-byzantine excite les plaintes du spiritualisme ascétique. Saint Bernard réclame vivement contre ces simulacres bizarres, ces « singes grimaçants, ces centaures furieux », tous ces rêves de l'imagination des artistes qui altèrent la sévérité et troublent en quelque sorte la paix des « lieux réguliers ». Cîteaux en vient à proscrire les vitraux peints, dont les éclatantes images donnent des distractions aux religieux (1134). Le bel art de la peinture sur verre doit heureusement triompher de cette réaction passagère.

Dans l'architecture, cependant, se prépare une révolution qui va changer non le système général des édifices, que réclamait le culte chrétien, et qu'avait formulé l'art roman et byzantin, non les éléments essentiels de construction concourant à ce système, mais le caractère, l'aspect, l'esprit, en quelque sorte, des monuments, et ce qu'on peut appeler la tendance des grandes lignes architecturales. Issue d'un mouvement très complexe, et, pourtant, marquée du cachet le plus spécial, de la plus forte unité qui ait existé, l'architecture ogivale apparaît.

On a longtemps débattu l'origine de l'ogive. La question est de peu d'intérêt. Ce qui importe, ce n'est pas l'apparition accidentelle d'une ligne, d'une courbe quelconque, mais l'usage qu'on en fait, mais la physionomie qu'on imprime aux constructions par l'emploi de cette courbe. L'arc brisé s'est montré çà et là en Orient, et même dans l'antiquité classique : les Arabes l'ont employé avant nous dans

certaines mosquées d'Égypte, de Syrie, de Sicile, et nos conquérants normands l'ont introduit, à l'imitation des Arabes, dans quelques églises siciliennes; mais, la physionomie de ces édifices n'ayant pas le moindre rapport avec celle de nos églises ogivales, il n'y a point à tenir compte de ces rapprochements. Pour le dire en passant, nous n'avons emprunté aux musulmans, durant les croisades, que quelques détails d'ornements, quelques arabesques. Cherchons donc d'où vient le système ogival, plutôt que d'où vient l'ogive; ou, si nous tenons absolument à trouver une réponse à cette dernière question, ne cherchons pas hors de chez nous. Suivant une opinion d'un grand poids, celle du savant architecte Mazois, l'arc brisé aurait été en usage chez nous, de temps immémorial, dans les constructions en bois; les Gaulois, imitant en bois les arcades de pierre qu'élevaient les Romains, auraient substitué au cintre l'ogive, procédé plus simple et plus facile dans la charpente que le cintre. Les *villas* des rois franks, et une grande partie des basiliques gallo-romaines et surtout gallo-frankes, bâties en bois, comme l'attestent les historiens, auraient eu pareillement des arcades à ogives. Si c'était là l'ogive, ce n'était pas encore le système ogival. Toutefois la tendance à hausser hardiment les voûtes des édifices en bois conduisait à ce système.

Selon toute apparence, c'est de ces anciennes bâtisses en charpente que l'ogive commence à passer dans les édifices construits en matériaux plus solides, lorsque l'architecture se relève sur notre sol et qu'on remplace par des voûtes les plafonds de bois si communs dans les vieilles basiliques en pierre. L'ogive apparaît de temps à autre, pour raison de solidité, dans les voûtes d'arêtes ou arcs des églises du xi^e siècle, dans les quatre grandes arcades placées au point d'intersection de la nef, du chœur et des transepts. Le rétrécissement du vaisseau à l'abside peut aussi parfois induire à adopter cette courbe pour les arcades du chevet.

Au xi^e siècle, l'ogive est un accident, qu'on rencontre ici ou là, au Nord ou au Midi, peut-être même plus souvent au Midi. A

partir du commencement du xii^e, l'accident se multiplie, comme d'instinct, mais plus fréquemment au Nord. Au milieu du xii^e siècle, l'accident devient un système, une révolution, dans la France proprement dite, entre la Loire et la Somme, surtout, et plus rapidement, entre la Seine et la Somme. L'ogive se manifeste enfin comme le principe d'une architecture nouvelle; les traits généraux en sont : la substitution de la ligne verticale à l'horizontale, dans tout ce qui attire l'œil et détermine la physionomie du monument; l'allègement, l'exhaussement de tout l'ensemble; l'évidement des masses pleines, la multiplication et l'agrandissement des ouvertures; en sorte que l'édifice ogival, construit et distribué sur le même plan que l'église romane, donne une impression tellement différente au spectateur, qu'on dirait qu'il y a un abîme entre les deux architectures.

La vie puissante, l'exaltation féconde qui marquent le xii^e siècle d'un si glorieux caractère, se portent avec une extrême énergie vers cette nouvelle création de l'art religieux. En 1145, les Chartrains ayant invoqué le secours des provinces voisines en faveur de leur célèbre cathédrale, les maçons de la Haute-Normandie se rassemblent à Rouen, reçoivent la bénédiction de l'archevêque et le bourdon de pèlerin, partent au chant des hymnes, croix en tête, bannières déployées, rallient en chemin les maçons de Basse-Normandie, qui s'étaient réunis à Caen ou à Bayeux, et cette pacifique armée de l'art fait triomphalement son entrée dans Chartres. Normands et Chartrains, hommes, femmes, enfants, se mettent à l'œuvre, et la majestueuse cathédrale monte peu à peu vers la nue du milieu des échafaudages sur lesquels des milliers d'hommes fourmillent d'étage en étage; cohortes infatigables qui se relayent en chantant les louanges du Seigneur : la nuit, les travaux continuent à la clarté de mille torches. Les travailleurs ne demandent d'autre salaire que le pain de chaque jour.

D'où vient cette exaltation? que veut dire cet élan hardi imposé à

la pierre par le bras et par le cœur de l'homme? d'où sort cet esprit nouveau?

Cet esprit, ne le reconnaît-on pas? l'esprit qui va en haut! qui s'élançe vers l'immortel et vers l'infini! l'esprit d'amour qui vient d'enfanter l'idéal chevaleresque et qui remonte ici vers sa source éternelle, vers Dieu; esprit d'amour qui est aussi esprit de liberté! L'art chrétien a eu sa phase romaine ou romane: le voici à sa phase gauloise. Le génie romain, marqué des signes de la force, de la solidité, du sens pratique, asseyait pesamment ses temples robustes sur le sol. Le génie gaulois, évoqué par ce grand réveil du XII^e siècle, éclate dans son héroïque emportement, lance ses voûtes aériennes à des hauteurs que l'art d'aucun siècle n'a jamais atteintes, secoue les entraves de toute règle établie, et stupéfie de son audace la raison humaine.

Saint Bernard et les rigoristes du monachisme ont d'abord satisfaction sous un certain rapport. L'architecture nouvelle débute par rejeter le luxe de la décoration romane et par ramener dans les édifices religieux une simplicité sévère. A quoi bon retenir l'œil dans les parties inférieures de l'édifice par toutes ces capricieuses merveilles? C'est en haut qu'on veut attirer les yeux comme les cœurs. Les animaux fantastiques et les ornements byzantins disparaissent presque universellement des chapiteaux et des voussures, remplacés par l'imitation libre et peu à peu très heureuse et très habile des végétaux de notre sol. Les figures ne tarderont pas à se multiplier de nouveau sous les porches, sur les tympans, sur les pignons, sur les flancs de l'édifice, dans des proportions infiniment plus vastes que l'art roman ne l'a jamais tenté; mais le caprice ne régnera plus dans ces décorations gigantesques, et tous ces groupes humains ou surhumains auront un sens historique ou symbolique et se relieront à un grand ensemble.

Au fond, l'esprit de l'architecture ogivale est tout d'innovation et d'indépendance. Le vrai nom de cette architecture, qui n'est pas plus

romaine que *gothique* ou que *sarrasine*, c'est l'ARCHITECTURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE: si elle n'est pas l'architecture définitive de la France, si elle n'exprime pas le génie français tout entier, elle est tout au moins, entre les divers styles qui se sont succédé sur notre sol, le seul qui nous appartienne en propre et qui ait un caractère essentiel de nationalité.

Art national, disons-nous; art laïque, faut-il ajouter. L'architecture romane, dont les types étaient communs à toute la catholicité, avait été une architecture d'évêques et d'abbés. Les chefs des diocèses et des communautés, initiés à la science du constructeur, dessinaient les plans et dirigeaient l'édification des basiliques; Saint-Étienne de Caen est l'œuvre du célèbre Lanfranc, abbé du Bec, puis archevêque de Canterbury. A partir du XII^e siècle, le gouvernement de l'art est passé aux *maîtres ès œuvres*, c'est-à-dire aux architectes laïques, aux artistes de profession, aux *fraternités* d'artisans, aux FRANC-MAÇONS. Ce sont les *francs-maçons* que nous avons vus tout à l'heure à Chartres. C'est toute une révolution, et une grande révolution!

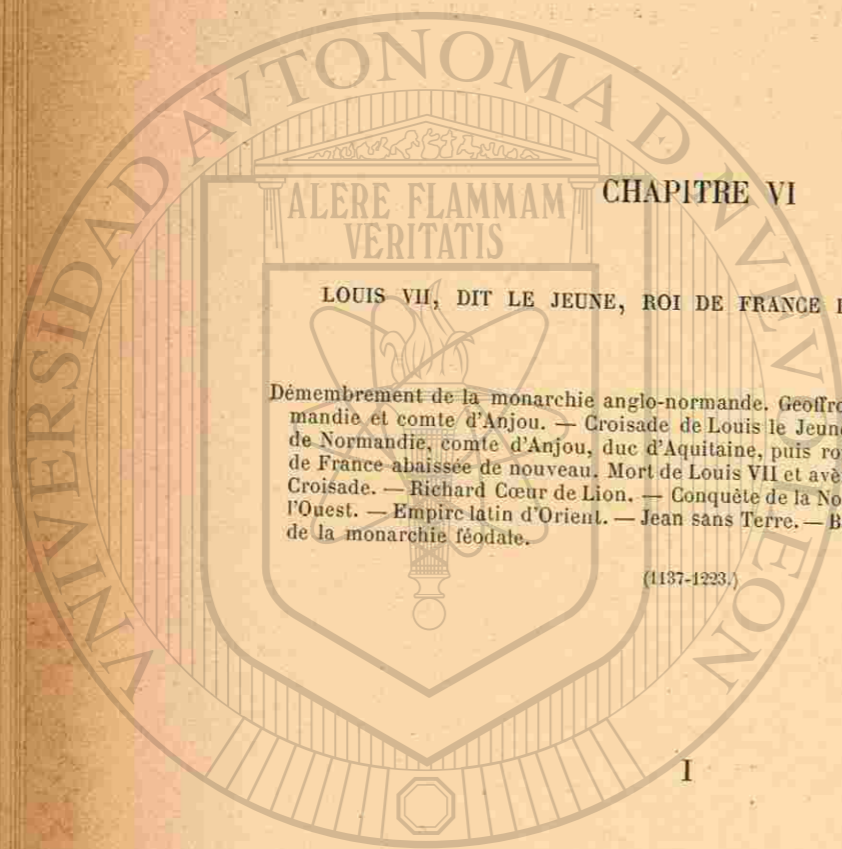
L'origine de ces associations d'artisans se perd dans la nuit des siècles. En tous temps, en tous lieux, les ouvriers en bâtiments, les mineurs et les ouvriers en métaux ont enveloppé de rites symboliques leurs affiliations et ce qu'ils appellent les *secrets* de leur art, secrets que les anciens croyaient révélés par des dieux ouvriers, constructeurs du monde. Nos maîtres ès œuvres se peuvent dire petits-fils des Cabires. Les associations d'artistes, bien connues sous l'Empire romain, avaient été longtemps subalternisées et comme étouffées par la puissance de l'association monastique. Elles se raniment et s'émancipent chez nous au XII^e siècle, tout en continuant à envelopper de mystère non leur existence, mais leurs pratiques et leurs traditions; elles relèvent, en quelque sorte, prêtres et moines de la mission qu'ils s'étaient attribuée, et marchent, d'un bout à l'autre de la France, puis, bientôt, d'un bout à l'autre de l'Occident, partout où les appelle la gloire de Dieu, dernière fin

de l'art. Architectes, maçons, peintres, sculpteurs, tailleurs et ciseleurs de bois et de pierre, artisans et artistes (l'art, dans son héroïque simplicité, ne se sépare pas des métiers qui relèvent de lui), mettent tout en commun; le génie commande; le talent, le courage et la patience exécutent; l'œuvre est à tous; l'honneur à Dieu seul. Tout au plus, les architectes qui construisent les plus sublimes monuments écrivent-ils leur nom dans un coin sur quelque dalle que foule aux pieds le passant; les sculpteurs qui ont créé les plus admirables types n'ont laissé leur nom nulle part. Le but de ces hommes est le même que celui des ascètes qui se rendent dans la solitude les bourreaux de leur propre corps, le même que celui des pèlerins vagabonds qui errent à travers le monde de sanctuaire en sanctuaire; leur but, à eux, est aussi de gagner le ciel. Les premières cathédrales à ogives s'élèvent dans les villes de commune, à Noyon, à Laon, à Soissons. D'autres cités, que les circonstances ont moins favorisées quant aux libertés municipales, s'associent à cette sympathie. Les francs-maçons introduisent le style ogival dans les plans de la nouvelle Notre-Dame de Paris, lorsque l'évêque Maurice de Sully en instaure la vaste entreprise vers 1163. Senlis, qui n'obtient qu'assez tard la commune et sans grand éclat, a pris, avec Noyon et Laon, la tête du mouvement dans l'art, et la belle flèche de sa cathédrale, qui domine au loin les plaines et les forêts du Valois, est la plus ancienne qu'ait élevée le système ogival (1155-1184). Une église abbatiale, chose plus extraordinaire, quitte la tradition monastique pour entrer avec honneur dans l'innovation; c'est la noble et sévère abbaye de Fescamp (vers 1167).

C'est sur le front allier de la cathédrale de Chartres qu'est écrit le mot de l'art nouveau, le mot de ce grand XII^e siècle, trop peu répété par les âges qui ont suivi. A la baie de gauche du porche septentrional, entre les voussures qui encadrent le tympan de la porte, quatorze *Vertus* sont debout, échelonnées de la base à la pointe de l'ogive : à côté de la *Force* ou *Virtu* par excellence (*Virtus*), mère

de toutes les autres *Vertus*, la première des treize sœurs, auréolée en signe de sainteté, couronnée en signe de souveraine indépendance, semble montrer de son bras levé son nom gravé sur la pierre. Ce nom est : LIBERTAS.

Complètement maîtresse de la France proprement dite avant la fin du XII^e siècle, l'architecture nouvelle commença de gagner, d'une part, l'Angleterre normande, les Pays-Bas et l'Allemagne, de l'autre, la France méridionale, l'Espagne et la Haute-Italie. Les peuples du Nord, n'ayant point d'art qui leur fût propre, acceptèrent l'art français à la place de l'art roman, et rivalisèrent avec nous par de nombreuses et imposantes constructions; mais nos régions du Midi, trop fortement imprégnées des traditions romaines, ne donnèrent jamais à l'architecture ogivale un essor aussi libre et aussi puissant : l'architecture ogivale s'abâtardit beaucoup plus encore en Italie. Rome resta toujours fermée à cette fille de la Gaule, et le nouveau Capitole, le Vatican, ne subit pas l'affront de l'art gaulois.



CHAPITRE VI

LOUIS VII, DIT LE JEUNE, ROI DE FRANCE ET DUC D'AQUITAINE

Démembrement de la monarchie anglo-normande. Geoffroi Plantagenet, duc de Normandie et comte d'Anjou. — Croisade de Louis le Jeune. Henri II Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou, duc d'Aquitaine, puis roi d'Angleterre. La couronne de France abaissée de nouveau. Mort de Louis VII et avènement de Philippe-Auguste. Croisade. — Richard Cœur de Lion. — Conquête de la Normandie et des provinces de l'Ouest. — Empire latin d'Orient. — Jean sans Terre. — Bataille de Bovines. — Apogée de la monarchie féodale.

(1137-1223.)

I

Depuis la décadence des fils de Charlemagne, jamais roi n'était monté au trône sous d'aussi brillants auspices que Louis le Jeune, ou Louis Flores (*Florus*, Fleuri), comme l'appellent nos vieux écrivains. Un seul jour avait presque triplé les domaines de la couronne, et le « roi des Français, duc des Aquitains », titres que Louis se donna sur ses monnaies, était désormais le plus puissant des princes de la Gaule, comme le plus élevé en dignité : la force se trouvait enfin jointe au droit, et le chef de la société féodale avait conquis les moyens de faire respecter sa suprême suzeraineté. Une nouvelle ère politique semblait prête à s'ouvrir : la France attendait un grand homme, mais

le grand homme ne parut pas, et les destinées de la royauté furent encore ajournées.

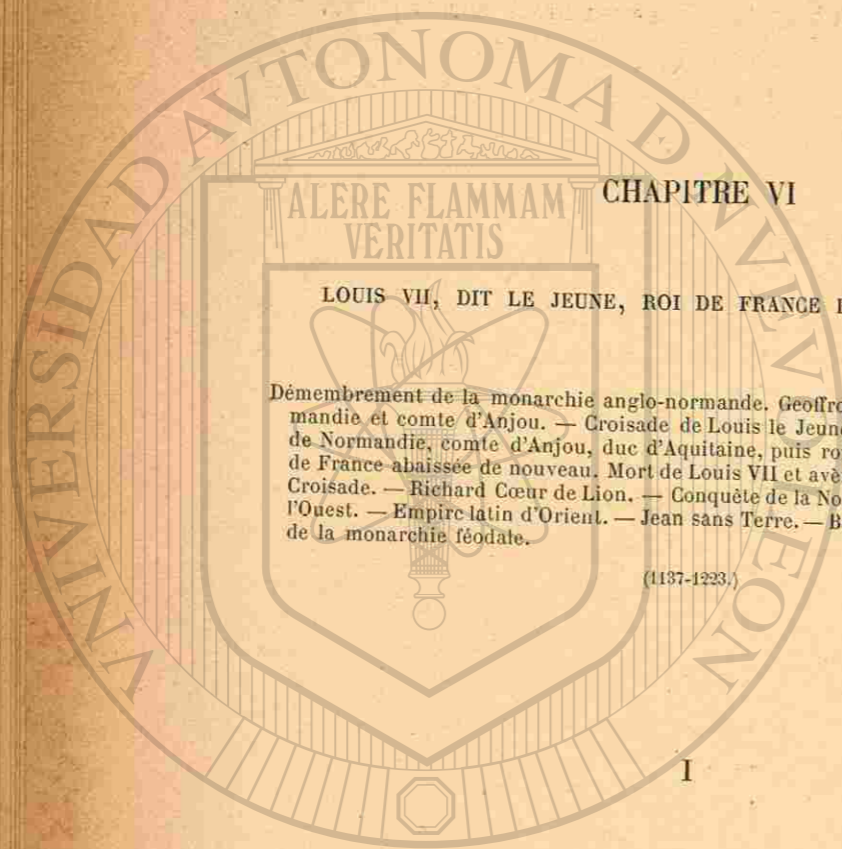
Le nouveau prince, conduit par les vieux conseillers de Louis le Gros, débuta cependant assez bien.

En 1141, il essaya de faire valoir par la force des armes les prétentions qu'avaient eues les ducs d'Aquitaine, ancêtres de sa femme, sur les domaines de la maison de Toulouse; mais les grands vassaux ne secondèrent pas le roi dans cette entreprise dont le succès eût donné à la couronne une prépondérance irrésistible sur eux tous. Le comte de Toulouse défendit vigoureusement sa capitale, et le roi fut obligé de renoncer à son projet.

Louis VII était en ce moment engagé dans une autre querelle avec le pape Innocent II. D'après la transaction convenue entre la papauté et les princes, le consentement des princes était requis pour l'élection des évêques, et les princes les investissaient des domaines épiscopaux en les touchant de leur sceptre. Le pape Innocent II, n'ayant point égard à cette transaction, fit élire un archevêque de Bourges sans le consentement du roi. Le roi fit refuser l'entrée de Bourges au nouvel archevêque. Le pape interdit la célébration du service divin et l'administration des sacrements dans les lieux habités par le roi. Le comte de Champagne ayant pris parti pour le pape, le roi saccagea le comté de Champagne, prit d'assaut et incendia la ville de Vitri-en-Perthois. Treize cents des habitants s'étaient réfugiés dans la principale église. Les flammes gagnèrent et enveloppèrent de toutes parts cet édifice, et tous ces malheureux périrent (1142).

Quand le roi vit tous ces cadavres entassés, il en eut horreur et remords. Il fit la paix avec le comte de Champagne, puis se réconcilia avec un nouveau pape qui venait de succéder à Innocent II.

Le souvenir de Vitri-le-Brûlé, ainsi que depuis on appela cette ville, rebâtie quatre siècles après sous le nom de Vitri-le-François (qu'on écrit à tort le Vitri-le-Français), contribua fort à décider



CHAPITRE VI

LOUIS VII, DIT LE JEUNE, ROI DE FRANCE ET DUC D'AQUITAINE

Démembrement de la monarchie anglo-normande. Geoffroi Plantagenet, duc de Normandie et comte d'Anjou. — Croisade de Louis le Jeune. Henri II Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou, duc d'Aquitaine, puis roi d'Angleterre. La couronne de France abaissée de nouveau. Mort de Louis VII et avènement de Philippe-Auguste. Croisade. — Richard Cœur de Lion. — Conquête de la Normandie et des provinces de l'Ouest. — Empire latin d'Orient. — Jean sans Terre. — Bataille de Bovines. — Apogée de la monarchie féodale.

(1137-1223.)

I

Depuis la décadence des fils de Charlemagne, jamais roi n'était monté au trône sous d'aussi brillants auspices que Louis le Jeune, ou Louis Flores (*Florus*, Fleuri), comme l'appellent nos vieux écrivains. Un seul jour avait presque triplé les domaines de la couronne, et le « roi des Français, duc des Aquitains », titres que Louis se donna sur ses monnaies, était désormais le plus puissant des princes de la Gaule, comme le plus élevé en dignité : la force se trouvait enfin jointe au droit, et le chef de la société féodale avait conquis les moyens de faire respecter sa suprême suzeraineté. Une nouvelle ère politique semblait prête à s'ouvrir : la France attendait un grand homme, mais

le grand homme ne parut pas, et les destinées de la royauté furent encore ajournées.

Le nouveau prince, conduit par les vieux conseillers de Louis le Gros, débuta cependant assez bien.

En 1141, il essaya de faire valoir par la force des armes les prétentions qu'avaient eues les ducs d'Aquitaine, ancêtres de sa femme, sur les domaines de la maison de Toulouse; mais les grands vassaux ne secondèrent pas le roi dans cette entreprise dont le succès eût donné à la couronne une prépondérance irrésistible sur eux tous. Le comte de Toulouse défendit vigoureusement sa capitale, et le roi fut obligé de renoncer à son projet.

Louis VII était en ce moment engagé dans une autre querelle avec le pape Innocent II. D'après la transaction convenue entre la papauté et les princes, le consentement des princes était requis pour l'élection des évêques, et les princes les investissaient des domaines épiscopaux en les touchant de leur sceptre. Le pape Innocent II, n'ayant point égard à cette transaction, fit élire un archevêque de Bourges sans le consentement du roi. Le roi fit refuser l'entrée de Bourges au nouvel archevêque. Le pape interdit la célébration du service divin et l'administration des sacrements dans les lieux habités par le roi. Le comte de Champagne ayant pris parti pour le pape, le roi saccagea le comté de Champagne, prit d'assaut et incendia la ville de Vitri-en-Perthois. Treize cents des habitants s'étaient réfugiés dans la principale église. Les flammes gagnèrent et enveloppèrent de toutes parts cet édifice, et tous ces malheureux périrent (1142).

Quand le roi vit tous ces cadavres entassés, il en eut horreur et remords. Il fit la paix avec le comte de Champagne, puis se réconcilia avec un nouveau pape qui venait de succéder à Innocent II.

Le souvenir de Vitri-le-Brûlé, ainsi que depuis on appela cette ville, rebâtie quatre siècles après sous le nom de Vitri-le-François (qu'on écrit à tort le Vitri-le-Français), contribua fort à décider

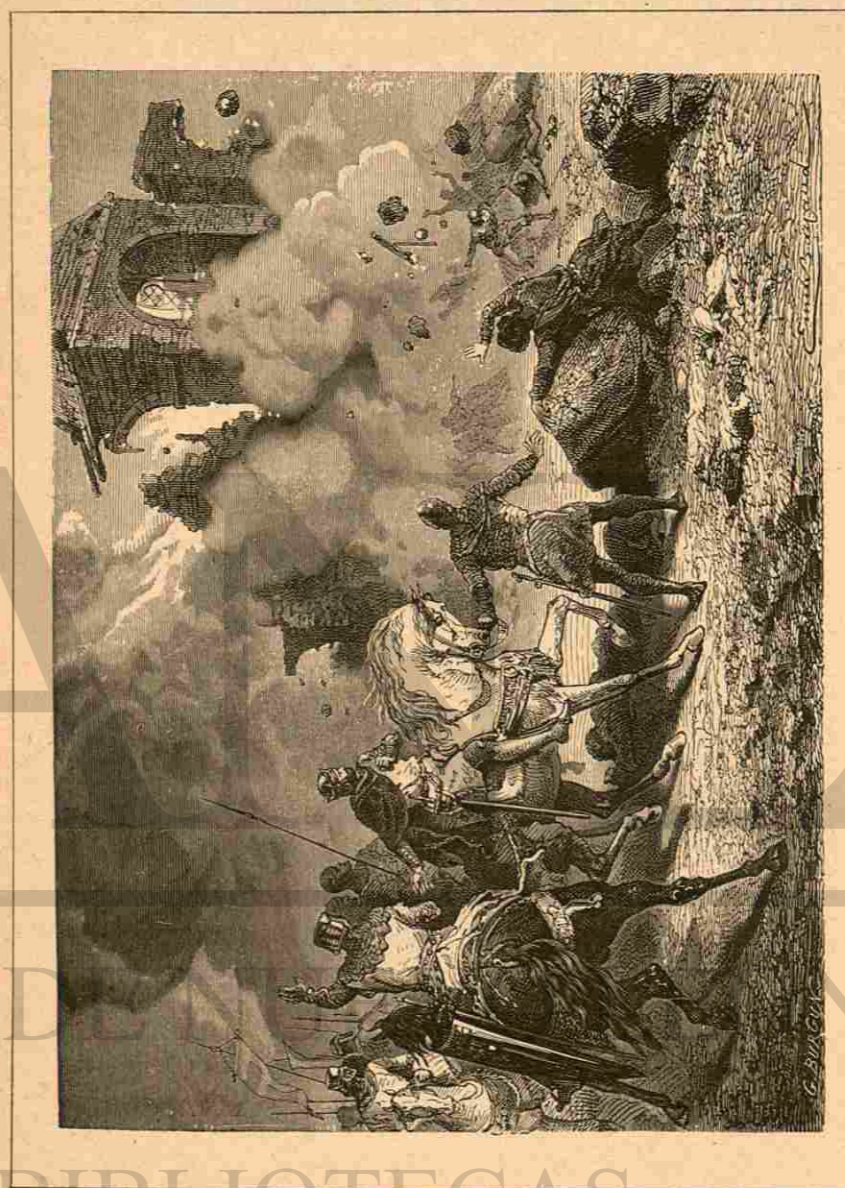
Louis le Jeune à une résolution qui ne fut point heureuse pour la France, la résolution de partir pour la croisade.

Dans l'année 1145, de tristes nouvelles arrivèrent des pays d'Orient. Durant la nuit de Noël, les Turcs, dont la puissance s'était en partie relevée, avaient emporté d'assaut, avec un terrible carnage, la ville d'Édesse, chef-lieu d'une principauté chrétienne fondée en Mésopotamie par le frère du grand Godefroi. Les autres seigneuries latines d'Asie, Jérusalem, Antioche, Tripoli, étaient menacées par les Turcs et par les Arabes. Les princes latins d'Orient appelaient à leur aide l'Occident, et surtout la France.

Le jour de Noël 1145, anniversaire de la perte d'Édesse, Louis le Jeune, préférant les conseils de saint Bernard à ceux de Suger, abbé de Saint-Denis, le prudent ministre de son père, prit la croix à Bourges avec beaucoup de seigneurs français. A la Pâque suivante, saint Bernard vint, comme légat du pape, prêcher la croisade devant une grande assemblée à Vézelay; puis il parcourut la France et l'Allemagne, inspirant autour de lui aux peuples le même enthousiasme qu'avait fait autrefois Pierre l'Érmitte. A la voix de saint Bernard, l'empereur Conrad de Souabe prit la croix comme avait fait le roi de France.

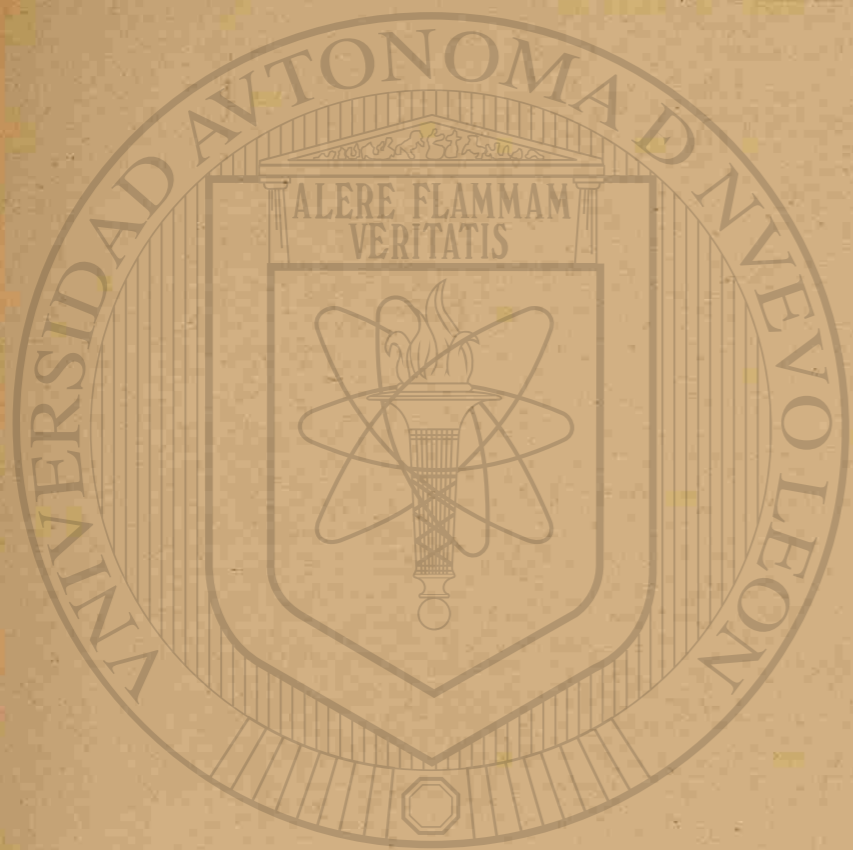
Louis le Jeune accorda aux prélats et aux grands le choix des régents qui gouverneraient son royaume en son absence. Suger, abbé de Saint-Denis, fut choisi, avec le comte de Vermandois et l'archevêque de Reims pour assistants. Les seigneurs, pour faire de l'argent, recommencèrent à vendre maintes terres aux gens d'Église et même aux riches bourgeois. Les uns vendirent la liberté aux serfs qui purent l'acheter; les autres accablèrent leurs sujets d'exactions. Le clergé, cette fois, fut obligé de contribuer aux frais de la guerre sainte, et le roi demanda une aide aux principaux couvents.

Le roi alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, à la Pentecôte de 1147; puis il partit avec sa femme, la reine Eléonore d'Aquitaine. D'autres grandes dames, et nombre de troubadours et de trouvères,



INCENDIE DE VITRI-EN-PRETOIS.





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

accompagnaient l'armée, qui avait un tout autre aspect que la première croisade.

L'empereur des Grecs, Manuel Comnène, ayant promis libre passage et amitié au roi de France, on avait décidé de suivre la route de terre au lieu d'aller s'embarquer dans les ports italiens pour la Palestine, comme le conseillaient les Normands d'Italie. On eut à se repentir de n'avoir pas écouté leur avis. Cent mille guerriers français passèrent le Rhin à Worms avec le roi; cent mille guerriers allemands étaient déjà partis en avant avec l'empereur. L'armée française marcha en aussi bon ordre qu'au temps de Godefroi, et tout alla bien en Allemagne et en Hongrie; mais sur les terres de l'Empire grec, il n'en fut plus de même. Les Allemands qui précédaient les Français ayant pillé les Grecs sur leur passage, les Français en portèrent la peine. Les Grecs leur montrèrent beaucoup de défiance et de mauvais vouloir; les Français s'irritèrent et commirent à leur tour des désordres. Quelques-uns des chefs proposèrent même au roi de s'emparer de Constantinople; mais le roi et le conseil de guerre décidèrent de n'attaquer que les Turcs. Les Grecs reconnurent mal cette loyauté.

Les Français traversèrent donc le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie, et passèrent sur la côte d'Asie à la suite des Allemands. A peine arrivés auprès de Nicée, dans les lieux qui avaient vu les exploits des premiers croisés, les Français reçurent la malheureuse nouvelle de la destruction de l'armée allemande. Les Allemands, s'étant engagés presque sans vivres dans les montagnes de l'intérieur de l'Asie Mineure, avaient été repoussés, mis en déroute et quasi exterminés par les Turcs (fin octobre 1147). L'empereur Conrad se réfugia dans le camp français avec les débris de son armée.

Les Français, renforcés de Slaves bohèmes et polonais, prirent une autre route que celle qu'avaient suivie les Allemands. Comme eux, toutefois, ils s'engagèrent dans des passages difficiles; les Turcs les assaillirent dans un défilé, et jetèrent une telle confusion dans leur longue colonne, qu'un moment tout sembla perdu. Le roi faillit

être tué ou pris; bon chevalier, s'il était mauvais général, il se débarrassa à grands coups d'épée des ennemis qui l'environnaient. L'armée parvint à se rallier. Le peu d'ordre qu'on gardait dans la marche avait failli causer la ruine de l'armée. La leçon fut comprise. Les grands et le roi même se démirent de leur autorité entre les mains d'un simple chevalier appelé Gilbert, renommé pour sa grande science militaire. Devant l'extrême danger, les supériorités de convention créées par les lois humaines s'effacent, et les supériorités naturelles prennent la place qui leur appartient. Gilbert, obéi de tous, tira l'armée des montagnes, et lui fit regagner heureusement le bord de la mer.

La masse des croisés, toutefois, ne fut pas sauvée. On n'avait presque plus de chevaux. On voulut faire le reste de la route par mer. On n'avait pas de flotte; les Grecs firent des conditions si exorbitantes aux croisés, pour les transporter sur leurs vaisseaux, que les seigneurs et les chevaliers purent à peine y suffire. Le roi, en s'embarquant, donna de l'argent au gouverneur grec de Satalie, la ville la plus voisine, afin qu'il reçût les malades dans sa ville, et qu'il fit escorter le reste des croisés par sa cavalerie jusqu'à l'entrée de la principauté latine d'Antioche.

Le gouverneur de Satalie trahit sa foi; les Grecs égorgèrent les malades et ne fournirent point d'escorte à l'infanterie des croisés. Le pauvre peuple croisé périt de misère, ou se fit massacrer ou emmener en captivité par les Turcs, en voulant forcer le passage. Il y en eut qui se firent musulmans et suivirent volontairement les Turcs.

La chevalerie croisée n'eut pas un si mauvais sort; mais elle ne fit rien de bien brillant en Terre sainte. Elle s'entendit mal avec les princes latins d'Orient, et se découragea promptement, après une attaque infructueuse contre la ville de Damas. Les nobles croisés s'en retournèrent les uns après les autres. Le roi resta presque le dernier, s'obstinant à prolonger son séjour en Palestine, sans y rien faire ni même y rien tenter d'utile.

L'abbé Suger, qui avait fort sagement administré le domaine royal et maintenu de son mieux dans l'ordre les turbulents barons pendant l'absence du roi, lui envoyait lettres sur lettres pour le presser de revenir. Louis VII débarqua enfin dans les Bouches-du-Rhône, en octobre 1149. L'abbé Suger ne survécut pas longtemps au retour du roi. Sa perte devait être irréparable pour Louis VII (13 janvier 1151). L'abbé Suger a gardé un juste renom dans notre histoire, pour son grand sens et son attachement au bien public. Il eût peut-être, s'il eût vécu, épargné à Louis VII une faute qui eut de bien malheureuses conséquences.

Louis VII vivait en très mauvais accord avec sa femme, la reine Eléonore. La reine, qui était vive, légère et hautaine, et qui ne se plaisait qu'au milieu des fêtes et des tournois, dédaignait son mari, qui était de petit esprit et de peu d'apparence, et toujours en oraison dans les églises. Elle disait qu'on l'avait mariée à un moine plutôt qu'à un roi. Quant à Louis, il témoignait grande jalousie et force soupçons envers la reine. Leur mésintelligence avait fait scandale pendant la croisade. Le roi et la reine rompirent avec éclat. Au commencement de 1152, Louis VII rappela ses officiers et ses hommes d'armes des villes d'Aquitaine, domaine de sa femme, et il demanda à un concile national, réuni à Beaugenci-sur-Loire, l'autorisation du divorce, attendu qu'il ne se fiait point à sa femme et ne serait jamais assuré des enfants qui lui viendraient d'elle. Eléonore, de son côté, demanda au concile la dissolution de son mariage pour cause de parenté.

Le concile ne discuta point la singulière requête du roi, accueillit celle d'Eléonore, et déclara le mariage nul, parce que Hugues Capet, bisaïeul du grand-père de Louis VII, avait épousé une sœur du trisaïeul d'Eléonore. Cela faisait six générations; il en fallait sept pour que l'Église admit la légitimité du mariage. A moins de sept, on appelait le mariage un *inceste*. Ce fut pour cette étrange raison que l'on brisa l'union de l'Aquitaine avec le domaine royal de France,

que l'on dépouilla la couronne des conquêtes pacifiques de Louis le Gros, et que l'on fit retomber la monarchie française dans la faiblesse d'où Louis le Gros l'avait tirée avec tant de peine.

Cette décision ne devait pas tarder à porter ses fruits; Éléonore, en reprenant sa liberté, reprenait ses grands domaines, et il ne restait plus à la couronne, au midi de la Loire, que la vicomté de Bourges.

Éléonore, malgré son équivoque renommée, ne devait pas manquer de prétendants. Elle eut bientôt fait son choix. Nous avons dit plus haut qu'à l'extinction de la descendance mâle de Guillaume le Conquérant, c'est-à-dire à la mort de son troisième fils, Henri I^{er}, un comte de Boulogne, appelé Étienne, avait élu roi d'Angleterre et duc de Normandie. La fille du feu roi Henri I^{er}, Mathilde, et son mari Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, avaient disputé opiniâtement l'héritage au roi Étienne, et avaient réussi à reprendre sur lui la Normandie. Louis VII s'était déclaré pour eux dans cette lutte. Geoffroi Plantagenet venait de mourir (7 septembre 1151), laissant les deux grands domaines de Normandie et d'Anjou tout entiers à son fils aîné Henri, quoiqu'il eût un autre fils, pour ne pas diviser son fief.

Éléonore avait trente-deux ou trente-trois ans; le jeune Henri Plantagenet n'en avait que dix-neuf; mais, pour l'ambition et l'activité politique, c'était un homme fait. On dit qu'il était d'accord d'avance avec Éléonore. Dès qu'elle fut rentrée dans son duché, il courut la trouver à Poitiers. Elle l'épousa sans délai. Ce mariage réunit dans une seule main toute la Gaule occidentale, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à celle de l'Adour, moins la Bretagne. La maison d'Anjou fut ainsi investie d'une puissance territoriale très supérieure à celle de la maison de France. Louis VII, en vertu de ses droits de suzerain, avait défendu à Henri Plantagenet de contracter ce mariage. Henri ayant passé outre, Louis se ligua contre lui avec le roi Étienne d'Angleterre et la maison de Champagne, dont l'héritage s'était récemment partagé entre trois frères, les comtes de Champagne, de Chartres et de Sancerre.

La guerre fut très mal conduite du côté de Louis VII. Le nouveau mari d'Éléonore trouva moyen tout à la fois de défendre ses domaines et d'envahir l'Angleterre, et les barons anglo-normands obligèrent le roi Étienne à promettre l'héritage de sa couronne au roi Henri, quoiqu'il eût un fils, à qui l'on ne réserva que le comté de Boulogne. Louis VII, à son tour, céda, et reçut l'hommage de Henri pour le duché d'Aquitaine. Le roi Étienne mourut bientôt après (septembre 1154), et Henri Plantagenet, devenu le roi Henri II, se vit, à vingt-deux ans, le plus puissant prince de l'Europe. Pendant ce temps, Louis VII se remariait à une princesse de Castille, qui ne lui apportait pas en dot un coin de terre pour réparer la perte immense qu'il avait faite. Il alla ensuite faire un voyage en Espagne, sous prétexte de pèlerinage, afin d'éclaircir quelques doutes sur la légitimité de la naissance de sa femme. Henri II avait de tout autres soins en tête. Il ne songeait qu'à tirer parti de sa vaste domination et à l'accroître encore.

Une occasion s'offrit à Louis VII de diminuer cette exorbitante puissance de Henri II. Geoffroi Plantagenet, en laissant tous ses domaines à son fils aîné, avait ordonné par testament que, si son héritier Henri recouvrait le royaume d'Angleterre, les anciens domaines de la maison d'Anjou, qui étaient l'Anjou, le Maine et la Touraine, passeraient à son second fils Geoffroi. Le cas s'était réalisé, et le jeune Geoffroi réclamait son droit, qui avait été confirmé par le serment de son frère. Mais le pape Adrien IV, qui était Anglais de naissance, délia Henri de son serment et l'autorisa au parjure. Henri II, qui était fort adroit, et qui savait Louis VII faible et de petit esprit, vint le trouver, et lui offrit de lui rendre hommage en personne pour tous ses fiefs et pour ceux d'Éléonore. L'hommage n'avait été jusque là rendu que par procuration, comme cela se pratiquait entre princes. Pour la satisfaction de voir un si grand souverain s'agenouiller devant lui, mettre les mains dans les siennes, et lui jurer d'être son vassal et son homme lige, Louis reconnut

Ainsi finit la race des chefs bretons. La Bretagne fut encore un duché séparé pendant plus de trois siècles; mais elle n'eut plus que des ducs de race étrangère.

Henri II était alors engagé dans une querelle plus dangereuse pour lui que ses démêlés avec son faible suzerain. Il prétendait revenir sur la transaction qui avait eu lieu entre la papauté et les princes quant à l'investiture des évêques, et assujettir étroitement à sa couronne le clergé du royaume d'Angleterre. Il reprenait à peu près les prétentions que les empereurs avaient soutenues autrefois contre les papes. Presque tous les évêques d'Angleterre, qui étaient des gentilshommes franco-normands, cédèrent au roi; mais son chancelier et son ami personnel, appelé Thomas Becquet, qu'il avait fait archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre dans l'espoir d'être secondé par lui, s'opposa, au contraire, avec une opiniâtreté invincible, aux entreprises du roi sur les droits de l'Église.

Henri le prit en haine autant qu'il l'avait eu en amitié autrefois. L'archevêque fut obligé de s'enfuir en France. Louis VII le protégea et lui ménagea une réconciliation avec Henri II. L'archevêque retourna en Angleterre; la dispute recommença, et l'archevêque fut massacré dans sa cathédrale par quatre chevaliers du roi (fin 1170). Thomas Becquet passait pour un saint, et il y eut une explosion générale contre Henri II chez ses voisins. Une excommunication qu'eût lancée le pape Alexandre III eût fait révolter non seulement la Bretagne, mais l'Aquitaine, qui s'était déjà une première fois soulevée contre les officiers normands et angevins du roi Henri, les propres sujets de Henri, fort troublés dans leur conscience, se fussent faiblement défendus contre une attaque française.

Henri II détourna le coup; il apaisa le pape en jurant d'aller à la croisade, en rendant au clergé anglais tous ses privilèges, et en reconnaissant tenir le royaume d'Angleterre en fief du pape. C'était là ce que Grégoire VII n'avait jamais pu obtenir de Guillaume le Conquérant. Henri II se dédommagea de cet abaissement par de nou-

velles conquêtes. En 1156, le pape anglais Adrien IV, celui-là même qui l'avait autorisé au parjure envers son frère, lui avait octroyé la seigneurie de l'Irlande, afin, était-il dit dans la bulle papale, d'y rétablir le christianisme dans sa pureté, et d'assujettir les Irlandais à l'impôt du denier de Saint-Pierre. En 1171, quatre des cinq rois irlandais se soumirent à la suzeraineté de Henri II.

Ainsi, c'est la papauté qui a livré l'Irlande à l'Angleterre. La papauté a peu mérité de l'Irlande le dévouement opiniâtre que celle-ci lui a témoigné dans les temps modernes.

Pour la seconde fois, ce fut chez lui-même que Henri II rencontra les vrais périls qui arrêtaient ses progrès. Ce fut dans sa propre famille qu'il trouva ses pires ennemis. Éléonore d'Aquitaine vivait encore plus mal avec son second mari qu'avec le premier. Objet autrefois de la jalousie de Louis VII, elle était devenue à son tour jalouse à la fureur de Henri II, aussi impétueux dans ses passions et aussi débordé dans ses mœurs que Louis était continent et dévot. Henri et Éléonore ne reculèrent, dit-on, ni l'un ni l'autre devant le crime, l'un pour satisfaire ses passions, l'autre pour se venger d'un époux infidèle. Les chroniques imputent à Henri les plus odieuses violences, et l'on raconte qu'Éléonore, de son côté, avertie que Henri avait caché dans une espèce de labyrinthe une de ses maîtresses appelée Rosemonde, pénétra dans les détours du labyrinthe et poignarda ou empoisonna Rosemonde de sa propre main.

Éléonore fit révolter ses trois fils contre leur père. L'aîné n'avait encore que dix-huit ans. Henri II l'avait associé au trône. Ce jeune homme, appelé Henri comme son père, poussé par sa mère et par le roi de France, prétendit que c'était à son tour de régner, et requit son père de lui céder ou le royaume d'Angleterre, ou l'héritage de Normandie et d'Anjou. Henri II refusa. Ses trois fils se retirèrent auprès du roi de France. Henri II fit arrêter et emprisonner Éléonore au moment où elle se préparait à les rejoindre. Louis VII reconnut le jeune Henri comme roi d'Angleterre.

Henri II, abandonné d'une grande partie de sa chevalerie, prit à son service vingt mille soldats mercenaires, milice d'une nouvelle espèce qui commençait à se former, depuis les croisades, en dehors de la féodalité. On les appelait *routiers*, c'est-à-dire gens de grandes routes, parce qu'ils étaient voleurs de grands chemins en temps de paix et soldats en temps de guerre. Ces soldats restaient au service tant qu'on les payait, tandis que les vassaux s'en allaient pour la plupart dès qu'ils avaient fait leurs quarante jours de service (1173). Henri II, à la tête de ses mercenaires, repoussa Louis VII et ses vassaux, et la lutte se termina par la soumission des trois fils rebelles et par un traité entre les deux rois (1174). Éléonore resta en prison.

Henri II, pour regagner ses deux fils puînés, Richard et Geoffroi, les mit en possession des duchés d'Aquitaine et de Bretagne sous sa suzeraineté. L'Aquitaine, qui ne pouvait souffrir la domination des gens du Nord et qui restait attachée à sa duchesse captive, se révolta contre le jeune duc Richard comme elle avait fait contre le roi; mais le jeune duc, qui annonçait déjà devoir être le fameux Richard *Cœur de Lion*, vint à bout des rebelles d'Aquitaine et de Gascogne, à l'aide de ces soldats mercenaires qui avaient déjà si bien servi son père (1176-1177). Henri II s'agrandit encore. Il acheta le comté de la Marche. Il s'empara, sans guerre déclarée, de presque tout le Berri, sous prétexte de s'assurer de la dot promise à la seconde fille du roi, fiancée à son second fils Richard.

Louis VII réclama en vain. Dans une entrevue qu'il eut avec Henri II, il adressa à celui-ci de vives plaintes sur tous les torts qu'il lui avait faits. « Je suis trop vieux aujourd'hui, dit-il, pour revendiquer par la force des armes les terres que vous m'avez prises; mais je remets la cause du royaume à Dieu, à mon héritier et à mes barons. » Son héritier, Philippe, qui avait douze ans, était présent, et se souvint. Le 1^{er} novembre 1179, Louis VII, qui avait eu des atteintes de paralysie, fit sacrer à Reims le jeune Philippe, en présence des prélats et des grands.

Louis VII était resté malade à Paris; il languit encore près d'un an, et mourut, le 18 septembre 1180, dans le palais de la Cité.

Dans d'autres temps, ce faible prince eût perdu la royauté; mais la croyance au droit de la couronne, dont dépendait le droit de tous à tous les degrés de la hiérarchie féodale, était alors trop forte pour que le plus puissant vassal osât entreprendre de détrôner son suzerain. Les propres vassaux de Henri d'Angleterre ne l'eussent pas secondé pour renverser le roi de France, bien qu'ils l'aidassent sans scrupule à lui faire la guerre. La royauté avait été, sous le fils de Louis le Gros comme un astre éclipsé; cette éclipse allait cesser, et l'on allait revoir à la tête de la France un prince supérieur à Louis le Gros, et tel que l'on n'en avait pas vu sur le trône depuis la chute de l'empire des Francs.

II

Henri II d'Angleterre avait été, comme nous l'avons montré, un homme d'État et un homme de guerre à dix-neuf ans; Philippe II de France, à quinze ans, annonçait déjà d'être l'un et l'autre. Il témoignait déjà l'ardeur d'agir et de commander, principe des actions d'éclat qui lui valurent plus tard le surnom de Philippe-Auguste, c'est-à-dire Philippe l'empereur, Philippe le grand monarque.

Le jeune Philippe avait déjà l'énergie, mais il n'avait pas encore la prudence du politique. Il excita de grands troubles autour de lui par ses manières impérieuses. Il se brouilla d'abord avec sa mère et ses oncles maternels, les princes de la maison de Champagne, puis avec son parrain et son maître en chevalerie, le comte Philippe de Flandre, dont il venait d'épouser la nièce, Isabelle de Hainaut, une

Henri seigneur de tout ce qu'il voulut, des domaines angevins comme du reste, et abandonna l'héritier légitime Geoffroi (février 1156).

Tout réussissait à Henri II. Il sut se faire un instrument utile de ce frère même qu'il avait dépouillé. La Bretagne, qui interrompait seule sa domination sur toute la côte occidentale de la Gaule, était maintenant l'objet principal de son ambition. Les Bretons étant tombés en guerre civile, les gens de Nantes appelèrent Geoffroi, le frère de Henri, et l'élurent duc de Bretagne. Henri encouragea Geoffroi à accepter.

Les gens de Rennes avaient choisi un autre duc appelé Conan, et le reste des Bretons s'était rallié à eux. Geoffroi étant venu bientôt à mourir (1158), les Nantais se soumirent au duc Conan, comme les autres Bretons. Mais le roi Henri réclama le comté de Nantes comme l'héritage de son frère; par de nouvelles flatteries, il détourna Louis VII de secourir les Bretons, comme il l'avait détourné de secourir Geoffroi. Le duc Conan de Bretagne, délaissé du roi de France, céda le comté de Nantes au roi Henri, et subit dorénavant son ascendant dominateur.

Après avoir pris pied en Bretagne, Henri II se tourna contre Toulouse. Il renouvela les anciennes prétentions de la maison de Poitiers sur le comté de Toulouse, espérant mieux réussir à en tirer parti que n'avait fait Louis VII. Il s'attendait que son suzerain le roi de France le laisserait faire comme de coutume; mais, cette fois, Louis VII écouta de meilleurs conseils. Appelé par le comte de Toulouse Raimond V, et par le conseil commun de la ville et des faubourgs de Toulouse, ainsi qu'on désignait la municipalité toulousaine, Louis s'éveilla enfin de sa torpeur; il partit rapidement avec sa chevalerie, et alla s'enfermer dans les murs de Toulouse.

Henri II fut arrêté par la première fois dans ses projets. Il enleva diverses places au comte de Toulouse; mais il n'osa entreprendre le siège de cette grande ville munie de tant de défenseurs (1159). La guerre fut mieux soutenue qu'à l'ordinaire par les vassaux du domaine

royal de France, malgré leur infériorité de nombre; le clergé, des deux côtés, s'entremet, et l'on fit la paix l'année suivante (mai 1160). Ce succès, sur un seul point, n'avait pas rétabli l'équilibre entre le roi de France et son redoutable vassal. Henri II commençait de viser à un but plus haut que tous ceux qu'il avait atteints jusque-là; il rêvait la réunion des deux couronnes de France et d'Angleterre sur la tête d'un fils que lui avait donné Eléonore, et qui avait été fiancé dès le berceau à une fille de Louis VII.

Le roi de France, devenu veuf sans enfants mâles, s'était remarié en troisièmes noces à une princesse de la maison de Champagne (octobre 1160); cette nouvelle épouse, durant plusieurs années, ne lui donna point de fils. Aucune loi ni coutume bien établie n'excluait alors les femmes du trône de France, et les frères de Louis VII eussent été hors d'état de disputer l'héritage à leur nièce. Rouen semblait devoir détrôner Paris, et devenir la capitale d'un grand empire franco-anglais. L'attente du roi d'Angleterre ne se réalisa pas. Le 22 août 1165, la troisième femme du roi de France, Alix de Champagne, mit au monde un fils qui fut nommé Philippe. Il devait être bien fameux sous le surnom de Philippe-Auguste. Sa naissance renversait le grand édifice de puissance rêvé par Henri II. Il lui était réservé de porter bien d'autres coups aux Plantagenets.

Henri II, n'espérant plus mettre la main sur le trône de France, continua d'accroître sa supériorité de force sur son suzerain. Il maria un de ses fils à l'héritière du duché de Bretagne. Louis VII réclama en vain. Les Bretons se révoltèrent pour tâcher d'échapper au joug des Plantagenets. Louis VII les secourut faiblement. Les chefs bretons, accablés par les grandes forces de Henri II, quittèrent leur pays pour aller demander asile au roi de France. Louis se réconcilia de nouveau avec le roi d'Angleterre, et lui remit les fugitifs, après que Henri leur eut donné le baiser de paix et leur eut promis grâce entière. Il tint parole en faisant mourir les uns et en jetant les autres au fond de ses prisons (1169).

Henri II, abandonné d'une grande partie de sa chevalerie, prit à son service vingt mille soldats mercenaires, milice d'une nouvelle espèce qui commençait à se former, depuis les croisades, en dehors de la féodalité. On les appelait *routiers*, c'est-à-dire gens de grandes routes, parce qu'ils étaient voleurs de grands chemins en temps de paix et soldats en temps de guerre. Ces soldats restaient au service tant qu'on les payait, tandis que les vassaux s'en allaient pour la plupart dès qu'ils avaient fait leurs quarante jours de service (1173). Henri II, à la tête de ses mercenaires, repoussa Louis VII et ses vassaux, et la lutte se termina par la soumission des trois fils rebelles et par un traité entre les deux rois (1174). Éléonore resta en prison.

Henri II, pour regagner ses deux fils puînés, Richard et Geoffroi, les mit en possession des duchés d'Aquitaine et de Bretagne sous sa suzeraineté. L'Aquitaine, qui ne pouvait souffrir la domination des gens du Nord et qui restait attachée à sa duchesse captive, se révolta contre le jeune duc Richard comme elle avait fait contre le roi; mais le jeune duc, qui annonçait déjà devoir être le fameux Richard *Cœur de Lion*, vint à bout des rebelles d'Aquitaine et de Gascogne, à l'aide de ces soldats mercenaires qui avaient déjà si bien servi son père (1176-1177). Henri II s'agrandit encore. Il acheta le comté de la Marche. Il s'empara, sans guerre déclarée, de presque tout le Berri, sous prétexte de s'assurer de la dot promise à la seconde fille du roi, fiancée à son second fils Richard.

Louis VII réclama en vain. Dans une entrevue qu'il eut avec Henri II, il adressa à celui-ci de vives plaintes sur tous les torts qu'il lui avait faits. « Je suis trop vieux aujourd'hui, dit-il, pour revendiquer par la force des armes les terres que vous m'avez prises; mais je remets la cause du royaume à Dieu, à mon héritier et à mes barons. » Son héritier, Philippe, qui avait douze ans, était présent, et se souvint. Le 1^{er} novembre 1179, Louis VII, qui avait eu des atteintes de paralysie, fit sacrer à Reims le jeune Philippe, en présence des prélats et des grands.

Louis VII était resté malade à Paris; il languit encore près d'un an, et mourut, le 18 septembre 1180, dans le palais de la Cité.

Dans d'autres temps, ce faible prince eût perdu la royauté; mais la croyance au droit de la couronne, dont dépendait le droit de tous à tous les degrés de la hiérarchie féodale, était alors trop forte pour que le plus puissant vassal osât entreprendre de détrôner son suzerain. Les propres vassaux de Henri d'Angleterre ne l'eussent pas secondé pour renverser le roi de France, bien qu'ils l'aidassent sans scrupule à lui faire la guerre. La royauté avait été, sous le fils de Louis le Gros comme un astre éclipsé; cette éclipse allait cesser, et l'on allait revoir à la tête de la France un prince supérieur à Louis le Gros, et tel que l'on n'en avait pas vu sur le trône depuis la chute de l'empire des Francs.

II

Henri II d'Angleterre avait été, comme nous l'avons montré, un homme d'État et un homme de guerre à dix-neuf ans; Philippe II de France, à quinze ans, annonçait déjà d'être l'un et l'autre. Il témoignait déjà l'ardeur d'agir et de commander, principe des actions d'éclat qui lui valurent plus tard le surnom de Philippe-Auguste, c'est-à-dire Philippe l'empereur, Philippe le grand monarque.

Le jeune Philippe avait déjà l'énergie, mais il n'avait pas encore la prudence du politique. Il excita de grands troubles autour de lui par ses manières impérieuses. Il se brouilla d'abord avec sa mère et ses oncles maternels, les princes de la maison de Champagne, puis avec son parrain et son maître en chevalerie, le comte Philippe de Flandre, dont il venait d'épouser la nièce, Isabelle de Hainaut, une

descendante de Charlemagne. Le comte de Flandre et les princes champenois se réunirent contre le roi avec d'autres grands barons encore, et, si le roi d'Angleterre et ses fils se fussent joints aux seigneurs ligués, le jeune Philippe eût été réduit aux abois.

Mais Henri II, qui s'était donné tant de peine pour ébranler le trône de France, le soutint au moment où il semblait n'avoir qu'à étendre la main pour l'abaisser autant qu'il lui plairait. Il ménagea la paix entre le jeune Philippe et ses adversaires (1185-1189). C'est ainsi que changent les désirs et les pensées des hommes. Le but d'ambition que Henri II avait poursuivi avec tant d'ardeur et de persévérance n'avait plus d'intérêt pour lui. C'était pour fonder la grandeur de la famille des Plantagenets qu'il avait élevé sa puissance au-dessus de celle du roi de France, son suzerain; et voici que les héritiers de cette famille, ses trois fils aînés, étaient sans cesse en querelle entre eux et en révolte contre lui, sans motifs, sans but, sans qu'il lui fût possible de les ramener à la raison. La passion, chez lui, si emportée et si effrénée qu'elle fût, n'avait pas altéré l'intelligence politique; chez ses fils, la passion aveugle et capricieuse ne calculait rien et n'écoutait rien; leurs brillantes qualités, même chez celui qui fut un héros, Richard Cœur de Lion, ne servaient qu'à d'éclatantes folies.

L'aîné des quatre fils de Henri II, ce Henri au court mantel pour qui il avait rêvé la réunion des trônes de France et d'Angleterre, étant encore une fois en armes contre lui, fut pris de maladie, et le fit prier de le venir voir. Henri II, méfiant et ulcéré, n'y alla point. Quelques jours après, il apprit la mort de son fils. Il eut alors grand regret de ne pas s'être réconcilié avec lui, et ayant fait prisonnier un conseiller et ami du jeune Henri auquel il gardait grande rancune, le fameux troubadour aquitain Bertrand de Born, qui n'avait cessé d'exciter le jeune prince à la rébellion, il ne se vengea point de cet ennemi. Lui, qui avait exercé tant de vengeances injustes contre d'autres, il épargna celui-ci, et l'indemnisait même de tout ce qu'il

avait perdu dans la guerre (1183). Henri II pardonna aussi à sa femme, la reine Éléonore, et lui rendit la liberté et son comté de Poitou (1185). Philippe-Auguste, sauvé par ce changement d'idées chez Henri II, commença de bonne heure à s'agrandir.

La maison de Vermandois, qui était, comme la maison ducale de Bourgogne, une branche de la race royale de Hugues Capet, s'éteignit, en 1182, par la mort d'Élisabeth de Vermandois, femme du comte Philippe de Flandre. Le jeune roi, cousin de la feu comtesse, réclama l'héritage, qui comprenait, avec Saint-Quentin, Amiens, Péronne et le Valois. Le comte de Flandre, après quelque résistance, remit d'abord l'Amiénois au roi; puis, à la suite de nouvelles querelles, il fut convenu que le reste de l'héritage de Vermandois reviendrait au roi après le comte, et que la jeune reine Isabelle de Hainaut aurait le comté d'Artois en héritage de son oncle (1185).

Le roi Philippe fit ensuite la guerre à Hugues, duc de Bourgogne, comme protecteur des églises que ce duc rançonnait. Philippe-Auguste avançait que les seigneuries d'Église relevaient partout directement de la couronne. C'était une grande et hardie nouveauté. Déjà l'abbé Suger avait inspiré à Louis VII la même prétention sur les communes. Philippe reprenait le rôle de son grand-père, Louis le Gros. Il devenait politique, ménageait les grands tout en les contenant, se faisait bien venir du clergé, et favorisait la bourgeoisie.

L'intérêt fiscal n'avait pas eu moins de part que le fanatisme religieux à la persécution qu'il exerça contre les juifs dès les premiers mois de son règne. « En ce temps, disent Rigord et la Chronique de Saint-Denis, les juifs habitoient à Paris et dans tout le royaume en trop grande multitude : les plus grands et les plus sages de la loi de Moïse (les principaux rabbins) étoient venus en France et résidoient à Paris : ils y demeurèrent si longuement et s'y enrichirent si bien, qu'ils achetèrent près de la moitié de la Cité, et, contre les décrets de la sainte Église, ils avoient des serviteurs chrétiens avec eux dans leurs hôtels, et ouvertement les faisoient judaïser »

et départir de la foi chrétienne. Les bourgeois, les chevaliers et les paysans de toute la contrée étoient en telle sujétion envers eux par *les grandes sommes* qu'ils leur devoient, que les juifs prenoient les meubles et possessions de ces pauvres chrétiens, les obligeoient à les vendre, ou retenoient dans leurs maisons les débiteurs, comme captifs en *chartres*. Les juifs souilloient les ornements d'église qui leur étoient remis en gage, faisoient soupes au vin à leurs *juitiaux* (petits juifs) dans les calices bénits et consacrés à Dieu. Quand le bon roi sut que la foi de Jésus étoit ainsi déprisée, il fut ému de compassion, et se ressouvint avoir ouï dire maintes fois, aux enfants nourris avec lui au Palais, que les juifs de Paris prenoient chaque année un enfant chrétien, le jour du saint vendredi, le menaient en des grottes sous terre, et le crucifioient en haine de Notre-Seigneur. Le roi Philippe alla consulter un ermite, ayant nom Bernard, très saint homme, qui lui conseilla de *tenir quittes* tous les chrétiens des dettes qu'ils devoient aux juifs, de mettre tous les juifs hors de son royaume et de retenir pour son usage la cinquième partie des créances de ces infidèles... Ainsi fut fait... En l'an 1181 (avril), le roi commanda que tous les juifs s'apprêtassent à quitter le royaume de France, et qu'ils fussent tous dehors à la fête Saint-Jean-Baptiste de l'année suivante : il leur donna licence de vendre seulement leurs meubles, et retint les biens-fonds qu'ils avoient achetés. » Quelques juifs se firent baptiser, et le roi leur rendit leurs biens; les autres firent de grands dons et de plus grandes promesses aux barons et aux prélats pour obtenir leur intercession; mais Philippe fut inexorable, et les juifs partirent au mois de juin 1182. Leurs synagogues furent changées en églises.

Tous les seigneurs ne suivirent pas l'exemple du roi; les juifs ne furent expulsés ni des États anglo-normands ni des seigneuries du Midi. Partout cependant les peuples catholiques applaudissaient aux pieuses violences de Philippe, et poussaient leurs princes à imiter le roi de France. Aussitôt après la mort de Henri II, qui, tant qu'il

vécut, empêcha les persécutions religieuses, les Anglais massacrèrent leurs juifs à Londres, à York, et dans beaucoup d'autres villes.

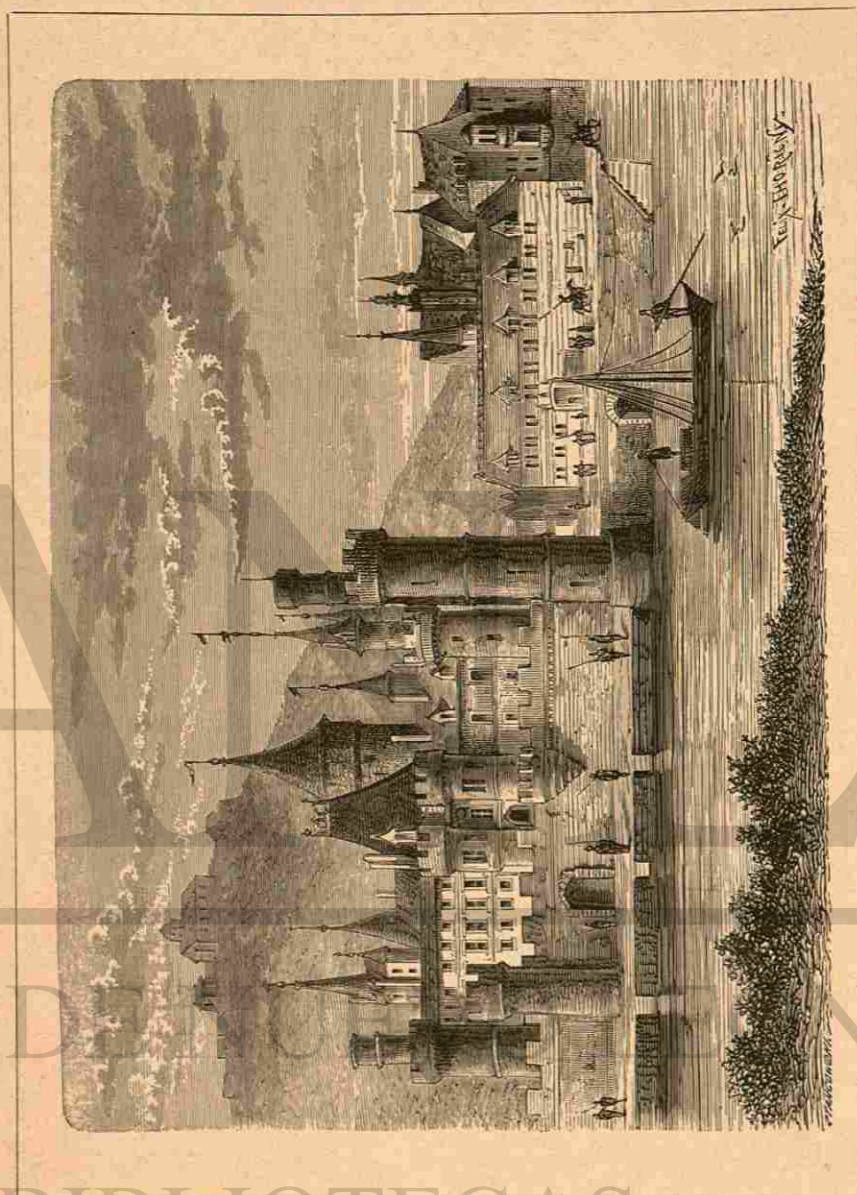
Philippe-Auguste employa d'autres moyens plus légitimes pour gagner l'affection de la bourgeoisie, et se laissa emporter par le mouvement municipal qui reprenait une nouvelle impulsion à chaque avènement royal. Il confirma et renouvela un certain nombre de chartes de villes, données ou ratifiées par son père et son aïeul. Il autorisa la fondation de beaucoup de petites communes, sans accorder toutefois la même faveur aux grandes cités du domaine. Louis VII, en 1180, avait affranchi tous les serfs ou *gens de corps* d'Orléans et environs à cinq lieues à la ronde, expiant ainsi ses anciennes rigueurs envers les Orléanais. Philippe confirma cette charte, et, en 1183, déchargea de toute taxe et taille, c'est-à-dire de tout impôt direct, les hommes d'Orléans et d'une banlieue fort étendue. Dans la même année, Fontainebleau obtint une charte de commune : la charte accordée par Louis VII à Compiègne fut confirmée en 1185; en 1187, Philippe confirma les coutumes de Tournai, qui, de temps immémorial, jouissait d'une grande liberté sans porter le titre de commune. Les magistrats de Tournai, vers le milieu du XII^e siècle, se qualifiaient de sénateurs, ou, autrement, prévôts, échevins et jurés. Tournai étoit une véritable république, indépendante de son évêque et du comte de Flandre, et relevait directement de la couronne de France : une sorte de prestige historique entourait cette ville, qui avait été le berceau de l'empire des Franks. Les chartes de Pontoise, Poissi, Montreuil-sur-Mer, sont de 1188. Sens, si maltraité jadis par Louis VII, continuait de lutter contre les seigneurs d'Église depuis quarante ans, et avait recouvré de fait les franchises qui lui étaient refusées en droit. Philippe, en 1189, lui octroya enfin une charte de commune. Philippe sanctionna en outre diverses chartes octroyées par des seigneurs à leurs vassaux, entre autres celles de Saint-Denis et de Dijon.

Paris ne fut pas si heureux : la royauté n'entendait pas accorder

les privilèges républicains des communes à la capitale du royaume; cependant l'administration du prévôt royal, successeur des anciens vicomtes, ménageait la bourgeoisie parisienne, et surtout la fameuse « Compagnie de la marchandise de l'eau », c'est-à-dire du transit de la Seine, qui était, de fait, une espèce de corps de ville et qui a donné à Paris le navire de son blason. Philippe gagna d'ailleurs l'affection des Parisiens par de grandes améliorations dans leur ville. Il fit paver en grès les deux principales rues qui se croisaient au centre de la cité. Cet incident mérite qu'on s'y arrête : c'est le premier effort tenté pour la restauration de l'édilité dans le nord de la France, et pour l'assainissement de ces amas de masures, sillonnés de ruelles étroites et infectes, qui s'étaient élevés sur les débris des élégantes cités romaines, et qui sont devenus nos villes modernes. Le sentiment du beau, par l'inspiration religieuse, était ressuscité avant celui de l'utile, et les villes du moyen âge offraient le contraste de chefs-d'œuvre d'architecture surgissant du milieu d'un océan de boue et souvent obstrués, à leur base, par des entassements de baraques hideuses.

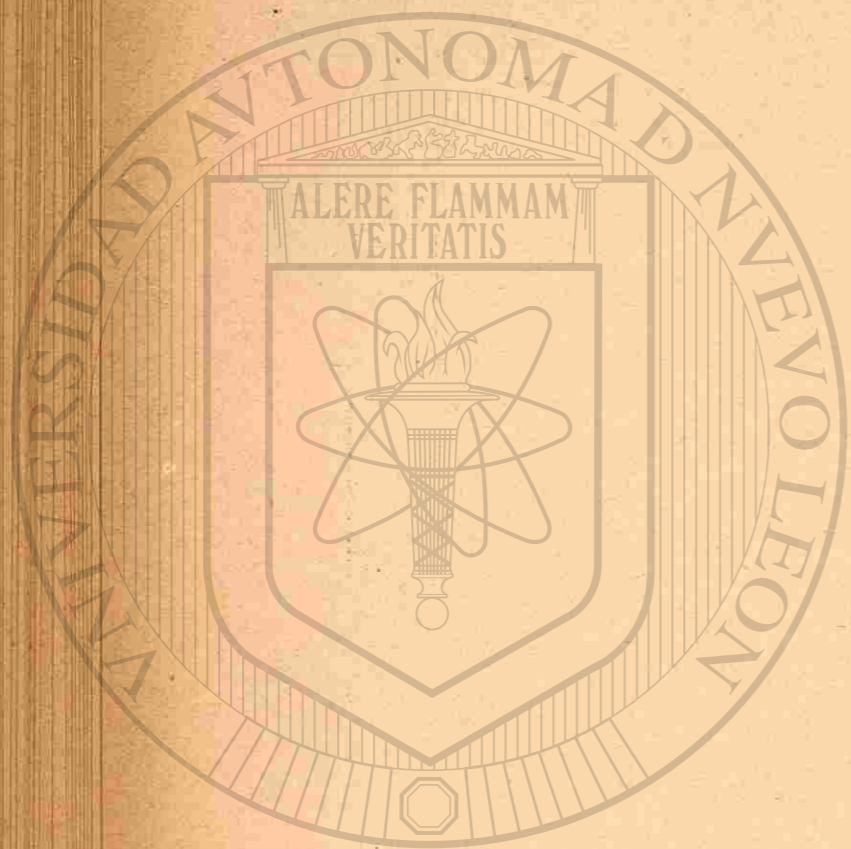
Philippe, vers le même temps, fit construire deux grandes halles dans le quartier de la rive nord, près l'église des Innocents, au lieu-dit Champeaux, qui servait à la fois de cimetière et de marché; puis le cimetière fut fermé de murs; c'est là l'origine des halles de Paris, si bizarrement associées aux fameux *charniers des Innocents*.

Paris s'étendait et prenait un aspect imposant : des collèges, des hôpitaux, des aqueducs, se construisaient; Louis le Gros avait entouré de murailles flanquées de tours une partie des deux faubourgs du Nord et du Sud; il avait fortifié la tête du Grand-Pont de la Cité par le *Grand-Châtelet*, et celle du Petit-Pont par le *Petit-Châtelet*, bâtis aux lieux mêmes où s'élevaient autrefois ces deux tours si vaillamment défendues par les Parisiens contre les Normands. À l'extrémité occidentale de l'enceinte du faubourg du Nord, en face de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Philippe commença, hors de



LE LOUVRE SOUS PHILIPPE-AUGUSTE





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

la ville, le château du Louvre et son célèbre donjon, d'où relevèrent tous les grands fiefs de France. La royauté se sentait étouffée dans le palais de la Cité, entre les flots du peuple parisien et les flots de la Seine; elle respira plus à l'aise dans ses tours du Louvre. Pendant ce temps se poursuivait la construction d'un édifice qui est resté jusqu'à nos jours le plus majestueux ornement de Paris : Notre-Dame de Paris avait été commencée, vers 1163, sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale de Saint-Étienne, par l'évêque Maurice de Sully, pauvre écolier, qu'une ambition, justifiée par un rare mérite, avait porté jusqu'à la chaire épiscopale. On voyait s'élever, d'année en année, sur ses larges bases, l'énorme cathédrale qui couvre, pour ainsi dire, toute la Cité de son ombre.

Tandis que l'évêque édifiait Notre-Dame, que le roi construisait son Louvre, un troisième monument était érigé hors des murs de la ville, vers le nord et à peu de distance du prieuré de Saint-Martin des Champs : c'était le *Temple*, le plus célèbre monument de la puissance et de l'orgueil des templiers, qui semblaient rivaliser avec la royauté par l'érection de cette forteresse si près de la résidence royale.

Philippe s'en inquiétait peu; les hostilités avaient commencé entre lui et son véritable rival, le roi des Anglo-Saxons, quand les événements de Terre sainte vinrent détourner ailleurs les esprits.

Le fameux sultan Saladin (Salah-Eddin), né parmi les tribus errantes du Kourdistan, après avoir réuni sous son étendard les musulmans d'Asie et d'Égypte, avait assailli le royaume de Jérusalem; le roi Gui, de la maison poitevine de Lusignan, fut vaincu et pris, et la ville sainte tomba au pouvoir de Saladin (juillet-octobre 1187). La chute de Jérusalem souleva en France et dans tout l'Occident un long cri de douleur et de colère. Les cardinaux jurèrent d'aller à pied à la croisade en demandant l'aumône; les troubadours et les trouvères entonnèrent partout le chant de guerre; les barons et les chevaliers ne songèrent plus qu'à la croisade, et pres-

Richard, informé de la mort de son père, vint à Fontevrault; mais il n'osa rester en présence du cadavre que le temps de dire un *Pater*. On raconte que, tant que Richard fut devant la bière, les narines du mort ne cessèrent de verser du sang. On croyait, en ce temps-là, que, lorsqu'un mort se trouvait en présence de son meurtrier, le sang du mort recommençait à couler. Par là s'accréditèrent de plus en plus les mauvais bruits qui couraient sur les Plantagenets. On prétendait qu'ils descendaient d'une sorcière, et que l'enfer avait marqué de son sceau leur maison à l'origine. « Nous venons du diable, au diable nous retournerons », disait Richard Cœur de Lion lui-même.

Richard, cependant, fut reconnu sans opposition roi d'Angleterre et duc de Normandie. Il donna deux comtés à son frère Jean, confia ses États à sa mère, la vieille reine Éléonore, et convint avec Philippe-Auguste de partir ensemble pour la Terre sainte, à la Pâque de 1190. Philippe et Richard se jurèrent que le roi de France aiderait le roi d'Angleterre, comme s'il avait à défendre sa ville de Paris, et que le roi d'Angleterre aiderait le roi de France, comme s'il avait à combattre pour sa cité de Rouen.

Philippe confia la régence du royaume à sa mère et à son oncle, l'archevêque de Reims, et régla soigneusement l'administration du domaine royal en son absence. Le domaine royal était alors divisé en bailliages et en prévôtés, et les baillis et les prévôts, qui étaient ce qu'avaient été primitivement les comtes et les vicomtes, ne tenaient pas leurs offices en fiefs héréditaires; mais le roi les changeait à volonté. C'était un premier pas en dehors du système de la féodalité, où tout se transmettait par héritage, et ce fut le commencement de l'administration monarchique. Philippe commanda aux bourgeois de Paris de fermer de murs hauts et forts la Cité qui lui était si chère, dit la chronique. Il prescrivit qu'on fortifiât aussi les autres villes et châteaux de son royaume. Il interdit qu'on levât de nouveaux impôts sur le peuple.

Toutes les décisions du roi Philippe ne furent pas aussi populaires.

Ainsi, il accorda aux obsessions de l'évêque de Laon l'abolition de cette commune du Laonnois, formée de seize bourgs et villages, qui s'était défendue si courageusement contre les nobles, et que son père et lui-même avaient protégée.

III

Philippe et Richard ne partirent ensemble que dans le courant de l'été de 1190. L'empereur Frédéric Barberousse était parti dès l'année précédente, avec cent cinquante mille combattants. Il avait pris la route ordinaire par terre, bien qu'elle eût si mal réussi dans la précédente croisade. Philippe et Richard choisirent la route de mer, et ne s'embarassèrent pas de pèlerins impropres aux armes. Ils s'embarquèrent, Richard à Marseille et Philippe à Gènes. Arrivés à Messine au mois de septembre, les deux rois craignirent les tempêtes de l'automne, et hivernèrent en Sicile. Cet hiver passé dans l'inaction ne fut pas avantageux à l'entreprise. Le roi d'Angleterre se querella avec le roi des Normands d'Italie et de Sicile, qui étaient maintenant réunis sous un seul chef, puis avec le roi de France, et la grande amitié de Philippe et de Richard s'en alla pour ne plus revenir.

Philippe repartit le premier, au printemps de 1191, et alla descendre, le 13 avril, devant Saint-Jean d'Acre, importante ville maritime que les musulmans avaient récemment conquise, et que les croisés avaient résolu avant tout de reprendre. Sous les murs d'Acre était déjà réunie une puissante armée venue de toutes les régions de la chrétienté. Une grande partie des Français avaient précédé le roi. L'empereur Frédéric Barberousse n'était point arrivé jusqu'à ce rendez-vous. Après avoir vengé son oncle Conrad, en écrasant sur

sèrent les rois Philippe et Henri de laisser là leurs débats. Les deux rois prirent la croix dans une conférence, près de Gisors (21 janvier 1188). L'empereur Frédéric Barberousse, neveu et successeur de ce Conrad qui avait été autrefois si malheureux à la guerre sainte, se croisa bientôt après à Mayence.

Une assemblée générale des prélats et barons de la France royale, convoquée par Philippe-Auguste, établit, pour les frais de la croisade, un impôt du dixième sur le revenu et sur le mobilier de tous ceux qui ne se croiseraient pas. Le roi d'Angleterre et ses barons en firent autant. Il y eut de grands cris parmi les gens d'Église; mais la majorité des prélats avait consenti, et il fallut payer.

Les préparatifs de la croisade furent interrompus par une nouvelle explosion des querelles intérieures. Richard Cœur de Lion s'était croisé avec son père. Néanmoins, incapable de rien endurer, il se jeta, pour quelques légers griefs, sur les terres du comte de Toulouse. Son père n'ayant pu l'obliger à déposer les armes, Philippe-Auguste, à son tour, en prit prétexte pour attaquer de nouveau Henri II, et pour lui reprendre ce qu'il occupait en Berri et en Auvergne; puis la guerre remonta vers la Normandie. Après diverses rencontres où Philippe et ses chevaliers eurent l'avantage sur Henri II et sur Richard, une conférence fut ménagée entre les deux rois par les prélats et les barons, qui souhaitaient la paix dans la chrétienté et la guerre aux Infidèles. Mais Philippe avait tendu un piège à Henri. Il le somma de marier à Richard sa sœur Alix de France, que Henri avait en garde, et d'associer Richard à la couronne. Le roi Henri refusa. Richard alors, qui était d'accord avec le roi de France, se tourna vers Philippe, s'agenouilla devant lui, mit les mains dans les siennes, et lui rendit hommage pour tous les fiefs de la maison d'Anjou.

Richard se révoltait de nouveau contre son père, moins à cause d'Alix que parce qu'il soupçonnait son père de vouloir le frustrer de son héritage au profit de Jean, dernier fils de Henri. On appelait

celui-ci *Jean sans Terre*, son père ne lui ayant encore donné aucun fief. Le roi Henri, abandonné de son fils qui l'avait entraîné malgré lui à la guerre, recourut en vain à l'intervention d'un légat du pape. Le légat ayant excommunié Philippe et Richard, parce qu'ils refusaient les propositions de Henri II, Philippe se contenta de lui dire qu'il n'avait pas peur de ses excommunications; mais Richard courut sur lui, l'épée à la main, et le légat n'eut que le temps de sauter sur son cheval et de s'enfuir (juin 1189).

Philippe et Richard prirent le Mans et Tours. La Bretagne et l'Aquitaine étaient révoltées. Le vieux roi Henri, délaissé de la plupart de ses barons, vint solliciter humblement la paix de son jeune suzerain. Philippe exigea que Henri se remit à sa merci, renonçât au Berri, payât 20 000 marcs d'argent, remit la princesse Alix à la garde des hommes de Richard, et que tous les barons qui avaient pris parti pour Richard demeurassent ses vassaux s'il leur convenait.

Henri voulut savoir les noms de tous ceux de ses hommes qui avaient pris parti pour Richard, ouvertement ou en secret. Le premier qu'on lui nomma fut Jean, son dernier fils, celui pour lequel il s'était aliéné Richard et qu'il songeait à se donner pour successeur. « Aille le demeurant comme il pourra », dit alors le malheureux père. « Je n'ai plus souci de moi-même ni du monde. » On l'emporta malade dans son camp. Sa maladie empira promptement. « Honte! » murmurait-il sans cesse; « honte au roi vaincu! Maudit soit le jour où je suis né! Malédiction sur mes deux fils! » Il n'en avait plus que deux, Geoffroi, duc de Bretagne, étant mort après l'ainé Henri. Henri II mourut en invoquant la colère de Dieu contre ses enfants (6 juillet 1189). Ses serviteurs se dispersèrent après avoir tout pillé, jusqu'à ses habits. C'est à peine si l'on trouva un linceul pour le couvrir et des chevaux pour le porter jusqu'au monastère de Fontevault, où il fut inhumé, et où l'on voit encore sa statue et celle de sa femme. ®

Richard, informé de la mort de son père, vint à Fontevrault; mais il n'osa rester en présence du cadavre que le temps de dire un *Pater*. On raconte que, tant que Richard fut devant la bière, les narines du mort ne cessèrent de verser du sang. On croyait, en ce temps-là, que, lorsqu'un mort se trouvait en présence de son meurtrier, le sang du mort recommençait à couler. Par là s'accréditèrent de plus en plus les mauvais bruits qui couraient sur les Plantagenets. On prétendait qu'ils descendaient d'une sorcière, et que l'enfer avait marqué de son sceau leur maison à l'origine. « Nous venons du diable, au diable nous retournerons », disait Richard Cœur de Lion lui-même.

Richard, cependant, fut reconnu sans opposition roi d'Angleterre et duc de Normandie. Il donna deux comtés à son frère Jean, confia ses États à sa mère, la vieille reine Éléonore, et convint avec Philippe-Auguste de partir ensemble pour la Terre sainte, à la Pâque de 1190. Philippe et Richard se jurèrent que le roi de France aiderait le roi d'Angleterre, comme s'il avait à défendre sa ville de Paris, et que le roi d'Angleterre aiderait le roi de France, comme s'il avait à combattre pour sa cité de Rouen.

Philippe confia la régence du royaume à sa mère et à son oncle, l'archevêque de Reims, et régla soigneusement l'administration du domaine royal en son absence. Le domaine royal était alors divisé en bailliages et en prévôtés, et les baillis et les prévôts, qui étaient ce qu'avaient été primitivement les comtes et les vicomtes, ne tenaient pas leurs offices en fiefs héréditaires; mais le roi les changeait à volonté. C'était un premier pas en dehors du système de la féodalité, où tout se transmettait par héritage, et ce fut le commencement de l'administration monarchique. Philippe commanda aux bourgeois de Paris de fermer de murs hauts et forts la Cité qui lui était si chère, dit la chronique. Il prescrivit qu'on fortifiât aussi les autres villes et châteaux de son royaume. Il interdit qu'on levât de nouveaux impôts sur le peuple.

Toutes les décisions du roi Philippe ne furent pas aussi populaires.

Ainsi, il accorda aux obsessions de l'évêque de Laon l'abolition de cette commune du Laonnois, formée de seize bourgs et villages, qui s'était défendue si courageusement contre les nobles, et que son père et lui-même avaient protégée.

III

Philippe et Richard ne partirent ensemble que dans le courant de l'été de 1190. L'empereur Frédéric Barberousse était parti dès l'année précédente, avec cent cinquante mille combattants. Il avait pris la route ordinaire par terre, bien qu'elle eût si mal réussi dans la précédente croisade. Philippe et Richard choisirent la route de mer, et ne s'embarassèrent pas de pèlerins impropres aux armes. Ils s'embarquèrent, Richard à Marseille et Philippe à Gènes. Arrivés à Messine au mois de septembre, les deux rois craignirent les tempêtes de l'automne, et hivernèrent en Sicile. Cet hiver passé dans l'inaction ne fut pas avantageux à l'entreprise. Le roi d'Angleterre se querella avec le roi des Normands d'Italie et de Sicile, qui étaient maintenant réunis sous un seul chef, puis avec le roi de France, et la grande amitié de Philippe et de Richard s'en alla pour ne plus revenir.

Philippe repartit le premier, au printemps de 1191, et alla descendre, le 13 avril, devant Saint-Jean d'Acre, importante ville maritime que les musulmans avaient récemment conquise, et que les croisés avaient résolu avant tout de reprendre. Sous les murs d'Acre était déjà réunie une puissante armée venue de toutes les régions de la chrétienté. Une grande partie des Français avaient précédé le roi. L'empereur Frédéric Barberousse n'était point arrivé jusqu'à ce rendez-vous. Après avoir vengé son oncle Conrad, en écrasant sur

manqué l'occasion de reprendre Jérusalem pour avoir refusé une capitulation aux musulmans de la ville sainte. Ayant perdu, par sa mauvaise conduite, le fruit de ses beaux faits d'armes, et voyant la grande armée croisée toute fondue autour de lui, il avait signé une trêve de trois ans avec Saladin (août 1192), et il s'était embarqué à son tour, laissant les restes du royaume de Jérusalem au comte de Champagne. L'immense effort de l'Europe et cette prodigieuse destruction d'hommes avaient été presque sans résultat.

Richard, ayant voulu traverser l'Allemagne à son retour, avait été arrêté par ordre du duc d'Autriche, qu'il avait grièvement offensé en Terre sainte. Le duc d'Autriche remit le royal prisonnier à l'empereur Henri VI, fils et successeur de Frédéric Barberousse, moyennant la promesse d'une bonne part dans la rançon de Richard. Le roi de France pressa l'empereur de lui vendre la garde de son redoutable prisonnier. L'empereur, qui n'avait pas plus de griefs sérieux contre Richard que de droits sur sa personne, n'osa déférer à la proposition de Philippe, que repoussaient les prélats et les princes d'Allemagne; mais il ne consentit à rendre la liberté à Richard que moyennant 100 000 marcs d'argent pour lui et 50 000 pour le duc d'Autriche. Le pape eut beau excommunier l'empereur et le duc, la prison ne s'ouvrit point tant que la rançon ne fut pas payée.

Philippe-Auguste mit à profit ce délai pour commencer la guerre contre un ennemi qui ne pouvait se défendre. Il envahit la Normandie, avec la connivence de Jean, frère de Richard Cœur de Lion. Jean abandonnait Richard, parce que Richard avait reconnu pour son héritier leur neveu, le jeune duc Arthur de Bretagne, fils de feu leur frère Geoffroi. Geoffroi avait été l'aîné de Jean, et c'était une conséquence du droit d'aînesse que de préférer au frère puîné le fils du frère aîné.

Philippe-Auguste s'empara du Vexin normand, d'Évreux et de beaucoup d'autres places; mais la commune de Rouen le repoussa, et il n'eut pas les succès décisifs qu'il avait espérés (1193). Au

commencement de l'année suivante, l'empereur Henri VI écrivit au roi de France que *le diable était déchainé*; qu'il n'avait pu faire autrement. Richard, enfin relâché, après sa rançon payée, rentra bientôt en Normandie, à la tête des barons anglo-normands, pour avoir raison, comme il disait, du roi Philippe. Jean, le frère de Richard, qui l'avait trahi, acheta son pardon par une pire trahison. Il livra Évreux à Richard, après avoir fait égorger dans un festin, par des Anglais qu'il avait avec lui, tous les hommes d'armes français de la garnison.

Richard recouvra les places normandes prises par Philippe, et la guerre continua quelque temps sans beaucoup de résultats, car la passion des deux rois ennemis n'était pas bien vivement secondée par leur chevalerie, qu'avait fort lassée et affaiblie la croisade. La paix fut plusieurs fois signée et rompue; les deux rois ne voulaient pas renoncer à l'espoir de s'abattre l'un l'autre. Philippe-Auguste remporta quelques avantages; mais le comte de Flandre et de Hainaut, son beau-frère, profita de la lutte entre Philippe et Richard pour tâcher d'enlever à Philippe le comté d'Artois, qui avait longtemps dépendu de la Flandre. Les princes de la maison de Champagne et d'autres grands barons qui trouvaient que le roi devenait trop puissant et trop impérieux, se tournèrent aussi contre lui. Philippe courut de grands périls au milieu de tant d'ennemis. Un jour qu'il n'avait avec lui que cinq cents cavaliers, il vit devant lui Richard à la tête de plus de quarante mille hommes. Lui, si prudent capitaine, il agit, cette fois, comme eût fait Richard à sa place. Au lieu de tourner bride, il piqua son cheval, et s'ouvrit un passage jusqu'au pont de Gisors. Si forte que fût la coalition formée contre lui, Philippe ne perdit guère de ville importante que Saint-Omer en Artois.

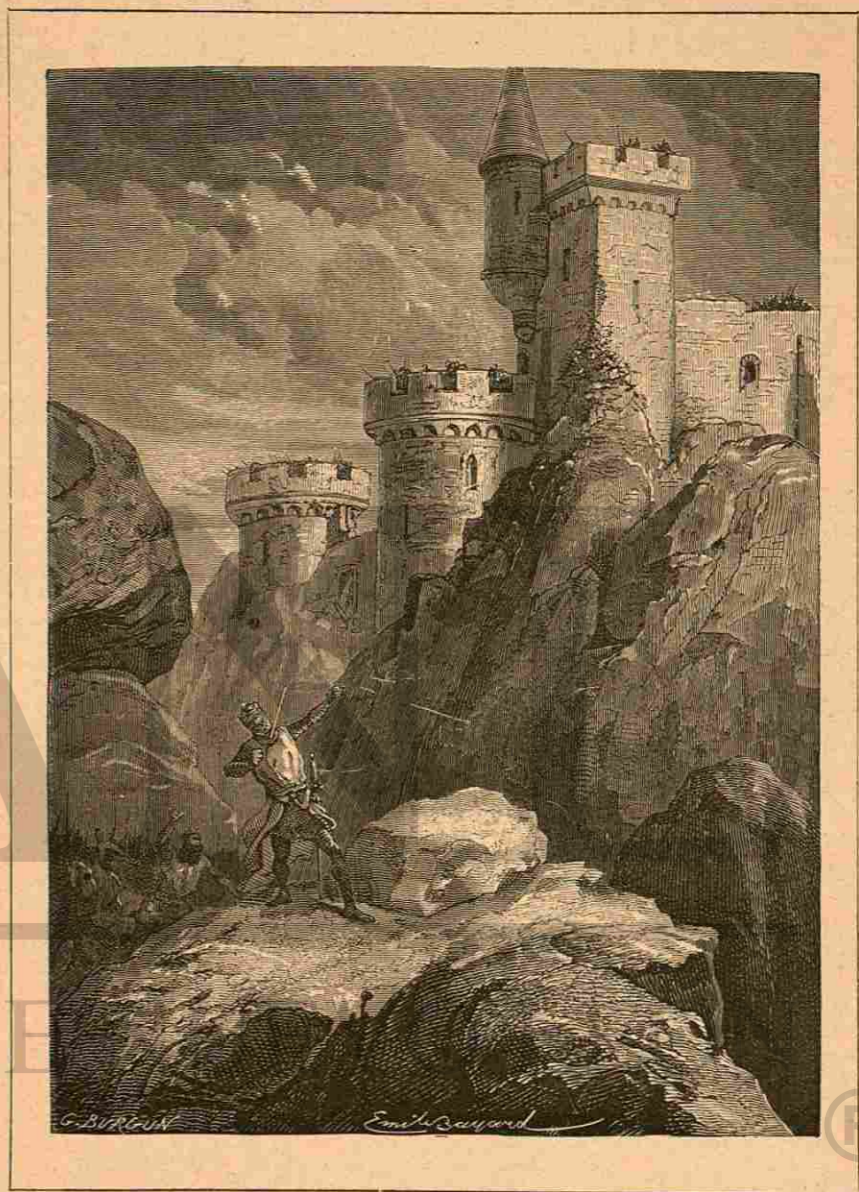
Le saint-siège de Rome, cependant, n'avait cessé de chercher à ramener la paix. Le pape Célestin III, qui était doux et faible, n'avait pu se faire écouter. Son successeur, Innocent III, grand et fier génie,

un second Grégoire VII, commanda au lieu de prier, et menaça les deux rois de l'excommunication s'ils persistaient à empêcher, par leurs batailles, la chevalerie de retourner à la délivrance des saints lieux. Les deux rois se résignèrent enfin à une trêve de cinq ans (13 janvier 1199).

Peu de temps après, le vicomte de Limoges, vassal du duché d'Aquitaine, ayant trouvé sur ses terres un grand trésor, en envoya une bonne part au roi Richard; mais celui-ci prétendit que les trésors trouvés appartenaient tout entiers au suzerain, et voulut tout avoir, bien que le trésor, en ce cas, eût dû revenir au roi de France, suzerain suprême, plutôt qu'à lui. Le vicomte de Limoges refusa. Richard alla mettre le siège devant le château de Chalus en Limousin, où il pensait que le trésor était caché. Les gens de la garnison offrirent de lui rendre la place moyennant la vie sauve; Richard fit toutefois donner l'assaut, prit le château, et fit pendre la garnison, excepté l'homme qui l'avait blessé, projetant sans doute de le réserver à une mort plus cruelle.

Mais, quand il sentit que sa blessure empirait et que la vie se retirait de lui, il changea d'idée, et ordonna qu'on renvoyât en liberté celui qui l'avait tué. Ses gens n'en firent rien, et, quand il fut mort, ils tenaillèrent et pendirent cet homme. Richard mourut le 6 avril 1199, et fut enseveli à Fontevrault, près de son père. On réunit après leur mort ceux qui avaient été si mal d'accord pendant leur vie. Ses hommes d'armes le regrettèrent fort, car il faisait tout pour eux; les trouvères et les troubadours chantèrent ses hauts faits, parce qu'il se plaisait avec eux et qu'il était lui-même un des leurs; mais la plupart du peuple et les gens d'Église maudirent sa mémoire.

On annonça que Richard avait légué son royaume et toutes ses terres à son frère Jean. Il est à croire que ce fut sa mère, la vieille reine Éléonore, qui supposa ce testament, parce qu'elle favorisait Jean contre le jeune Arthur de Bretagne. Les barons anglo-normands, pensant qu'il leur valait mieux choisir pour roi un homme fait qu'un



RICHARD CŒUR DE LION BLESSÉ À MORT AU SIÈGE DE CHALUS

son passage les Turcs de l'Asie Mineure, ce grand guerrier, échappé de vingt batailles, s'était noyé en se baignant dans une petite rivière. Les restes de son armée avaient rejoint les Français et les autres croisés devant Acre.

L'Europe chrétienne et l'Asie musulmane étaient là, pour ainsi dire tout entières en présence. Le camp des chrétiens couvrait la plage et cernait la ville; le camp des musulmans couvrait les montagnes qui dominaient le camp des chrétiens, la ville et la mer, car le sultan Saladin était venu au secours d'Acre avec toutes les forces de son empire. On fit, de part et d'autre, des efforts prodigieux, et l'on prétend que, tant dans les combats que par les maladies, il périt là jusqu'à trois cent mille hommes, dont cent vingt mille chrétiens et cent quatre-vingt mille musulmans. La guerre, toutefois, ne se faisait plus avec autant de cruauté qu'au temps de la première croisade. Les hommes de l'Occident et ceux de l'Orient, se connaissant mieux, se haïssaient un peu moins, et le sultan Saladin, qui était non pas seulement grand capitaine et grand politique, mais très homme de bien et fort humain, avait beaucoup de goût pour la chevalerie; on assure même qu'il voulut être armé chevalier.

Richard Cœur de Lion, qui faisait toujours autre chose que ce qu'il fallait faire, s'était amusé à guerroyer contre les Grecs sur son chemin, et arriva le dernier, le 8 juin. Philippe-Auguste lui avait promis de l'attendre pour prendre Saint-Jean d'Acre par assaut ou par capitulation. Il avait tenu parole; mais Richard n'en fut pas d'humeur plus facile, et il recommença de chercher noise au roi de France et à tout le monde, tout en se signalant par de téméraires exploits, qui effaçaient aux yeux de la jeune chevalerie le courage calme et réfléchi de Philippe. Philippe ne tarda pas à prendre en dégoût cette guerre, et ne songea bientôt plus qu'à retourner où le rappelaient ses vrais intérêts et ses vrais devoirs.

Saladin n'avait pas réussi à débloquer Saint-Jean d'Acre. La garnison, affamée, offrit de se rendre au roi de France, et il fut convenu

qu'elle resterait à la discrétion du vainqueur, à moins que Saladin ne la rachetât par une énorme rançon. La reddition d'Acre étant assurée, Philippe, malade de la fièvre qui avait enlevé autour de lui nombre d'illustres personnages, fit demander à Richard de consentir à son départ; car Richard et lui s'étaient engagés à ne pas quitter la Terre sainte sans le consentement l'un de l'autre. Richard consentit, mais de mauvaise grâce et avec des paroles amères. Philippe jura qu'après son retour il ne ferait ni laisserait faire aucun dommage à Richard, à ses terres ni à ses hommes; puis il se rembarqua le 31 juillet.

Quand il fut parti, Saladin n'ayant point payé sur-le-champ la grosse rançon exigée pour la garnison d'Acre, Richard Cœur de Lion fit égorger les prisonniers. C'étaient maintenant les chrétiens qui devenaient les barbares, car le sultan Saladin ne fit jamais rien de pareil. Philippe, de son côté, avait emporté de mauvaises pensées. La première chose qu'il fit en traversant l'Italie fut de prier le pape Célestin III de le délier du serment qu'il venait de prêter à Richard, afin qu'il pût se venger sur la Normandie et sur les autres terres du roi d'Angleterre. Mais le pape lui défendit, sous peine d'excommunication, de lever la main contre Richard et contre sa terre.

Philippe se dédommagea quelque peu de ce refus en mettant la main sur le Vermandois, échu à la couronne, et sur l'Artois, qui avait été promis en héritage à sa femme, nièce du comte Philippe de Flandre. Ce comte était mort récemment à sa croisade. Le comte Baudouin de Hainaut, beau-père du roi, hérita de la Flandre. Philippe avait suspendu et non abandonné ses projets contre les domaines des Plantagenets. Il en prépara l'exécution, en accusant Richard, devant les barons de France, d'avoir envoyé de Syrie des assassins musulmans pour le tuer. Peut-être croyait-il lui-même ce qu'il voulait faire croire aux autres. Il apprit bientôt, avec grande joie, que Richard était prisonnier en Autriche. Celui-ci avait guerroyé en Palestine toute une année après le départ de Philippe; il avait

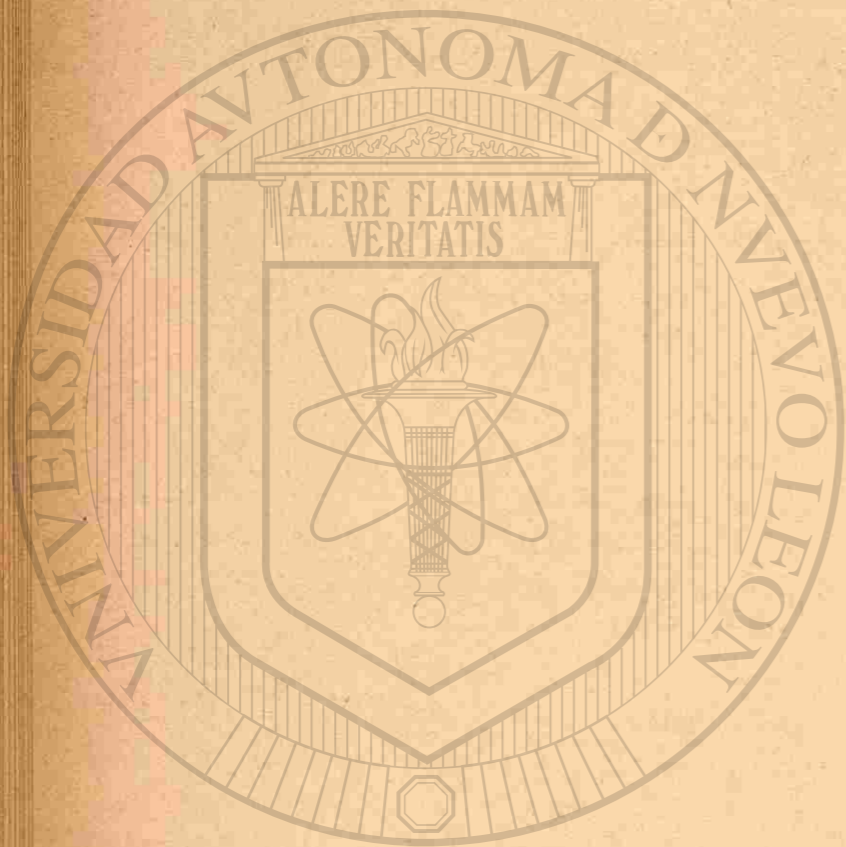
enfant, se déclarèrent pour Jean, tant en Angleterre qu'en Normandie. Les barons des anciens domaines angevins prirent parti pour le jeune duc de Bretagne.

Le roi de France prit d'abord sous sa protection les droits du jeune Arthur, et envoya ses hommes d'armes dans les provinces angevines et en Bretagne; mais, quand il vit que les Angevins et les Bretons voulaient bien être ses alliés, mais non ses sujets, et qu'ils n'entendaient pas faire ses volontés, il traita avec Jean, et convint avec lui que Louis, son fils, épouserait Blanche, fille du roi de Castille et nièce de Jean; que Jean donnerait en dot à sa nièce le comté d'Évreux et d'autres fiefs, et lui léguerait tous ses domaines de France s'il mourait sans enfants. Philippe fit renoncer Arthur à toutes ses prétentions (janvier 1200).

Philippe, dans cette occasion, n'avait point agi en sage politique; mais il n'avait pas l'esprit libre en ce moment, et il était en grande agitation et en grand trouble. Chez lui aussi, à son tour, les passions de la vie privée bouleversaient la vie politique.

Veuf d'Isabelle de Hainaut, qui était morte jeune, il avait demandé en mariage la sœur du roi de Danemark, appelée Ingeburge, et l'avait épousée à Amiens, le 14 août 1193. Dès le lendemain des noces, il avait pris en haine sa nouvelle épouse, sans qu'on ait jamais pu savoir pourquoi, car elle était douce, sage et belle, et il ne songeait plus qu'au moyen de se séparer d'elle. Sous prétexte d'une alliance de famille à un degré prohibé, prétexte qui ne manquait jamais entre les princes, il parvint à faire casser son mariage par un concile d'évêques français présidé à Compiègne par son oncle l'archevêque de Reims. La pauvre jeune reine, qui n'entendait pas le français, quand elle eut compris de quoi il s'agissait, ne put que crier : *Rome! Rome!* pour montrer qu'elle en appelait au pape. Comme elle refusa de retourner en Danemark, Philippe l'enferma dans un monastère et n'eut pas honte de la laisser dans le dénuement.

Sur la poursuite du roi de Danemark, le pape Célestin III, après



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

plus active : l'accroissement de la population de Paris par cette affluence d'étudiants venus de toutes les provinces et de l'étranger, et l'éclat que les écoles jetaient sur la capitale du royaume, ne furent peut-être pas les seuls motifs de la bienveillance royale, et Philippe prévint probablement quel parti la royauté tirerait de la résurrection du droit romain. L'enseignement des Pandectes ne devait être guère moins funeste à la féodalité que l'institution des troupes soldées. Ce fut une arme à deux tranchants, bonne à la fois contre le baronnage et contre la papauté. Les écoles avaient déjà reçu divers privilèges de Louis VII, grand ami de *clergie*, quoiqu'il ne fût rien moins que *grand clerc*. Philippe leur en octroya de beaucoup plus considérables, à l'occasion d'une de ces scènes tumultueuses dont Paris était souvent le théâtre.

Les écoliers, pour la plupart pauvres et turbulents, étaient sans cesse en guerre avec les habitants du quartier méridional de Paris et des bourgs Saint-Germain-des-Prés, Saint-Marcel et Saint-Victor. En l'an 1200, des écoliers allemands ayant assommé un maître cabaretier qui avait battu le valet d'un d'entre eux, les bourgeois, le prévôt royal de Paris à leur tête, assaillirent à leur tour les jeunes gens, à coups de bâton, de pique et d'arbalète. Vingt-deux étudiants furent tués, entre autres un archidiacre de Liège, et beaucoup d'autres furent blessés. A cette nouvelle, le roi entra en véhémence colère, condamna son prévôt à une prison perpétuelle, fit raser les maisons et arracher les vignes de plusieurs bourgeois, et garantit à l'avenir la sûreté des étudiants par une ordonnance importante. Il fut enjoint à tout bourgeois ou autre qui verrait un écolier maltraité ou blessé par qui que ce fût, d'arrêter le *malfauteur* et de le livrer à la justice du roi. L'enquête par témoins était seule admise pour prouver le délit, et l'accusé ne pouvait réclamer le duel judiciaire ni les épreuves ou ordalies. Les écoliers furent admis à l'entière jouissance du bénéfice de *clergie*; ils ne furent désormais justiciables que des tribunaux ecclésiastiques, et les

officiers royaux eurent défense expresse de mettre la main sur eux, hors le cas de flagrant délit; dans aucun cas et pour aucune accusation, le chef des écoles (le recteur de l'Université) ne pouvait être arrêté par la justice civile. Les privilèges ecclésiastiques, si contraires, en thèse générale, au bon ordre et à l'équité, se trouvèrent ici favoriser essentiellement les lettres.

IV

Tandis que Richard Cœur de Lion expirait obscurément au fond du Limousin, et que Philippe-Auguste se débattait contre la cour de Rome, une nouvelle croisade s'organisait en France. Salah-Eddin avait terminé sa carrière en 1193. Les chrétiens orientaux rompirent alors la trêve conclue par Richard Cœur de Lion avec ce grand homme : loin de mettre à profit la mort de Saladin, ils perdirent Jaffa et plusieurs autres places que l'illustre sultan leur avait laissées, et leurs possessions en Palestine furent presque réduites aux villes d'Acre et de Tyr. Trois grands corps d'armée allemands, qui passèrent en Palestine de 1195 à 1197, recouvrèrent Jaffa et dégagèrent à peu près la côte; mais Jérusalem et l'intérieur de la Palestine restèrent au pouvoir des musulmans. Innocent III s'efforça de réveiller le zèle de la chevalerie française, et offrit la remise de tous péchés « à quiconque ferait le service de Dieu un an en l'*host* ». Le fameux curé Foulques de Neuilli, après avoir prêché la réforme des mœurs et la conversion des pécheurs, se mit à courir le pays en appelant les chevaliers à la guerre sainte; il vint prêcher la croisade à Arcis-sur-Aube, au milieu d'un tournoi où l'élite de la chevalerie française s'était rassemblée sous les auspices du jeune Thibaud V,

de longues négociations, annula la décision du concile de Compiègne. Philippe, en dépit de la sentence du pape, se remaria avec Agnès de Méranie, fille d'un prince allemand qui régnait dans le Tyrol et l'Istrie (juin 1196). Célestin III ne prit point de parti décisif; mais les choses changèrent quand Innocent III eut été élevé au saint-siège. C'était un homme inflexible, qui avait de son droit et de son devoir la même idée que Grégoire VII. Il n'était pas naturellement insensible ni cruel; mais il imposait silence à son cœur quand ce qu'il appelait son devoir le commandait. Très habile dans les moyens, il ne se laissait presque jamais détourner du but par aucune considération de politique ou d'humanité.

Comme Grégoire VII, quoique Italien, il avait été élevé en France; il avait fait ses études à Paris. Il adressa sommation sur sommation à Philippe de rentrer dans le devoir et de renvoyer celle qu'il appelait la concubine du roi. Philippe ne se rendant pas, Innocent III mit en interdit tout le domaine royal de France, c'est-à-dire qu'il y interdit tout exercice du culte (janvier 1200). Jamais pareille chose ne s'était vue. La moitié des évêques s'étant soumis sur-le-champ, et les autres, même l'archevêque de Reims, ayant bientôt suivi cet exemple, dans tout le domaine de la couronne les églises furent fermées, les croix renversées, les cloches dépendues; toute administration de sacrements cessa, sauf le baptême et l'extrême-onction; il n'y eut plus ni mariage, ni funérailles; les corps des trépassés restaient exposés dans leurs bières, comme si la terre eût refusé de les recevoir dans son sein, et infectaient l'air de leur putréfaction.

Le pape suspendait, pour ainsi dire, la vie de tout un peuple, et, pour atteindre un seul homme, en frappait des centaines de mille bien innocents de la faute de leur prince.

Philippe rendit d'abord au pape violence pour violence, chassa de leurs églises les évêques, chanoines et curés, séquestra leurs biens, et, s'exaspérant de ne pas trouver appui dans la noblesse et dans le peuple contre le clergé, frappa d'exactions toutes les classes de la

nation pour les punir de plier devant le pape. Mais le vide se faisait autour du roi; le peuple lui donnait tort dans le fond, et s'était épouvanté et non irrité du terrible moyen employé par Innocent III. Philippe dut enfin céder. Le cœur brisé, car il aimait chèrement Agnès de Méranie, il se sépara d'elle, reprit provisoirement Ingeburge, tout en appelant à son tour à Rome, et obtint la levée de l'interdit (septembre 1200).

Agnès, accablée de douleur, mourut en couches quelques semaines après. Philippe alors renvoya Ingeburge en prison, et, durant bien des années encore, ne cessa de la persécuter et de poursuivre vainement près du pape l'annulation de son mariage. Ce ne fut qu'en 1212 qu'il se décida enfin à reprendre Ingeburge à sa cour et à la traiter honorablement, mais sans qu'il y eût jamais entre eux de rapprochement véritable.

Au plus fort de ses agitations et de ses chagrins, Philippe n'avait pas entièrement perdu de vue les intérêts de l'État. Ce fut pendant son excommunication qu'il rendit une ordonnance, devenue très célèbre, en faveur des écoles de Paris. L'impulsion donnée aux écoles parisiennes par Abélard ne s'était point ralentie; bien que l'enseignement n'eût pu suivre la voie philosophique ouverte par ce grand maître, plusieurs collèges avaient été fondés en dehors des écoles épiscopales et monastiques. A côté des chaires des sept arts libéraux et de théologie, étaient établies des chaires de droit canonique, de *physique*, c'est-à-dire de médecine, car on ne voyait guère dans la physique que le côté applicable au soulagement du corps humain, et enfin des chaires de droit *civil*. L'enseignement du droit romain avait pénétré d'Italie en France, et la corporation des écoles de Paris présentait déjà cet imposant ensemble qui ne tarda pas à lui valoir la qualification d'*Université*; on y enseignait, en effet, toutes les connaissances humaines, telles que les possédait alors l'Occident.

Philippe-Auguste accorda aux écoles parisiennes la protection la

plus active : l'accroissement de la population de Paris par cette affluence d'étudiants venus de toutes les provinces et de l'étranger, et l'éclat que les écoles jetaient sur la capitale du royaume, ne furent peut-être pas les seuls motifs de la bienveillance royale, et Philippe prévint probablement quel parti la royauté tirerait de la résurrection du droit romain. L'enseignement des Pandectes ne devait être guère moins funeste à la féodalité que l'institution des troupes soldées. Ce fut une arme à deux tranchants, bonne à la fois contre le baronnage et contre la papauté. Les écoles avaient déjà reçu divers privilèges de Louis VII, grand ami de *clergie*, quoiqu'il ne fût rien moins que *grand clerc*. Philippe leur en octroya de beaucoup plus considérables, à l'occasion d'une de ces scènes tumultueuses dont Paris était souvent le théâtre.

Les écoliers, pour la plupart pauvres et turbulents, étaient sans cesse en guerre avec les habitants du quartier méridional de Paris et des bourgs Saint-Germain-des-Prés, Saint-Marcel et Saint-Victor. En l'an 1200, des écoliers allemands ayant assommé un maître cabaretier qui avait battu le valet d'un d'entre eux, les bourgeois, le prévôt royal de Paris à leur tête, assaillirent à leur tour les jeunes gens, à coups de bâton, de pique et d'arbalète. Vingt-deux étudiants furent tués, entre autres un archidiacre de Liège, et beaucoup d'autres furent blessés. A cette nouvelle, le roi entra en véhémence colère, condamna son prévôt à une prison perpétuelle, fit raser les maisons et arracher les vignes de plusieurs bourgeois, et garantit à l'avenir la sûreté des étudiants par une ordonnance importante. Il fut enjoint à tout bourgeois ou autre qui verrait un écolier maltraité ou blessé par qui que ce fût, d'arrêter le *malfauteur* et de le livrer à la justice du roi. L'enquête par témoins était seule admise pour prouver le délit, et l'accusé ne pouvait réclamer le duel judiciaire ni les épreuves ou ordalies. Les écoliers furent admis à l'entière jouissance du bénéfice de *clergie*; ils ne furent désormais justiciables que des tribunaux ecclésiastiques, et les

officiers royaux eurent défense expresse de mettre la main sur eux, hors le cas de flagrant délit; dans aucun cas et pour aucune accusation, le chef des écoles (le recteur de l'Université) ne pouvait être arrêté par la justice civile. Les privilèges ecclésiastiques, si contraires, en thèse générale, au bon ordre et à l'équité, se trouvèrent ici favoriser essentiellement les lettres.

IV

Tandis que Richard Cœur de Lion expirait obscurément au fond du Limousin, et que Philippe-Auguste se débattait contre la cour de Rome, une nouvelle croisade s'organisait en France. Salah-Eddin avait terminé sa carrière en 1193. Les chrétiens orientaux rompirent alors la trêve conclue par Richard Cœur de Lion avec ce grand homme : loin de mettre à profit la mort de Saladin, ils perdirent Jaffa et plusieurs autres places que l'illustre sultan leur avait laissées, et leurs possessions en Palestine furent presque réduites aux villes d'Acre et de Tyr. Trois grands corps d'armée allemands, qui passèrent en Palestine de 1195 à 1197, recouvrèrent Jaffa et dégagèrent à peu près la côte; mais Jérusalem et l'intérieur de la Palestine restèrent au pouvoir des musulmans. Innocent III s'efforça de réveiller le zèle de la chevalerie française, et offrit la remise de tous péchés « à quiconque ferait le service de Dieu un an en l'*host* ». Le fameux curé Foulques de Neuilli, après avoir prêché la réforme des mœurs et la conversion des pécheurs, se mit à courir le pays en appelant les chevaliers à la guerre sainte; il vint prêcher la croisade à Arcis-sur-Aube, au milieu d'un tournoi où l'élite de la chevalerie française s'était rassemblée sous les auspices du jeune Thibaud V,

comte de Champagne, frère et successeur du comte Henri II, mort récemment roi titulaire de Jérusalem. Foulques fut accueilli par un enthousiasme général : le puissant comte Thibaud, qui comptait sous sa bannière jusqu'à dix-huit cents hommes d'armes, son cousin Louis, comte de Chartres et de Blois, Simon, comte de Montfort-l'Amauri, qui plus tard acquit une si fatale et si sanglante renommée, et une foule d'autres seigneurs, se croisèrent sur-le-champ. Cet exemple fut bientôt suivi par Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut, et par un second flot de prélats et de barons (1199-1200). Les croisés sollicitèrent en vain le roi Philippe de se mettre à leur tête : Philippe n'était nullement disposé à cette œuvre de dévotion, lui qui tout récemment dans sa colère contre le pape, s'était écrié « qu'il se ferait volontiers mécréant comme *Saladin!* » Le jeune comte Thibaud étant mort de maladie pendant les préparatifs, la conduite de l'expédition fut déferée au marquis de Montferrat sur le refus du duc de Bourgogne et du comte de Bar; et, après de longs retards, l'armée, forte de quatre mille cinq cents chevaliers, neuf mille écuyers et servants d'armes à cheval, et vingt mille hommes de pied, alla s'embarquer à Venise (8 octobre 1202).

La destinée de cette expédition fut aussi brillante qu'extraordinaire : elle ne vit jamais les rivages de la Palestine. L'habile et ambitieuse république de Venise, espérant se servir des barons français, n'avait consenti à leur fournir des vaisseaux qu'au prix énorme de 85 000 marcs d'argent. Les seigneurs croisés ne purent payer intégralement cette somme exorbitante; les Vénitiens leur proposèrent de s'acquitter en aidant le doge ou duc Henri Dandolo à reprendre, sur le roi de Hongrie, la ville maritime de Zara en Dalmatie. Le doge, quoique octogénaire et presque aveugle, se croisa et partit avec les Français, et l'on prit Zara, bien que le pape eût défendu, sous peine d'excommunication, d'attaquer le roi de Hongrie, qui avait lui-même reçu la croix. Sur ces entrefaites arrivèrent des envoyés d'Alexis, fils d'Isaac l'Ange, empereur

d'Orient, qui avait été détrôné, emprisonné et aveuglé par son frère. Alexis conjurait les croisés d'employer leurs armes à lui rendre son héritage, et offrait de réunir l'Église grecque à l'Église latine sous l'obéissance papale, de donner aux croisés 200 000 marcs d'argent, avec des vivres pendant toute la durée de leur expédition d'Orient, et enfin de les accompagner lui-même en Égypte avec une armée grecque. C'était en Égypte et non en Judée que les croisés devaient descendre, à cause d'une trêve conclue récemment entre les chrétiens et les musulmans de Syrie, ou plutôt à cause des idées nouvelles qui se propageaient sur les vrais intérêts de la chrétienté en Orient. Les stériles combats livrés en Palestine depuis tant d'années avaient dessillé bien des yeux, et les débats auxquels la proposition d'Alexis donna lieu attestèrent les progrès de l'intelligence politique chez les Latins. Il se dit un mot profond dans la discussion : « La Terre sainte ne peut être recouvrée que par l'Égypte ou par la Grèce ».

Les offres d'Alexis furent acceptées, malgré Simon de Montfort et beaucoup d'autres, qui voulaient exécuter littéralement leur vœu et cingler droit à la Terre sainte. Le pape même, quelque intérêt qu'il eût à réduire l'Église grecque sous sa suprématie, avait intimé aux croisés d'aller descendre à Alexandrie ou à Saint-Jean d'Acre, plutôt que d'attaquer un peuple chrétien. Les croisés ne l'écoutèrent pas : ils firent voile pour Constantinople; ils assaillirent audacieusement, par terre et par mer, cette ville immense, qui aurait pu mettre sur pied à elle seule une armée double de la leur. Le lâche peuple de Constantinople, qui eût pu anéantir les étrangers rien qu'en secouant sur leurs têtes les dalles de ses terrasses, mit bas les armes et laissa livrer au pillage la capitale de l'Empire : la Rome de l'Orient fut traitée par les hommes d'armes français et italiens comme l'autre Rome l'avait été par les hordes des Goths et des Wandaes. La honte, au reste, fut égale pour les vainqueurs et les vaincus : la rapacité des uns n'inspire guère moins d'indignation que la lâcheté des autres;

les chevaliers de France et d'Italie, contemporains et concitoyens des grands artistes qui commençaient à couvrir l'Occident de chefs-d'œuvre d'architecture, montrèrent une brutalité digne des hordes de Genserik ou d'Attila; ils anéantirent une foule de chefs-d'œuvre de l'art antique, entassés dans la ville de Constantin : les marbres de Paros furent mutilés à coup de hache; les statues de bronze furent mises en pièces et « transmuées en monnaie ». La prise de Constantinople par les Latins fut un des jours les plus néfastes de l'histoire des arts. Le peuple byzantin parut moins sensible à la perte de tant d'objets inappréciables qu'au pillage des innombrables reliques qui encombraient les églises de Constantinople, et dont les vainqueurs s'emparèrent avec des incidents bizarres et grotesques.

Après le partage de l'immense butin, on procéda au partage de l'Empire. Les Français et les Vénitiens couronnèrent empereur d'Orient le comte Baudouin de Flandre, et Baudouin partagea les provinces grecques en fiefs à ses compagnons, devenus ses vassaux. Le marquis de Montferrat eut Thessalonique et la Macédoine, avec le titre de roi; les Vénitiens eurent trois des huit quartiers de Constantinople, avec le droit de nommer le patriarche, l'île de Crète et beaucoup d'autres possessions maritimes, et, ce qui était le but suprême de leur politique, le monopole du commerce byzantin, source d'incalculables richesses. Le comte de Chartres fut créé duc de Nicée; les croisés champenois occupèrent la Morée, qui fut inféodée au comte de Champlitte et au sire de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, l'historien de cette croisade; l'empereur flamand de Constantinople créa des ducs d'Athènes et des comtes de Lacédémone, comme les rois lorrains de Jérusalem avaient fait des comtes de Bethléem et de Jaffa. Enfin, les clercs latins envahirent les évêchés et les monastères grecs, comme les chevaliers envahissaient les dignités laïques. Toute la chrétienté fut ébranlée par le retentissement de ce grand événement, qui dédommageait magnifiquement les *Francs*, les *Latins*, de leurs pertes en Palestine, conquérait au pape, malgré lui, par les

mains d'une armée excommuniée, l'Empire « schismatique » d'Orient, et effaçait l'Empire grec de la carte de l'Europe avec une si merveilleuse soudaineté. Cette catastrophe avait été préparée de longue main par les incessantes querelles des armées croisées avec la cour de Byzance; et, dans ce contact continu de deux races hostiles, la faiblesse et la ruse avaient dû tôt ou tard succomber sous la force et le courage. La ruine de l'Empire grec ne fut pourtant pas définitive cette fois encore, et les princes grecs, réfugiés dans l'Asie Mineure, entamèrent bientôt contre l'usurpation latine une lutte que secondèrent les terribles irruptions des Bulgares et qui affranchit Byzance au bout d'un demi-siècle.

Un seigneur champenois, un des principaux chefs de la croisade, le sire Geoffroi de Ville-Hardouin, nous a laissé une relation très intéressante de la conquête de Constantinople. C'est le premier homme de guerre français qui ait écrit un livre d'histoire, et son histoire est la plus ancienne que nous possédions en prose française. La prose se formait après la poésie. A Ville-Hardouin commence la longue série de nos Mémoires historiques, une des branches les plus originales et les plus nationales de notre littérature.

Quelques semaines avant que les croisés partissent pour l'Italie, ceux des seigneurs français qui n'avaient pas pris la croix s'étaient engagés dans la querelle toujours renaissante des couronnes de France et d'Angleterre. La querelle allait enfin se décider après tant de vicissitudes. Cette fois, le prétexte de la guerre fut l'enlèvement d'Isabelle d'Angoulême, fiancée de Hugues de Lusignan, comte de la Marche, par le roi Jean d'Angleterre. Jean ayant refusé d'obéir à la sommation de son suzerain, qui le citait à comparaître devant ses pairs les grands vassaux de la couronne, Philippe entra sur-le-champ en campagne, et s'empara des Andelis (1203), pendant que Jean, après avoir assassiné son neveu Arthur, s'enfuyait de Rouen en Angleterre. Vainement le pape Innocent III voulut intervenir dans la querelle, Philippe n'était pas homme à se laisser arracher sa ma-

gnifique proie. Après la prise de la forteresse des Andelis, il donna quelques semaines de repos à ses guerriers; puis, il rentra en Normandie par le Maine, entraînant avec lui, outre ses propres troupes, la chevalerie insurgée de l'Anjou, du Maine et de la Touraine. Il semblait qu'un tocsin universel amentât au loin toutes les provinces contre la Normandie, qui avait si longtemps dominé et tyrannisé ses voisins : tandis que la terre natale des Plantagenets (le Maine et l'Anjou) se levait contre l'indigne descendant de cette race, la Bretagne, altérée de vengeance, se précipitait en armes au delà du Couesnon. La Normandie, abandonnée de son prince, abandonnée de ses fils, les puissants barons d'Angleterre, voyait avec stupeur sa force et son indépendance s'évanouir comme un rêve : cette terre de conquérants succombait presque sans résistance à la conquête. Philippe, à la vérité, ne négligeait rien pour rendre sa victoire acceptable aux vaincus : partout il offrait aux communes la confirmation de leurs franchises et privilèges, et faisait suffisamment connaître aux populations qu'il s'agissait d'une réunion politique et non d'une conquête territoriale. Les Normands n'avaient pas à craindre le joug qu'eux-mêmes avaient fait autrefois subir aux Saxons. Aussi toutes les villes ouvraient leurs portes, avec tristesse, mais non avec désespoir : Falaise, malgré sa forte position, sa nombreuse bourgeoisie et sa garnison de routiers, ne résista que sept jours; le roi lui accorda une capitulation très avantageuse; les bourgeois de Falaise acquirent le droit de voyager et de commercer librement dans tout le domaine royal sans aucun péage, si ce n'est à Mantes. L'opulente cité de Caen envoya sa soumission avant d'être attaquée; Domfront, Laigle, Bayeux, Coutances, Lisieux se rendirent sans coup férir, et Philippe, envoyant les Bretons et le comte de Boulogne prendre Pontorson et Mortain, marcha en personne sur Rouen.

La puissante commune de Rouen ne pouvait se résoudre à suivre l'exemple des autres villes : la nationalité normande s'était réfugiée dans la cité de Roll. Les bourgeois rouennais, renforcés par un grand

nombre de chevaliers et d'hommes d'armes, se défendirent opiniâtrément pendant quatre semaines; enfin, manquant de vivres, ils demandèrent une trêve de trente jours, jusqu'à la fête de la Saint-Jean d'été, afin d'avoir le temps d'annoncer leur détresse à leur roi. Ils promirent, dans le cas où ils ne seraient pas secourus avant l'expiration de la trêve, de se livrer, eux et leur cité, « au victorieux roi Philippe ». Les députés de Rouen trouvèrent, dit-on, le roi Jean occupé à jouer aux échecs; il ne leur répondit pas un mot jusqu'à ce que sa partie fût achevée, et alors il leur dit : « Je n'ai aucun moyen de vous secourir dans le délai convenu; faites du mieux que vous pourrez ».

La fête de saint Jean-Baptiste étant donc venue, la bannière rouge aux trois lions, emblème des héritiers de Roll, fut enlevée des tours de Rouen et remplacée par le gonfanon bleu fleurdelisé des Capétiens, et les ponts-levis de la double enceinte se baissèrent pour recevoir le roi des Français. Philippe, comme il s'y était engagé, respecta les coutumes du duché de Normandie et les droits des communes, et accorda aux bourgeois de Rouen le libre commerce par tout le royaume; mais il les obligea d'abattre leurs murailles à leurs frais, et de bâtir une nouvelle forteresse destinée à commander la ville.

Ainsi finit l'indépendance normande, trois siècles après que Roll le Norvégien eut fondé le duché de Normandie. Peu d'années avaient suffi pour conduire la Normandie, de la plus haute prospérité qu'elle eût jamais atteinte, à la perte de son indépendance; elle tomba sans secours de la part des Anglo-Normands, qui, des rivages de leur île, virent avec indifférence la conquête de leur mère patrie. La Normandie n'habitua pas sans peine son cou au joug du roi de France; elle ne put cependant être insensible à la cessation des exactions et des violences auxquelles elle avait été sans cesse exposée sous les Plantagenets, ni aux avantages que lui apportait sa réunion aux provinces centrales de la Gaule; elle s'accoutuma peu à peu à une situation qui

l'Empire grec; les autres furent poussés par le pape contre les seigneuries de la Gaule méridionale, et les effroyables catastrophes qui bouleversèrent bientôt le Midi et auxquelles Philippe resta étranger (guerre des Albigeois), servirent encore indirectement cette royauté française, qui avait quelque chose de fatal, et à laquelle tout profitait, le mal comme le bien.

Des chances de fortune plus grandes que toutes celles qu'il avait déjà réalisées semblèrent bientôt s'offrir à Philippe. Le pape, qui avait naguère tenté de protéger contre lui le roi Jean, était maintenant au plus mal avec le roi d'Angleterre. Jean ayant refusé de recevoir un archevêque de Cantorbéry qu'avait fait élire Innocent III, le pape avait mis l'Angleterre en interdit, comme autrefois la France. Jean ne cédant pas, Innocent III alla plus loin qu'il n'avait fait contre Philippe, et déclara Jean déchu du trône; il manda à Philippe-Auguste qu'il eût à se charger, pour la rémission de ses péchés, du châtiement du roi d'Angleterre, lui transféra ce royaume pour lui et ses successeurs, et ordonna de prêcher la croisade en France contre Jean.

Philippe-Auguste convoqua ses barons à Soissons (8 avril 1213), pour leur annoncer qu'il allait passer le détroit et renverser le tyran excommunié. Tous les barons, sauf le comte de Flandre, gendre et successeur de l'empereur Baudouin dans ce comté, promirent au roi de le suivre. Philippe leur donna rendez-vous à Rouen, et fit assembler une grande flotte. Mais Innocent III agissait, dans cette occasion, avec moins de droiture qu'il n'avait fait à l'égard de l'Empire grec.

Au moment même où il octroyait à Philippe-Auguste la couronne d'Angleterre, il négociait la paix avec Jean.

Le roi Jean accepta tout ce que voulut le pape. Il renonça à toute intervention dans l'élection des évêques et des abbés; il prit la croix pour la guerre sainte, se reconnut, en son nom et en celui de ses héritiers, vassal et homme lige du seigneur pape pour les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et promit à l'Église romaine un tribut annuel en sus du denier de Saint-Pierre. L'hommage lige comportait envers le suzerain une sujétion beaucoup plus étroite que l'hommage simple (15 mai 1213). Le pape alors défendit à Philippe d'envahir la terre d'un roi qui avait satisfait à Dieu et à la sainte Église.

Philippe-Auguste se montra fort en courroux, car le pape l'avait poussé à de grandes dépenses pour préparer sa guerre, et s'était joué de lui. Mais le légat, par son adresse, trouva moyen de détourner la colère de Philippe sur un autre ennemi que Jean.

Philippe-Auguste gardait une grosse rancune au comte de Flandre, qui, seul des grands vassaux, avait refusé de le servir contre Jean. Ce comte était un prince de Portugal, appelé Ferrand, qui devait à Philippe la main de la comtesse de Flandre, fille et héritière de l'empereur Baudouin. Philippe résolut de punir l'ingratitude du comte Ferrand, et de se dédommager d'avoir manqué l'Angleterre, en prenant le riche comté de Flandre. Les armées de terre et de mer préparées contre l'Angleterre se dirigèrent contre la Flandre. Beaucoup de villes flamandes se soumirent à peu près sans résistance; mais les équipages de la flotte, sans respect pour une capitulation jurée, s'étant mis à piller Dam, qui était alors le port de Bruges et un très riche entrepôt de marchandises, une flotte anglaise, envoyée par le roi Jean, surprit la flotte française, et en détruisit une grande partie. Philippe-Auguste lui-même fut obligé de faire brûler le reste, pour que les Anglais ne le prissent point.

Philippe brûla la ville de Dam, et tira de grosses rançons de Bruges, d'Ypres et de la grande cité de Gand elle-même, qui paya, mais qui

avait d'abord blessé profondément son orgueil, et finit par devenir aussi française que l'Île-de-France elle-même.

Ce succès inouï ne satisfaisait pas encore Philippe; aussitôt après la reddition de Rouen, il envoya Cadoc, chef breton ou gallois qui commandait les routiers au service de France, s'emparer d'Angers, et lui-même, rappelant sa chevalerie aux armes dès le mois d'août, « entra en Aquitaine, prit Poitiers, et reçut en sa seigneurie les châteaux et villes de tout le pays alentour, et les barons lui firent hommage et féauté de leurs terres comme à leur lige-seigneur. L'année suivante, sitôt l'hiver passé, le roi rassembla de nouveau vingt milliers de sergents à pied et d'arbalétriers à cheval, et grand nombre de chevaliers, avec grand appareil de pierriers, de mangonneaux et de toutes manières de *tourments* (*Chronique de Saint-Denis*) ». Il força les châteaux de Loches et de Chinon, achevant ainsi la réduction du Poitou et de la Touraine; les habitants s'étaient partout déclarés pour lui; une partie de la Saintonge et de l'Angoumois suivit cet exemple (1205). Le bruit des triomphes de Philippe troubla les derniers instants de la vieille Éléonore d'Aquitaine, qui expirait en ce moment au couvent de Beaulieu, poursuivie sur son lit de mort par le retentissement des désastres de sa maison.

Philippe fit sanctionner ses conquêtes par la loi féodale. Il convoqua la cour des pairs et Jean fut proclamé déchu de tous ses fiefs et condamné à mort par contumace.

Cependant une réaction semblait se préparer contre l'heureux roi de France : les Poitevins, toujours ennemis de leur maître, quel qu'il fût, recommençaient déjà à remuer, et les seigneurs bretons voyaient avec inquiétude et colère l'impérieux Philippe assimiler, ou peu s'en faut, leur duché au domaine de la couronne. Jean, « se confiant dans l'énorme somme d'argent qu'il avait amassée, à force d'exactions, aux dépens du clergé, de la noblesse et du peuple d'Angleterre », sortit enfin de sa longue torpeur : il rassembla une grande armée et de nombreux vaisseaux à Portsmouth, au printemps de

1206, et vint débarquer à la Rochelle, seule place des pays poitevins qui n'eût pas ouvert ses portes aux Français (9 juillet 1206). Le Poitou se révolta aussitôt; les troubadours entonnèrent le chant de guerre contre la France, et les méridionaux accoururent en foule grossir l'armée anglaise. Jean bloqua Poitiers, passa la Loire, reprit Angers, saccagea cette ville, qui s'était rendu trop volontiers à Philippe, et entra en Bretagne, où il emporta Dol et le château de Montauban; mais là s'arrêtèrent ses progrès : la chevalerie de France arriva bientôt en masse dans l'Anjou, et Jean, n'osant risquer une bataille, laissa dévaster sous ses yeux les domaines des barons qui s'étaient insurgés en sa faveur, et recula jusqu'en Poitou.

Les légats du pape s'interposèrent de nouveau entre les deux rois, firent valoir auprès de Philippe la situation critique où se trouvait la chrétienté, et obtinrent enfin une trêve de deux ans (26 octobre 1206). Jean renonça, durant ce délai, à revendiquer aucun droit direct ou indirect sur les hommes et les terres de Normandie, de Bretagne, du Maine, et des cantons de l'Anjou et de la Touraine situés au nord de la Loire; Poitiers et la plus grande partie du Poitou restèrent en outre à la France. Tel fut le dénouement de cette guerre, qui, sans une seule bataille rangée et avec si peu de sang de versé, avait presque doublé, en trois ans, la puissance territoriale de la couronne de France, et réparé avec tant d'éclat le funeste divorce de Louis VII.

La trêve conclue avec Jean fut renouvelée à plusieurs reprises : Jean fut longtemps sans rien tenter pour recouvrer ses provinces, et Philippe eut plusieurs années de paix pour s'affermir dans ses conquêtes et habituer les pays conquis à sa domination. Les grands vassaux, qui eussent pu concevoir un juste effroi du prodigieux accroissement de la puissance royale, ne se coalisèrent pas contre elle quand il était encore temps de l'arrêter : d'autres passions les en détournèrent et les rendaient les instruments d'intérêts étrangers. Une partie des hauts barons français avaient été lancés par Venise contre

l'Empire grec; les autres furent poussés par le pape contre les seigneuries de la Gaule méridionale, et les effroyables catastrophes qui bouleversèrent bientôt le Midi et auxquelles Philippe resta étranger (guerre des Albigeois), servirent encore indirectement cette royauté française, qui avait quelque chose de fatal, et à laquelle tout profitait, le mal comme le bien.

Des chances de fortune plus grandes que toutes celles qu'il avait déjà réalisées semblèrent bientôt s'offrir à Philippe. Le pape, qui avait naguère tenté de protéger contre lui le roi Jean, était maintenant au plus mal avec le roi d'Angleterre. Jean ayant refusé de recevoir un archevêque de Cantorbéry qu'avait fait élire Innocent III, le pape avait mis l'Angleterre en interdit, comme autrefois la France. Jean ne cédant pas, Innocent III alla plus loin qu'il n'avait fait contre Philippe, et déclara Jean déchu du trône; il manda à Philippe-Auguste qu'il eût à se charger, pour la rémission de ses péchés, du châtiement du roi d'Angleterre, lui transféra ce royaume pour lui et ses successeurs, et ordonna de prêcher la croisade en France contre Jean.

Philippe-Auguste convoqua ses barons à Soissons (8 avril 1213), pour leur annoncer qu'il allait passer le détroit et renverser le tyran excommunié. Tous les barons, sauf le comte de Flandre, gendre et successeur de l'empereur Baudouin dans ce comté, promirent au roi de le suivre. Philippe leur donna rendez-vous à Rouen, et fit assembler une grande flotte. Mais Innocent III agissait, dans cette occasion, avec moins de droiture qu'il n'avait fait à l'égard de l'Empire grec.

Au moment même où il octroyait à Philippe-Auguste la couronne d'Angleterre, il négociait la paix avec Jean.

Le roi Jean accepta tout ce que voulut le pape. Il renonça à toute intervention dans l'élection des évêques et des abbés; il prit la croix pour la guerre sainte, se reconnut, en son nom et en celui de ses héritiers, vassal et homme lige du seigneur pape pour les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et promit à l'Église romaine un tribut annuel en sus du denier de Saint-Pierre. L'hommage lige comportait envers le suzerain une sujétion beaucoup plus étroite que l'hommage simple (15 mai 1213). Le pape alors défendit à Philippe d'envahir la terre d'un roi qui avait satisfait à Dieu et à la sainte Église.

Philippe-Auguste se montra fort en courroux, car le pape l'avait poussé à de grandes dépenses pour préparer sa guerre, et s'était joué de lui. Mais le légat, par son adresse, trouva moyen de détourner la colère de Philippe sur un autre ennemi que Jean.

Philippe-Auguste gardait une grosse rancune au comte de Flandre, qui, seul des grands vassaux, avait refusé de le servir contre Jean. Ce comte était un prince de Portugal, appelé Ferrand, qui devait à Philippe la main de la comtesse de Flandre, fille et héritière de l'empereur Baudouin. Philippe résolut de punir l'ingratitude du comte Ferrand, et de se dédommager d'avoir manqué l'Angleterre, en prenant le riche comté de Flandre. Les armées de terre et de mer préparées contre l'Angleterre se dirigèrent contre la Flandre. Beaucoup de villes flamandes se soumirent à peu près sans résistance; mais les équipages de la flotte, sans respect pour une capitulation jurée, s'étant mis à piller Dam, qui était alors le port de Bruges et un très riche entrepôt de marchandises, une flotte anglaise, envoyée par le roi Jean, surprit la flotte française, et en détruisit une grande partie. Philippe-Auguste lui-même fut obligé de faire brûler le reste, pour que les Anglais ne le prissent point.

Philippe brûla la ville de Dam, et tira de grosses rançons de Bruges, d'Ypres et de la grande cité de Gand elle-même, qui paya, mais qui

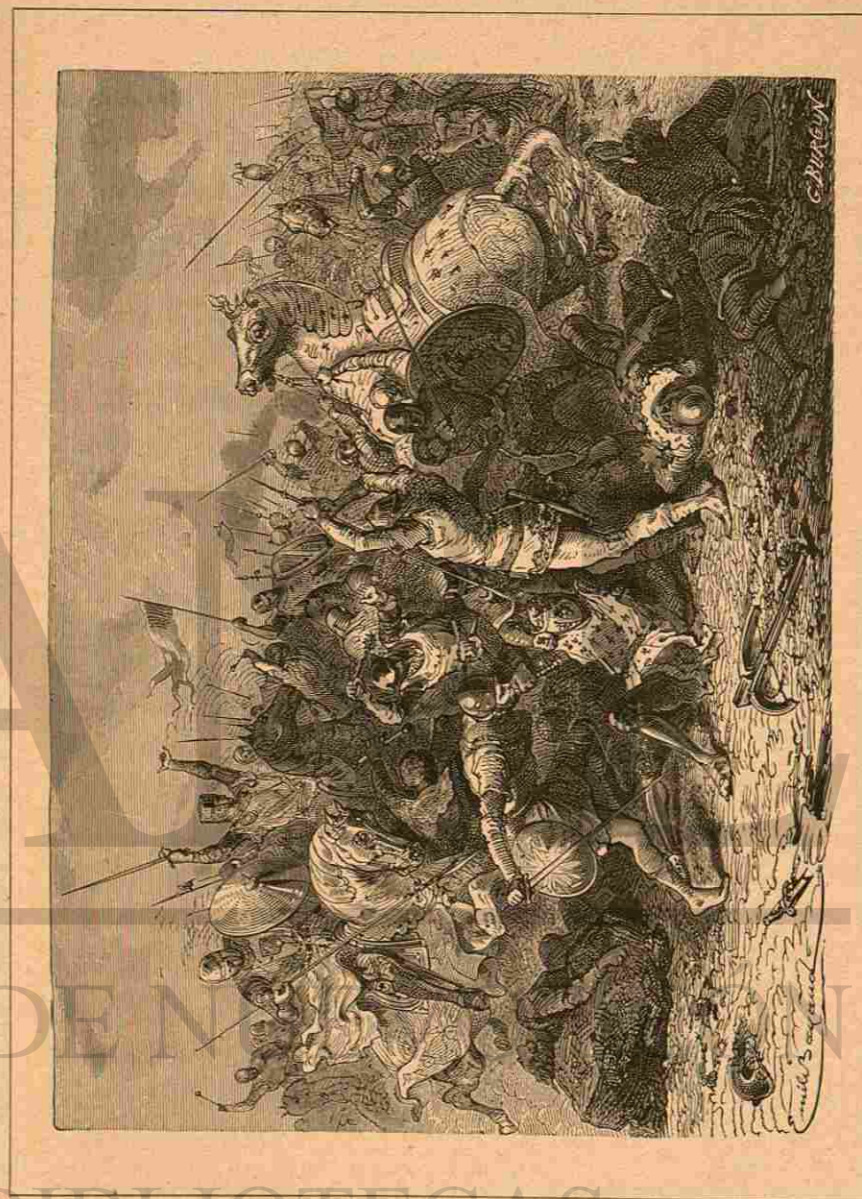
de Vermandois, et un chef de *routiers*, de soldats-brigands, demandait Amiens. On se fût en outre partagé toutes les terres d'Église. Othon était brouillé avec le saint-siège et excommunié par Innocent III.

Philippe-Auguste prévint l'attaque. De Péronne, il marcha droit en Flandre (23 juillet), et alla se poster sous les murs de Tournai, coupant les communications de l'ennemi avec la Flandre. Tournai, jadis le berceau des rois mérovingiens, était une commune de langue française, qui relevait directement du roi et non du comte de Flandre, et qui restait toujours fidèle au parti de la France. Othon se porta de Valenciennes vers Tournai, et s'arrêta à Mortagne, à deux lieues des Français. Le roi leva son camp, afin de tourner l'ennemi, trop difficile à aborder de front. Othon suivit le mouvement des Français, et marcha derrière eux.

Philippe s'arrêta près d'un petit pont appelé le pont de Bovines, sur la rivière de Marque, et fit revenir le gros de l'armée qui avait déjà passé outre (27 août 1214). Ce fut un évêque, Guérin de Senlis, ancien chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui rangea l'armée française en bataille. Philippe-Auguste, dans sa harangue à son armée, insista beaucoup sur l'excommunication d'Othon et des siens, et sur ce que lui et ses hommes étaient, au contraire, unis à l'Église de Dieu. Les chevaliers demandèrent sa bénédiction, et, levant la main, il pria Dieu de les bénir tous; puis les trompettes sonnèrent.

Ce ne furent point des chevaliers, mais des hommes du peuple, qui engagèrent la grande bataille. Cent cinquante servants d'armes du Soissonnais, cavaliers armés à la légère, chargèrent hardiment les chevaliers de Flandre. Les chevaliers de Bourgogne, de Champagne et d'autres les soutinrent, et, après trois grandes heures de combat, les Flamands furent défaits, et leur comte fut blessé et pris.

Ceci se passait à la droite de l'armée française. Au centre, le roi et l'empereur étaient en face l'un de l'autre. Les milices de cinq communes, Amiens, Corbie, Arras, Beauvais et Compiègne, allèrent en



BATAILLE DE BOUVINES



n'ouvrit pas ses portes. Lille s'étant révoltée, Philippe l'emporta par escalade, la brûla, et la plupart des habitants furent massacrés ou vendus comme serfs, ainsi que dans les anciennes guerres des Barbares. La perte de la flotte et la résistance des Flamands, venant après que l'expédition d'Angleterre eut manqué, avaient mis Philippe hors de lui-même et il agissait là comme eût fait Richard Cœur de Lion.

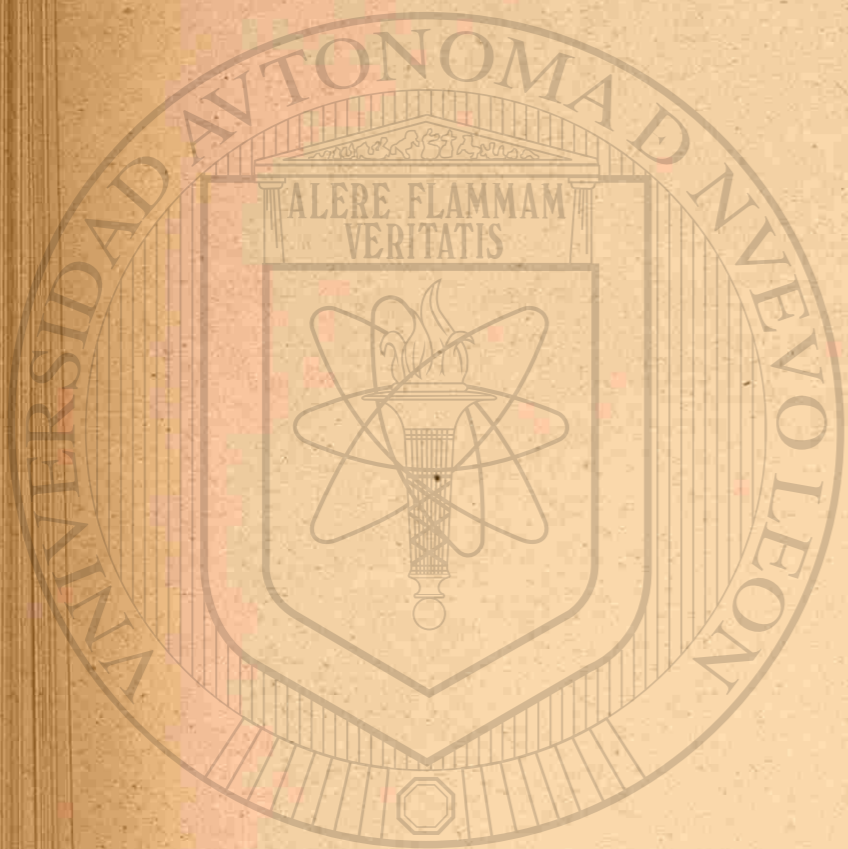
L'invasion du roi Philippe en Flandre eut de grandes conséquences. Les hauts barons des provinces du nord de la Gaule, qui avaient formé autrefois l'Austrasie, puis le royaume de Lorraine, craignirent que, si le roi Philippe réunissait à son domaine le puissant comté de Flandre, il ne voulût ensuite reprendre sur l'Empire l'ancien royaume de Lorraine, qui avait jadis appartenu plusieurs fois aux rois de France. Le bruit courait que Philippe-Auguste songeait à relever, au profit de son fils Louis, l'empire de Charlemagne, parce que Louis descendait de Charlemagne par sa mère. Or, les grands barons de ces contrées, qu'ils fussent de langue française ou de langue allemande ou flamande, n'entendaient point échanger la suzeraineté de l'empereur pour celle du roi de France, parce qu'ils étaient presque complètement indépendants sous l'empereur, tandis qu'il eût fallu reconnaître au roi, s'il eût été leur suzerain, une réelle autorité.

Le comte Renaud de Boulogne, homme très subtil et très vaillant, que Philippe-Auguste avait dépouillé de ses fiefs pour rébellion, parcourut les pays entre l'Escaut et le Rhin, afin de coaliser tous les seigneurs de ces provinces avec le comte de Flandre. L'évêque de Liège fut le seul qui n'y consentit point. Renaud de Boulogne alla ensuite chercher d'autres ennemis à Philippe au delà du Rhin. L'Allemagne était alors partagée entre deux empereurs, élus par deux factions rivales. L'un des deux empereurs était Frédéric II, de la maison de Souabe, petit-fils de ce Henri VI qui avait tenu le roi Richard en captivité. Frédéric était allié de Philippe-Auguste. L'autre

empereur, Othon de Brunswick, était le neveu et l'allié du roi Jean. Othon se laissa facilement persuader par le comte de Boulogne de venir se mettre à la tête des coalisés contre Philippe, et, quoique son parti eût alors le dessous en Allemagne contre Frédéric II, il réussit à lever un grand nombre de soldats avec l'argent que le roi Jean lui envoya d'Angleterre.

Othon vint, au commencement de l'année 1214, présider à Bruges l'assemblée des barons ligués. Il fut convenu là que les hommes de la Gaule du Nord et les Allemands attaqueraient le royaume de France par la Flandre et le Hainaut, pendant que le roi Jean débarquerait en Poitou pour recouvrer son héritage. Avant que Philippe eût achevé ses préparatifs de résistance, le roi d'Angleterre descendit à la Rochelle (mi-février 1214). Les Lusignan, ses anciens ennemis, et presque tous les Poitevins, passèrent de son côté. Il franchit la Loire, se saisit d'Angers, puis voulut prendre Nantes; mais les Bretons le repoussèrent, et, informé de l'approche de Louis de France, que son père le roi Philippe avait envoyé dans l'Ouest en toute hâte, il se mit en retraite, quoiqu'il eût bien plus de forces que Louis. Louis le poursuivit. Jean traversa la Loire en barque pour s'enfuir plus vite, et son armée se débâta. Presque tout le pays qu'il avait occupé fut repris par les Français.

La guerre fut plus sérieuse dans le Nord. Là, Philippe-Auguste avait devancé ses ennemis. La chevalerie et les communes rivalisèrent de zèle pour répondre à l'appel du roi, et aucun des grands barons n'osa faire défection, car leurs hommes ne les eussent pas suivis. Toutes les villes et les bourgs envoyèrent leurs milices avec leurs bannières à Péronne, rendez-vous général. Les ennemis s'assemblaient à Valenciennes. Les barons du Nord ne parlaient de rien moins que de conquérir toute la terre du roi Philippe. L'empereur Othon prétendait avoir la suzeraineté sur tout le royaume, avec Orléans et Chartres en propriété; le comte de Flandre voulait tout simplement Paris et l'Ile-de-France; le comte de Boulogne réclamait les domaines



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

avant, avec l'oriflamme au milieu d'elles, si bien qu'elles dépassèrent toute la chevalerie, et se mirent entre le roi et Othon. La chevalerie allemande les chargea si furieusement qu'elle passa au travers sans leur faire lâcher pied, et perça jusqu'au roi. Philippe-Auguste fut renversé de cheval, et assailli à terre par des fantassins ennemis.

Sa bonne cotte de mailles le sauva. Ses hommes d'armes le débarrassèrent et le remirent à cheval. Les gens des communes revinrent à l'aide et les deux chevaleries française et allemande se mêlèrent avec grand abatis d'hommes et de chevaux, dit la chronique. L'empereur Othon, comme le roi Philippe, faillit être tué ou pris; mais Philippe était retourné au combat; Othon, au contraire, s'enfuit, et les Allemands et les Anglais furent enfin rompus, comme l'avaient été les Flamands. L'aigle dorée, qui était l'enseigne de l'empereur, fut apportée aux pieds du roi.

Le soir de la bataille, on amena devant le roi six comtes et vingt-cinq hauts barons prisonniers. Philippe envoya le comte de Boulogne en prison dure à Péronne, que Renaud de Boulogne avait prétendu acquérir avec le Vermandois, et il mena le comte Ferrand de Flandre enchaîné à sa suite jusqu'à Paris, que Ferrand avait rêvé de s'approprier.

De la frontière à Paris, Philippe-Auguste chevaucha sur les fleurs et les rameaux verts, parmi les chants de victoire et les joyeux carillons, entre les flots du peuple attroupé aux carrefours des chemins.

Tout Paris, bourgeois et écoliers, alla à sa rencontre, et ils lui firent une fête qui dura sept jours et sept nuits. Les milices des communes, qui s'étaient si bien comportées dans la bataille, vinrent prendre leur part de ces réjouissances, et remettre en pompe leurs prisonniers au prévôt de Paris. Après quoi, disent les chroniques, en mémoire des grandes victoires que Dieu avait données au père contre l'empereur et au fils contre le roi d'Angleterre, Philippe

de compte. Jean s'enfuit comme à l'ordinaire. Louis fut reçu dans Londres; la plus grande partie de l'Angleterre le reconnut pour roi. Jean fut délaissé même de la plupart de ses routiers mercenaires, et fit une fin digne de sa vie honteuse : il mourut d'indigestion (19 octobre 1216).

Avec la vie de Jean finit la prospérité de Louis. Les barons anglais, mécontents de voir que Louis favorisait exclusivement les Français, se retournèrent vers l'héritier de Jean, un enfant de dix ans, qu'ils couronnèrent sous le nom de Henri III, et, moins d'un an après la mort de Jean, Louis, assiégé dans Londres, fut obligé de capituler et de quitter l'Angleterre (11 septembre 1217). Louis eût-il été plus habile, qu'il n'en eût pas moins perdu tôt ou tard le royaume d'Angleterre, car la France et l'Angleterre ne voulaient ni ne devaient être réunies en un seul empire.

Le mauvais succès du prince Louis n'avait ébranlé en rien les grands résultats du règne de son père. Philippe-Auguste passa ses dernières années en paix, respecté de toute la chrétienté. Dans l'été de 1222, il fut pris d'une fièvre lente, et, sentant ses forces se retirer de lui, il fit son testament, et légua une énorme somme d'argent, plus de huit millions et demi de notre monnaie, qui vaudraient aujourd'hui dix fois davantage, pour la défense de ce qui restait aux chrétiens en Terre sainte et pour la recouvrance de Jérusalem.

Philippe-Auguste, suivant l'exemple de son grand-père Louis le Gros, laissa à son fils aîné Louis tout le domaine royal de France, pour ne pas diviser la puissance du royaume qu'il avait restaurée, et il ne donna à son second fils Philippe, comte de Boulogne, qu'un seul fief du domaine, le petit comté de Clermont en Beauvaisis. Il languit encore quelques mois, et mourut à Mantes, le 14 juillet 1223, à l'âge de cinquante-huit ans. On raconte qu'un jour, comme Philippe-Auguste avait vingt ans à peine, ses barons le voyaient assis à l'écart, rongé avec distraction un brin d'arbre vert et regardant tout autour de lui d'un air agité. « Si quelqu'un pouvait me dire ce

que le roi pense, s'écria l'un d'eux, je lui donnerais mon meilleur cheval. » Un autre s'enhardit à gagner l'enjeu, et interrogea le roi. « Je pense à une chose, répondit Philippe : c'est à savoir si Dieu accordera à moi ou à quelqu'un de mes héritiers la grâce d'élever de nouveau la France à la hauteur où elle était parvenue du temps de Charlemagne. »

Il avait réalisé sa pensée, autant que le permettaient les conditions du temps où il avait vécu.

fonda, auprès de Senlis, un monastère qui fut nommé l'abbaye de la Victoire.

La sagesse était revenue à Philippe-Auguste avec le succès; il se sentait vieillir, plus par la fatigue que par l'âge, et il se contenta d'assurer ses conquêtes sans chercher encore à les étendre. Il vendit au roi Jean, pour une grande somme d'argent, une trêve de cinq années, et le laissa en possession de la Saintonge, d'une portion du Poitou et du reste de l'Aquitaine. Il renonça à réunir au domaine royal le comté de Flandre, qu'il laissa à la comtesse Jeanne, l'héritière des anciens comtes, tout en gardant prisonnier son mari Ferrand dans le nouveau donjon du Louvre. Seulement, il fit démolir les principales citadelles de Flandre, et interdit dans ce pays toutes fortifications nouvelles. Quant aux seigneuries du comte Renaud, qui étaient Boulogne et Calais, le roi les donna à son second fils appelé Philippe, en le mariant à la fille de Renaud, qui resta en prison comme Ferrand.

Pour l'empereur Othon, il s'était enfui en Allemagne, et l'on n'entendit plus parler de lui.

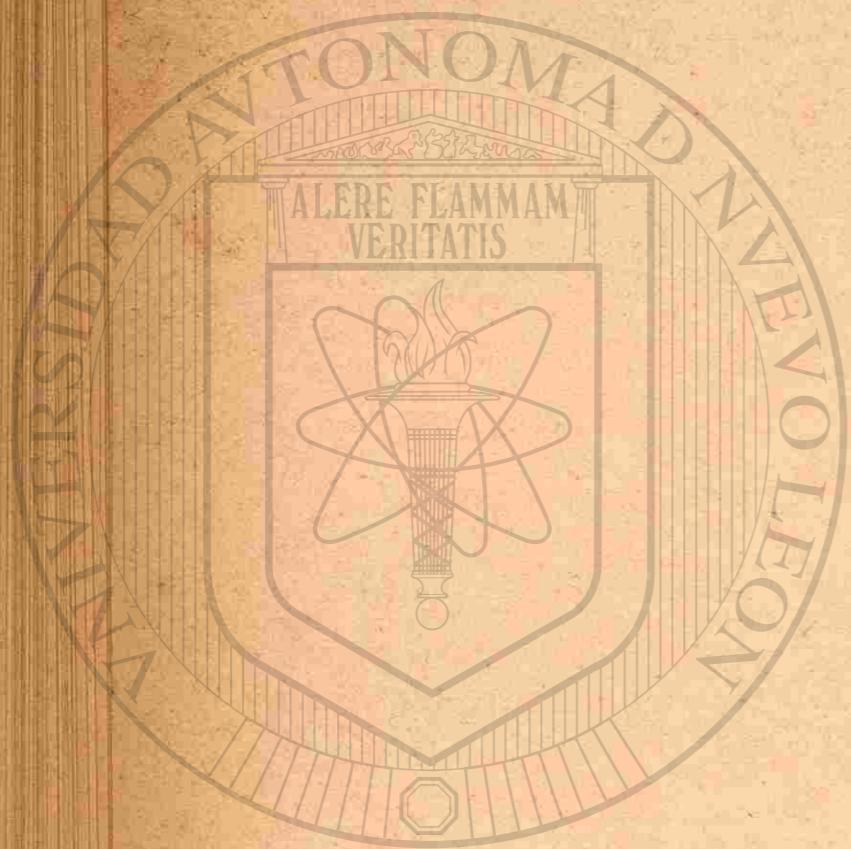
Une nouvelle fortune, que Philippe-Auguste n'avait pas cherchée, vint s'offrir à la maison royale de France. La honteuse défaite du roi Jean sur la Loire fut suivie d'une révolution en Angleterre. Jean avait lassé la patience de tout le peuple anglais, grands et petits, par des exactions et des violences qu'on n'eût pas supportées d'un roi victorieux, et qu'on ne supporta point d'un vaincu et d'un lâche. Les grands barons anglo-normands jurèrent, entre les mains de l'archevêque de Cantorbéry, d'obliger le roi à rétablir une ancienne charte de Henri I^{er}, qui avait promis la suppression des abus, et qui n'avait pas été observée par les successeurs de Henri I^{er} (20 novembre 1214). Les libertés des nobles et des bourgeois étaient alors bien moins respectées par les rois d'Angleterre qu'en France. Les grands barons appelèrent aux armes la petite noblesse, qui descendait des Normands et des Français, et ils appellèrent aussi le peuple de

langue saxonne, en réclamant pour lui les anciennes lois d'avant la conquête normande en même temps qu'ils réclamaient pour eux la charte de Henri I^{er}. Jean, abandonné de tous, signa tout ce que voulurent les barons ligués; ce fut là ce qu'on nomma la *Grande Charte* d'Angleterre (9 juin 1215). Les grands barons s'attribuaient la direction de la nation anglaise; mais ils avaient eu le bon sens d'intéresser les autres classes du peuple à s'unir à eux contre le despotisme, et ce fut là le commencement de la grandeur politique de l'Angleterre.

Jean transgressa bientôt ses promesses. Il réclama l'assistance du pape, son suzerain. Innocent III cassa la Grande Charte et défendit, sous peine d'anathème, au roi de l'observer et aux barons d'en réclamer l'observation. La papauté prenait parti pour le despotisme, à condition que les despotes fussent ses serviteurs. Là est l'origine de la haine des Anglais contre ce qu'ils nomment le *papisme*. Les barons et une grande partie du clergé anglais résistèrent au pape et n'observèrent pas son interdit. Jean appela contre eux à son aide tous les *routiers*, tous les soldats-brigands du continent. Les barons anglais offrirent la couronne d'Angleterre au prince Louis de France, fils de Philippe-Auguste, qui était le mari d'une petite-fille du feu roi Henri II, Blanche de Castille (fin 1215). Le pape défendit, sous peine d'excommunication, à Louis de passer en Angleterre, et à Philippe-Auguste d'aider son fils contre le roi Jean.

Louis, qui était de faible esprit, et plus semblable à son grand-père Louis le Jeune qu'à son père Philippe-Auguste, n'eût pas osé de lui-même braver les menaces du pape; mais sa femme Blanche, qui avait forte tête et grand cœur, et qui le gouvernait entièrement, l'obligea d'aller revendiquer ce qu'elle disait être son royaume à elle. Philippe-Auguste ne seconda point ouvertement l'entreprise; mais il donna sa bénédiction à son fils et le laissa partir.

Le légat excommunia Louis et même Philippe-Auguste; mais l'effet des excommunications commençait à s'user, et l'on en tint peu



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DE L'AVÈNEMENT DE HUGUES CAPET

Invasions normandes. — Royaumes de Bretagne, de Lorraine et de Provence. — Commencement des grands fiefs. — Robert le Fort. — Karle le Chauve ouvre l'ère de la féodalité. — Siège de Paris par les Normands. — Eudes, comte de Paris, roi de la France occidentale; son règne. — Première restauration des Carolingiens; Karle le Simple. — Rollon; duché de Normandie. — Les rois Robert de France et Raoul de Bourgogne. — Seconde restauration des Carolingiens. — Louis d'Outremer; Hugues le Grand. — Guerres civiles et étrangères. — La Lorraine disputée entre la France et la Germanie. — Derniers rois carolingiens; chute définitive de la maison de Charlemagne. — Election de Hugues Capet..... 4

CHAPITRE II

INSTITUTIONS FÉODALES. — PREMIERS CAPÉTIENS ET DYNASTIES DES GRANDS VASSAUX

Derniers efforts de la race carolingienne. — Le roi Robert. — *L'an 1000*. — Architecture romane. — Manichéens, commencement des persécutions religieuses. — Révoltes des paysans. Les ducs de Normandie. — Le roi Henri 1^{er}. — Trêve de Dieu. — Impuissance des rois. Anarchie féodale. — Les royaumes d'Arles et de Bourgogne réunis à l'Empire germanique. — Hildebrand..... 48

CHAPITRE III

ANARCHIE FÉODALE

Philippe 1^{er}. — Conquête de l'Angleterre par les Normands. Puissance de Guillaume le Conquérant. — Grégoire VII. — Guerre des Investitures. — Conquête du Portugal par les chevaliers français et bourguignons. — Première croisade. — Pierre l'Ermité. — Godéfrroi de Bouillon. Raymond de Saint-Gilles. — Conquêtes en Syrie et en Mésopotamie. — Prise de Jérusalem. — Résultats de la croisade..... 79

CHAPITRE IV

COMMENCEMENTS DE LA MONARCHIE FÉODALE

Croisade du duc d'Aquitaine. — Premiers exploits de Louis le Gros. Armement des serfs d'Église. — Lutte contre Henri 1^{er} d'Angleterre et l'empereur Henri V. L'oriflamme. — Progrès de la royauté. — Acquisition de l'Aquitaine par mariage. — Révolution municipale. — Affranchissement de la bourgeoisie. Les communes. 110

CHAPITRE V

MOEURS, IDÉES, LETTRES ET ARTS AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES

Philosophie scolastique. Héloïse et Abélard. Saint Bernard. — Chevalerie et poésie chevaleresque. Formation de la langue d'oïl et de la langue d'oc. Troubadours et trouvères. Cycle épique de Charlemagne. La chanson de Roland. — Cycle d'Arthur ou de la Table-Ronde. Le prophète Merlin. Chretien de Troies et ses émules. Invasion générale des romans celtiques. Idéal moral nouveau. Rôle des femmes dans la chevalerie. — Fin de l'architecture romane. Naissance et caractère national de l'architecture ogivale. 151

CHAPITRE VI

LOUIS VII, DIT LE JEUNE, ROI DE FRANCE ET DUC D'AQUITAINE

Démembrement de la monarchie anglo-normande. Geoffroi Plantagenet, duc de Normandie et comte d'Anjou. — Croisade de Louis le Jeune. Henri II Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou, duc d'Aquitaine, puis roi d'Angleterre. La couronne de France abaissée de nouveau. Mort de Louis VII et avènement de Philippe-Auguste. Croisade. — Richard Cœur de Lion. — Conquête de la Normandie et des provinces de l'Ouest. — Empire latin d'Orient. — Jean sans Terre. — Bataille de Bovines. — Apogée de la monarchie féodale. 184

BIBLIOTHÈQUE INSTRUCTIVE

Collection de volumes in-16 illustrés, brochés 2 fr. 25
Cartonnés en toile rouge avec plaques or, tranches dorées, 3 fr. 50.

- LES EXERCICES DU CORPS**, par G. BONNEFONT. 1 volume, 60 gravures. Gymnastique. — Natation. — Équitation. — Tir. — Chasse. — Pêche. — Canotage. — Patinage. — Véloce-pède. — Rallye paper. — Escrime. — Boxe. — Canne. — Lutte. — Courses et régates.
- LES DEUX MISSIONS FLATTERS au pays des Touareg Azdjer et Hoggar**, par H. BROSSELDAR, capitaine d'infanterie (2^e édition). 1 vol., 50 gravures et un itinéraire des deux missions.
- L'ARMÉE D'AFRIQUE** depuis la conquête d'Alger, par le D^r F. QUENNOY, ancien médecin inspecteur du service de santé des armées. 1 vol., 46 gravures et une carte. Il a été tiré de cet ouvrage 100 exemplaires sur papier du Japon. 10 fr.
- L'ALGÉRIE**, par le D^r F. QUENNOY. (2^e édition.) 1 vol. orné de 100 gravures sur bois et d'une carte. Limites. — Tell. — Régions des hauts plateaux, les steppes. — Le Sahara. — Météorologie. — Histoire naturelle. — Histoire. — Peuple primitif, peuple actuel. — État moral des indigènes. — État actuel de l'Algérie.
- LA GRANDE PÊCHE** (Les tortues de mer, les animaux inférieurs), par le D^r H.-E. SAUVAGE, directeur de l'établissement aquicole de Boulogne-sur-Mer. 1 vol., 70 gravures. Tortues de mer et écaille. — Crustacés. — Pourpre des anciens. — Huître. — Moule. — Naere et perles. — Corail. — Éponge.
- LA GRANDE PÊCHE** (Les poissons), par le D^r H.-E. SAUVAGE. (2^e édit.) 1 volume orné de 87 gravures. Raies et squales. — Esturgeon. — Thon. — Maquereau. — Morue. — Hareng. — Sardine. — Anchois. — Saumon. — Anguille.
- TAHITI** et les colonies françaises de la Polynésie, par H. LE CHARTIER, ouvrage précédé d'une lettre-préface par M. FERD. DE LESSEPS. 1 vol., 23 grav. et 2 cartes.
- MADAGASCAR**, par H. LE CHARTIER et G. PELLERIN. 1 vol. orné de 60 gravures et accompagné d'une carte.
- LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET LES NOUVELLES-HÉBRIDES**, par H. LE CHARTIER, ancien commissaire du gouvernement pour l'immigration à la Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides. 1 vol., 45 gravures et 2 cartes. La Nouvelle-Calédonie et ses dépendances. — Ile des Pins. — Iles Loyauté. — Archipel des Nouvelles-Hébrides.
- LES INVISIBLES**, par FABRE DOMERGUE, docteur ès sciences. 1 volume illustré de 120 gravures. Rhizopodes à coquille. — Radiolaires. — Champignons et moisissures. — Microbes. — Diatomées. — Nostocs. — Infusoires. — Flagellés, coloration et phosphorescences des eaux. — Paramécies. — Stentors. — Poux de l'hydre, trichodines, vorticelles. — Epistylis de la paludine. — Chasseurs. — Vampire. — Dyciémides. — Éponges. — Hydres. — Bryozoaires. — Anguillules, trichines. — Rotifères. — Articulés, tardigrades, pycnogonides. — Acariens. — Crustacés microscopiques. — Comment on se sert d'un microscope.
- LE COMBAT POUR LA VIE** (*L'esprit des petites bêtes et des poissons*), par O. DE RAWTON. 1 vol. orné de 90 gravures sur bois. Plantes carnivores. — Les infiniment petits. — Ténias et trichines. — Sous les eaux. — Les insectes. — Les araignées.
- LES PLANTES QUI GUÉRISSENT ET LES PLANTES QUI TUENT**, par O. DE RAWTON. (2^e édit.) 1 vol. illustré de 130 gravures sur bois.
- LA MER**, par A. DEBARRY. 1 volume orné de 90 gravures. Les courants. — L'air. — Agitation de la mer. — Action érosive de la mer. — Profondeur, couleur et salinité de la mer. — Température de la mer. — Faune et flore de la mer. — Monstres de la mer. — Les infiniment petits. — Les faiseurs d'îles. — Les atolls. — Les pluies. — Origines de la marine. — Marine de guerre et marine marchande. — Les marins. — Baigneurs et pêcheurs.
- LE BOIRE ET LE MANGER**, par A. DEBARRY. 1 vol. orné de 126 grav. sur bois. Le pain. — La viande. — Le lait. — Les légumes. — Les fruits. — Les condiments. — Les boissons (eau, vin, vinaigre, bière, cidre et poiré, alcool, liqueurs).

BIBLIOTHÈQUE INSTRUCTIVE (Suite).

NOS FRONTIÈRES PERDUES (formation du territoire français), par AUGUSTE LEPAGE. 1 vol. orné de 80 gravures sur bois et 13 cartes.

HISTOIRE DE LA LUNE, par W. DE FONVIELLE. 1 vol. orné de 72 gravures.

LE JAPON, par G. DEPPING, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. (2^e édit.) 1 volume orné de 47 grav. et d'une carte.

L'HOMME BLANC AU PAYS DES NOIRS, par J. GOURDAULT. 1 vol. illustré de 70 grav. sur bois et accompagné d'une carte de l'Afrique.

LE PATRIOTISME FRANÇAIS, par A. LAIR, proviseur, agrégé d'histoire. (2^e éd.) 1 vol. orné de 35 gravures sur bois.

Vercingétorix à Alésia. — Karle Martel à la bataille de Poitiers. — La Guerre de Cent ans. — François 1^{er} et Charles-Quint. — Les Volontaires de 1792.

LES COLONIES PERDUES, par CH. CANIVET (le Canada et l'Inde). 1 vol. orné de 65 gravures sur bois.

LES CHASSES DE L'ALGÉRIE et notes sur les Arabes du Sud, par le GÉNÉRAL MARGUERITE. (1^{re} édition.) 1 vol. orné de 63 gravures sur bois.

LA CHINE, d'après les voyageurs les plus récents, par V. TISSOT. (2^e édition.) 1 vol. orné de 65 gravures sur bois.

La route. — Canton. — Hong-Kong. — Formose. — Fou-Tchéou. — Shanghai. — Le fleuve Bleu. — De Shanghai à Pékin. — Pékin.

LES INSECTES NUISIBLES A L'AGRICULTURE ET A LA VITICULTURE (Moyens de les combattre), par E. MENAULT. (2^e édit.) 1 vol. orné de 105 grav. sur bois.

LES PAYSANS ET LEURS SEIGNEURS AVANT 1789 (Féodalité, ancien régime), par L. MANESSE, agrégé de l'Université. 1 vol. orné de 50 grav. sur bois.

La Terre féodale. — Le Noble. — Le Paysan. — Affranchissements. — Le Château. — La Justice seigneuriale. — La Chasse. — Abus et répressions. — Les Grandes misères. — Révoltes des paysans. — Vie privée des paysans.

JEANNE D'ARC, par HENRI MARTIN, de l'Académie française. (3^e édition.) 1 volume orné de 20 gravures sur bois.

LES GRANDS CONQUÉRANTS, par ADRIEN DESPREZ. 1 vol. illustré de 50 grav.

Cyrus. — Alexandre. — César. — Attila. — Mahomet. — Charlemagne. — Guillaume le Conquérant. — Gengis Khan. — Napoléon.

LES GRANDES SOUVERAINES, par ADRIEN DESPREZ. 1 vol. orné de 50 gravures sur bois.

Dehora. — Penthésilée. — Sémiramis. — Reine de Saba. — Cléopâtre. — Zénobie. — Blanche de Castille. — Isabelle la Catholique. — Elisabeth d'Angleterre. — Marie-Thérèse. — Catherine II.

L'ÉGYPTE, par J. HEAVÉ. 1 volume illustré de 87 gravures sur bois et accompagné de 2 cartes.

L'ARCHITECTURE EN FRANCE, par G. CERFBERR DE MÉDELSHEIM. 1 volume orné de 126 gravures.

L'Architecture chez les peuples anciens. — Monuments gaulois. — Période romaine. — Styles latin, roman, de transition; style ogival primitif. — Styles rayonnant, flamboyant. — Châteaux forts et enceintes de villes. — Architecture civile. — La Renaissance: châteaux et églises. — Siècles de Louis XIV et de Louis XV. — Architecture religieuse. — Architecture municipale et privée depuis la Renaissance.

LES GÉNÉRAUX DE LA RÉPUBLIQUE, par A. BARBOU, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. (2^e édition.) 1 volume orné de 30 gravures.

Hoche. — Marceau. — Desaix. — Kléber. — Kellermann. — Dumouriez. — Joubert. — Augereau. — La Tour d'Auvergne. — Lecourbe, etc.

L'ART DE L'ÉCLAIRAGE. Procédés d'éclairage employés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par LOUIS FIGUIER. (2^e édition.) 1 volume orné de 144 gravures.

LES AÉROSTATS. Histoire des ballons depuis leur origine jusqu'aux plus récentes ascensions célèbres, par LOUIS FIGUIER. (2^e édition.) 1 volume, 53 gravures.

LE LIÈGE et ses applications, par H. DE GRAFFIGNY. 1 volume, 50 gravures.

Histoire du liège. — Culture. — Récolte. — Physiologie végétale. — Machines à travailler le liège. — Bouchons. — Liège en plaques. — Objets de mode et de toilette en liège. — Applications diverses du liège; appareils de sauvetage. — Chimie du liège. — Déchets. — Agglomérés. — Tapisserie de liège. — Curiosités du liège.

A TRAVERS LE CODE PÉNAL (Du plus grand crime au plus petit délit), par G. VIBERT, docteur en droit, conseiller à la Cour de Douai. 1 volume, 13 gravures.

Peines criminelles et correctionnelles. — Notions préliminaires. — Les crimes. — Les délits.

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

Histoire de France populaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par HENRI MARTIN, de l'Académie française. L'ouvrage complet contient 1725 gravures dessinées par PHILIPPOTEAUX, BAYARD, DE NEUVILLE, FÉRAT, THORIGNY, ROUSSEAU, CLERGET, KAUFMANN, COUTURIER, etc., gravées par les meilleurs artistes, et forme 7 volumes grand in-8 jésus. Chaque volume, broché, 8 fr.; cartonné en toile rouge, tranches ébarbées, 11 fr.; relié en demi-chagrin, tranches jaspées, 12 fr. ou en demi-chagrin, tranches dorées. 13 fr.

Les origines de la France, depuis les premières migrations jusqu'aux maires du palais, par HENRI MARTIN, de l'Académie française. 1 vol. gr. in-8 jésus, illustré de 13 gravures sur bois. 4 fr.

Gaule indépendante. — Gaule romaine. — Etablissement des Franks. — Gaule franque.

Histoire de la liberté en France, par AUGUSTIN CHALLAMEL, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, depuis les origines jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8 cavalier, papier vélin superfin. 15 fr.

I. — **Histoire de la liberté en France depuis les origines jusqu'en 1789**. 7 fr. 50

II. — **Histoire de la liberté en France depuis 1789 jusqu'à nos jours**. 7 fr. 50

Chaque volume se vend séparément.

Les petits écoliers dans les cinq parties du monde, par ÉLIE BERTHET. 2^e édition. 1 vol. in-8 raisin, illustré de grandes compositions, par EMILE BAYARD, et de nombreuses vignettes placées dans le texte. 7 fr.

Les petites écolières dans les cinq parties du monde, par ÉLIE BERTHET (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-8 raisin, illustré de 104 vignettes sur bois, dessinées par FERDINANDUS, GOSSELIN, SCOTT, ZIER, etc. 7 fr.

COLLECTION DE VOLUMES IN-4 ILLUSTRÉS

Brochés, 5 fr.; — Reliés en toile rouge, avec plaques or, noir et argent, tranches dorées, biseaux, 6 fr. 50.

Contes d'hiver, par ÉMILE RICHEBOURG. 1 vol. illustré de 40 compositions de CH. CRESPIN.

Contes du vieux pilote, par JEAN DE NIVELLE (CHARLES CANIVET). 1 vol. illustré de 35 gravures.

Dessins hors texte de BARILLOT, BUHOT, FOUACE, GUILLEMET, LANSYER, MONTADER, OGDEN WOOD.

Contes de la mer et des grèves, par JEAN DE NIVELLE (CHARLES CANIVET). *Ouvrage couronné par l'Académie française*. 1 vol. illustré de 61 gravures.

Dessins hors texte de FERDINANDUS, A. GUILLEMET et C.-E. MATTHIS.

Nos petites braves, par C.-E. MATTHIS, 1 vol. illustré de 46 compositions de C.-E. MATTHIS.

Nos petits amis, par ALBERT GIRARD. Ouvrage précédé d'une lettre de M. Louis Ratisbonne. 1 vol. illustré de 48 gravures. Dessins de FERDINANDUS.

L'expérience du grand-papa, par ELIE BERTHET, *ouvrage couronné par l'Académie française* (2^e édit.). 1 vol. illustré de 101 gravures sur bois et de 7 grandes compositions par C.-E. MATTHIS.

La tâche du petit Pierre, par JEANNE MAIRET (M^{me} CHARLES BIGOT). *Ouvrage couronné par l'Académie française* (2^e édit.). 1 vol. illustré de 46 gravures, dessins hors texte par FERDINANDUS.

Pique Toto, la paix et la guerre, par C.-E. MATTHIS. 1 vol. illustré de 44 compositions dessinées par l'auteur.

Les deux Gaspards, par C.-E. MATTHIS. 1 vol. in-4 écu, illustré de 33 compositions hors texte, vignettes, têtes et fins de chapitres, par C.-E. MATTHIS.

La veillée au pays breton, par L. MANESSE. 2^e édition. 1 vol. in-4 écu, illustré de 82 gravures. Compositions hors texte par C.-E. MATTHIS.

Nos petits diables, par ALBERT GIRARD. 3^e édition. 1 vol. in-4^e écu, illustré de 82 grav. sur bois et précédé d'une lettre-préface par M. FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie française.

UAN

IDAD AUTÓNOMA DE NU
CCION GENERAL DE BIBLI EC

EC